

NOTE D'INFORMATION



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ATTIJARIWAFABANK

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE COTE ET NON COTE

Montant global de l'émission : 1 200 000 000 Dh

Maturité : 10 ans

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000
Nombre de titres	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 10 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75 %, augmenté d'une prime de risque, soit 4,75%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%, augmenté d'une prime de risque, soit 3,80% pour la première année	<u>Fixe</u> , en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 10 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75 %, augmenté d'une prime de risque, soit 4,75%	<u>Révisable annuellement</u> , en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%, augmenté d'une prime de risque, soit 3,80% pour la première année
Remboursement du principal	In fine	In fine	In fine	In fine
Prime de risque	100 pbs	100 pbs	100 pbs	100 pbs
Méthode d'allocation	Au prorata	Au prorata	Au prorata	Au prorata
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 10 au 12 décembre 2014 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil

Attijari Finances Corp.



Organisme chargé de l'enregistrement

Attijari Intermédiation



Organisme chargé du placement



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 3 décembre 2014 sous la référence n°VI/EM/046/2014.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes Du Maroc (Société Nationale des Autoroutes du Maroc, par abréviation « ADM »)
AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen

MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Millions de dirhams
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
SNI	Société Nationale d'Investissement
S&P GSCI	S&P Goldman Sachs Commodity Index
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore

La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.

On entend par banque offshore :

- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
 - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
 - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
- toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.

Closing

Etape finale d'une opération (cession/acquisition d'entreprise, levée de fonds...etc) avec la signature par l'ensemble des participants de la documentation juridique et décaissement des fonds.

Créancier chirographaire

Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.

Créancier privilégié

Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.

Cross-selling

Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.

Greenfield

Projet d'investissement sur site entièrement vierge.

Projet de transformation du schéma directeur

Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types :

- programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ;
- programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ;
- programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK	12
III. LE CONSEILLER FINANCIER	33
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE.....	34
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE D'ATTIJARIWAFABANK.....	35
VI. AGENCE DE NOTATION	35
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	36
I. CADRE DE L'OPÉRATION	37
II. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	39
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	40
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK	41
V. COTATION EN BOURSE DES TRANCHES A ET B.....	53
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	54
VII. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....	54
VIII. MODALITÉS DE TRAITEMENT DES ORDRES	56
IX. MODALITÉS D'ENREGISTREMENT	57
X. MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	57
XI. MODALITÉS DE PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	57
XII. FISCALITÉ.....	57
XIII. CHARGES RELATIVES À L'OPERATION	58
PARTIE III : PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'ATTIJARIWAFABANK	59
I. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL	60
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR	62
III. MARCHÉ DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK	67
IV. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK	69
V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK.....	72
VI. ORGANES DE DIRECTION	74
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	78
PARTIE IV : ACTIVITÉ D'ATTIJARIWAFABANK	86
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	87
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PÉRIMÈTRE SNI	92
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	93
IV. ACTIVITÉ.....	142
V. CAPITAL HUMAIN	167
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION	171
VII. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT	176
PARTIE V : SITUATION FINANCIÈRE D'ATTIJARIWAFABANK.....	180
I. PRÉSENTATION DES COMPTES AGRÉGÉS	181
II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	205
PARTIE VI : PERSPECTIVES.....	240
I. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES.....	241

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	244
I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE	245
II. RISQUE DE LIQUIDITÉ.....	247
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE.....	247
IV. RISQUES RÉGLEMENTAIRES	252
V. GESTION DU RISQUE PAYS	252
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	255
PARTIE IX : ANNEXES	257
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK	258
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGRÉGÉS	259
II. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK	264
III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	302
IV. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	319
V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES	335
PARTIE IX : BULLETIN DE SOUSCRIPTION.....	338

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2011, 2012, 2013 et au 30 juin 2013 et 2014 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2011, 2012, 2013 et au 30 juin 2013 et 2014 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes consolidés IFRS) ;
- la revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relative aux comptes agrégés et consolidés au 30 juin 2013 et 2014 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatif à l'exercice 2014 jusqu'à la date de visa.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca.
Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca.
Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale

Représentant légal

Fonction

Adresse

Numéro de téléphone

Télécopieur

E-mail

Attijariwafa bank

M. Mohamed EL KETTANI

Président Directeur Général

2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca

05.22.46.97.01

05.22.27.72.38

kettani@attijariwafa.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed EL KETTANI

Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Identité des commissaires aux comptes au titre des exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Mazars Audit et Conseil
Prénom et nom	Fawzi BRITEL	Kamal MOKDAD
Fonction	Associé	Associé
Adresse	288, Bd Zerktouni, Casablanca	101, Bd Abdelmoumen – 20360 Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22 .42 .34 .23 Fax : 05.22 .42 .34 .02
E-mail	fbritel@deloitte.com	kamal.mokdad@mazars.ma
Date du premier exercice soumis au contrôle	2005	2011
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Identité des commissaires aux comptes au titre des exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016

Dénomination ou raison sociale	Fidaroc Grant Thornton	Ernst & Young
Prénom et nom	Faïçal MEKOUAR	Bachir TAZI
Fonction	Associé	Associé
Adresse	47, rue Allal Ben Abdellah – 20 000 Casablanca	37, Bd Abdelatif Benkadour – 20 050 Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.54.45.00 Fax : 05.22.29.66.70	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26
E-mail	f.mekouar@fidarocgt.ma	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014	2014
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Mazars Audit et Conseil au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par les co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Mazars Audit et Conseil au 30 juin 2013 et par nos soins au 30 juin 2014.

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 31 815 527 dont un bénéfice net de KMAD 3 154 677.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance les principales prises de participation et de contrôle effectuées par Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2011 :

- SOCIETE ANDALUCARTAGE : participation complémentaire représentant 16,3% de son capital social, le taux de participation est passée à 100% ;
- SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE (SCB Cameroun) : prise de participation représentant 51% de son capital social ;
- ATTIJARI-INTERNATIONAL BANK OFFSHORE (AIB Offshore) : participation complémentaire représentant 50% de son capital social, le taux de participation est passé à 100% ;
- Création d'ATTIJARIWAFABANK MIDDLE EAST LIMITED détenue à 100%.

Casablanca, le 27 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 35 583 037 dont un bénéfice net de KMAD 3 309 697.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance les principales prises de participation et de contrôle effectuées par Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2012 :

- Création d'ATTIJARI OPERATIONS détenue à 100% ;
- Création d'ATTIJARI AFRICA détenue à 100% ;
- Création d'ATTIJARI CIB AFRICA détenue à 100% ;
- Création d'ATTIJARI IT AFRICA détenue à 100%.

Casablanca, le 1^{er} mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerketouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 37 412 177 dont un bénéfice net de KMAD 3 289 487.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance les principales prises de participation et de contrôle effectuées par Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2013 :

- Société BIA TOGO (BIAT) : prise de participation représentant 51% de son capital social ;
- Société Civile Immobilière Togo Lome : création de la société et détention de l'intégralité de son capital social ;

Casablanca, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2013

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWABA BANK comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le hors bilan, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 37.312.457 KMAD dont un bénéfice net de 2.089.431 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWABA BANK arrêtés au 30 juin 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 5 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2014

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 36 138 810, dont un bénéfice net de KMAD 2 135 836 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2014, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états financiers consolidés en normes IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés en normes IFRS d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Mazars Audit et Conseil au titre des exercices 2011, 2012 et 2013.

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative à la situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec la situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS ayant fait l'objet d'un examen limité au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec la situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS ayant fait l'objet d'un examen limité par les co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Mazars Audit et Conseil au 30 juin 2013 et par nos soins au 30 juin 2014.

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 30 280 097 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 302 162.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 03 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 35 394 656 KMAD dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 309 072.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 05 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 37 935 183 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 066 237.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 31 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerketouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES
COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 35.776.250 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 2.669.070 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 5 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes**Kamal MOKDAD**

Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL

Deloitte Audit
Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca

Ernst & Young
37, Bd Abdelatif Benkadour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 38 329 233, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2 671 465.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2014, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

Faïçal MEKOUAR
Fidaroc Grant Thornton
Associé

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale
Représentant légal
Fonction
Adresse
Numéro de téléphone
Télécopieur
E-mail

Attijari Finances Corp.
Idriss BERRADA
Directeur Général
163, avenue Hassan II – Casablanca
05.22.47.64.35/36
05.22.47.64.32
i.berrada@attijari.ma

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillies auprès de la Direction Générale d'Attijariwafa bank ;
- l'analyse des comptes agrégés et consolidés des exercices 2011, 2012, 2013 et au 30 juin 2013 et 2014 ;
- l'analyse des rapports de gestion des exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- l'analyse des rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2011, 2012 et 2013 (comptes agrégés et consolidés) ;
- la revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relative aux comptes agrégés et consolidés au 30 juin 2013 et 2014 ;
- l'analyse des rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2011, 2012, 2013 et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale

Représentant légal

Fonction

Adresse

Numéro de téléphone

Télécopieur

E-mail

Saaïdi Hdid Consultants

Mohamed HDID

Associé Gérant

4, place Maréchal – Casablanca

05.22.29.54.29

05.22.22.10.24

m.hdid@saaïdi-consultants.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID

Associé Gérant

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

M^{me} Ibtissam ABOUHARIA

Fonction : Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

Adresse électronique : i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 21 mars 2014, a décidé de demander à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant global de sept milliards (7 000 000 000) de dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 30 mai 2014, après avoir entendu les explications qui lui ont été présentées et pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise l'émission d'obligations pour un montant global de sept milliards (7 000 000 000) de dirhams et donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20/05. Le montant de chaque émission pourra être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription.

L'autorisation conférée au Conseil d'Administration couvre, avec faculté de subdéléguer, tous les pouvoirs nécessaires à l'émission des obligations, notamment :

- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile et conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2014.

Les autorisations d'émission d'obligations conférées par l'Assemblée Générale du 23 novembre 2012 non encore utilisées par le Conseil d'Administration à la date de la présente Assemblée, sont caduques.

Le Conseil d'Administration, tenu en date du 19 novembre 2014, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 mai 2014, a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 1 200 000 000 de dirhams, et confère tous les pouvoirs nécessaires à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, afin de :

- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;

- et plus généralement, prendre toute disposition utile et conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

En date du 2 décembre 2014, et en vertu de la délégation de pouvoirs précitée du Conseil d'Administration réuni le 19 novembre 2014, Monsieur Mohamed El Kettani, Président du Conseil d'Administration, a décidé le lancement d'un emprunt obligataire subordonné dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant : 1 200 000 000 de dirhams ;
- Maturité : 10 ans ;
- Période de souscription : du 10 au 12 décembre 2014 inclus ;
- Date de jouissance : 22 décembre 2014 ;
- Taux de sortie :
 - ✓ Tranche A cotée : Taux fixe égal à **4,75%** (le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit 4,75%) ;
 - ✓ Tranche B cotée : Révisable annuellement (le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit **3,80%** pour la première année) ;
 - ✓ Tranche C non cotée : Taux fixe égal à **4,75%** (le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit 4,75%) ;
 - ✓ Tranche D non cotée : Révisable annuellement (le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit **3,80%** pour la première année).
- Modalités de paiement des intérêts : les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération ;
- Modalités d'allocation : les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 200 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 200 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport : « Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes ;

- Représentation de la masse des obligataires : En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 19 novembre 2014, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le

Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 200 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information.

Le montant de la présente émission d'obligations subordonnées est limité aux souscriptions effectivement reçues.

Par ailleurs, le tableau ci-après présente l'ensemble des autorisations d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les montants levés pour chacune de ces autorisations :

AGO autorisant l'émission	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
<u>AGO du 31 mai 2006</u>	<u>2 Mrds Dh</u>		
Emission de février 2007		2 Mrds Dh	0
<u>AGO du 24 mai 2007</u>	<u>2 Mrds Dh</u>		
Emission de novembre 2007		1 Mrd Dh	1 Mrd Dh
Emission de juin 2008		1 Mrd Dh	0
<u>AGO du 04 septembre 2008</u>	<u>3,5 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2008		2 Mrds Dh	1,5 Mrd Dh
Emission de juin 2009		1 Mrd Dh	0,5 Mrd Dh
Emission de décembre 2009 *		0,5 Mrd Dh	0
<u>AGO du 27 octobre 2009</u>	<u>3,5 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2009 *		0,5 Mrd Dh	3 Mrds Dh
Emission de juin 2010		1,2 Mrd Dh	1,8 Mrd Dh
Emission de juin 2011		1,0 Mrd Dh	0,8 Mrd Dh**
<u>AGO du 23 novembre 2012</u>	<u>8,0 Mrds Dh</u>		
Emission de mai 2013		1,25 Mrd Dh	6,75 Mrds Dh***
<u>AGO du 30 mai 2014</u>	<u>7,0 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2014		En cours	En cours

Source : Attijariwafa bank

* L'émission de décembre 2009 s'élève à 1 Mrd Dh, dont 500 Mdh relatifs au reliquat de l'émission autorisée par l'Assemblée Générale du 4 septembre 2008 et 500 Mdh relatifs à l'émission autorisée par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009.

** L'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 23 novembre 2012 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire de 8,0 Mrds Dh. Cette autorisation prive d'effet et remplace celle consentie par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009, dont le reliquat, à la veille de la date de tenue de l'AGO du 23 novembre 2012, s'élevait à 800 Mdh.

*** L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 mai 2014 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire de 7,0 Mrds Dh. Cette autorisation prive d'effet et remplace les autorisations d'émission d'obligations conférées par toute Assemblée Générale antérieure et non encore utilisées par le Conseil d'Administration à la date de la présente Assemblée.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement :

- à l'international, notamment à travers le renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale ;
- sur le marché domestique en développant la bancarisation, le financement des grands projets du Royaume et le financement du retail par les crédits acquéreurs et l'équipement des ménages.

La présente émission a pour objectif principal de :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank ;
- financer le développement international et domestique de la banque.

Les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classés parmi les fonds propres complémentaires de la banque, conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 12 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 200 000 000 Dh (un milliard deux cents millions de dirhams) réparti comme suit :

- une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 200 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « B » à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 200 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 200 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « D » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 200 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 200 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 10 au 12 décembre 2014 inclus
Date de jouissance	22 décembre 2014
Date d'échéance	22 décembre 2024
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit 4,75%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime de risque	100 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].

Cotation des titres	Les obligations subordonnées, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 17 décembre 2014 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990176 et sous le Ticker n° OB176. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission, et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la bourse des obligations annulées.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche A sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans sentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 19 novembre 2014, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 10 au 12 décembre 2014 inclus
Date de jouissance	22 décembre 2014
Date d'échéance	22 décembre 2024
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit 3,80%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon d'au moins 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 100 points de base et sera communiqué à la Bourse au moins 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire). Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ où k : correspond au nombre de jours entre la date d'anniversaire et la date de paiement du coupon suivant. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.
Prime de risque	100 points de base

Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca au moins 5 jours de bourse avant la date anniversaire de l'emprunt par l'émetteur. Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux nominal x Nombre de jours exact / 360].
Cotation des titres	Les obligations subordonnées, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 17 décembre 2014 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990177et sous le Ticker n°OB177. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission, et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la bourse des obligations annulées.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche B sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.

Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 19 novembre 2014, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 10 au 12 décembre 2014 inclus
Date de jouissance	22 décembre 2014
Date d'échéance	22 décembre 2024
Méthode d'allocation	Au prorata

Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit 4,75%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime à l'émission	100 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission, et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 19 novembre 2014, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (A taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 200 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 dirhams
Maturité de l'emprunt	10 ans
Période de souscription	Du 10 au 12 décembre 2014 inclus
Date de jouissance	22 décembre 2014
Date d'échéance	22 décembre 2024
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit 3,80%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon d'au moins 5 jours ouvrés. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 100 points de base et sera communiqué aux porteurs d'obligations au moins 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire). Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$ où k : correspond au nombre de jours entre la date d'anniversaire et la date de paiement du coupon suivant. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.
Prime de risque	100 points de base

Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur, aux porteurs d'obligations, au moins 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission, et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré-à-gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration tenu le 19 novembre 2014, et en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, le Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE DES TRANCHES A ET B

Date d'introduction et de cotation prévue	17 décembre 2014
Code	Tranche A : 990176 Tranche B : 990177
Ticker	Tranche A : OB176 Tranche B : OB177
Mode de cotation	Fixing
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Sous réserve que le cumul des montants alloués aux tranches A et B soit supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh.

Calendrier de l'opération

Ordres	Etapes	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	03 décembre 2014
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	03 décembre 2014
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	03 décembre 2014
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	03 décembre 2014
5	Publication de l'extrait de la note d'information	04 décembre 2014
6	Ouverture de la période de souscription	10 décembre 2014
7	Clôture de la période de souscription	12 décembre 2014
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération avant 10h00	15 décembre 2014
9	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	17 décembre 2014
10	Règlement / Livraison	22 décembre 2014

VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme chargé du placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

VII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

VII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 10 décembre 2014 et sera clôturée le 12 décembre 2014 inclus.

VII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

VII.3. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Attijariwafa bank par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie.

L'organisme chargé du placement demandera les documents listés ci-dessous, afin de s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

VII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et la tranche souhaitée. Celles-ci sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme en charge du placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titre.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité non chargée du placement, ou tout ordre collecté en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès d'Attijariwafa bank. Dans le cas où les souscripteurs envoient les bulletins de souscriptions par fax au 05.22.29.76.56, l'organisme chargé du placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, ainsi que la tranche souhaitée.

VIII. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

VIII.1. Modalités de centralisation des ordres

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 12 décembre 2014, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 12 décembre 2014 à 16h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

VIII.2. Modalités d'allocation

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 200 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 200 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Les demandes exprimées et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport :

« Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.

Dans ce cas, l'allocation des souscriptions reçues déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et B se fera au prorata sur la base du taux d'allocation suivant :

« Quantité offerte / Quantité demandée déduction faite des souscriptions des tranches A et B ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation sera établi par l'organisme chargé du placement.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par l'organisme chargé du placement dès signature du procès-verbal.

VIII.3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme en charge du placement.

IX. MODALITES D'ENREGISTREMENT

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse Attijari Intermédiation.

Le prix d'enregistrement est arrêté à 100 000 dirhams par obligation.

X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

X.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs se fera par la filière ajustement en ce qui concerne les tranches A et B cotées et se fera par la filière de gré à gré, à la date de jouissance, en ce qui concerne les tranches C et D non cotées, prévue le 22 décembre 2014. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le jour du règlement / livraison, soit le 22 décembre 2014.

X.2. Domiciliaire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

XI. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 17 décembre 2014 et par l'émetteur dans un journal d'annonces légales en date du 22 décembre 2014, pour les quatre tranches.

XII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XII.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XII.2. Plus-values

XII.2.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABA BANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif : - recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ; - escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ; - consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères ; - recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets ; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ; - accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties ; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ; - procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés ; - établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ;

	prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur. Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »
Capital social au 30.06.2014	2 035 272 260 Dh entièrement libéré, composé de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 ; De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : - le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06 ; - le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ; - le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ; - le Règlement Général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ; - la circulaire du CDVM, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 ; - le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; - le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; - le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; - le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ; - la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.

Régime fiscal	Attijariwafa bank est soumise, en tant que établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

A la veille de la présente opération, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 2 035 272 260 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué trois augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh
2013	Augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions Attijariwafa bank	2 012 430 860 Dh	300 Dh	2 284 140	2 035 272 260

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

³ Acquisition par fonds propres

- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition d'OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

Il y a lieu de rappeler que l'opération d'augmentation capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales à l'étranger, dont le montant global maximum s'élève à 1 000 000 000 Dh, est toujours en cours de réalisation.

En 2013, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de son capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions. Dans le cadre de cette opération, le nombre total d'actions souscrites s'élève à 2 284 140 pour un montant global de 685 242 000 dirhams (prime d'émission comprise).

Evolution de l'actionnariat (2010-Juin 2014) : % de détention du capital et des droits de vote

	2010	2011	2012	2013	Juin 2014
Groupe SNI	48,4%	48,7%	46,8%	48,0%	47,9%
Compagnies d'assurances	18,1%	18,3%	17,4%	17,1%	17,1%
Autres institutionnels	12,2%	11,3%	10,9%	6,7%	6,7%
Actionnaires étrangers	4,6%	5,6%	5,3%	5,3%	5,3%
Flottant	16,8%	16,2%	19,5%	22,8%	23,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2010, la participation de SNI s'établit à 48,38%, contre 13,5% au 31 décembre 2009, suite notamment à la fusion absorption de ONA par SNI.

A fin juin 2014, la participation de SNI dans le capital d'Attijariwafa bank s'est établie à 47,87%.

II.3. Structure de l'actionnariat⁴

Au 30 juin 2014, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 035 272 260 dirhams, réparti en 203 527 226 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		146 034 797	71,75%	71,75%
1-1- Groupe SNI		97 433 137	47,87%	47,87%
SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	97 360 260	47,84%	47,84%
Divers filiales de SNI	NA*	72 877	0,04%	0,04%
1-2- Compagnies d'assurances		34 885 286	17,14%	17,14%
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	16 708 318	8,21%	8,21%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,32%	1,32%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 456 468	6,61%	6,61%
Axa Assurances Maroc	120 avenue Hassan II - Casablanca	2 036 558	1,00%	1,00%
1-3- Autres institutionnels		13 716 374	6,74%	6,74%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	3 576 531	1,76%	1,76%
Wafa Corp	42 bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	58 466	0,03%	0,03%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	4 405 769	2,16%	2,16%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	5 675 608	2,79%	2,79%
2- Actionnaires Etrangers		10 715 614	5,26%	5,26%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,26%	5,26%
3- Flottant		46 776 815	22,98%	22,98%
OPCVM et autres	NA*	39 780 838	19,55%	19,55%
Personnel de la banque	NA*	6 995 977	3,44%	3,44%
Total		203 527 226	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable

⁴ SNI est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 47,84 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par SNI, intervenue au 31 décembre 2010.

II.4. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

SNI

Activité	Holding
Chiffre d'affaires social au 30.06.2014 - Mdh	118,4
Résultat net social au 30.06.2014 - Mdh	1 662,7
Situation nette social au 30.06.2014 - Mdh	45 292,7
Actionnariat au 30.06.2014	COPROPAR : 42,03%
	GROUP INVEST : 12 ,55%
	Autres investisseurs étrangers : 9,93%
	Autres investisseurs marocains : 35,49%

Source : SNI

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2013- Mdh	719,1
Résultat net consolidé au 31.12.2013 - Mdh	311,8
Situation nette consolidée au 31.12.2013 - Mdh	4 380,8
Actionnariat au 31.12.2013	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2013 - Mdh	1 010,3
Résultat net consolidé au 31.12.2013 - Mdh	290,2
Situation nette consolidée au 31.12.2013 - Mdh	4 438,4
Actionnariat au 31.12.2013	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2013	39 753 M€ (soit 441,3 Mrds dh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2013	4 370 M€ (soit 48,5 Mrds dh)
Situation nette consolidée au 31.12.2013	84 269 M€ (soit 935,4 Mrds dh)
Actionnariat au 31.12.2013	Conseil d'Administration :1,67%
	Investisseurs institutionnels : 50,98%
	Particuliers : 47,35%

Source : Rapport annuel 2013 - Santander

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2013 – Mdh	5 738
Résultat net au 31.12.2013 - Mdh	780
Situation nette au 31.12.2013 - Mdh	4 413,0
Actionnariat au 31.12.2013	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,29%*
	Divers actionnaires : 20,71%

Source : Attijariwafa bank

* OGM est détenue à hauteur de 100% par Attijariwafa bank

II.5. Pactes d'actionnaires

Néant.

II.6. Nantissements d'actions

Néant.

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code 20 500 (ATW J 010703). Au 30 juin 2014, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à près de 22,98% du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de -2,6% depuis le 31 décembre 2012 jusqu'au 31 décembre 2013, et elle s'est établie à +11,1% entre le 31 décembre 2013 et le 14 octobre 2014.

En septembre 2008, Attijariwafa bank a ramené le montant nominal de l'action à 10 Dh au lieu de 100 Dh. Cette réduction a eu pour effet de multiplier par 10 le nombre d'actions formant le capital social de la banque et s'est traduit, en conséquence, par la création de 192 995 960 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, en remplacement des 19 299 596 actions anciennes de 100 dirhams chacune. Les actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires d'Attijariwafa bank, à raison de 10 actions nouvelles en remplacement d'une action ancienne.

III.2. Émission de titres de créances

Emprunts obligataires

En février 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés portant sur un montant global de 2 milliards de dirhams, avec un taux nominal de 3,85%, réservés aux investisseurs institutionnels. Le montant global de l'opération fut réparti, à parts égales, en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, et en un emprunt non coté.

Le 12 novembre 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant global d'1 milliard de dirhams avec un taux nominal de 5,10%. Le montant global de l'opération fut réparti en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, d'un montant de 800 millions de dirhams et un emprunt non coté, d'un montant de 200 millions de dirhams.

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'un milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 milliards de dirhams dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

En juin 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,00% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,76% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites. Seules les deux tranches non notées ont été souscrites (tranche non cotée au taux fixe et tranche non cotée au taux révisable annuellement).

En juin 2010, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent millions de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,78% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2011, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,77% et une partie à taux révisable

annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En mai 2013, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent cinquante mille dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 75 pbs.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank depuis l'exercice 2007 se présente comme suit :

Montant de l'émission (en Kdh)	Date de l'émission	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt	Maturité	Remboursement	Echéance
2 000 000							
1 000 000	2007	Cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000	2007	Non cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000							
800 000	2007	Cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
200 000	2007	Non cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
1 000 000	2008	Non cotée	100 000	4,60%	5 ans	In fine	02/07/2013
2 000 000							
500 400	2008	Cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
620 000	2008	Non cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	26/12/2018
1 000 000							
205 000	2009	Cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
505 000	2009	Non cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
290 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	29/06/2019
1 000 000							
50 000	2009	Non cotée	100 000	4,76%	7 ans	In fine	29/12/2016
950 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/12/2016
1 200 000							
80 300	2010	Cotée	100 000	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
642 900	2010	Non cotée	100 000	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
30 600	2010	Cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/06/2017
446 200	2010	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/06/2017
1 000 000							
87 200	2011	Cotée	100 000	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
114 500	2011	Non cotée	100 000	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
798 300	2011	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	30/06/2018
1 250 000							
540 000	2013	Cotée	100 000	5,60%	5 ans	In fine	27/05/2018
710 000	2013	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	5 ans	In fine	27/05/2018

Source : Attijariwafa bank

Certificats de dépôts⁵

Au 30 septembre 2014, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 10,5 Mrds Dh. Le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts est passé à 20,0 Mrds Dh.

IV. NOTATIONS D'ATTIJARIWAFABANK⁶

IV.1. Notation de Standard & Poor's du 20 novembre 2013

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

Ce rapport de notation correspond à la version traduite du texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

Les notes de la banque marocaine Attijariwafa Bank sont confirmées à 'BB/B' lors de l'opération de notation souveraine. La perspective de la note long terme est « stable ».

Présentation générale

Le 15 Novembre 2013, Standard & Poor's a abaissé sa notation de crédit en monnaie locale sur le Maroc à « BBB-/A-3 ».

Dans la continuité de notre action de notation souveraine, nous confirmons notre notation 'BB/B' à l'égard de la banque marocaine Attijariwafa Bank.

La perspective stable assortie à la note d'Attijariwafa Bank reflète notre anticipation sur le fait que la banque va maintenir sa solide position d'affaires au Maroc ainsi que son profil financier, malgré son expansion géographique ambitieuse.

Notation

Le 20 Novembre 2013, les services de notation de Standard & Poor's ont confirmé leur note à long terme et à court terme 'BB/B' à l'égard d'Attijariwafa Bank (AWB), du point de vue des notations de crédit attribuées à la contrepartie. La perspective est stable.

Analyse

La confirmation de notre notation d'AWB fait suite à notre opération de notation sur le Maroc (voir « confirmation des notations en devises du Maroc ; abaissement de la notation en monnaie locale à 'BBB-/A-3' ; la perspective demeure négative. » publiée le 15 Novembre 2013 sur RatingsDirect).

Puisque notre confirmation prend aussi en compte la capitalisation en progrès d'AWB, nous avons révisé notre évaluation du capital et des bénéfices d'AWB de « faibles » à « modérés ». Par conséquent, nous avons révisé à la hausse notre évaluation du « profil crédit par crédit » (PCPC) d'AWB de 'bb-' à 'bb'. La notation à long terme d'AWB est maintenant au même niveau que son PCPC. Dans le même temps, nous avons supprimé le cran lié au soutien extraordinaire du gouvernement, que nous avons précédemment intégré dans notre notation (voir le tableau 22 dans « Banques : Méthodologie de notation et postulats. », publié le 9 novembre 2011 sur RatingsDirect), afin de refléter notre évaluation selon laquelle la capacité du gouvernement marocain à appuyer AWB en cas de besoin s'est amoindrie.

⁵ Source : Attijariwafa bank

⁶ Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour les exercices 2014,2015 et 2016 par une agence de notation internationale reconnue par le CDVM.

Notre révision de notre évaluation du PCPC d'AWB reflète notre anticipation par rapport au fait que la modeste capitalisation de la banque va légèrement s'améliorer durant les 12 prochains mois. Cette amélioration attendue est basée sur la capacité satisfaisante de la banque à générer des bénéfices, qui selon nos calculs avant ajustement mène à un « risk-adjusted capital » (capital calculé en fonction des risques ou « RAC ») de plus de 5.0% durant les 12 à 18 prochains mois. La capitalisation de la banque a récemment bénéficié d'une augmentation de capital de 685 millions de Dirhams (61 millions d'euros), à travers la conversion optionnelle de 50% des dividendes de 2012.

Le management de la banque a mis en place plusieurs mesures destinées à améliorer sa capitalisation, ce qui inclut le désendettement accéléré de certains de ses risques hors-bilan et la réduction de son portefeuille de négociation soumis aux risques du marché. AWB vise également à diversifier sa base d'investisseurs, avec davantage d'actionnaires locaux et internationaux. De plus, le ratio de distribution de dividendes est stable et modéré, ce qui permet une génération de capital en interne satisfaisante. Nous nous attendons donc à ce que plusieurs des avantages retirés des actions visant à renforcer le capital se matérialisent durant les prochains trimestres, et nous pensons que le capital interne d'AWB devrait être suffisamment important pour permettre un renforcement du ratio RAC au-delà de 5%.

Perspective

La perspective stable reflète notre opinion selon laquelle AWB va maintenir son solide profil d'affaires et un niveau soutenu de financements et de liquidités. Elle part également du principe que sa stratégie d'expansion géographique ne va pas déclencher une détérioration marquée de la qualité de ses actifs et de sa capitalisation durant les 12 prochains mois. Si nous devons abaisser d'un cran la note à long-terme du Maroc, tous les autres facteurs demeurant identiques, nous ne considérerions pas automatiquement une action de notation négative d'AWB. Ceci explique pourquoi la perspective sur AWB ne reflète pas la perspective sur la note souveraine du Maroc.

Les notations seraient soumises à une pression à la baisse si la capitalisation de la banque, selon nos mesures, n'augmentait pas tel que prévu dans notre scénario de base. Nous pourrions également abaisser la note de la banque si la qualité de ses actifs venait à se détériorer de manière significative ou si sa stratégie d'expansion devenait plus risquée que nous ne l'anticipions actuellement.

Même si cela est très peu probable à court terme, une amélioration notable de la qualité des actifs de la banque, couplée à une diminution de son goût pour le risque (en termes d'expansion géographique et de politique en matière de capitalisation), pourraient nous amener à augmenter sa note.

IV.2. Notation de Capital Intelligence d'août 2014 (extrait traduit)

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Street P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

Capital Intelligence (CI), l'agence internationale de notation de crédits, a annoncé ce jour qu'elle confirmait les notes d'Attijariwafa Bank (AWB), basée à Casablanca, au Maroc.

La note de solidité financière est confirmée à « BBB », sur la base du profil financier global d'AWB, ce qui inclut des actifs de qualité, malgré la hausse des prêts non productifs (PNP) en 2013, une bonne couverture des pertes sur prêts, une légère amélioration du capital et une rentabilité raisonnable, le tout combiné à sa position de leader sur le marché. La note est limitée par l'augmentation des prêts classés en 2013 et une moindre rentabilité. La perspective pour la Note de Solidité Financière (NSR) est « stable ».

Les notations en devises étrangères d'AWB, à long-terme et à court-terme, sont respectivement maintenues à « BBB- » et « A3 » avec une perspective « stable ». Les notations en devises étrangères d'AWB sont limitées par l'évaluation interne effectuée par CI concernant le risque de crédit souverain. La note de soutien est maintenue à « 2 », ce qui reflète un solide profil de propriété, allié au réseau

bancaire dominant d'AWB et à une très forte probabilité de soutien de la part des Autorités en cas de besoin.

AWB est la banque leader au Maroc et possède un solide réseau d'agences local, avec une part de marché d'environ un quart des actifs, prêts et dépôts du secteur. Elle est considérée comme bénéficiant d'un très bon management. Les performances financières d'AWB sont solides et régulières depuis plusieurs années. La qualité des actifs de la banque est satisfaisante, mais les PNP ont augmenté notablement en 2013 en raison d'un environnement opérationnel contraignant, le segment des prêts aux entreprises subissant des tensions. La couverture a également été impactée, mais demeure solide.

Le Ratio d'Adéquation des Fonds Propres (RAFP) est raisonnable, avec des augmentations lors des deux dernières années, dues à l'attribution d'actions aux employés, la non distribution de dividendes, la conversion de dividendes en actions et l'émission de fonds propres subordonnés de catégorie 2. A la fin 2013, AWB a satisfait aux nouvelles exigences de la Banque Centrale concernant le ratio « immobilisations admissibles sur actifs pondérés en fonction des risques », fixées à 12%.

La liquidité s'est globalement améliorée en 2013, avec des actifs liquides – principalement des bons du Trésor marocains – en augmentation. La légère croissance des dépôts clients a excédé l'augmentation immatérielle des crédits. La liquidité du marché s'est globalement réduite dans le secteur bancaire marocain lors des dernières années, impactée à la fois par le ralentissement de l'économie de l'UE et une économie locale plus contraignante. Malgré tout, la position de la banque est stable, et supportée par sa solide part de marché.

La rentabilité d'AWB a été raisonnablement bonne durant les dernières années, mais sa performance en 2013 a été légèrement plus faible. Ceci a reflété à la fois la croissance très modérée des actifs de prêts et la réduction des marges due à des taux d'intérêt inférieurs sur la moyenne des actifs productifs. La performance opérationnelle de la banque demeure appropriée, et AWB a la capacité d'absorber tout éventuel renforcement des exigences en matière de provisions. La performance consolidée demeure raisonnable.

AWB s'est établie en 1911 en tant que Banque Commerciale du Maroc (BCM) et elle est la plus ancienne et plus importante banque nationale. Elle est principalement détenue par le Groupe de la Société Nationale d'Investissement (SNI), à hauteur de 48%, des institutions locales (23,9%), Grupo Santander (5,3%) et son personnel (3,5%). Environ 14,4% sont constitués de flottant. AWB est la banque porte-drapeau du Groupe Attijariwafa Bank, qui mène d'importantes opérations bancaires à travers l'Afrique. Le Groupe vise à développer les activités bancaires communautaires à travers l'Afrique du Nord et l'Afrique Sub-Saharienne. Le Groupe détient d'importants réseaux bancaires en Tunisie (Attijari Bank Tunisie) et au Sénégal, et plus récemment au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, à l'Ile Maurice et au Cameroun.

Son bilan consolidé s'élevait à MAD 385 580 mn (USD 47,3 milliards) à la fin 2013, avec un résultat net de MAD 5 066 mn (USD 621 mn). Le bilan consolidé d'AWB était de MAD 292 350 mn (USD 35,9 milliards) à la fin de l'année 2013.

Synthèse de notation :

Devises étrangères		Solidité financière	Soutien	Perspectives	
<u>LT</u>	<u>CT</u>			<u>DE</u>	<u>NSR</u>
BBB-	A3	BBB	2	Stable	Stable

V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d'Administration

Au 30 septembre 2014, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
M. Antonio ESCAMEZ TORRES Vice-Président, Conseiller Directeur Général	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
SIGER Représentée par M. Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
SNI Représentée par M. Hassan OURAGLI Président Directeur Général	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. José REIG Administrateur, Directeur Général Adjoint Santusa Holding	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur, Président MAMDA-MCMA	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Aldo OLCESE SANTONJA Administrateur indépendant	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Santander Représenté par M. Jose Manuel VARELA Directeur Général Adjoint	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté des administrateurs avec des dirigeants d'Attijariwafa bank.

Le Conseil d'Administration prévoit, dans sa composition, la présence d'administrateurs indépendants. En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Administrateur
Wafa Immobilier	Administrateur
Wafabail	Administrateur
Wafa Cash	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Attijari Finances Corp.	Président
Wafa Assurance	Administrateur et Représentant OGM
Attijari Invest	Administrateur
Attijari Capital Développement	Administrateur
Attijari International Bank	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijari bank Tunisie	Représentant Attijariwafa bank
CBAO Groupe Attijariwafa bank	Représentant permanent Attijariwafa bank
CDS (Crédit du Sénégal)	Administrateur
SIB (Société Ivoirienne de Banque)	Administrateur
UGB (Union Gabonaise de Banque)	Administrateur
CDC (Crédit du Congo)	Administrateur
SCB (Société Commerciale de Banque Cameroun)	Administrateur
BIM (Banque Internationale pour le Mali)	Administrateur
Attijari bank Mauritanie	Administrateur
OGM SA	Président
Wafacorp	Président
BCM Corporation	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Actua	Président
Somed	Administrateur
SNI	Représentant Attijariwafa bank
Société Hospitality Holding	Représentant Attijariwafa bank
Société d'Aménagement du Parc de Nouaceur	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président Délégué
CIMR	Représentant OGM
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Dar Addamane	Président du Conseil d'Administration
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance

Source : Attijariwafa bank

VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

Dans le cadre de son nouveau projet de développement, Attijariwafa bank a mis en place, à partir de janvier 2012, une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe, améliorer ses pratiques managériales et refondre son organisation pour être en phase avec sa nouvelle taille, les attentes de ses clients et partenaires et anticiper la mise en œuvre du grand chantier de la régionalisation avancée. Cette organisation concerne principalement la banque au Maroc mais a parfois des conséquences sur certaines filiales. Un prolongement de cette réorganisation pourra ensuite concerner les filiales selon des calendriers qui tiennent compte de leurs spécificités.

Cette nouvelle configuration du Groupe s'articule autour des principaux axes suivants :

■ **Pôle Banque de Détail :**

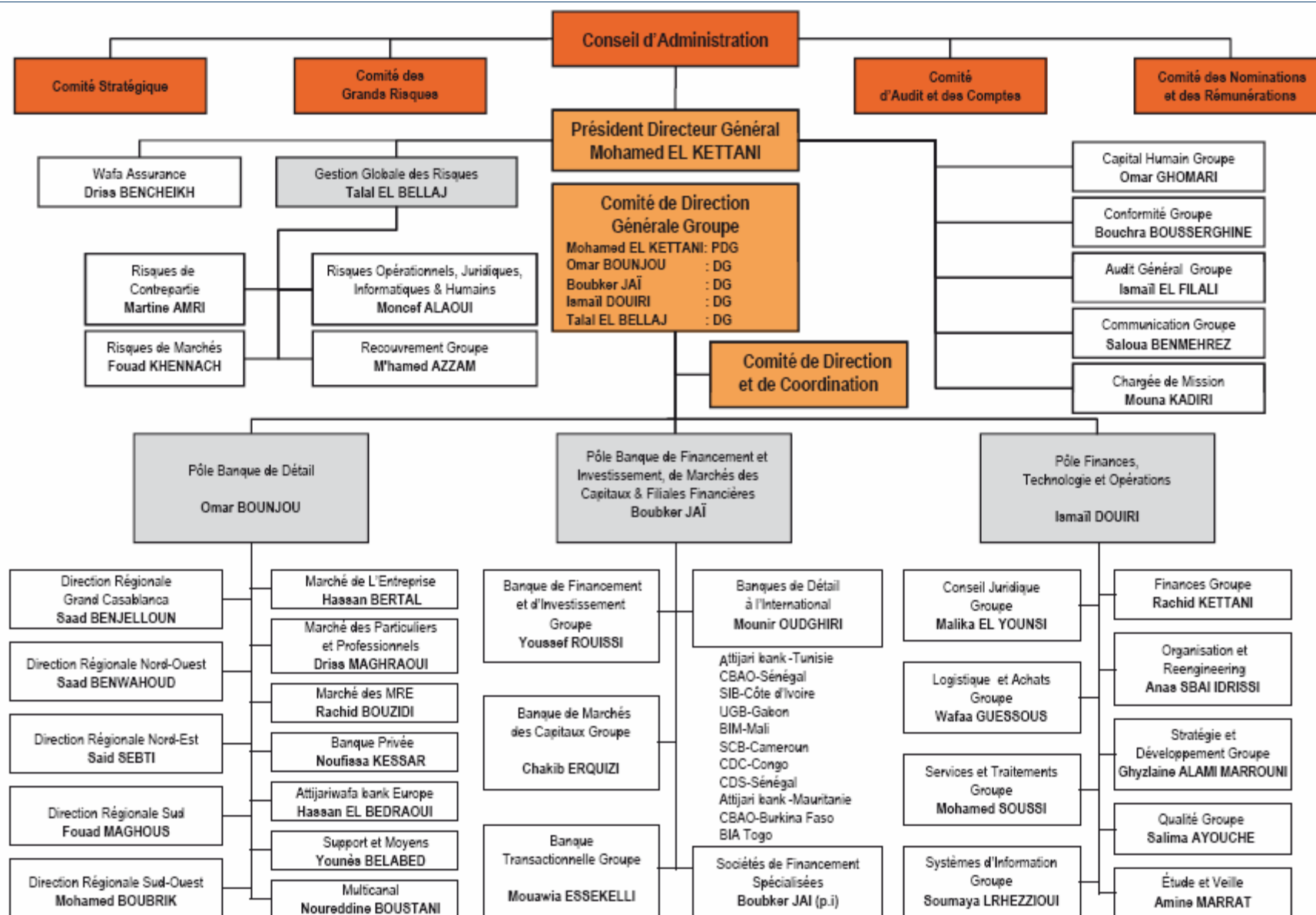
- ✓ unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- ✓ renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
- ✓ Chaque région disposera de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficiera de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

■ **Pôle Banque de Financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières :**

- ✓ renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
- ✓ affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement, résultant du regroupement entre la Banque de Financement et la Banque d'Investissement actuelles ;
- ✓ création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

■ **Pôle Finances, Technologie et Opérations** a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Direction Général et le Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank, à la veille de la présente opération, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général (56 ans)

M. Mohamed EL KETTANI, Ingénieur de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA-Paris-Promotion 1983), a entamé sa carrière à la Banque Commerciale du Maroc en janvier 1984 en tant qu'Ingénieur Conseil au sein du Département des Crédits d'Investissement dont il a assuré la direction dès 1985.

Ses responsabilités sont élargies au département des crédits à l'export, qu'il met en place en 1988, et il participe alors, avec succès, au développement des engagements de la banque dans les créneaux des crédits à l'investissement et à l'export. Puis, il accède en 1989 à la direction centrale du crédit et de l'ingénierie financière.

M. Mohamed EL KETTANI est nommé, en 1994, Directeur Général Adjoint, responsable de la direction générale des crédits et des activités para bancaires.

En Mars 2003, il est promu Directeur Général en charge du Pôle Banque de Financement et d'Investissement, et en janvier 2004, à l'annonce de la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc et Wafabank, il prend en charge en qualité de Directeur Général les pôles Banque de la Grande Clientèle et de l'International et Banque d'Investissement du nouvel ensemble, tout en assurant la Direction de la Planification du Programme de Fusion. Il prend ensuite, en septembre 2006, la direction du pôle Banque de Financement et de l'Entreprise.

Fortement impliqué dans le développement du groupe, Monsieur Mohamed El Kettani est également Président ou Administrateur de plusieurs filiales du Groupe, notamment Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafacash, Wafabail, Attijari Factoring, Wafa LLD, Attijari Finances Corp, Wafa Gestion, Attijari Invest, Wafa Trust, Wafabourse et Wafa Investissement, etc.

Monsieur Mohamed El Kettani est nommé Président Directeur Général d'Attijariwafa bank en septembre 2007.

Parallèlement, M. Mohamed EL KETTANI est administrateur de Bank Al Amal, Somed, MAMDA-MCMA, SNI et de plusieurs autres entités du groupe.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail (55 ans)

Ingénieur des Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. BOUNJOU a intégré le Groupe en tant que Directeur Général de Wafasalaf en 1988. M. BOUNJOU a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication de Wafabank puis Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Particuliers, Professionnels et PME.

Depuis la fusion et à partir de 2004, M. BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général du Groupe en charge de la Banque de Détail (Particuliers, Entreprises, MRE et Banque Privée).

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières (59 ans)

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1979 et titulaire d'un doctorat obtenu en 1981, M. Boubker Jai entame sa carrière professionnelle dans une société de services informatiques parisienne.

De retour au Maroc, il intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de Chargé de Mission auprès du Président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque, dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'Informatique et de l'Organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992, le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et en 1995, il est nommé Directeur Général Adjoint. En février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation, et en mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail ».

En janvier 2004, à l'annonce de la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc et Wafabank, M. Jai prend en charge les fonctions supports et moyens du nouvel ensemble (Système d'Information Groupe, Back office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe) ainsi que les filiales parabancaires (Wafasalaf, Wafabail, Wafa Immobilier, Wafacash, Wafa LLD et Attijari Leasing). Il a assuré en outre avec succès la direction du programme d'intégration des deux banques.

En décembre 2005, M. Boubker JAÏ se verra confier la responsabilité de l'ensemble des activités transverses (Risques, Ressources Humaines Groupe, Système d'Information Groupe, Back-office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe, Recouvrement Groupe).

Depuis décembre 2007, M. Boubker JAÏ est Directeur Général en charge du pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales bancaires & parabancaires. Il est également Président ou Administrateur de plusieurs filiales au Maroc notamment Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier, Wafabail, Wafa Gestion, Attijari Factoring, Attijari Invest, Wafa Assurance, Wafa LLD, Wafa Courtage et Wafa Bourse, et à l'étranger des filiales bancaires Attijari bank Tunis-Tunisie, CBAO –Sénégal, Crédit du Sénégal (CDS), Société Ivoirienne de Banque (SIB)–Côte d'Ivoire, Banque Internationale pour le Mali (BIM), Union Gabonaise de Banque (UGB) – Gabon, Société Commerciale de Banque (SCB)–Cameroun, Crédit du Congo (CDC)–Congo, Attijari bank Mauritanie (ABM) - Mauritanie, & Banque Internationale pour l'Afrique (BIA) – Togo.

Par ailleurs, M. Boubker JAÏ est Président du Centre Monétique Interbancaire (CMI) & de la Commission Développement Relations Sud-Sud et de la Coopération des Entreprises du Maroc (CGEM).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Technologie et Opérations (44 ans)

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismaïl DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council, Administrateur de Care Maroc, et Administrateur d'Injaz Al Maghrib.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Ce comité traite des sujets internes qui concernent le quotidien de la banque ainsi que ses filiales. Il ne concerne ni la stratégie de la banque ni ses perspectives.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité de Direction et de Coordination

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs généraux, le Comité de Direction et de Coordination est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Direction et de Coordination est composé des membres de la Direction Générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
<u>Direction Générale</u>		
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général - Pôle Banque de Détail	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général - Pôle Finances, Technologie et Opérations	2008
M. Boubker JAI	Directeur Général - Pôle Banque de Financement et Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières	2003
<u>Réseau</u>		
Saad Benjelloun	Directeur Général Adjoint - Responsable du Régional du Grand Casablanca	2012
Saad Benwahoud	Directeur Général Adjoint - Responsable du réseau Nord-Ouest	2012
Said Sebti	Directeur Général Adjoint - Responsable du réseau -Nord-Est	2012
Mohamed Boubrik	Directeur Exécutif - Responsable du réseau Sud-Ouest	2012
Rachid El Bouzidi	Directeur Exécutif - Responsable du Marché des MRE	2012
Fouad Maghous	Directeur Exécutif - Responsable du réseau Sud	2012

Mouaouia Essekelli	Directeur Exécutif – Directeur Général d’Attijariwafa bank Europe	2012
Entités Centrales		
Hassan Bedraoui	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe	2007
Hassan Bertal	Directeur Général Adjoint - Responsable du Marché de l’Entreprise	2012
Talal El Bellaj	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Gestion Globale des Risques et du Recouvrement	2007
Chakib Erquizi	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque des Marchés des Capitaux Groupe	2007
Omar Ghomari	Directeur Général Adjoint - Responsable du Capital Humain Groupe	2007
Wafaa Guessous	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Achats Groupe	2007
Mounir Oudghiri	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque de Détail à l’International	2005
Youssef Rouissi	Directeur Général Adjoint - Responsable Banque de Financement & d’Investissement Groupe	2005
Younes Belabed	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail	2012
Saloua Benmehrez	Directeur Exécutif - Responsable de la Communication Groupe	2012
Ismail El Filali	Directeur Exécutif - Auditeur Général Groupe	2012
Malika El Younsi	Directeur Exécutif - Responsable du Conseil Juridique Groupe	2012
Noufissa Kessar	Directeur Exécutif - Responsable de la Banque Privée	2008
Rachid Kettani	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe	2012
Soumaya Lrhezzioui	Directeur Exécutif - Responsable des Systèmes d’Information Groupe	2012
Driss Maghraoui	Directeur Exécutif - Responsable du Marché des Particuliers, Professionnels & MRE	2012
Mohamed Soussi	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2011

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Comités issus du Conseil d’Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d’entreprise. Ce système se compose de quatre organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d’Administration :

▪ **Comité Stratégique :**

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Représentant SNI
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

▪ **Comité des Grands Risques :**

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Président Directeur Général SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Ismaïl DOURI	Responsable du pôle « Finance-Technologie & Opérations »
M. Talal EL BELLAJ	Responsable de la fonction « Gestion Globale des Risques »

Source : Attijariwafa bank

▪ **Comité d'Audit et des Comptes :**

Le Comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Président du Comité
<u>Membres non permanents :</u>	
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Conformité Groupe
M. Ismaïl EL FILALI	Directeur Audit Général
M. Rachid KETTANI	Directeur Finances Groupe
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques

Source : Attijariwafa bank

▪ **Comité des Nominations et des Rémunérations :**

D'une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

Membres	Fonction
M. Hassan OURIAGLI	Représentant SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

VII.4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

En 2013, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2013, s'élève à 90,0 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 160,0 Mdh à fin 2013.

VII.5. Intéressement et participation du personnel

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2005

Attijariwafa bank a procédé, en septembre 2005, à une Offre Publique de Vente (OPV) exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 192 994 actions Attijariwafa bank incluant l'attribution d'actions gratuites, soit 0,89% du capital social.

Le montant global de l'opération est de 172 879 330 dirhams incluant l'attribution d'actions gratuites. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 850 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 945 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 13,4% et 3,8% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (982 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2005 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et conféré au comité stratégique les pouvoirs pour mettre en place et fixer les modalités de cette opération).

L'offre est structurée selon quatre types d'ordres qui sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Type d'ordre	
A	Salariés participant à la « Formule Classique » et exprimant des ordres compris entre 10 et 24 actions.
B	Salariés participant à la « Formule Classique » et exprimant des ordres compris entre 25 et 50 actions.
C	Salariés participant à la « Formule Classique » et exprimant des ordres supérieurs à 50 actions.
D	Salariés participant à la « Formule Plus » et exprimant des ordres de 20 actions au minimum.

Source : Attijariwafa bank

Les renseignements relatifs aux titres objet de cette OPV sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des titres	Actions
Nombre	- Formule Classique : 100 000 actions - Formule Plus : 92 994 actions
Prix de cession	- Formule Classique : 850 Dirhams par action - Formule Plus : 945 Dirhams par action
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2005
Forme	Nominative
Valeur nominale	100 Dh
Libération des titres	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Droit préférentiel de souscription	Néant
Régime de négociabilité des actions	Les titres cédés ne seront pas négociables pendant une durée de 5 ans. La cession des titres devra respecter les conditions fixées pour cette opération, notamment celles relatives au recours au prêt de financement pour l'acquisition des actions.
Droits attachés aux actions acquises	Les titres créés jouiront des mêmes droits que les actions anciennes et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des Assemblées Générales.

Source : Attijariwafa bank

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 30,42% ⁷ ;
- taux de satisfaction global en titres : 100,0% ⁸ ;
- taux de satisfaction global en montant : 100,0% ⁹ .

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2007

En novembre 2007, Attijariwafa bank a procédé à une Offre Publique de Vente exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Le montant global de l'opération s'élève à 540 388 800 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 1 800 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 2 000 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 42,8% et 36,4% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (3 146 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 25 septembre 2007 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et fixé les principales modalités).

La décote offerte aux salariés dans le cadre des deux formules a été prise en charge par le Groupe Attijariwafa bank.

Les renseignements relatifs aux titres objet de cette OPV sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des titres	Actions d'Attijariwafa bank toutes de même catégorie.
Forme des titres	Les actions sont nominatives et sont entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
Nombre de titres	- Formule Classique : 192 996 actions - Formule Plus : 96 498 actions
Valeur nominale	100 Dh
Prix de cession	Formule Classique : 1 800 dirhams par action Formule Plus : 2 000 dirhams par action
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2007 ¹⁰
Libération des titres	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Droit préférentiel de souscription	Néant
Régime de négociabilité des titres	Les titres cédés ne seront pas négociables pendant une durée de 5 ans. La cession des titres devra respecter les conditions fixées pour cette opération.
Droits attachés aux actions acquises	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.

Source : Attijariwafa bank

⁷ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

⁸ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

⁹ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

¹⁰ Donnant droit aux dividendes distribués en 2008 au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 97,7%¹¹ ;
- taux de satisfaction global en titres : 38,22%¹² ;
- taux de satisfaction global en montant : 37,15%¹³ .

Par ailleurs, Il est à noter qu'au 31 décembre 2011, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,01%.

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc - 2012 :

En mai 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc. Cette opération a porté sur 8 247 126 actions, soit 4,1% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 100 000 000 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 240 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 290 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 36,3% et 23,0% par rapport au cours du 13 février 2012 qui s'élève à 376,5 dirhams (le 13 février 2012 correspond à la date de tenue du Conseil d'Administration ayant proposé l'opération à l'Assemblée Générale d'actionnaires).

Les renseignements relatifs aux titres objet de cette opération sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des titres	Actions d'Attijariwafa bank toutes de même catégorie.
Forme des titres	Les actions sont nominatives et sont entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
Nombre de titres maximal à émettre	8 247 126 titres répartis comme suit : - Formule Classique : 5 833 333 actions - Formule Plus : 2 413 793 actions
Valeur nominale	10 Dh
Prix d'émission	Formule Classique : 240 dirhams par action Formule Plus : 290 dirhams par action
Date de jouissance	01 janvier 2012
Libération des titres	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Droit préférentiel de souscription	Néant
Régime de négociabilité des nouveaux titres	Les actions allouées dans le cadre de cette augmentation de capital doivent être détenues par les salariés selon le calendrier suivant : ▪ détention de la moitié des actions allouées dans le cadre de la « Formule Classique » pendant une durée minimum de 3 ans et du reliquat pendant une durée minimum de 4 ans et ce, à compter de la date de cotation ; ▪ détention de la totalité des actions allouées dans le cadre de la « Formule Plus » pendant une durée minimum de 4 ans et ce, à compter de la date de cotation.

¹¹ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

¹² Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

¹³ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

Ligne de cotation	2 ^{ème} ligne ¹⁴
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de cette augmentation de capital sont cotées en 2 ^{ème} ligne.
Droits attachés aux actions acquises	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.

Source : Attijariwafa bank

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 : 5 833 333 actions souscrites pour un montant de 1 400 000 000 dirhams ;
- Tranche 2 : 2 413 793 actions souscrites pour un montant de 700 000 000 dirhams.

Le nombre total d'actions souscrites est de 8 247 126 pour un montant global de 2 100 000 000 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales à l'étranger – En cours :

L'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank à l'étranger portera sur un montant maximum de 1 000 000 000 Dh.

Compte tenu des différentes autorisations exigées par les autorités de marché à l'étranger, l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe à l'étranger se fera de manière progressive, avec un délai maximal de 3 ans¹⁵, à compter de la date de tenue de l'AGE ayant statué sur cette augmentation de capital, à savoir l'AGE du 29 mars 2012.

Les modalités relatives à cette opération seront fixées ultérieurement (en fonction de la procédure et/ou l'accord des autorités de chaque pays), avec les mêmes conditions de décotes que celles appliquées aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité portant sur l'impact de l'opération, suite à l'augmentation de capital réservée aux filiales étrangères, est présentée à titre indicatif. Cette étude de sensibilité consiste à présenter l'impact de l'évolution du cours du titre d'Attijariwafa bank sur les éléments suivants :

- nombre de titres créés ;
- taux de dilution post-opération d'augmentation de capital réservée aux salariés des filiales d'Attijariwafa bank à l'étranger ;

Les hypothèses retenues dans le cadre de cette étude de sensibilité se présentent comme suit :

- maintien des mêmes conditions de décotes que celles appliquées aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc ;
- maintien de la même répartition entre la tranche 1 et la tranche 2 que celle appliquée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc La tranche 1 représente 2/3 du montant global autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2012 pour l'opération au Maroc, soit 2,1 Mrds Dh.

¹⁴ Les nouveaux titres n'ont pas le droit aux dividendes relatifs l'exercice 2011

¹⁵ Le délais de 3 ans fait référence à l'article 188 de la loi sur la SA

Le tableau ci-dessous présente l'impact de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés des filiales d'Attijariwafa bank à l'étranger sur le taux de dilution.

Evolution du cours	Cours retenu (Maroc)	5%	10%	15%	20%
Nombre de titres post-opération (Maroc)	203 527 226	203 527 226	203 527 226	203 527 226	203 527 226
Cours retenu *	353,00	370,65	388,30	405,95	423,60
Capitalisation - en Mdh	71 845	75 437	79 030	82 622	86 214
Tranche 1 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	240,00	252,00	264,00	276,00	288,00
Nombre de titres créés (Etranger) (1)	2 777 777	2 645 502	2 525 252	2 415 458	2 314 814
Tranche 2 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	290,00	304,50	319,00	333,50	348,00
Nombre de titres créés (Etranger) (2)	1 149 425	1 094 690	1 044 932	999 500	957 854
Nombre total de titres post-opération (Etranger) (3)	207 454 428	207 267 418	207 097 410	206 942 184	206 799 894
Taux de dilution post opération à l'étranger [(1)+(2)]/(3)	1,89%	1,80%	1,72%	1,65%	1,58%
Taux de dilution global **	5,87%	5,61%	5,54%	5,46%	5,40%
% de détention pour un actionnaire non salarié détenant 1,0% du capital post-opération Maroc	0,981%	0,982%	0,983%	0,983%	0,984%

Source : Attijariwafa bank – Attijari Finances Corp.

* Cours au 29 mars 2012 (date de tenue de l'AGE ayant autorisée l'opération)

Evolution du cours	Cours retenu (Maroc)	-5%	-10%	-15%	-20%
Nombre de titres post-opération (Maroc)	203 527 226	203 527 226	203 527 226	203 527 226	203 527 226
Cours retenu *	353,00	335,35	317,70	300,05	282,40
Capitalisation - en Mdh	71 845	68 253	64 661	61 068	57 476
Tranche 1 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	240,00	228,00	216,00	204,00	192,00
Nombre de titres créés (Etranger) (1)	2 777 777	2 923 976	3 086 419	3 267 973	3 472 222
Tranche 2 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	290,00	275,50	261,00	246,50	232,00
Nombre de titres créés (Etranger) (2)	1 149 425	1 209 921	1 277 139	1 352 265	1 436 781
Nombre total de titres post-opération (Etranger) (3)	207 454 428	207 661 123	207 890 784	208 147 464	208 436 229
Taux de dilution post opération à l'étranger [(1)+(2)]/(3)	1,89%	1,99%	2,10%	2,22%	2,36%
Taux de dilution global **	5,87%	5,79%	5,90%	6,01%	6,14%
% de détention pour un actionnaire non salarié détenant 1,0% du capital post-opération Maroc	0,981%	0,980%	0,979%	0,978%	0,976%

Source : Attijariwafa bank – Attijari Finances Corp.

* Cours au 29 mars 2012 (date de tenue de l'AGE ayant autorisée l'opération)

** Taux de dilution global = [Nombre de titres créés dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc (soit 8 247 126 titres) + Nombre de titres créés dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales à l'étranger (soit 3 927 202 titres)] / Nombre total de titres post-opérations (soit 207 454 428 titres)

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
1969	Arrivée de M. Abdelaziz Alami en tant que Directeur Général.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
1981	Inauguration du siège du boulevard Moulay Youssef.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
Juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
8 janvier 2003	Départ à la retraite du Président Abdelaziz ALAMI et nomination du Président Khalid OUDGHIRI.
Novembre 2003	Prise de contrôle de Wafabank par la Banque Commerciale du Maroc, à travers l'achat de l'intégralité du holding financier OGM.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
Janvier 2004	Démarrage du programme d'intégration, avec l'assistance d'un consultant de renommée internationale.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
Mai 2004	Signature d'un protocole d'accord pour le renforcement du partenariat stratégique avec le groupe Crédit agricole SA dans les domaines du crédit à la consommation et de la gestion d'actifs.
28 mai 2004	Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
Juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin-12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.

Septembre 2005	Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.
12-26 Septembre 2005	Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.
Novembre 2005	Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
Janvier 2006	Dernière bascule informatique : finalisation du programme d'intégration dans le respect des délais et des budgets.
Avril 2006	Certification par engagement de services du réseau de centres d'affaires Entreprises par AFAQ/AFNOR France.
Juillet 2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.
Septembre 2006	Mise en place d'une nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank. Lancement de Marocomex, plate-forme de services à l'international de la banque.
Décembre 2006	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT. Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank. Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.
Janvier 2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.
Février 2007	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 2 milliards de dirhams. Lancement d'Online Trade, le service de gestion en ligne des opérations à l'international.
Juillet 2007	Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.
Septembre 2007	Publication des comptes consolidés aux normes IAS/IFRS, une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit de la place.
Octobre 2007	Lancement d'une offre de produits alternatifs.
Novembre 2007	Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI. Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique. Emission d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard de dirhams. Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.
Décembre 2007	Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».

Février 2008	Attijariwafa bank est classée Investment Grade, selon l'agence de rating internationale Capital Intelligence. L'agence estime que la banque dispose d'une bonne liquidité.
Mars 2008	Attijariwafa bank lance l'offre « Confirming », solution sur mesure, conçue pour permettre à l'entreprise d'externaliser les règlements de ses fournisseurs.
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juin 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné non coté d'un montant global d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels. Fusion entre Attijari bank Sénégal et CBAO, donnant naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI de 51% de la Banque Internationale pour le Mali. Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.
Décembre 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 2 milliards de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels. Finalisation de l'opération de rapprochement entre CBAO et Attijari Bank Sénégal.
Février 2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.
Mars 2009	Lancement par Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Cash de « Hssab Bikhir », compte bancaire sans chéquier, non rémunéré, adossé à des produits monétiques de base et permettant l'accès à des solutions de crédit à prix adaptés. Lancement du crédit logement Miftah Assad, produit immobilier pour la classe moyenne. Inauguration du site Yacoub El Mansour (Casablanca) destiné aux équipes des « Services et Traitement Clientèle » et « Systèmes d'Information Groupe ». Signature d'une convention de partenariat avec la FNPI (Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers), ciblant les classes moyennes. Lancement de la téléphonie IP (Internet Protocole), avec un premier déploiement réalisé sur le site de Yacoub El Mansour.
Avril 2009	Lancement par le Groupe Attijariwafa bank du pacte vert afin de soutenir le plan « Maroc Vert 2020 ».
Juin 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels.

Septembre 2009	Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole. Lancement par Attijariwafa bank des « Solutions Bidaya » qui proposent aux jeunes actifs de moins de 35 ans une offre globale de produits et services bancaires.
Décembre 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 1 milliard de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels. Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal. Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole. Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement. Attijariwafa bank élue pour la troisième année consécutive meilleure banque au Maroc, par le magazine The Banker.
Janvier 2010	Lancement par Maroc Telecom, en partenariat avec Attijariwafa bank et Banque Centrale Populaire du premier service de transfert d'argent et de paiement par GSM.
Mars 2010	Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire. Décisions des Conseils d'administration de SNI et ONA de procéder à une réorganisation visant la création d'un holding d'investissement unique non coté et ce, à travers le retrait de la cote des deux entités suivi de leur fusion.
Avril 2010	Capital Intelligence, agence de notation internationale, délivre à Attijariwafa bank le rating souverain et devises étrangères BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme. Organisation de la 1^{ère} édition du Forum International « Afrique Développement ».
Mai - Décembre 2010	Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire. Lancement des activités bancaires au Burkina Faso. Lancement du projet Mehari visant à doter les filiales ex-Crédit Agricole du même système d'information que toutes les autres filiales bancaires d'Attijariwafa bank. Obtention par Attijariwafa bank du trophée de la banque africaine de l'année lors de la cérémonie des African Banker Awards à Washington. Obtention par la banque pour la 4^{ème} année consécutive du titre de la meilleure banque au Maroc pour l'année 2010 par le magazine « The Banker ». Classement du groupe Attijariwafa bank en 2^{ème} position des 50 premières banques d'Afrique du Nord en total bilan par le Magazine Jeune Afrique. Reconduction de la notation M2 octroyée par Fitch Rating à Wafa gestion, pour la qualité et la structure de gestion du leader de la gestion d'actifs au Maroc. Obtention par Wafasalaf du 2^{ème} prix du concours des «Morroco Awards » pour les meilleures marques marocaines dans les services, la production, la qualité et l'innovation. Obtention par Attijari bank Tunisie du prix de la meilleure banque tunisienne en « Trade Finance ».
Janvier – décembre 2011	Poursuite du développement du réseau de distribution pour atteindre un total réseau de 2 352 dont 1 791 agences au Maroc. Lancement du Plan d'Épargne en Actions « PEA Capital Actions ». Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle de Attijari bank

	Mauritanie. Poursuite du plan de transformation des filiales sub-sahariennes. Soutien du programme de développement de l'enseignement préscolaire dans les régions défavorisées dans le cadre du projet Care. Partenariat avec les universités à travers trois projets innovants (Carte Jamiati, Portail Jamiati, Master « Banque et Marchés Financiers »).
Janvier 2012 - Décembre 2012	Mise en place, en janvier 2012, d'une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe Attijariwafa bank, améliorer ses pratiques managériales et refondre son organisation pour être en phase avec sa nouvelle taille, les attentes de ses clients et partenaires et anticiper la mise en œuvre du grand chantier de la régionalisation avancée. Une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%. Lancement du Plan Stratégique 2015 d'Attijariwafa bank. Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.
Janvier - décembre 2013	Attijariwafa bank a été élue, et ce depuis 2005, comme étant la « Best Bank 2013 in Morocco » par Global Finance. Signature, par Attijariwafa bank, de deux conventions de financement, l'une avec l'Arabe Trade Finance Programme (ATFP) et l'autre avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Ces conventions permettront aux clients (importateurs et exportateurs) de la banque de trouver des solutions de financement variées. Signature d'un accord entre le Groupe Attijariwafa bank et l'Agence Française de Développement (AFD), visant à permettre aux opérateurs marocains, français et franco-marocains de déployer leurs activités en Afrique. Finalisation avec succès de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 millions de dirhams (soit un taux de réalisation de 76%). Signature des accords définitifs avec les autorités togolaises pour l'acquisition de 55% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIA- Togo). Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion d'Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France). Ouverture de la succursale de CBAO au Niger. Conclusion de plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux dont notamment Qatar National Bank, Bank of China, l'Agence Française de Développement, US Ex-Im Bank,, Citi et SFI. Signature de plusieurs conventions et accords lors de la tournée Royale en Afrique. Obtention par Attijariwafa bank du prix de la «Meilleure Banque marocaine de l'année» par Global Finance Magazine Obtention par Attijariwafa bank du trophée de la meilleure Banque de l'Afrique du Nord en 2013 par «African Banker» Consécration d'Attijariwafa bank en tant que meilleure banque au Maroc en 2013 par le magazine «Euromoney» et ce, pour la troisième fois (2010, 2011 et 2013) Distinction d'Attijariwafa bank en tant que «African Bank of the Year» lors de «The Africa CEO Forum 2014» organisé par le groupe Jeune Afrique en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD)

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWABA BANK AU PERIMETRE SNI

Attijariwafa bank est devenu une participation directe de SNI suite à la fusion absorption de ONA par SNI.

II.1. Historique de SNI

Créée en 1966, SNI est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, SNI s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

En 1994, la société est privatisée et 51 % du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par SNI.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres SNI. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre SNI a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

II.2. Organigramme de SNI

L'organigramme suivant présente les principales participations de SNI¹⁶ au 30 juin 2014 :

Principales participations de SNI S.A



Activités Financières	ATTIJARIWABA BANK – 48,0%
Matériaux de construction	LAFARGE MAROC – 50,0% NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES – 25,0%
Agroalimentaire	CENTRALE LAITIERE* – 26,8% COSUMAR** – 9,1%
Distribution	MARJANE – 100,0% OPTORG – 100,0% SOPRIAM – 91,0%
Autres	MANAGEM – 81,4% NAREVA HOLDING – 100,0% WANA CORPORATE – 69,0% SOMED – 32,9% ONAPAR – 100,0%

Source : SNI -

* SNI a procédé, en novembre 2014, à la cession d'un bloc de 21,75% du capital de Centrale Laitière au profit de Danone

** SNI a procédé, début 2014, à la cession de 24,5% du capital de Cosumar à des investisseurs institutionnels.

¹⁶ Y compris les participations du groupe ONA

II.3. Relations entre Attijariwafa bank et SNI

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et SNI S.A

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2013 (KMAD)	Loyer encaissé en 2013 (KMAD)
SNI S.A	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	3 772	4 168
SNI S.A	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	643	711
SNI S.A	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	1 510	1 668

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Principales filiales d'Attijariwafa bank

Attijariwafa bank						
Banque des Marocains sans Frontières	Banque de Financement	Services Financiers Spécialisés	Banque de Détail à l'International	Assurance	Banque de Marché	Banque d'Investissement
▶ Attijariwafa bank Europe 92,13%	▶ Attijari International bank* 100,00%	▶ Wafasalaf 50,91% ▶ Wafa Immobilier 100,00% ▶ Wafa Cash 99,85% ▶ Wafabail 97,83% ▶ Wafa LLD 100,00% ▶ Attijari Factoring 75,00%	▶ Attijari bank Tunisie 58,98% ▶ CBAO Groupe Attijariwafa bank 51,93% ▶ La Banque Internationale pour le Mali 51,00% ▶ Union Gabonaise de Banque 58,71% ▶ Crédit du Congo 91,00% ▶ Société Ivoirienne de Banque 51,00% ▶ Crédit du Sénégal 95,00% ▶ Attijari bank Mauritanie 53,60% ▶ Société Commerciale de Banque Cameroun 51,00% ▶ Banque Int. pour l'Afrique au Togo 55,00%	▶ Wafa Assurance 79,29%	▶ Attijari Intermédiation 100,00%	▶ Attijari Finances Corp. 100,00% ▶ Wafa Gestion 66,00% ▶ Wafa Investissement 100,00% ▶ Attijari Invest 100,00%

Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 30 juin 2014, intégrant le % d'intérêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales

* L'AGE du 29 mars 2012 a approuvé le projet de traité de fusion-absorption d'Attijari International bank par Attijariwafa bank

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains Résidant à l'Etranger

Attijariwafa bank Europe CBIP

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

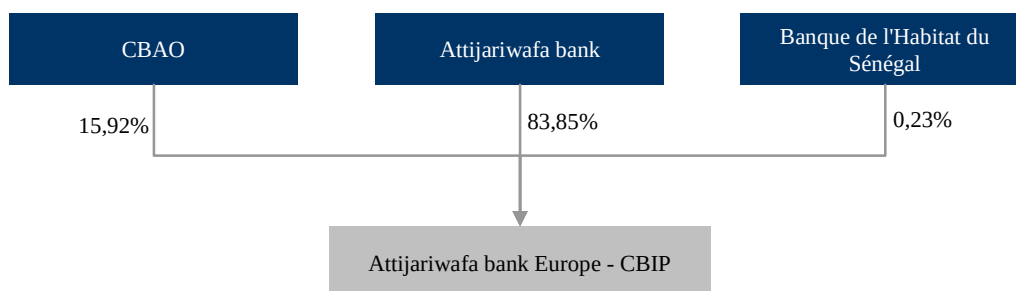
Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc. Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

A fin 2013, Attijariwafa bank Europe a entrepris une fusion-absorption de sa banque sœur la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP), filiale de la CBAO en Europe. A travers cette fusion, le nouvel ensemble Attijariwafa bank Europe - CBIP, vise à tirer profit de son rôle de partenaire des ressortissants marocains et tunisiens implantés en Europe et cherche à développer ce modèle aux communautés africaines (notamment les ressortissants sénégalais, ivoiriens et maliens en Europe).

L'organigramme d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP, se présente comme suit :

Organigramme juridique d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2013

Au titre de l'exercice 2013, les transferts d'Attijariwafa bank Europe vers le Maroc ont réalisé une hausse de 9,0 %, soit 6 points de plus par rapport à 2012 et ce, en dépit d'un contexte de léger recul du marché des transferts des marocains résidents à l'étranger (-0,9 %). Les transferts de l'Europe vers le réseau d'Attijariwafa bank au Maroc ont également progressé de près de 10,0% sur la période.

Le Groupe compte 73 agences dans 7 pays (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Angleterre et Espagne) dont 4 agences ouvertes en 2013 et 15 agences CBIP.

Faits marquants 2012

Les faits marquants de la filiale bancaire en Europe en 2012 se présentent comme suit :

- s'agissant du Corporate, avec une production de 959 millions d'euros, les encours moyens ont dépassé les 412 millions d'euros (contre 268 millions d'euros un an auparavant), malgré un environnement économique défavorable en Europe et une forte concurrence. L'objectif 2012 a été de veiller à optimiser les ressources pour améliorer la rentabilité tout en veillant à une maîtrise du risque.
- l'activité retail continue de se développer :
 - ✓ les dépôts retail ont dépassé les 141 millions d'euros, en progression de 18%, sur un total de dépôts de 390 millions d'euros en progression de 15,7% par rapport à l'exercice 2011.
 - ✓ près de 19 500 comptes ont été ouverts pour ramener le stock à plus de 64 000 comptes à fin 2012.

Au titre de l'exercice 2013, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de près de 462 millions de dirhams, en progression de 7,9% par rapport à l'exercice 2012. Le résultat net s'établit à près de -20,4 Mdh.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013 *	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe				
Siège social	6, rue Chauchat 75 009 Paris - France				
Montant du capital social	39 107 KEUR (soit 434,5 Mdh)	39 107 KEUR (soit 434,5 Mdh)	46 640 KEUR (soit 517,7 Mdh)		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	83,85%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	83,85%		
Produit net bancaire	33,6 MEUR (soit 373,3 Mdh)	38,4 MEUR (soit 428 Mdh)	41,6 MEUR (soit 461,8 Mdh)	14,7%	7,9%
Résultat net	-772 KEUR (soit -8,6 Mdh)	0,843 MEUR (soit 9,396 Mdh)	-1842 KEUR (soit -20,4 Mdh)	Ns	Ns
Total Bilan	489 752 KEUR (soit 5 459 Mdh)	489 914 KEUR (soit 5 461 Mdh)	533 864 KEUR (soit 5 926 Mdh)	0,04%	8,5%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank – * Chiffres provisoires

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

Cours de change en 2013 : EUR = 11,1 MAD

Cours de change en 2012 : EUR = 11,1465 MAD

Cours de change en 2011 : EUR = 11,1095 MAD

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Off Shore.

Faits marquants 2013

L'année 2013 a été marquée par les événements suivants :

- installation dans les nouveaux locaux au niveau du siège de la banque ;
- maintien de la position de Leader, à fin décembre 2013, avec des parts de marché respectifs de 49% en termes de dépôts et de 50% pour les crédits par décaissement.

Faits marquants 2012

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 29 mars 2012, a approuvé le projet de traité de fusion-absorption d'Attijari International Bank-Banque Offshore par Attijariwafa Bank et a constaté que, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives :

- Attijariwafa bank est substituée à la date de réalisation de la fusion à la société Attijari International Bank -Banque Offshore dans tous ses droits et obligations ;
- Attijari International Bank -Banque Offshore se trouvera dissoute de plein droit sans liquidation à la date de réalisation de la Fusion.

La réalisation de cette fusion est conditionnée par l'accord des autorités de tutelle à savoir Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Il est à noter que cette fusion fait suite à l'acquisition par Attijariwafa bank de la participation de Santander (50,0%) dans le capital d'Attijari International Bank.

Au titre de l'exercice 2013, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de près de 52,9 Mdh, en progression de 10,3% suite à une croissance de l'activité. Son résultat net s'établit à 29,1 Mdh, soit une augmentation de 6,6% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque Offshore				
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger				
Montant du capital social	3 000 KUSD (soit 25,7 Mdh)	2 081 KEUR (soit 23,2 Mdh)	2 081 KEUR (soit 23,2 Mdh)		
% de capital détenu	50,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	50,0%	100,0%	100,0%		
Produit net bancaire	3052 KEUR (soit 33,91 Mdh)	4 301 KEUR (soit 47,94 Mdh)	4 697 KEUR (52,9 Mdh)	41,4%	10,3%
Résultat net	1 685 KEUR (soit 19 Mdh)	2 444 KEUR (soit 27,3 Mdh)	2 586 KEUR (29,1 Mdh)	43,7%	6,6%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Résultat net entièrement affecté au report à nouveau	2 400 K EUR	2 400 K EUR		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

Cours de change en 2013 : EUR = 11,1 MAD

Cours de change en 2012 : EUR = 11,1465 MAD

Cours de change en 2011 : EUR = 11,1095 MAD

III.2.3. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, ou encore le réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

Faits marquants 2013

Au titre de l'exercice 2013, la production portée de Wafasalaf s'élève à 5 010 Mdh, en baisse de 16,1% par rapport à l'exercice antérieur, suite au repli des crédits Automobile qui s'établissent à 1 240 Mdh en 2013 (contre 2 238 Mdh en 2012), suite à :

- l'arrêt de la LOA avec dépôt de garantie (la production portée brute de LOA avec dépôt de garantie représentait près de 1 433 Mdh en 2012, soit environ 64% de la production portée automobile brute totale) ;
- une conjoncture morose du marché automobile notamment chez les sociétés, sans oublier que l'année de référence 2012 avait connu une bonne performance en termes de production (période du Salon de l'Automobile) ;
- l'arrêt de la production chez Sopriam en août 2012 du fait de la signature de ce dernier d'un partenariat exclusif avec un opérateur concurrent du crédit à la consommation.

Parallèlement, le Prêt Personnel connaît une très légère progression (0,4%) à 3 320 Mdh en 2013, tandis que les produits d'Equipement des ménages sont en augmentation de 10,2% à 412 Mdh (contre 374 Mdh en 2012).

Par ailleurs, et avec l'ouverture de 2 nouvelles agences en 2013, le réseau de Wafasalaf compte 44 agences à fin décembre 2013.

Faits marquants 2012 ¹⁷

L'année 2012 a été marquée par les événements suivants :

- ouverture de 2 nouvelles agences (Kenitra et Nador), portant le réseau à 42 agences ;
- renforcement de la position de leader avec une part de marché en production brute de 29% et en encours de 30% à fin 2012 ;
- Poursuite de la refonte du site Internet de la société à travers des axes d'amélioration pour le lancement de l'interface arabe ;
- lancement des espaces managériaux : qualité, Innovact,...etc.

Dans une conjoncture économique défavorable, le secteur du crédit à la consommation a enregistré les premiers signes de décroissance à partir du deuxième trimestre 2013. À fin décembre 2013, l'encours des sociétés de crédit à la consommation a reculé de 1,5 % par rapport à 2012.

¹⁷ Source : Attijariwafa bank

Dans ce contexte, Wafasalaf a réalisé un produit net bancaire consolidé de 959,6 Mdh en 2013, en diminution de 4,4% par rapport à l'exercice précédent, du fait d'une baisse des produits d'exploitation bancaire (-3,5%) plus importante que celle des charges d'exploitation bancaires (-1,2%). A l'instar de la tendance baissière du PNB en 2013, le résultat net part du Groupe de Wafasalaf a affiché un repli de 5,7% à près de 330,3 Mdh.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafasalaf				
Siège social	Angle boulevard Abdelmoumen et rue Jenner - Casablanca				
Montant du capital social	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh		
% de capital détenu	50,91%	50,91%	50,91%		
% des droits de vote	50,91%	50,91%	50,91%		
Produit net bancaire consolidé	1 005,0 Mdh	1 003,9 Mdh	959,6 Mdh	-0,1%	-4,4%
Résultat net part du groupe	335,7 Mdh	350,3 Mdh	330,3 Mdh	4,3%	-5,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	130 Mdh	153 Mdh	193 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2013 ¹⁸

Bénéficiant des synergies réalisées avec le Groupe Attijariwafa bank, Wafa Immobilier a réalisé en 2013 des bonnes performances en matière de production et d'encours. En effet, l'encours acquéreur géré a enregistré une évolution de 9 % par rapport à 2012. Pour sa part, l'encours géré de la promotion immobilière a progressé de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces réalisations ont permis à Attijariwafa bank de consolider son positionnement de leader sur le marché du crédit immobilier acquéreur avec une part de marché de 24,77 %.

Faits marquants 2012 ¹⁹

L'exercice 2012 a été marqué par les principaux événements suivants :

- consolidation de la position du leader du marché de l'immobilier acquéreur avec une PDM de 24,9 % à fin décembre 2012 ;
- poursuite du dynamisme commercial pour le réseau Wafa Immobilier avec un cumul de déblocages de 4 900 Mdhs, soit une évolution de 20% ;
- organisation de la table ronde du club Entreprendre marquée par la première sortie du ministre de l'habitat à propos du secteur de l'immobilier au Maroc sur les années à venir ;
- Signature de nombreuses conventions avec d'importants groupes privés et publics ;
- poursuite de la stratégie d'animation commerciale auprès des partenaires de Wafa Immobilier (Conventions et Promoteurs).

Au titre de l'exercice 2013, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de près de 259 Mdh, en progression de 8,6% par rapport à l'exercice 2012, en raison de l'évolution favorable du secteur immobilier, notamment sur le segment du moyen standing et sur le segment du logement social.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	218,8 Mdh	238,3 Mdh	258,9 Mdh	8,9%	8,6%
Résultat net	58 Mdh	70,1 Mdh	83,5 Mdh	20,9%	19,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	53,0 Mdhs	70,0 Mdh	70,0 Mdh		

Source: Attijariwafa bank

¹⁸ Source : Attijariwafa bank

¹⁹ Source : Attijariwafa bank

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 000 Kdh.

Faits marquants 2013

Au titre de l'exercice 2013, l'activité globale de Wafacash (flux traités) a enregistré un accroissement de 18 % à près de 42,8 Mrds Dh. Parallèlement, le nombre de transactions, s'est élevé à 16,6 millions, en évolution de +23 % par rapport à 2012.

L'activité de Wafacash a été marquée en 2013 par :

- le lancement du transfert international Sigue ;
- le lancement du service Binga-Pay Cash ;
- le lancement du site Web de Wafacash.

Par ailleurs, la filiale de transfert d'argent a poursuivi l'extension de son réseau à travers l'ouverture de 176 nouvelles agences en 2013 portant le réseau global à 1 129 points de vente.

Faits marquants 2012²⁰

En 2012, l'activité de Wafa Cash a été marquée par les événements suivants :

- extension du réseau de distribution à 964 agences dont 319 agences semi dédiées ;
- lancement du transfert international RIA et Santander ;
- Cash Express : lancement de la notification SMS ;
- Floussy : lancement de la vente et de la recharge en masse ;
- Pay Cash : intégration de nouveaux partenaires (Hmizates et My Deal) ;
- lancement de la E-Recharge en partenariat avec Wana Corporate (Inwi et Bayn) ;
- signature d'un partenariat stratégique avec l'association de micro crédit Al Amana pour l'extension de son activité aux services de transferts d'argent commercialisés par Wafacash.

²⁰ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2013, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 266 Mdh, en augmentation de 21,3% par rapport à 2012. Cette progression du PNB accompagnée d'une évolution maîtrisée des frais généraux a permis au résultat net d'atteindre près de 91,5 Mdh en 2013, marquant une progression de 32,0 %.par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafa Cash				
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca				
Montant du capital social	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh		
% de capital détenu	99,74%	99,85%	99,85%		
% des droits de vote	99,74%	99,85%	99,85%		
Produit net bancaire	185 Mdh	219 Mdh	266,1 Mdh	18,8%	21,3%
Résultat net	53 Mdh	69 Mdh	91,5 Mdh	31,5%	32,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	120 Mdh	45 Mdh	69,9 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

Wafabail

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel ;
- le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières ;
- le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2013

En dépit d'un contexte marqué par le ralentissement de 5,5 % à 12,9 Mrds Dh de la production globale du secteur du crédit bail, l'activité de Wafabail a enregistré un accroissement de sa production de 1,7 %, pour s'établir à 3,8 Mrds Dh à fin décembre 2013. Elle a ainsi confirmé sa position de leader sur le marché du crédit bail avec un taux de captation de 29,5 % des investissements financés en leasing en 2013.

De même, au niveau de l'encours financier, Wafabail a pris également le leadership avec une part de marché de 26,7 % en 2013, soit un encours de 11,5 milliards de dirhams.

Cette performance s'explique notamment par un bon positionnement dans le marché de la Grande entreprise où Wafabail a vu sa production s'accroître de 23 %, mais aussi par un dynamisme sur le marché de la TPE qui a évolué de 14 % par rapport à l'exercice précédent.

Faits marquants 2012²¹

Pour Wafabail, l'année 2012 a été marquée par les événements suivants :

- consolidation de la position de leader sur le marché du crédit bail avec une part de marché de 27,4% ;
- poursuite de l'accroissement de la production et des encours financiers qui ont atteint près de 3,7 Mrds Dh et 11 Mrds Dh à fin 2012. Ainsi, la part de marché en encours financier s'élève à 25,7% au 31 décembre 2012 ;
- poursuite du déploiement des projets visant une meilleure efficacité opérationnelle, le renforcement des synergies groupe et une optimisation de la gestion des risques.

Bénéficiant de l'accroissement de ses indicateurs opérationnels et de la confirmation de son leadership sur le marché du crédit bail, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 300 Mdh, en progression de 1,3% par rapport à 2012. Toutefois, son résultat net s'est établi à près de 104 Mdh à fin 2013, en repli de 4,9% par rapport à l'exercice 2012.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafabail				
Siège social	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef				
Montant du capital social	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh		
% de capital détenu	97,83%*	97,83%*	97,83%*		
% des droits de vote	97,83%	97,83%	97,83%		
Produit net bancaire	280,9 Mdh	296,1 Mdh	300 Mdh	5,4%	1,3%
Résultat net	108,3 Mdh	109,2 Mdh	103,9 Mdh	0,8%	-4,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	25,0 Mdhs	29 Mdhs	29 Mdhs		

Source : Attijariwafa bank - * dont 40,0% appartenant à la société « BCM Corporation »

²¹ Source : Attijariwafa bank

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2013

Dans environnement économique moins porteur au Maroc, les ventes des véhicules neufs se sont établies à 120 766 unités à fin décembre 2013, contre 130 316 immatriculations en 2012, soit une baisse de 7,3 %²².

Dans ce contexte, Wafa LLD gère, à fin décembre 2013, un parc de 4 388 véhicules suite à la mise en route de 1 469 nouveaux véhicules et à la cession de 1 445 véhicules. Sa part de marché estimée est ainsi évaluée à plus de 18 %.

Faits marquants 2012 ²³

Le marché de la Location Longue Durée évolue dans un environnement favorable en 2012. Les ventes de véhicules neufs enregistrent une progression de 16,2% par rapport à 2011, soit 130.316 véhicules au 31 décembre 2012 contre 112.148, une année auparavant.

Dans ce sillage, Wafa LLD gère, à fin décembre 2012, un parc de 4 364 véhicules suite à la mise à la route de 1 266 nouveaux véhicules et à la cession de 976. Par ailleurs, la société de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché estimée est ainsi évaluée à plus de 21%.

Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 178 millions de dirhams en 2013, en progression de 2,5% par rapport à l'exercice 2012. Le résultat net de la société a plus que doublé au titre de la période pour s'établir à près de 30 millions à fin 2013.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafa LLD				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	176 Mdh	173,3 Mdh	177,7 Mdh	-1,5%	2,5%
Résultat net	8,2 Mdh	12,2 Mdh	30 Mdh	48,8%	145,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	7,0 Mdh	8 Mdh	10Mdhs		

Source: Attijariwafa bank

²² Source : Statistiques de l'association des importateurs des véhicules au Maroc (AIVAM)

²³ Source : Attijariwafa bank

Attijari Factoring

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

Faits marquants 2013

Dans un marché Factoring marqué par une évolution estimée à 10 % en 2013, Attijari Factoring Maroc et à l'instar des trois derniers exercices a connu une progression de sa production (hors opérations spéciales) de 29 %. Cette bonne performance est due essentiellement à :

- une bonne performance de l'activité domestique qui passe de 5 399 Mdh à 7 252 Mdh, soit une progression de plus de 34 % due à une bonne diversification sectorielle et une large offre couvrant aussi bien les PME, les TPE et le Corporate ;
- une bonne évolution de son activité Confirming qui a connu une progression de 22 % à 2 242 Mdh ;
- une reprise des opérations de Factoring à l'import avec une hausse de 34 % à 189 Mdh, en raison d'un nombre croissant de contrats confiés par les correspondants Factors Chain International (premier réseau mondial de Factoring) ;
- une évolution modérée de la production export (+5 %) à 747 Mdh et ce malgré une baisse de la demande des principaux donneurs d'ordres étrangers (impactés par la crise mondiale) et une dégradation du risque des acheteurs étrangers.

Attijari Factoring Maroc a maintenu sa position de leader sur le marché avec une part de plus de 42 % et ce malgré l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché.

Faits marquants 2012²⁴

Au terme de l'année 2012, la production globale d'Attijari Factoring a progressé de 112% passant ainsi de 7 488 millions de dirhams à 15 846 millions de dirhams. Cette tendance recouvre des évolutions positives au niveau des différentes lignes métiers.

L'activité « Factoring » s'est établie à 6 252 millions de dirhams au lieu de 5 358 à fin 2011, en amélioration de 17% en glissement annuel, faisant ressortir :

- une progression de près de 16,0% à 5 399 millions de dirhams de la production de l'activité domestique en lien avec le démarrage de nouveaux contrats auprès de la Grande Entreprise (GE) ainsi que la bonne production au niveau du réseau Banque d'Entreprise (BE) ;
- une amélioration de près de 11,0% à 712 millions de dirhams de la production du segment export et ce, grâce au renforcement de la position d'Attijari Factoring sur le secteur du textile, principal consommateur du factoring au Maroc.
- une augmentation de près de 81,0% à 141 millions de dirhams de l'activité import, due à une action de relance et de suivi des principaux correspondants étrangers.

Concernant l'activité « Confirming », Attijari Factoring a mené, en 2012, diverses actions auprès de la GE et des principaux donneurs d'ordre au Maroc. Ces initiatives ont abouti au démarrage progressif de 6 contrats. La production globale a enregistré une croissance de 122% allant de 828 millions de dirhams à 1 838 millions de dirhams à fin décembre 2012.

²⁴ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2013, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 33,8 millions de dirhams, en progression de 11,6% par rapport à l'exercice 2012.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijari Factoring				
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca				
Montant du capital social	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh		
% de capital détenu *	75,0%	75,0%	75,0%		
% des droits de vote	75,0%	75,0%	75,0%		
Produit net bancaire	53 Mdh	69 Mdh	75,2 Mdh	30,9%	7,6%
Résultat net	26 Mdh	30 Mdh	33,8 Mdh	17,0%	11,6%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	20 Mdh	20 Mdh	20 Mdh		

Source : Attijariwafa bank –

* le reliquat du capital est détenu par Santusa Holding.

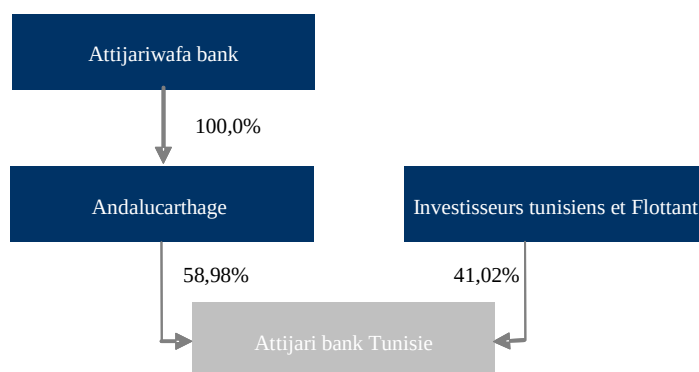
III.2.4. Banque de Détail à l'International

Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (58,98%) est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 décembre 2013



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2013

L'exercice 2013 a été marqué par une bonne performance d'Attijari bank Tunisie. En effet, l'encours des dépôts a atteint 20,1 Mrds Dh en 2013, affichant ainsi une hausse de 12,7 % par rapport à 2012. Parallèlement, l'encours des crédits a progressé de 5,3 % passant de 17,6 Mrds Dh en 2012 à 18,5 Mrds Dh en 2013.

Attijari bank Tunisie a donc poursuivi, en 2013, le renforcement de son positionnement sur le marché bancaire en Tunisie avec des parts de marché de 9,6% pour les dépôts et 8,0% pour les crédits.

Poursuivant sa politique de développement de son réseau, la filiale tunisienne a ouvert 4 nouvelles agences en 2013, portant ainsi son réseau à 189 agences.

Faits marquants 2012²⁵

Au titre de l'exercice 2012, Attijari bank Tunisie a activement continué à renforcer son positionnement sur le marché notamment à travers les actions suivantes :

- nouveaux produits et services mis en vente : Mandat SMS, Pack A La Carte, Pack Jeune Docteur et Pack Offshore ;
- refonte du site web Attijari Online Trade ;
- lancement de plusieurs campagnes et actions promotionnelles, visant la consolidation du positionnement de la banque et l'amélioration qualitative et quantitative du portefeuille clients ;
- diversification des métiers de la banque, pour une meilleure satisfaction de la clientèle et ce, à travers notamment Attijari Leasing et Attijari Assurance ;
- extension du réseau commercial avec l'ouverture de 6 nouvelles agences, portant le total réseau à 185 agences en 2012.

²⁵ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2013, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à près de 411 millions de dirhams, en progression de 35,1% par rapport à l'exercice 2012. Pour sa part, son produit net bancaire s'est inscrit en hausse (+5,8%) à 1 249 millions de dirhams.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie				
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie				
Montant du capital social	168 750 000 TND (soit 985 Mdh)	198 741 450 TND (soit 1 080 Mdh)	198 741 450 TND (soit 988 Mdh)		
% de capital détenu	54,56%*	58,98%	58,98%		
% des droits de vote	54,56%	58,98%	58,98%		
Produit net bancaire	182 MDT (soit 1 044 Mdh)	217 MTD (soit 1 180 Mdh)	251 MTD (soit 1 249 Mdh)	13,0%	5,8%
Résultat net	43 MDT (soit 244 Mdh)	56 MDT (soit 304 Mdh)	83 MDT (soit 411 Mdh)	24,6%	35,1%
Total Bilan	4 184 MDT (soit 23 988 Mdh)	4 434 MDT (soit 24 105 Mdh)	4 954 MDT (soit 24 619 Mdh)	0,5%	2,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank - * Grupo Santander détenait 8,9% de Attijari bank Tunisie jusqu'en 2011 où Attijariwafa bank a acquis la participation de Santander dans le capital d'Andalucarthage

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

Cours de change au 31.12.2013 : 1 TND = 4,9696 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1 TND = 5,4363 MAD

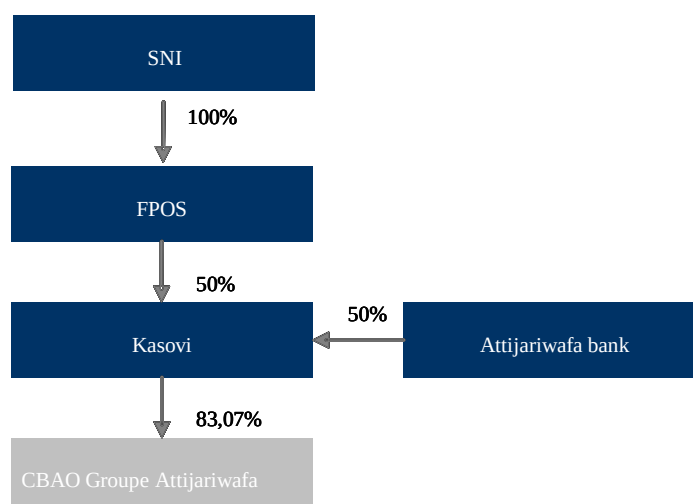
Cours de change au 31.12.2011 : 1 TND = 5,7331 MAD

CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 79,15% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

Organigramme juridique au 31 décembre 2013



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu par l'Etat sénégalais et par d'autres actionnaires privés.

Faits marquants 2013

Au titre de l'exercice 2013, la CBAO Groupe Attijariwafa bank a poursuivi le renforcement de son positionnement sur le secteur bancaire au Sénégal. En effet, les dépôts de la banque se sont améliorés de 3,3 % pour s'établir à près de 8,6 Mrds Dh à fin décembre 2013. Les crédits octroyés ont, pour leur part, marqué un accroissement de 11,0 % à près de 8,0 Mrds Dh.

Poursuivant son expansion régionale, CBAO a ouvert fin 2013 une succursale au Niger. CBAO Niger, deuxième succursale après le Burkina Faso, compte prendre une part dans le financement de l'économie nigérienne.

A fin 2013, la CBAO a ouvert 3 nouvelles agences, et dispose ainsi d'un réseau de 160 agences.

Faits marquants 2012²⁶

L'exercice 2012 a été marqué par les éléments suivants :

- industrialisation des crédits à la consommation :
- lancement d'un nouveau produit de transfert d'argent : cashexpress.

²⁶ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2013, CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 950 Mdh, en progression de 16,5% par rapport à 2012, et un résultat net de 192 Mdh, en accroissement de 32,5% comparativement à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank				
Siège social	97, avenue André Peytavin Dakar - Sénégal				
Montant du capital social	11 450 M FCFA (soit 193,9 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 195 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 196 Mdh)		
% de capital détenu	51,9%	51,9%	51,9%		
% des droits de vote	83,07%	83,07%	83,07%		
Produit net bancaire	46 228 M FCFA (soit 783 Mdh)	48 042 MFCFA (soit 816 Mdh)	55 508 MFCFA (soit 950 Mdh)	4,2%	16,5%
Résultat net	4 858 M FCFA (soit 82 Mdh)	8 516 MFCFA (soit 145 Mdh)	11 219 MFCFA (soit 192 Mdh)	76,8%	32,5%
Total Bilan	628 210 MFCFA (soit 10 640 Mdh)	631 350 MFCFA (soit 10 729 Mdh)	651 959 MFCFA (soit 11 162 Mdh)	0,8%	4,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	5,1 Mdh	35,0 Mdh	36,2 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

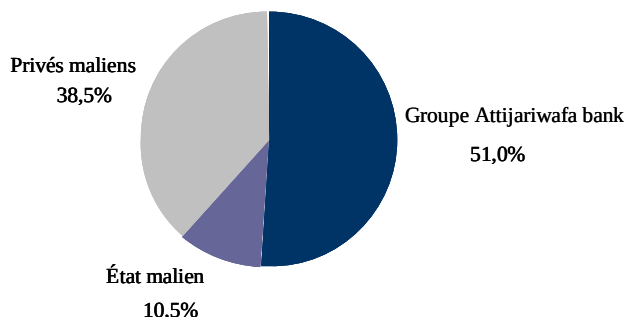
Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et la SNI, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali (au 31 décembre 2013)



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2013

En 2013, la Banque Internationale pour le Mali détient des parts de marché de 11,1 % pour les crédits et de 13,5% pour la collecte de ressources. Ce positionnement résulte de la poursuite de l'amélioration des performances de la banque et ce, grâce à une progression de 29,2% à près de 4,5 Mrds Dh pour les dépôts et une augmentation de 9,5% à près de 2,9 Mrds Dh pour les crédits.

La BIM dispose d'un réseau de 82 agences dont 3 ouvertes en 2013.

L'offre produits de la banque a été élargie en 2013 par le lancement de 7 nouveaux produits, dont le Compte Epargne Jeunes et Adultes, le Plan Epargne Logement, le Crédit Immobilier, le Crédit Casque, le Crédit Auto, le Compte Epargne Hadj, etc.

Faits marquants 2012 ²⁷

Déclenchement de la crise malienne en mars 2012 suite au coup d'état et aux attaques des villes du Nord du Mali par les rebelles Touaregs du Nord. Ces événements ont eu un impact de près de 13 millions de dirhams sur le RNPG 2012.

En dépit de la crise ayant traversé le Mali en 2012, les dépôts de la BIM ont atteint près de 3,4 milliards de dirhams à fin 2012, en amélioration de 12,2% et les crédits se sont accrus de 2,0% à 2,6 milliards de dirhams. En revanche, le PNB a affiché une baisse de 15,1% pour s'établir à près de 232 millions de dirhams, tandis que le résultat net a plus que doublé et ressort à 36,1 millions de dirhams à fin 2012.

²⁷ Source : Attijariwafa bank

La Banque Internationale pour la Mali a clôturé l'exercice 2013 avec un produit net bancaire de près de 276 Mdh, en progression de 19,0% par rapport à 2012, et un résultat net qui a plus que doublé comparativement à l'exercice précédent pour atteindre près de 75,0 Mdh.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	La Banque Internationale pour le Mali				
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali				
Montant du capital social	5 003 M FCFA (soit 84,7 Mdh)	5 003 M FCFA (soit 85 Mdh)	5 003 M FCFA (soit 86 Mdh)		
% de capital détenu	51,0%	51,0%	51,0%		
% des droits de vote	51,0%	51,0%	51,0%		
Produit net bancaire	16 106 MFCFA (soit 273 Mdh)	13 673 MFCFA (soit 232 Mdh)	16 124 MFCFA (soit 276 Mdh)	-15,0%	19,0%
Résultat net	1 274 MFCFA (soit 22 Mdh)	2 134 MFCFA (soit 36 Mdh)	4 406 MFCFA (soit 75 Mdh)	63,6%	>100,0%
Total Bilan	230 723 M FCFA (soit 3 908 Mdh)	270 943 MFCFA (soit 4 604 Mdh)	323 149 MFCFA (soit 5 533 Mdh)	17,8%	20,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	4 Mdh	5,8 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques, 3^{ème} banque du Gabon.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

Faits marquants 2013

Au titre de l'exercice 2013, les ressources et les emplois de l'UGB ont augmenté de 24,0 % et de 34,0 % respectivement pour s'établir à près de 4,7 Mrds Dh et près de 3,9 Mrds Dh.

Avec l'ouverture de 2 nouvelles agences en 2013, le réseau de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank compte 19 agences.

L'année 2013 a été marquée par la signature d'une convention avec le ministère de l'habitat, donnant lieu à la concrétisation d'une opération avec un constructeur et à la signature d'une convention avec La Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG) pour l'octroi du crédit immobilier pour le personnel.

Faits marquants 2012

L'exercice 2012²⁸ a été marqué par les événements suivants :

- poursuite du programme de développement du réseau avec l'ouverture à la clientèle de 7 nouveaux points de ventes et 2 relocalisation ce qui porte le nombre d'agences à 18 : 4 agences sur Libreville dont 2 relocalisations (Nombakélé et Mbolo), 3 agences sur Port-Gentil dont un bureau dédié aux activités Moneygram, 2 agences hors Libreville une à Bitam et une à Moanda ;
- élargissement du réseau d'automates hors agences à Libreville (3) et Port-Gentil (1) ce qui porte le nombre de GAB à 44 à fin 2012 ;
- concrétisation de l'opération de lease-back du programme MEHARI avec Alios ;
- l'Union Gabonaise de Banques a procédé, courant l'exercice 2012, à l'augmentation de son capital social par incorporation de réserves de près de 2,6 Mrds FCFA, pour atteindre 10 Mrds FCFA au 31 décembre 2012.

Au titre de l'exercice 2013, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 488 Mdh, en amélioration de 4,7% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net de la banque a enregistré une croissance de 9,8% à près de 130 Mdh à fin 2013.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque				
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon				
Montant du capital social	7 400 M FCFA (soit 125 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 170 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 171 Mdh)		
% de capital détenu	58,71%	58,71%	58,71%		
% des droits de vote	58,71%	58,71%	58,71%		
PNB	24 381 M FCFA (soit 413 Mdh)	27 403 MFCFA (soit 466 Mdh)	28 504 MFCFA (soit 488 Mdh)	12,8%	4,7%
Résultat net	5 560 M FCFA (soit 94 Mdh)	6 038 MFCFA (soit 103 Mdh)	7 584 MFCFA (soit 130 Mdh)	9,6%	26,1%
Total Bilan	350 672 M FCFA (soit 5 939 Mdh)	348 788 MFCFA (soit 5 927 Mdh)	380 105 MFCFA (soit 6 508 Mdh)	-0,2%	9,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	54,5 Mdh	41,6 Mdh	52,4 Mdh		

Source : Attijariwafa bank - NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

²⁸ Source : Attijariwafa bank

Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise. Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Faits marquants 2013

Les réalisations du CDC, au titre de l'exercice 2013, ont enregistré une progression des dépôts de 11,4 % à près de 4,6 Mrds Dh et une amélioration de 14,0% des crédits à près de 1,4 Mrds Dh. La part de marché de la banque en termes de crédits s'élève donc à près de 9,8 %.

Le réseau du Crédit du Congo compte 32 agences à fin 2013.

En 2013, le Crédit du Congo a reçu l'agrément pour le financement de deux projets structurants : une cimenterie et une polyclinique. La banque a également renforcé ses liens et ses synergies avec la BIM avec qui une convention a été signée, ainsi qu'avec l'UGB à travers des opérations financées conjointement.

Faits marquants 2012

L'exercice 2012²⁹ a été marqué par les événements suivants :

- nomination d'un nouveau Directeur Général, au premier trimestre 2012,
- réalisation de deux opérations d'augmentation du capital social lequel est passé de 5.011 MXAF à 7.744 MXAF.

Au titre de l'exercice 2013, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'est accru de 12,6% à près de 327 Mdh contre 290 Mdh en 2012. Le résultat net a, pour sa part, enregistré une amélioration de 17,6% à près de 118 Mdh au titre du même exercice.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Crédit du Congo				
Siège social	Avenue Amilcar Cabral				
Montant du capital social	5 010 M FCFA (soit 85 Mdh)	7 744 MFCFA (soit 132 Mdh)	7 744 MFCFA (soit 133 Mdh)		
% de capital détenu	91,00%	91,00%	91,00%		
% des droits de vote	91,00%	91,00%	91,00%		
PNB	15 757 M FCFA (soit 267 Mdh)	17 041 MFCFA (soit 290 Mdh)	19 073 MFCFA (soit 327 Mdh)	8,6%	12,6%
Résultat net	5 174 M FCFA (soit 88 Mdh)	5 858 MFCFA (soit 100 Mdh)	6 867 MFCFA (soit 118 Mdh)	13,6%	17,6%
Total Bilan	257 438 M FCFA (soit 4 360 Mdh)	266 549 MFCFA (soit 4 529 Mdh)	308 700 MFCFA (soit 5 285 Mdh)	3,9%	16,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	50 Mdh	60 Mdh	33 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

²⁹ Source : Attijariwafa bank

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Faits marquants 2013

L'exercice 2013 a été marqué par la poursuite de l'amélioration de l'activité de la SIB. En effet, les dépôts collectés par la banque se sont accrus de 20,4 % à près de 6,8 Mrds Dh et les crédits ont évolué de 28,4 % pour atteindre près de 5,6 Mrds Dh, soit une part de marché en termes de crédit de 10,6%.

Deux nouvelles agences ont été ouvertes en 2013 portant le réseau à 43 agences.

Le projet de changement de système d'information MEHARI, entamé en 2012, a connu son dénouement en avril 2013.

Faits marquants 2012

Au titre de l'exercice 2012, la SIB a poursuivi l'amélioration des dépôts collectés qui ont atteint près de 5,3 milliards de dirhams, soit une progression de 9,6% par rapport à l'exercice 2011. Les crédits ont, pour leurs parts, affiché une croissance de 15,4% pour s'établir à 4,3 milliards de dirhams au 31 décembre 2012.

Au titre de l'exercice 2013, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une croissance de 8,7% à 593 Mdh contre 545 Mdh en 2012. Son résultat net a progressé de 32,2% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 180 Mdh.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque				
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire				
Montant du capital social	10 000 M FCFA (soit 169 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 171 Mdh)		
% de capital détenu	51,0%	51,0%	51,0%		
% des droits de vote	51,0%	51,0%	51,0%		
PNB	25 275 M FCFA (soit 428 Mdh)	32 045 MFCFA (soit 545 Mdh)	34 610 MFCFA (soit 593 Mdh)	27,3%	8,7%
Résultat net	6 308 M FCFA (soit 107 Mdh)	8 665 MFCFA (soit 147 Mdh)	10 522 MFCFA (soit 180 Mdh)	37,4%	22,5%
Total Bilan	348 858 M FCFA (soit 5 908 Mdh)	365 382 MFCFA (soit 6 209 Mdh)	479 444 MFCFA (soit 8 209 Mdh)	5,1%	32,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	20 Mdh	20 Mdh	32 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

Crédit du Sénégal

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de l'acquisition, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l'année 2010.

Elle a procédé à l'augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

Au titre de l'exercice 2013, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a enregistré une augmentation de 9,8% à près de 167 Mdh. Pour sa part, son résultat net a reculé de 10,3% pour s'établir à 45 Mdh au 31 décembre 2013, en raison principalement de la baisse du résultat non courant qui passe de 2 Mrds Dh en 2012 à -4,8 Mrds Dh à fin 2013.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Crédit du Sénégal				
Siège social	Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal				
Montant du capital social	5 000 M FCFA (soit 85 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 85 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 86 Mdh)		
% de capital détenu	95,0%	95,0%	95,0%		
% des droits de vote	95,0%	95,0%	95,0%		
PNB	8 801 M FCFA (soit 149 Mdh)	8 944 MFCFA (soit 152 Mdh)	9 752 MFCFA (soit 167 Mdh)	2,0%	9,8%
Résultat net	2 822 M FCFA (soit 48 Mdh)	2 928 MFCFA (soit 50 Mdh)	2 621 MFCFA (soit 45 Mdh)	4,2%	-10,3%
Total Bilan	122 378 M FCFA (soit 2 073 Mdh)	137 385 MFCFA (soit 2 335 Mdh)	139 305 MFCFA (soit 2 385 Mdh)	12,6%	2,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	39 Mdh	35 Mdh	36,1 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Faits marquants 2013

Au titre de l'exercice 2013, Attijari bank Mauritanie a octroyé près de 521,7 Mdh de crédits contre 411,5 Mdh en 2012, soit une progression de 26,8 % sur la période. Pour leur part, les dépôts de la banque ont connu un repli de 8,4 % à près de 729,6 Mdh à fin 2013 contre 796,1 Mdh à fin 2012.

La filiale mauritanienne détient 5,2 % de part de marché en termes de crédits et 7,6 % en termes de dépôts.

Le réseau d'Attijari bank Mauritanie compte, au 31 décembre 2013, 5 agences, soit 2 agences ouvertes durant cet exercice.

Faits marquants 2012

L'année 2012 a été marquée par les événements suivants :

- ouverture d'une nouvelle agence à Nouakchott ;
- accroissement du nombre de client de 31% passant de 4 769 clients au 31décembre 2011 à 6 258 à fin Juin 2012.

Au titre de l'exercice 2013, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de près de 86,0 Mdh, en progression de 21,4% par rapport à 2012. Au titre de la même période, le résultat net de la banque s'est accru de 32,5% pour s'établir à près de 40,0 Mdh à fin 2013.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijari bank Mauritanie				
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415				
Montant du capital social	3 398,6 M MOR (soit 89,8 Mdh)	7 296 M MRO (soit 203 Mdh)	7 296 M MRO (soit 199 Mdh)		
% de capital détenu	53,6%	53,6%	53,6%		
% des droits de vote	80,0%	80,0%	80,0%		
PNB	2 174 M MRO (soit 64,4 Mdh)	2 561 M MRO (soit 71 Mdh)	3 165 M MRO (soit 86 Mdh)	10,2%	21,4%
Résultat net	425 M MRO (soit 12,6 Mdh)	1 072 M MRO (soit 30 Mdh)	1 459 M MRO (soit 40 Mdh)	>100,0%	32,5%
Total Bilan	35 794 M MRO (soit 1 061 Mdh)	40 584 M MRO (soit 1 130 Mdh)	39 125 M MRO (soit 1 066 Mdh)	6,5%	-5,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

Cours de change au 31.12.2013 : 1MRO = 0,027241 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1MRO = 0,027849 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1MRO = 0,029641 MAD

Société Commerciale de Banque Cameroun

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Faits marquants 2013

Avec des progressions de 12,5 % à près de 5,6 Mrds Dh de ses dépôts et de 11,6 % à près de 4,3 Mrds Dh de ses crédits, la SCB a poursuivi, durant l'exercice 2013, le renforcement de son positionnement dans le secteur bancaire camerounais. A fin 2013, la banque détient ainsi près de 11,0 % de part de marché en termes de crédits.

En 2013, dix nouvelles agences ont été ouvertes, portant à 40 le nombre total des agences.

Durant l'exercice 2013, la SCB a poursuivi son accompagnement des projets structurants initiés par certains pays d'Afrique Centrale; c'est le cas notamment des États du Cameroun et du Tchad que la banque a conseillés et accompagnés pour le placement réussi d'emprunts obligataires portant sur près de 300 millions d'euros.

L'année 2013 a également été marquée par la transformation du système d'information et la bascule informatique intervenue au mois de février.

Faits marquants 2012

L'exercice 2012³¹ a été marqué par les événements suivants :

- ouverture de 10 nouvelles agences en 2012, portant ainsi le total réseau à 30 agences à fin 2012 ;
- consolidation de la position de 2^{ème} banque des particuliers avec une part de marché des crédits de près de 23,0% ;
- maintien du potentiel de développement sur la clientèle des particuliers ;
- déploiement du plan de développement 2012-2015 ;
- création d'une Salle des Marchés ;
- finalisation du projet de transformation SI (bascule prévue début 2013).
- SCB Cameroun a procédé, courant l'exercice 2012, à l'augmentation de son capital social par incorporation de réserves de près de 4,0 Mrds FCFA, pour atteindre 10 Mrds FCFA au 31 décembre 2012.

³⁰ Source : Attijariwafa bank

³¹ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2013, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 571 Mdh et un résultat net de près de 145 Mdh, soit des progressions respectives de 15,6% et 41,1% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun				
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152				
Montant du capital social	6 000 M FCFA (soit 102 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 171 Mdh)		
% de capital détenu	51,0%	51,0%	51,0%		
% des droits de vote	51,0%	51,0%	51,0%		
PNB	25 397 M FCFA (soit 430 Mdh)	29 065 M FCFA (soit 494 Mdh)	33 350 M FCFA (soit 571 Mdh)	14,9%	15,6%
Résultat net	4 029 M FCFA (soit 68 Mdh)	6 049 M FCFA (soit 103 Mdh)	8 489 M FCFA (soit 145 Mdh)	51,5%	41,1%
Total Bilan	377 683 M FCFA (soit 6 397 Mdh)	376 551 M FCFA (soit 6 399 Mdh)	428 505 M FCFA (soit 7 336 Mdh)	0,03%	14,6%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	17 Mdh	34,5 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

Banque Internationale pour l'Afrique au Togo

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

Au titre de l'exercice 2013, le produit net bancaire de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo a atteint près de 84 Mdh et son résultat net s'est établi à 10 Mdh.

	Donnée au 31.12.2013
Dénomination sociale	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo
Siège social	13, Avenue Sylvanus Olympio, BP 346, Lomé, Togo
Montant du capital social	6 100 M FCFA (soit 104 Mdh)
% de capital détenu	55,0%
% des droits de vote	55,0%
PNB	4 891 M FCFA (soit 84 Mdh)
Résultat net	586 M FCFA (soit 10 Mdh)
Total Bilan	76 135 M FCFA (soit 1 304Mdh)
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	NA

Source : Attijariwafa bank

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2013 : 1FCFA = 0,017121 MAD

III.2.5. Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

Faits marquants 2013

En 2013, Wafa Assurance consolide sa position de n° 1 de l'industrie de l'assurance au Maroc avec 21,5 % de part de marché.

L'année 2013 a également été marquée par le lancement réussi de l'activité d'Attijari Assurance en Tunisie dont la part de marché vie est estimée entre 6 % et 7 % dès la première année d'exercice.

Au titre de la même année, le maillage du réseau s'est encore renforcé, avec 23 nouveaux points de vente, soit un total de 223 agents et bureaux directs. Le nombre de courtiers partenaires est resté inchangé, à 172.

Faits marquants 2012 ³²

L'année 2012 été marquée par les événements suivants :

- consolidation de la position de leader national et poursuite du développement de l'ensemble des branches (Automobile, Entreprise, Epargne, Prévoyance...) ;
- obtention d'un agrément pour la création d'une nouvelle compagnie d'assurance vie en Tunisie ;
- renforcement du réseau de distribution atteignant 200 agents et bureaux directs, soit 15 points de ventes de plus qu'en 2011, et 172 courtiers partenaires.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs financiers de Wafa Assurance sur les trois derniers exercices :

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafa Assurance				
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Nombre de titre détenus	3 500 000 actions	3 500 000 actions	3 500 000 actions		
Montant du capital social	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh		
% de capital détenu	79,29%	79,29%	79,29%		
% des droits de vote *	79,29%	79,29%	79,29%		
Chiffre d'affaires	5,28 Mrds Dh	5,73 Mrds Dh	5,74 Mrds Dh	8,52%	0,2%
Résultat net	809,6 Mdh	733,4 Mdh	780 Mdh	-9,41%	6,4%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank * Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 100% d'Attijariwafa bank

³² Source : Attijariwafa bank

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Faits marquants 2013 ³³

Au titre de l'exercice 2013, le volume global généré par Attijari Intermédiation s'établi à 30,4 milliards de dirhams dont près de 15,7 milliards de dirhams traités sur la Marché Central Actions, soit un repli de 16,3% par rapport à 2012. La position commerciale d'Attijari Intermédiation sur le Marché Central Actions se situe donc à 29,7%, en baisse de 1,9 point par rapport à décembre 2012.

Faits marquants 2012 ³⁴

Au terme de l'année 2012, Attijari Intermédiation génère un volume global de 31,7 milliards de dirhams dont 59,3% sont traités sur le Marché Central Actions, soit un volume de 18,7 milliards de dirhams, en hausse de 4,7% par rapport à 2011. Attijari Intermédiation consolide son positionnement, dégageant ainsi une part de marché de 31,6% sur ce compartiment, en hausse de 6,1 points par rapport à décembre 2011.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions		
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	38,8 Mdh	28,0 Mdh	34,8 Mdh	-27,8%	24,3%
Résultat net	15,6 Mdh	5,1 Mdh	17,4 Mdh	-67,3%	>100,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	30,0 Mdh	30,0 Mdh	30,0 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

³³ Source : Attijari Intermédiation

³⁴ Source : Attijari Intermédiation

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

Attijari Finances Corp. intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

➤ Opérations de fusion et acquisition

Faits marquants 2013

- **Attijariwafa bank** : Conseil d'Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 55% du capital de la BIA Togo auprès de l'Etat togolais ;
- **Groupe Aksal et de Marjane Holding** : Conseil et accompagnement du consortium constitué du Groupe Aksal et de Marjane Holding pour la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la SAPT (Société d'Aménagement du Port de Tanger) pour le développement et la gestion de la composante commerce du projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger Ville.

Faits marquants 2012

- **Groupe OCP** : Conseil du groupe OCP dans le cadre de l'opération de fusion absorption de Maroc Phosphore par OCP SA ;
- **MIF (Moroccan Investment Fund)** : Conseil du MIF dans le cadre de la cession de sa participation dans le capital du holding OMM, actionnaire majoritaire de CMT (Compagnie Minière de Touissit) ;
- **Servair** : Conseil de Servair dans le cadre de l'acquisition de 40,0% du capital d'Atlas Catering Airlines Services auprès de Royal Air Maroc ;
- **Marjane Holding** : Conseil de Marjane Holding dans le cadre de la réponse à l'Appel d'Offres lancé par la SAZ (Société d'Aménagement Zenata) pour la sélection d'investisseurs pour le développement du parc commercial de la ville nouvelle de Zenata ;
- **Wafa Assurance** : Conseil de Wafa Assurance dans le cadre de l'obtention de l'agrément d'une compagnie d'assurance sur le marché tunisien.

➤ Opérations de marché : actions

Faits marquants 2013

- **Compagnie Gervais Danone** : Conseil de la Compagnie Gervais Danone dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire visant les actions de la société Centrale Laitière ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil d'Attijariwafa bank dans le cadre de l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes 2012 en actions nouvelles ;
- **Jorf Lasfar Energy Company (JLEC)** : Conseil de Jorf Lasfar Energy Company (JLEC) dans le cadre de son introduction en bourse par augmentation de capital d'un montant de 1,0 milliard de dirhams.

Faits marquants 2012

- **Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance** : Conseil des Initiateurs composés de : Oléosud (groupe Sofiprotéol), CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance dans le cadre de l'OPA (Offre Publique d'Achat Obligatoire) visant les actions Lesieur Cristal ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'augmentation de capital par apport en numéraire réservée aux salariés de la banque et de ses filiales au Maroc, pour montant global de 2,1 milliards de dirhams ;

➤ Opérations de marché : dette privée

Faits marquants 2013

- **Tanger Med Port Authority (TMPA)** : Conseil de Tanger Med Port Authority (TMPA) dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire garanti par l'Etat d'un montant de 1,0 milliard de dirhams ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de 1,25 milliard de dirhams.

Faits marquants 2012

- **Fonds d'Équipement Communal (FEC)** : Conseil du Fonds d'Équipement Communal dans le cadre de son émission obligataire d'un montant de 1,0 milliard de dirhams.

Au 31 décembre 2013, les comptes sociaux d'Attijari Finances Corp. font apparaître un chiffre d'affaires de 40,3 millions de dirhams, et un résultat net de 20,0 Mdh.

	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Nombre de titres détenus	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions		
Montant du capital social	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	52,4 Mdh	47,6 Mdh	40,3 Mdh	-9,2%	-15,3%
Résultat net	39,3 Mdh	30,3 Mdh	20,0 Mdh	-22,9%	-34,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	35,0 Mdh	35,0 Mdh	35,0 Mdh		

Source : Attijari Finances Corp.

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Faits marquants 2013

En clôturant l'année 2013 avec un encours sous gestion de 66,3 Mrds Dh, Wafa Gestion a consolidé son rang de première société de gestion d'actifs au Maroc avec une part de marché de 27,0 %.

À fin décembre 2013, l'encours moyen sous gestion de Wafa Gestion s'est élevé à 66,95 Mrds à fin décembre 2013.

En outre, l'année 2013 a principalement été marquée par :

- l'attribution par l'agence Fitch Ratings de la note « AAmmf(mar) » aux fonds monétaires "Attijari Monétaire Jour" et "CDM Securite Plus" gérés par Wafa Gestion ;
- la confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Asset Manager nationale « Highest Standards (mar) » de Wafa Gestion ;
- le classement par World Finance de Wafa Gestion en tant que gagnant du Best Investment Management Company, 2013, au Maroc.

Faits marquants 2012 ³⁵

Pour Wafa Gestion, l'année 2012 a été caractérisée par les éléments suivants :

- lancement du premier OPCVM au Maroc "Attijari Gold" répliquant la performance de l'Or ;
- démarrage de la gestion du fonds actions dédié à la CMR remporté suite à un appel d'offres ;
- renforcement du positionnement sur le segment « Grandes Entreprises et Institutionnels » ;
- signature d'un nouveau mandat de gestion pour un fonds dédié à une famille.

Wafa Gestion a clôturé l'exercice 2013 sur un encours géré de près de 66,3 Mrds Dh, en recul de 8,3% par rapport à fin 2012. Cette tendance baissière s'est traduite par un repli du chiffre d'affaires de 16,1% à près de 220,5 Mdh et un retrait du résultat net de 17,8% à près de 59,2 Mdh.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013 **	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafa Gestion				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Montant du capital social	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh		
% de capital détenu	66%*	66%*	66%*		
% des droits de vote	66%*	66%*	66%*		
Chiffre d'affaires	253 Mdh	262,7 Mdh	220,5 Mdh	3,8%	-16,1%
Résultat net	69,6 Mdh	72,1 Mdh	59,2 Mdh	3,6%	-17,8%
Encours sous gestion	67 Mrds Dh	72,3 Mrds Dh	66,3 Mrds Dh	7,9%	-8,3%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	49,06 Mdh	47 Mdh	47,6 Mdh		

Source : Attijariwafa bank –

* 34% détenus par AMUNDI. - ** Chiffres provisoires

³⁵ Source : Attijariwafa bank

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cession de participations et/ou de service à ces participations (contrat de service).

En 2011, Wafa Investissement a procédé à la cession des titres de sa filiale Compagnie Industrielle Lukus.

Au titre de l'exercice 2013, le résultat net de Wafa Investissement s'établit à -13,1 Mdh contre -5,9 Mdh au 31 décembre 2012, suite notamment à la constatation de dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participations.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Wafa Investissement				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titres détenus	550 000 actions	550 000 actions	550 000 actions		
Montant du capital social	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	-	-	-		
Résultat net	-8,7 Mdh	-5,9 Mdh	-13,1 Mdh	-32,2%	>100,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Faits marquants 2013

Les réalisations d'Attijari Invest en 2013 ont porté principalement sur :

- la concrétisation de trois opérations d'investissement dans les secteurs de l'agro-industrie et de l'électronique & mécatronique ;
- la réalisation d'une opération de désinvestissement dans le domaine de l'agroalimentaire ;
- la diversification de son offre de financement, par la création de nouvelles structures d'investissement, notamment dédiée à l'Afrique.

Faits marquants 2012 ³⁶

L'année 2012 a connu les événements suivants :

- le lancement effectif de « 3P Fund », un fonds d'investissement né du partenariat public-privé et destiné au financement des PME marocaines. Il est doté de 400 millions de dirhams au premier Closing ;
- l'immatriculation de « Entreprises Partners », société de gestion de « 3P Fund » et le recrutement de son équipe de gestion ;
- le renforcement des équipes de gestion de « La Foncière Emergence », un fonds d'investissement doté de 1,05 milliards de dirhams et dédié à l'acquisition et/ou le développement des actifs immobiliers industriels, logistiques et de bureaux.

Au titre de l'exercice 2013, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de près de 15,9 Mdh, soit une baisse de 6,5% par rapport à l'exercice 2012. Son résultat net a suivi la même tendance baissière et a affiché un repli de 14,0% à près de 4,9 Mdh à fin 2013.

	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Donnée au 31.12.2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dénomination sociale	Attijari Invest				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions		
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	16,5 Mdh	17,0 Mdh	15,9 Mdh	6,3%	-6,5%
Résultat net	23,5 Mdh	5,7 Mdh	4,9 Mdh	75,7%	-14,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

³⁶ Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

III.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2013

Avenant au mandat de gestion spécial entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

Nature et objet de la convention

Cette convention a pour objet de modifier la rémunération du mandataire Wafasalaf, relative à la gestion de l'activité « Crédits à la consommation et crédits sociaux », et la transformer d'une rémunération calculée sur la base des encours gérés en un montant forfaitaire annuel.

Toutefois, toute demande d'évolution fonctionnelle majeure ultérieure à la prise d'effet dudit avenant et formulée par le mandant (Attijariwafa bank) au mandataire (Wafasalaf), donnera lieu à une refacturation sur la base d'un devis.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 1.200 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 16 mai 2013 avec date d'effet le 1^{er} janvier 2013.

Durée : cette convention demeurera valable, sauf révocation par le Mandant (Attijariwafa bank) selon la procédure prévue par le mandat de gestion initial.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération annuelle de Wafasalaf à un montant de 900 000 MAD (TTC).

Délai de paiement : le règlement de la facture à Wafasalaf sera effectué par Attijariwafa bank dans un délai maximum d'un mois après la réception de la facture.

Conventions de location de locaux

Attijariwafa bank donne à titre de Bail Commercial aux sociétés filiales suivantes :

Société	Nature	Localisation	Superficie (m ²)	Date de conclusion	Loyer contractuel par an TTC (KMAD)	Loyer HT facturé en 2013 (KMAD)	Loyer encaissé en 2013 (KMAD)
Dar Assafaâ litarnwil	Location de local à usage de bureaux	48, Boulevard 9 Avril, Quartier Pal mier, Casablanca	88	01/01/2013	72	65	-
Dar Assafaâ litarnwil	Location de local à usage de bureaux	Module 12, Doha Forum, Route d'Aga di r, Marrakech	65	01/03/2013	48	43	
Wafa LLD	Location de deux locaux à usage de bureaux	Route coti ère, Km 11,5, Zone Industrielle, Ain Sebaâ, Casablanca	1361 et 1359	01/01/2013	480	434	480

Convention pour mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet Mawarid pour les filiales : Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafabail et Wafacash

Nature et objet de la convention

Le projet Maw@rid a pour objectifs de :

- accompagner les filiales dans l'approbation du nouveau SIRH et veiller à la bonne adéquation de celui-ci aux spécificités de chaque filiale ;
- appréhender les impacts organisationnels, liés à la mise en place du nouveau système d'information;
- faire bénéficier les filiales du retour d'expérience du Capital Humain Groupe (CHG) en la matière ;
- capitaliser sur les best practices, les supports et outils mis en place par le CHG ;
- assurer la montée en compétence des équipes filiales par un encadrement et une assistance rapprochés.

Date de conclusion : mars/2013 avec date d'effet le 1^{er} janvier 2013.

Durée : la mission commence lors du démarrage du projet et s'achève avec le déploiement de l'ensemble des modules prévus.

Modalités de rémunération : cette convention estime la charge par filiale pour l'année 2013 à 60 j/h. Le taux journalier est fixé à 5 KMAD.

Délai de paiement : le règlement des honoraires d'assistance à Attijariwafa bank sera effectué par chaque filiale le mois de janvier de l'année N+1 de l'exécution de l'assistance.

Produits comptabilisés et montants encaissés au titre de l'exercice :

Filiale	Produits facturés en 2013 (KMAD)	Montants encaissés en 2013 (KMAD)
Wafabail	300	-
Wafacash	300	-
Wafa immobilier	300	-
Wafa salaf	300	-

III.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

Nature et objet de la convention

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH (le prestataire) de la prestation de service et d'assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l'International (BDI)

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- la mise à disposition de l'application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d'agence BDI ;
- l'assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;
- le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l'activité CASH EXPRESS ;
- la réalisation des projets de maintenance et d'évolution liés à l'évolution des services ;
- la coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de Transfert ;
- le conseil et l'assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- le conseil et l'assistance en matière de communication et publicité.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 6.600 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 5.668 KMAD.

Date de conclusion : 02 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 500 000 MAD (Deux millions cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank

Contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

Nature et objet de la convention

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation d'assistance stratégique et marketing pour le compte d'Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique «LIB» (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- l'élaboration du business plan de l'activité LIB et son suivi ;
- le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;
- l'assistance à l'équipement du compte économique ;
- l'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- la mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;
- plus généralement toute prestation dont le savoir-faire en LIS/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 31.200 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 28.339 KMAD.

Date de conclusion : 02 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de DH 2.500 000 (Deux millions cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

Contrat de Cession de Devises entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

Nature et objet de la convention

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- Les devises reçues quotidiennement de WESTERNE UNION ;

- Les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
- Les devises reçues quotidiennement de RIA ;
- Plus généralement toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

Modalités de rémunération : Wafacash facturera mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

$$\text{Montant (M)} = \sum_j \text{MtCVDev}(i) * \text{MargeFour}$$

Avec :

- MtCVDev (j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur ;
- MargeFour: est la marge du fournisseur.

La marge MargeFour est fixée d'un commun accord à 0,45% sur le flux quotidiens reçus de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 33.200 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 29.860 KMAD.

Date de conclusion : 22 juin 2012.

Durée : Le présent contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délai de paiement : les factures de Wafa Cash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

Contrat de location aux filiales : Wafa Bourse

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m² situé au 8^{ème} étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassa Il Casablanca.

Le présent Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de 18.750 MAD.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 204.000 MAD.

Montant encaissé au cours de l'exercice : 225.000 MAD.

Date de conclusion : 01/01/2008.

Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation.

Convention-cadre entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par la présente convention sont :

- appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits factoring Confirming d'Attijari Factoring Maroc.
- appui en matière de gestion du risque ;
- conseil et l'assistance juridique :
 - ✓ l'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;

- ✓ l'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : néant.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 15 février avec date d'effet le 1er janvier 2012.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année et prend effet du 1^{er} janvier 2012.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0.03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

Délai de paiement : le versement de la commission à Attijariwafa bank sera effectué par Attijari Factoring Maroc semestriellement à termes échus.

Contrat de location aux filiales : Wafa Assurance

Attijariwafa bank donne par cette convention à titre de Bail Commercial à Wafa Assurance, qui accepte, une superficie d'environ 112 m2 situé au ROC de l'immeuble sis à Larache, 10 Avenue Mohammed V.

Ce Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de 6.160 MAD

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 63.805 MAD

Montant encaissé au cours de l'exercice : 73.920 MAD

Date de conclusion : 01/01/2008

Durée : une année renouvelable par tacite reconduction

Délais de paiement : selon la réglementation

Convention de prestation de service Hissab Bikhir

Nature et objet de la convention :

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par ce contrat de service, confie à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- Ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- Carte bancaire de retrait et paiement on-line ; Crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- Crédit immobilier (Wafa Immobilier) ;
- Produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- Conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

Modalités de rémunération :

La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestation de service est de :

- 60 MAD HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est >ou = à 100 MAD entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35 % des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;

- 0,45 % des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

Charges comptabilisés au titre de l'exercice : 21.600 MAD

Montant décaissé au cours de l'exercice : 17.034 MAD

Date de conclusion : 02/03/2009

Durée : deux années renouvelable par tacite reconduction pour une même durée

Délais de paiement : à périodicité trimestrielle sur présentation des factures.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun)

Nature et objet de la convention

La convention a pour objet le transfert de savoir-faire, le conseil et la réalisation de prestations et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ... ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance à la prise de décision et au contrôle des engagements et des risques de contrepartie ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'Information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à 5.346 KMAD.

Montant encaissé au cours de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 12 mai 2011.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Conventions d'assistance technique entre le groupe Attijariwafa bank et Attijari bank Mauritanie

Nature et objet de la convention

La convention a pour objet le transfert de savoir-faire, le conseil et la réalisation de prestations et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ... ;
- conseil en matière de marchés financier, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'Information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à KMAD 3.313.

Produits encaissés au titre de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 10 décembre 2010 avec date d'effet au 1^{er} janvier 2011.

Durée de la convention : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délai de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijariwafa bank Europe

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, tel qu'une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en oeuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

«2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de Refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et lou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière ».

« 2.6 Lorsqu'un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : néant.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la Banque Internationale du Mali (BIM)

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à la BIM son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- systèmes d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à 3.813 KMAD.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : le 05/11/2009.

Durée : cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération :

Une facturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondant aux J/H consommés.

Une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe.

Une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la BIM SA.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale l'Union Gabonaise de Banque (UGB)

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à UGB son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement des projets ;
- conseil en matière de marchés financiers y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages de personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à KMAD 4.975.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 21 octobre 2009.

Durée : cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale le Crédit du Congo (CDC)

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention conclue, Attijariwafa bank apporte au CDC son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement des projets ;
- conseil en matière de marchés financiers y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages de personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;

- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à KMAD 4.051.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 19 octobre 2009

Durée : cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la CBAO

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à la CBAO son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- systèmes d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à KMAD 4.390.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 05 mars 2009.

Durée : cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Les modalités de rémunération :

- Une facturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondants aux J/H consommés.
- Une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe.
- Une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la CBAO.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale le Crédit du Sénégal (CDS)

Nature et objet de la convention

La convention d'assistance technique a pour objet le transfert de savoir-faire et le conseil et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stage du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'Information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à KMAD 3.638.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 16 avril 2009.

Durée : la convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la Société Ivoirienne de Banque(SIB)

Nature et objet de la convention

La convention d'assistance technique a pour objet le transfert de savoir-faire et le conseil et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stage du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;

- gestion et recrutements de personnel notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fourniture de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à KMAD 4.175.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 29 janvier 2010.

Durée : la convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2013 (KMAD)	Loyer encaissé en 2013 (KMAD)
Attijari Finances Corp.	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1073	1186
Attijari Intermédiation	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	443	489
Attijari Factoring	Ensemble de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	179	198
Attijari Invest	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	664	734
CAPRI	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	179	198
Wafasalaf	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1225	1354
Wafa Investissement	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	11	12
Wafa Gestion	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	388	429
Wafa Immobilier	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	271	300
Wafa Immobilier	Local à usage de bureaux	62, Angle Bd Moulay Youssef et Bd Anfa, Casablanca	1148	1269
Wafa Cash	Ensemble de locaux à usage de bureaux	-	1062	1174
Wafa Immobilier	24 locaux à usage d'agences	-	130	144
Wafa LLD	Agence	Rue de Stokhom, Casablanca	48	53
Wafa LLD	Location d'agence	Kifah, Rabat	189	209
Dar Assafaa	Location de local	Route de Sefrou, Fès	65	72
Dar Assafaa	Location d'agence	Moulay Ismail, Marrakech	72	80
Dar Assafaa	Location de local	Immeuble Agéna	163	180
Dar Assafaa	Location de local	Tanger Florence (My Abdelaziz)	54	60
Dar Assafaa	Location de local	Rue de Marrakech, Agadir	92	102

Source : Attijariwafa bank

Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : La commission qui doit être versée à Wafabail s'est élevée à KMAD 8.400 au titre de l'exercice 2013.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

Date de conclusion : 1er juillet 2007.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs, activité qu'elle peut exercer de par son objet social et son agrément.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2013.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail.

Date de conclusion : 2 octobre 2007.

Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail.

Contrepartie intéressée : Wafabail.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Au titre de l'exercice 2013, cette commission s'élève à KMAD 14.095.

Date de conclusion : 18 novembre 2006.

Date de conclusion de l'avenant : 15 septembre 2008.

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Convention de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Au titre de l'exercice 2013, les commissions facturées s'élèvent globalement à KMAD 201.652.

Charges décaissées au titre de l'exercice : Le montant des commissions payées est de KMAD 241.982 TTC.

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0,4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0,4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

Date de conclusion : juin 2009 avec effet le 1er janvier 2009.

Modalités de rémunération :

Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1,60 % de "encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1,40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de "encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- 1,00 % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : au titre de l'exercice 2013, les commissions facturées s'élèvent globalement à KMAD 104.600.

Charges décaissées au titre de l'exercice : le montant des commissions payées est de KMAD 24.260.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Mandat de commercialisation des produits alternatifs conclu entre Attijariwafa bank et sa filiale Dar Assafa

Nature et objet de la convention

Par le présent contrat, le Mandataire est habilité à réaliser, au nom et pour le compte du Mandant les actes et les opérations, suivantes qui constituent l'Offre « Hissab Assafa » et ce, dans les conditions et selon les procédures fixés par le Mandant :

- conclure des contrats d'ouverture de comptes dans les conditions décidées par le Mandant, étant entendu que lesdits comptes seront ouverts sur les livres d'Attijariwafa bank ;
- réceptionner, sans pouvoir en disposer, les fonds devant être portés au crédit des comptes précités ;
- prendre en charge les ordres et instructions de paiement émis par les clients «Hissab Assafa » sur leurs comptes ouverts sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- gérer les comptes des clients « Hissab Assafa » ouvert sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;

- commercialiser les cartes de retrait et de paiement dans les conditions décidées par le Mandant ;
- commercialiser les produits et services bancaires et para-bancaires des filiales du Mandant.

Modalités de rémunération :

Le mandat servira au Mandataire une commission sur la communication, distribution et gestion du produit « Hissab Assafaa ». Cette commission est détaillée comme suit :

- de 0 à 500 millions de dhs : 1% H.T/l'an ;
- de 500 millions à 1 milliard de dhs : 0,75% H.T/l'an ;
- à partir de 1 milliard de dhs : 0,50% H.T/l'an.

La commission fera l'objet d'une facturation mensuelle sur la base du total des dépôts collectés arrêté à fin de mois.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Dar Assafa au titre de cette convention pour l'exercice 2013 s'élève à KMAD 5.400.

Charges décaissées au titre de l'exercice : le montant payé s'élève à KMAD 3.370.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Date de conclusion de la convention : le 02/01/2011

Durée : La convention est fixée pour une durée de deux années, renouvelable par tacite reconduction.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari bank Tunisie

Nature et objet de la convention

Cette convention préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 19 juin 2007, a été conclue entre Attijariwafa bank et Attijari bank Tunisie pour le transfert de savoir-faire et le conseil dans les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- système d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : La commission s'est élevée à KMAD 6.300.

Produits encaissés au titre de l'exercice : néant.

Modalités de rémunération : la rémunération des missions relatives à cette assistance technique est fixée à 1% du produit net bancaire généré par Attijari bank, autre que la refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et des divers frais encourus par Attijariwafa bank. Les prestations de formation sont refacturées au prix convenu entre les deux parties et l'accès aux séminaires et conventions sont pris en charge par Attijari bank Tunisie. La convention est fixée pour une durée d'une année et renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). La nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle³⁷. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits *subprimes*, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours des crédits bancaires aux ménages s'est accrue à un rythme légèrement plus rapide que celui de l'année précédente, soit 9,5% contre 8,4%, pour s'établir à 256 Mrds Dh à fin 2012. Ces crédits continuent à être orientés principalement vers les besoins de financement du logement, avec une part de 61% du total.³⁸

Depuis 2007³⁹, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment sur les dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Les normes comptables IFRS sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en oeuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un

³⁷ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

³⁸ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2012.

³⁹ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des *stress tests* pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12% ⁴⁰
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 2% de leurs dépôts à vue.	= 2%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

⁴⁰ Le ratio de solvabilité a été relevé à 12% à partir d'avril 2012.

IV.1.2. Activité du secteur bancaire

A fin 2013, le secteur bancaire marocain comprend 84 établissements de crédits et organismes assimilés, dont 19 banques et 35 sociétés de financement⁴¹.

Parallèlement, l'Etat a poursuivi son désengagement du capital du secteur bancaire avec la cession d'une partie de sa participation dans la Banque Centrale Populaire. La présence de l'actionnariat public demeure, à fin 2013, majoritaire dans 5 banques et 4 sociétés de financement.

Pour sa part, l'actionnariat étranger contrôle majoritairement 7 banques et 9 sociétés de financement.

A fin 2013, 12 établissements de crédit, dont 6 banques, sont cotés en bourse.⁴²

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SG, CDM) contrôlant 97,1% des crédits et 97,3% des dépôts, au titre de l'exercice 2013, du total des banques commerciales.

Le renforcement de l'assise financière des banques s'est poursuivi au cours de l'année 2013. Leurs fonds propres se sont de nouveau accrus et le ratio moyen de solvabilité s'est amélioré, plaçant les banques dans une meilleure position pour faire face aux risques encourus.. Ainsi, le ratio de solvabilité moyen des banques assujetties à Bâle II s'est établi à 13,3% en hausse de 1,0 point par rapport à l'exercice précédent, et le ratio Tier one s'est également amélioré de 1,0 point à 11,1% à fin 2013.

Le secteur bancaire marocain a continué de faire preuve de résilience, en affichant des indicateurs d'activité et de rentabilité globalement satisfaisants. En effet, l'évolution de l'activité des banques a impacté différemment leurs emplois et ressources.

En 2013, l'activité des banques, mesurée par leur total actif, a modérément progressé. Du côté des emplois, les crédits octroyés à la clientèle ont décéléré, tandis que le portefeuille des Bons du Trésor a connu un accroissement marqué. Concernant les ressources, la hausse des dépôts collectés auprès de la clientèle s'est affermie et le refinancement auprès de la Banque Centrale a progressé à un rythme moindre que l'année passée.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM) s'est établi à 633,5 Mrds Dh en 2011, à 644,4 Mrds Dh à fin 2012 et à 661,0 Mrds Dh en 2013 en progression de 6,8% en 2011, de 1,7% en 2012 et de 2,5% en 2013.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent conjointement un encours de 340,4 Mrds Dh en 2011, de 353,2 Mrds Dh en 2012 et de 363,3 Mrds Dh en 2013 continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires. En effet, ils représentent 55,0% des ressources collectées au titre de l'exercice 2013.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, au titre de l'exercice 2013, six banques collectent près de 97,3% du total des dépôts de clientèle des banques commerciales.

Ainsi, au 31 décembre 2013, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Dettes envers les établissements de crédit	23,6%	51,8%	6,5%	1,3%	3,4%	11,5%	98,2%
Dépôts de la clientèle	28,5%	31,7%	16,1%	7,2%	6,0%	8,8%	98,3%
Titres de créances émis	14,8%	17,5%	26,5%	14,7%	12,5%	11,4%	97,5%
Total ressources	27,4%	30,4%	16,6%	7,6%	6,4%	8,9%	97,3%

Source : GPBM

⁴¹ Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2013.

⁴² Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2013.

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) collectent 83,4% des ressources du marché. Attijariwafa bank détient 27,4% du total des ressources des banques commerciales, après la BCP qui en détient 30,4%.

Crédits

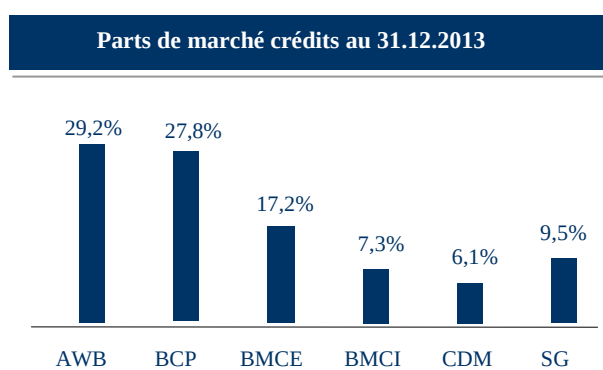
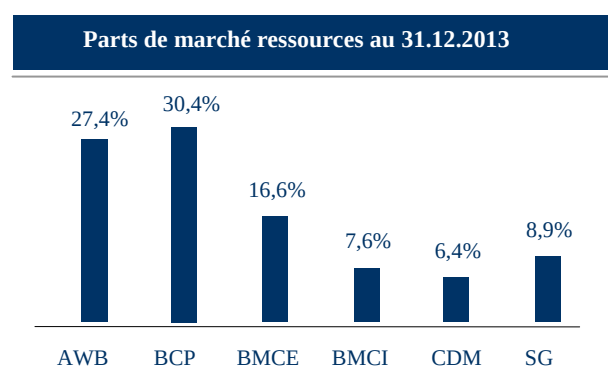
Les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent 97,1% du total des engagements des banques commerciales, au titre de l'exercice 2013.

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2013 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Créances sur les sociétés de financement	32,9%	29,0%	17,9%	8,9%	4,1%	7,2%	100,0%
Créances sur la clientèle	28,9%	27,6%	17,2%	7,2%	6,3%	9,7%	96,8%
Total crédits	29,2%	27,8%	17,2%	7,3%	6,1%	9,5%	97,1%

Source : GPBM

Au 31 décembre 2013, Attijariwafa bank détient une part de marché de 29,2%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 27,8% et 17,2%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'établit à 83,7%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales.

Engagements hors bilan

Au titre de l'exercice 2013, les six premières banques marocaines représentent 95,3% des engagements donnés par les banques commerciales.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2013, se présentent comme suit :

Parts de marché *	AWB	BCP	BMCE	BHCI	CDM	SG	Cumul
Total des engagements donnés	25,9%	30,0%	10,2%	11,1%	6,7%	11,4%	95,3%
Total des engagements reçus	28,5%	13,2%	9,2%	14,4%	9,2%	15,5%	90,0%

Source : GPBM - * Parts de marché calculées sur l'encours des banques commerciales.

Pour les engagements donnés au titre de l'exercice 2013, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, BHCI et SG) s'élève à 78,4%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, CDM, SG) s'élève à 66,4% à fin 2013.

Attijariwafa bank occupe la première place en termes d'engagements reçus (part de marché de 28,5%), tandis que la Banque Populaire occupe la première place en termes des engagements donnés (part de marché de 30,0%).

IV.1.3. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué comme suit, depuis l'exercice 2011 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	1 943	1 084	1 256	-44,2%	15,9%
Dépôts de la clientèle	581 993	591 790	608 568	1,7%	2,8%
Comptes chèques*	242 777	253 407	261 936	4,4%	3,4%
Comptes courants*	97 575	99 835	101 345	2,3%	1,5%
Comptes d'épargne	75 452	81 230	87 299	7,7%	7,5%
Dépôts à terme	138 012	132 120	134 317	-4,3%	1,7%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	28 177	25 198	23 671	-10,6%	-6,1%
Titres de créances émis ⁽²⁾	49 548	51 880	51 212	4,7%	-1,3%
Total ressources	633 484	644 754	661 037	1,8%	2,5%

Mdh - Source : GPBM - * Dépôts non rémunérés

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Titres de créances négociables+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

Commentaires

▪ Evolution :

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'année 2013, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) a atteint près de 661,0 Mrds Dh, réalisant par conséquent une augmentation de 2,5% par rapport à fin 2012. Cette évolution provient principalement d'un accroissement des dépôts de la clientèle de 2,8% (+16,8 Mrds Dh) à près de 608,6 Mrds Dh en 2013. Les titres de créances émis ont, pour leur part, baissé de 1,3% (-667 Mdh) en 2013 pour s'établir à près de 51,2 Mrds Dh, tandis que les dettes envers les établissements de crédit ont atteint 1,3 Mrds à fin 2013, soit une progression de 15,9% par rapport à 2012.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi à 644,8 Mrds Dh, soit une hausse de 1,8% par rapport à fin 2011. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin 2012, a progressé de 1,7% (+9,8 Mrds Dh) par rapport à 2011. Les titres de créances émis se sont accrus de 4,7% (+2,3 Mrds Dh) par rapport à fin 2009.

Structure :

Revue analytique 2012-2013

La structure des ressources des banques reste dominée par la part prépondérante des dépôts de la clientèle qui a atteint 92,1% au 31 décembre 2013, contre 91,8% au 31 décembre 2012. La part des titres de créances émis a quant à elle baissé de 0,3 pt, passant de 8,0% à 7,7% du total des ressources au titre de la même période.

Les comptes non rémunérés, en particulier, représentent 63,6% des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2013 contre 63,9% au titre de l'exercice précédent. Ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 3,4% (+8,5 Mrds Dh) au titre de l'exercice 2013, pour s'établir à près de 261,9 Mrds Dh. Les comptes courants, enfin, se sont améliorés de 1,5% pour atteindre 101,3 Mrds Dh à fin 2013, contre près de 99,8 Mrds Dh au titre de l'exercice 2012.

Revue analytique 2011-2012

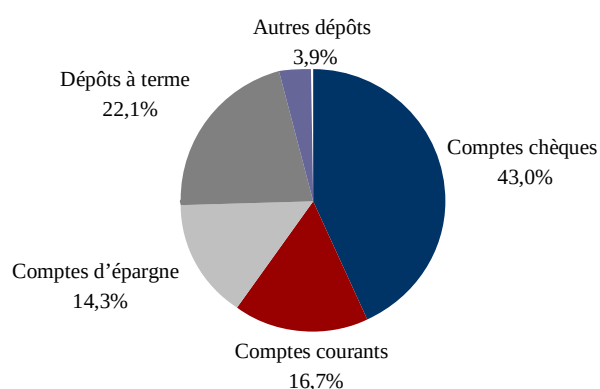
La structure des ressources des banques est constituée principalement des dépôts de la clientèle dont la part a atteint 91,8% au 31 décembre 2012 contre 91,9% à fin 2011. La part des titres de créances émis s'est quant à elle accrue, passant de 7,8% à 8,0% du total des ressources.

Par ailleurs, la structure des dépôts de la clientèle reste dominée par les comptes non rémunérés qui en représentent 63,9% au 31 décembre 2012 contre 63,3% à fin 2011. Ainsi, les comptes chèques se sont établis à 253,4 Mrds Dh à fin 2012, représentant, par conséquent, 42,8% des dépôts de la clientèle contre 41,7% en 2011. Pour sa part, la contribution des comptes courants au total des dépôts de la clientèle s'est stabilisée à 16,9% à fin 2012 contre 16,8% en 2011.

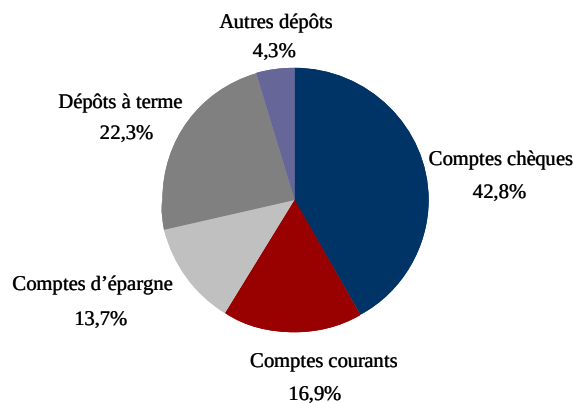
Les dépôts à terme ont enregistré, quant à eux, un repli de 4,3% au titre de l'exercice 2012, entraînant ainsi une baisse de leur contribution au dépôt de la clientèle qui passe de 23,7% en 2011 à 22,3% en 2012.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des dépôts de la clientèle sur les deux derniers exercices :

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2013



Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2012



Source : GPBM

IV.1.4. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit depuis l'exercice 2011 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Créances sur les sociétés de financement	52 153	48 762	56 030	-6,5%	14,9%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	6 920	4 609	5 097	-33,4%	10,6%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	7 659	9 347	7 427	22,0%	-20,5%
Prêts financiers	37 374	34 617	43 316	-7,4%	25,1%
Autres	201	189	191	-6,1%	1,0%
Créances sur la clientèle	554 121	588 913	601 839	6,3%	2,2%
Crédits de trésorerie	155 713	167 909	154 685	7,8%	-7,9%
Crédits à l'équipement	142 514	140 220	143 299	-1,6%	2,2%
Crédits à la consommation	33 276	36 478	37 688	9,6%	3,3%
Crédits immobiliers	171 821	183 175	191 323	6,6%	4,4%
Autres crédits	24 824	32 285	37 059	30,1%	14,8%
Créances en souffrance brutes	25 973	28 845	37 784	11,1%	31,0%
Total Crédits	606 274	637 675	657 869	5,2%	3,2%

Mdh - Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2011-2013 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Taux de contentieux du secteur *	4,7%	4,9%	6,3%	0,2 pt	1,4 pt

Source : GPBM

* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les crédits à l'économie ont connu une hausse de 3,2%, pour atteindre près de 657,9 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

- les créances sur la clientèle ont enregistré une croissance de 2,2% au cours de l'exercice 2013, pour s'établir à 601,8 Mrds Dh. Ce poste représente 91,5% du total des emplois, au 31 décembre 2013, contre 92,4% au 31 décembre 2012 ;
- les créances sur la clientèle sont composées à 31,8% des crédits immobiliers et à 25,7% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 191,3 Mrds Dh (+4,4%) et à près de 154,7 Mrds Dh (-7,9%) à fin 2013 ;
- les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent, cumulativement à 30,1% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 181,0 Mrds Dh au 31 décembre 2013, en hausse de 2,4% par rapport à l'exercice précédent ;
- la progression de 31,0% des créances en souffrance brutes à près de 37,8 Mrds Dh en 2013, contre 28,8 Mrds Dh en 2012 ;
- l'année 2013 a été marquée par une importante augmentation de la contentualité, suite à la hausse des créances en souffrance. Le taux de contentieux enregistre ainsi une augmentation de 1,4 point pour s'établir à 6,3% en 2013 contre 4,9% en 2012.

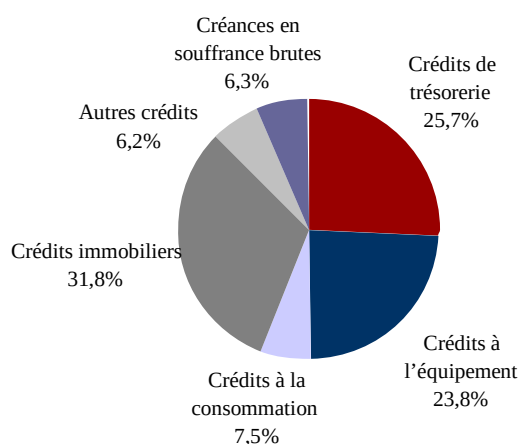
Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les crédits à l'économie ont enregistré une augmentation de 5,2%, pour s'établir à 637,7 Mrds Dh. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'encours global des crédits par décaissement à la clientèle a connu, à fin 2012, une hausse de 6,3% à 588,9 Mrds Dh. Sa part dans l'encours global des crédits s'élève à 92,4% en 2011 contre 91,4% en 2011 ;
- les crédits de trésorerie, dont l'encours à fin 2012 a affiché une progression de 7,8% à près de 167,9 Mrds Dh, représentent 28,5% de l'encours des créances sur la clientèle ;
- les crédits à l'équipement contribuent, pour leur part, à près de 23,8% aux créances sur la clientèle, avec 140,2 Mrds Dh en 2012, en repli de 1,6% par rapport à 2011 ;
- les crédits immobiliers marquent une progression de 9,6% et représentent 31,1% des créances sur la clientèle au 31 décembre 2012 contre 31,0% en 2011.
- l'exercice 2012 a été marqué par un accroissement du taux contentieux et ce, en raison d'une progression des créances en souffrance brutes de 11,1% à près de 28,8 Mrds Dh à fin 2012. Le taux de contentieux s'est établi à 4,9% à fin 2012, soit 0,2 point de plus qu'en 2011.

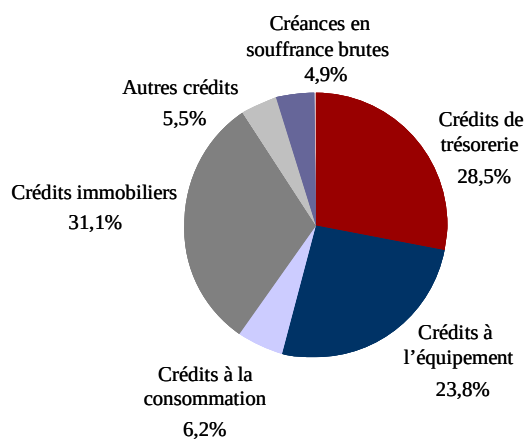
Les graphiques ci-après présentent la répartition des crédits à la clientèle sur les deux derniers exercices :

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2013



Source : GPBM

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2012



IV.1.5. Évolution des opérations de hors bilan

Engagements donnés

Les engagements donnés des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2013, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement donnés	12 696	33 580	10 565	3 410	4 095	4 387	68 733
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	12 696	32 257	9 391	3 410	4 095	4 387	66 235
Engagements de garantie donnés	35 897	22 656	8 569	17 438	8 521	17 059	110 141
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	29 816	15 349	6 745	6 978	4 706	12 640	76 234
Engagements donnés	48 594	56 237	19 134	20 848	12 617	21 446	178 874

Mdh - Source : GPBM

Au 31 décembre 2013, les engagements donnés des six principales banques commerciales se sont établis à 178,9 Mrds Dh, en progression de 3,9% par rapport à fin 2012. Cette hausse est attribuable aux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des engagements de financement donnés de 3,2% (+2,1 Mrds Dh) à près de 68,7 Mrds Dh au 31 décembre 2013. Ces engagements correspondent principalement aux engagements de financement en faveur de la clientèle ;
- l'amélioration des engagements de garantie donnés de 4,3% (+4,6 Mrds Dh) à près de 110,1 Mrds Dh.

Au titre de l'exercice 2013, les six premières banques marocaines représentent 95,3% des engagements donnés par les banques commerciales.

Engagements reçus

Les engagements reçus des six principales banques sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2013, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	0	83	0	0	0	1 133	1 216
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	83	0	0	0	1 133	1 216
Engagements de garantie reçus	14 504	6 630	4 707	7 323	4 707	6 751	44 622
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	14 454	6 579	4 676	7 323	4 707	6 136	43 875
Engagements reçus	14 504	6 713	4 707	7 323	4 707	7 884	45 838

Mdh - Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2013, les engagements reçus par les six premières banques commerciales se sont établis à 45,8 Mrds Dh, en hausse de 2,3% par rapport l'exercice précédent, en raison des éléments conjugués suivants :

- le repli des engagements de financement reçus de 31,3% (-554 Mdh) à près de 1,2 Mrds Dh à fin 2013. Ces engagements correspondent aux engagements de financement reçus des établissements de crédit ;
- l'augmentation des engagements de garantie reçus de 3,7% (+1,6 Mrds Dh) à près de 44,6 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2013, les six premières banques marocaines représentent 90,0% des engagements reçus par les banques commerciales.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation des banques commerciales se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Marge d'Intérêt	22 835	24 128	24 911	5,7%	3,2%
Résultat des op. de crédit-bail et de location	11	50	60	>100,0%	19,9%
Marge sur commissions	3 841	4 349	4 954	13,2%	13,9%
Résultat des opérations de marché	7 024	3 564	4 910	-49,3%	37,8%
Produit net bancaire	28 235	33 292	35 983	17,9%	8,1%
Charges générales d'exploitation	14 194	15 090	16 968	6,3%	12,4%
<i>Dont charges du personnel</i>	6 873	5 323	8 023	-22,5%	50,7%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-2 811	-2 993	-5 012	6,5%	67,5%
Résultat net	9 194	9 127	9 047	-0,7%	-0,9%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors CAM et CIH)

Commentaires

- **PNB** : Après une progression de 17,9% réalisée en 2012, le produit net bancaire des banques commerciales a poursuivi de sa croissance en 2013 pour s'établir à près de 36,0 Mrds Dh, soit une hausse de 8,1% sur la période.
- **Charges générales d'exploitation** : Au titre de l'exercice 2013, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 17,0 Mrds Dh, soit une progression de 12,4% par rapport à 2012. Le coefficient d'exploitation induit a affiché une augmentation de 1,8 point à 47,2% contre 45,3% en 2012.
- **Charges du personnel** : En 2013, les charges du personnel contribuent à hauteur de 47,3% (+12,0 points par rapport à 2012) aux charges générales d'exploitation et s'élèvent à près de 8,0 Mrds Dh, affichant ainsi un accroissement de 50,7% par rapport à l'exercice précédent.
- **Provisions** : En 2013, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance ont enregistré une augmentation de 67,5% à près de 5,0 Mrds Dh.
- **Résultat net** : Au titre de l'exercice 2013, le résultat net a connu un léger repli de 0,9% pour atteindre près de 9,0 Mrds Dh..

IV.2. Activités d'Attijariwafa bank

En janvier 2012, Attijariwafa bank a mis en place une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe, à améliorer ses pratiques managériales et à refondre son organisation.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant le Marché de l'Entreprise, le Marché des Particuliers et Professionnels, la Banque Privée et Attijariwafa bank Europe ;
- pôle Banque de Financement & Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement et d'Investissement », la « Banque de marchés des Capitaux », la « Banque de Détail à l'International » et les « Sociétés de Financement Spécialisées ».

IV.2.1. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe le Marché des Particuliers et des Professionnels, le Marché des Marocains Résidents à l'Etranger « MRE », le Marché de l'Entreprise (PME & TPE), la Banque Privée et la Banque Multicanal, représente un marché prioritaire pour la banque.

Marché des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, le Marché des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marchés cibles.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau du Marché des Particuliers et des Professionnels est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences du Marché des Particuliers et des Professionnels est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La banque a également mis en place des modèles économiques complémentaires pour le développement du réseau, permettant ainsi à d'autres franges de la population d'accéder aux services bancaires et financiers :

- la banque économique : lancement d'une offre bancaire (Hissab Bikhir) adapté aux clients à revenu modeste à travers un réseau dédié de 1 164 agences à fin décembre 2013 ;
- la banque alternative : lancement d'une filiale Dar Assafaa proposant une offre complète de produits de dépôts, d'épargne et de financement, en ligne avec les pratiques internationales en matière de finance alternative.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels⁴³

A fin 2013, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 1 044 (+7,2% vs fin 2012) ;
- nombre de clients : 1 667 113 (+12,8% vs fin 2012) ;
- crédits distribués : 44,1 Mrds Dh (+7,4% vs fin 2012) ;
- dépôts de la clientèle : 51,8 Mrds Dh (+2,3% vs fin 2012) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 29%

Marché des Marocains Résidents à l'Etranger

Plaçant le marché des Marocains Résident à l'Etranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank, qui se positionne comme un acteur de référence en matière d' « Immigrant Banking », a construit un modèle économique lui permettant de servir et d'accompagner le client dans ses pays d'origine et de résidence. Les principales composantes du dispositif se déclinent comme suit :

- une présence dans 7 pays Européens (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Angleterre et Espagne) à travers des filiales disposant de licences bancaires (hors Angleterre) et un réseau de 73 agences (Attijariwafa bank Europe et ses succursales) ;
- un réseau de partenaires permettant aux clients d'Attijariwafa bank d'accéder à des réseaux de distribution dans les pays de non-présence du Groupe ;
- des réseaux de distribution dans les pays d'origine, animés de manière spécifique ;
- une double offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client dans les pays de résidence et d'origine ;
- des organisations dédiées au niveau des filiales en Europe et en Afrique, assurant le pilotage du marché, l'animation des réseaux, le marketing stratégique et opérationnel.

Tirant profit de la réussite de son modèle avec les ressortissants marocains résidents en Europe, Attijariwafa bank Europe se déploie activement pour devenir l'interlocuteur et le partenaire privilégié auprès des tunisiens, des sénégalais, des ivoiriens et des maliens en Europe.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résidents à l'Etranger⁴⁴

A fin 2013, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains Résidents à l'Etranger » se présentent comme suit :

- Comptes chèques des MRE : 721 456 (+4,5% vs fin 2012)
- dépôts de la clientèle MRE : 37,9 Mrds Dh (+8,0% vs fin 2012) ;
- volume des transferts : 8,89 Mrds Dh (+11,7% vs fin 2012) ;
- nombre de réseaux en Europe : 73 ;
- nombre de comptes MRE : 661 194 (+5,1% vs fin 2012).

Marché de l'Entreprise

Le marché de l'Entreprise est organisé autour de deux segments de clientèles distincts : la Petite et Moyenne Entreprise (PME) et la Très Petite Entreprise (TPE). Cette segmentation est le résultat d'une stratégie d'accompagnement spécifique de cette clientèle (TPME) dans son développement à travers un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- **une offre de produits et services dédiée** : Attijariwafa bank a placé l'innovation au centre de sa démarche en direction des TPME dans l'objectif de répondre de manière spécifique à leur attentes :
 - ✓ une offre de banque au quotidien construite autour d'une gamme riche et adaptée de solutions ;

⁴³ Source : Attijariwafa bank

⁴⁴ Source : Attijariwafa bank

- ✓ une gamme d'assurance déployée en synergie avec la filiale du Groupe en assurance, qui permet aux TPME de couvrir à la fois leur activité professionnelle et personnelle ;
- ✓ une politique de crédit soutenue et maîtrisée, appuyée par une bonne connaissance des clients et du tissu économique, mais également par la mise sur le marché de solutions de financement spécifiques taillées pour répondre aux réalités des TPME.
- **une gouvernance de proximité** : Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du royaume, le Groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent sur le plan local. Ainsi, en appui à un réseau de plus de 1000 agences, Attijariwafa bank a mis sur pied des réseaux dédiés aux TPME :
 - ✓ des Centres d'Affaires PME : au nombre de 43, ces Centres d'Affaires et succursales entreprises sont devenus des centres d'expertise capables de répondre aux besoins complexes des PME. Ils sont soutenus en central par des équipes dédiées, chargées d'animer ce segment et les accompagner dans leur développement, notamment à l'international ;
 - ✓ des Centres TPE pour accompagner les petites entreprises : plus de 100 centres dédiés à la Très Petite Entreprise ont été mis en place en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour accompagner leur développement, en particulier à travers le financement.
- **un accompagnement citoyen** :
 - ✓ un accompagnement actif des programmes de l'Etat : Attijariwafa bank est impliquée et contribue à la quasi-totalité des programmes menés par le gouvernement pour soutenir le tissu productif du Royaume ;
 - ✓ une présence structurée sur le terrain : Attijariwafa bank a privilégié l'approche directe vis-à-vis des TPME par l'instauration d'un système de relais pour favoriser la sensibilisation et l'information des populations cibles. Cette démarche est matérialisée par la signature de plusieurs conventions avec les différents acteurs dans les régions (chambres de commerce et d'artisanat, fédérations, centres régionaux d'investissement...), pour aller à la rencontre des TPME dans chaque localité.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise⁴⁵

A fin 2013, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME et TPE : 47,3 Mrds Dh (-4,4% vs fin 2012) ;
- nombre de clients PME et TPE : 625 893 (+12,1% vs fin 2012) ;
- nombre de centres d'affaires : 26 ;
- nombre de succursales entreprises : 16.

La Banque Privée

Attijariwafa bank a développé un savoir-faire en matière de banque privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe commerciale dédiée de « Private Bankers » et de « Conseillers Financiers » spécialisés dans le métier de la banque privée ;
- une prise en charge de la clientèle dans des espaces privés dédiés à ce segment de clientèle ;
- une offre de produits et services adaptés :
 - ✓ produits de placement diversifiés permettant d'investir dans différentes classes d'actifs et instruments (OPCVM, Certificats de dépôts actions, plans d'épargne, fonds indiciels) ;
 - ✓ conseil en gestion de patrimoine et en investissement ;

⁴⁵ Source : Attijariwafa bank

- ✓ conseil juridique et fiscal.

En 2013, la Banque Privée a vu son organisation refondue et optimisée. En effet, pour capitaliser sur ses acquis et mieux cerner les besoins et les attentes de la clientèle, la structure commerciale de la Banque Privée a été réorganisée en 2013 en quatre principaux segments : Family Office, Privé, Patrimonial et Banque personnelle. Une nouvelle fonction transverse de «Non-résidents» a par ailleurs été créée. Les solutions patrimoniales proposées aux clients sont planifiées et mises en œuvre avec l'appui technique et l'expertise de l'équipe ingénierie patrimoniale.

Appuyée par les entités supports destinées à améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle, la nouvelle organisation de la Banque Privée assure la couverture régionale de l'ensemble du territoire.

La Banque Multicanal

Attijariwafa bank veille au développement des différents canaux alternatifs de distribution à travers la Banque Multicanal. Celle-ci met à disposition des clients toute une gamme de services à travers le canal téléphonique, Internet, les SMS et les Guichets Automatiques Bancaires.

A fin 2013, la banque dispose de 1 106 guichets automatiques dont 99 mis en place en 2013.

IV.2.2. Le pôle Banque de Financement & d'Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Ce pôle regroupe la Banque de Financement & d'Investissement, la Banque de Marchés des Capitaux, les Sociétés de Financement Spécialisée, la Banque de Détail à l'International et la Banque transactionnelle Groupe.

Banque de Financement & d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement opère sur le segment des grandes entreprises et participe activement au financement de l'économie et des grands projets d'infrastructures. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises. Elle regroupe les activités relatives à la Grande Entreprise, au financement de projets, à la banque d'affaires, au capital investissement et à la gestion de l'immobilier hors exploitation du groupe Attijariwafa bank.

L'objectif est de développer les synergies au service de la clientèle, tout en capitalisant sur l'évolution que connaissent les marchés financiers au Maroc. Cette réorganisation se veut également un moyen de placer le Groupe en tant qu'acteur de référence tant en matière de financement que d'accompagnement des Corporates multinationaux grâce à la création et la pérennisation d'une offre régionale intégrée.

La Banque de Financement est organisée autour des entités suivantes :

- entité « Grandes Entreprises » structurée autour de 11 secteurs d'activité économique. Au 31 décembre 2013, les engagements de cette entité ont atteint 107 Mrds Dh, en progression de 3% par rapport au 31 décembre 2012 ;
- entité « Financement de l'investissement » : acteur de référence dans le domaine du financement structuré au Maroc, l'entité Financement de Projets accompagne les grands projets d'investissement initiés par les entreprises publiques, les grandes entreprises privées et les groupes internationaux opérant au Maroc, dans les secteurs moteurs de l'économie nationale : énergie, infrastructures, utilités, télécoms, offshoring, industrie, tourisme et immobilier. L'entité compte également à son actif des opérations financières d'envergure portant sur la restructuration de dette, le financement de prises de participation, le transfert de passifs sociaux, etc.

Véritable centre d'expertise et de conseil en matière d'ingénierie et de structuration de financements, cette entité offre des solutions de financement sur mesure, adaptées aux spécificités techniques, financières et juridiques de chaque projet, en privilégiant des relations de partenariat avec les opérateurs économiques..

La Banque d'Investissement, qui regroupe les activités de financement et de conseil, est organisée autour :

	Offre Produits	
Banque d'Investissement	Corporate Finance	Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement	Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs	SICAV et FCP (Wafa Gestion)

Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement ⁴⁶

A fin 2013, les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement :
 - ✓ engagements Grandes Entreprises : 107,0 Mrds Dh (+3,0% vs fin 2012) ;
 - ✓ nombre de clients Grandes Entreprises : 1534 (+5,3% vs fin 2012) ;
- indicateurs de l'activité Corporate Finance⁴⁷ :
 - ✓ volume de transactions émission d'actions : 1,7 Mrd Dh (-32,0 % vs fin 2012) ;
 - ✓ volume de transactions dette privée : 2,3 Mrds Dh (multiplié par 1,3 fois vs 2012) ;
 - ✓ volume de transactions opérations stratégiques : NC.
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs :
 - ✓ encours moyen d'actifs sous gestion : 66,3 Mrds Dh (-8,3% vs fin décembre 2012) ;
 - ✓ part de marché : 27,0% (-3,0 pts vs fin décembre 2012) ;

Banque de Marchés des Capitaux

La Banque de Marchés des Capitaux, qui regroupe les activités de marché, se présente comme suit :

	Offre Produits	
Banque de Marchés des Capitaux	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

⁴⁶ Source : Attijariwafa bank

⁴⁷ Source : Attijari Finances Corp.

Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux ⁴⁸

Au 31 décembre 2013, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - ✓ volume de transactions : 30,4 Mrds Dh (-4,2% par rapport à fin décembre 2012) ;
 - ✓ part de marché : 24,6% (-1,6 pt vs fin décembre 2012).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - ✓ volume global de change traité : 1 329,0 Mrds Dh (-0,7 % vs fin décembre 2012).
- indicateurs de l'activité Custody :
 - ✓ volume des titres en conservation : 433,0 Mrds Dh (-1,1% vs fin décembre 2012) ;
 - ✓ part de marché : 32,1% (-2,9 pts vs fin décembre 2012).

Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

	Offre Produits
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières à fin 2013

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif : 718 44 agences propres	Effectif : 339 49 agences	Effectif : 625 1 129 agences	Effectif : 56 4 388 véhicules gérés	Effectif : 95 Encours : 11,5 Mrds Dh	Effectif : 34 Encours financement : 2 131,2 Mdh
Encours global : 23,8 Mrds Dh	Encours global : 47,0 Mrds Dh	Volume cash : 42,8 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

⁴⁸ Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun Banque Internationale pour l'Afrique au Togo

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en œuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin 2013⁴⁹

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 763 616 (+7,4% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 189 (+2,2% vs fin 2012) ;
- crédits distribués (bruts) : 18 203 Mdh (-6,5% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 19 820 Mdh (+1,5% vs fin 2012).

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin 2013⁵⁰

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 217 702 (+1,2% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 160 (+1,9% vs fin 2012) ;
- crédits distribués (bruts) : 7 975 Mdh (+11,6% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 8 941 Mdh (+3,7% vs fin 2012).

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin 2013⁵¹

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 17 040 (+3,6% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 ;
- crédits distribués : 1 821 Mdh (+3,9% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 1 860 Mdh. (+0,7% vs fin 2012)

⁴⁹ Source : Attijariwafa bank

⁵⁰ Source : Attijariwafa bank

⁵¹ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin 2013⁵²

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 181 672 (+10,6% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 80 ;
- crédits distribués : 2 857 Mdh (+10,0% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 4 465 Mdh (+30,0% vs fin 2012).

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à fin 2013⁵³

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 206 042 (+20,0% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 43 (+4,9% vs fin 2012) ;
- crédits distribués : 5 575 Mdh (+29,1% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 6 467 Mdh (+21,1% vs fin 2012).

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à fin 2013⁵⁴

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 82 788 (+12,4% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 19 (+11,8% vs fin 2012) ;
- crédits distribués (bruts) : 3 933 Mdh (+34,8% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 4 684 Mdh (+24,7% vs fin 2012).

Principaux indicateurs du Crédit du Congo à fin 2013⁵⁵

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 40 458 (+7,4% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 32 (-8,6% vs fin 2012) ;
- crédits distribués : 1 417 Mdh (+14,6% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 4 584 Mdh (+12,1% vs fin 2012).

Principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie à fin 2013⁵⁶

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 6 003 (-15,3% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 5 (+66,7% vs fin 2012) ;
- crédits distribués (bruts) : 523 Mdh (-35,7% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 731 Mdh (+73,6% vs fin 2012).

⁵² Source : Attijariwafa bank

⁵³ Source : Attijariwafa bank

⁵⁴ Source : Attijariwafa bank

⁵⁵ Source : Attijariwafa bank

⁵⁶ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun à fin 2013⁵⁷

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun se présentent comme suit :

- nombre de clients : 159 498 (+14,7% vs fin 2012) ;
- nombre d'agences et bureaux : 40 (+33,3% vs fin 2012) ;
- crédits distribués (bruts) : 4 277 Mdh (+12,3% vs fin 2012) ;
- dépôts des clients : 6 005 Mdh (+13,2% vs fin 2012).

Principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo à fin 2013⁵⁸

Au titre de l'exercice 2013, les principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun se présentent comme suit :

- nombre de clients : 25 694 ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 ;
- crédits distribués (bruts) : 1 041 Mdh ;
- dépôts des clients : 931 Mdh.

Banque Transactionnelle

Dans le cadre de sa nouvelle organisation amorcée en 2012, Attijariwafa bank a créé la Banque Transactionnelle Groupe rassemblant les activités de gestion des flux en local (Cash Management) et à l'International (Trade finance et Financial Institution Groupe). À travers l'activité de transactional banking, l'ambition d'Attijariwafa bank est double.

Il s'agit d'une part de consolider le leadership du Groupe au Maroc par la pérennisation des positions actuelles sur le segment Corporate et le déploiement d'une offre qualitative sur l'ensemble des autres segments clients. D'autre part, l'objectif est de se placer en acteur régional de référence en Afrique par un accompagnement actif et une assistance permanente des opérateurs dans leurs activités panafricaines. Aujourd'hui, la Banque Transactionnelle Groupe est une entité du Groupe intégrant l'ensemble de sa chaîne de valeur, de la conception à la commercialisation des produits de sa ligne de métier, au niveau national et international.

⁵⁷ Source : Attijariwafa bank

⁵⁸ Source : Attijariwafa bank

IV.3. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.3.1. Évolution des crédits

Sur les trois derniers exercices, l'encours des crédits clientèle par type de crédit a évolué comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	29 439	28 835	32 342	-2,1%	12,2%	31 261	-3,3%
A vue	5 726	7 382	5 287	28,9%	-28,4%	4 425	-16,3%
A terme	23 713	21 453	27 056	-9,5%	26,1%	26 836	-0,8%
Créances sur la clientèle (C2)	158 215	170 058	169 459	7,5%	-0,4%	175 113	3,3%
Crédits de trésorerie et à la consommation	53 598	55 106	49 844	2,8%	-9,5%	54 768	9,9%
Crédits à l'équipement	49 214	52 496	54 733	6,7%	4,3%	56 681	3,6%
Crédits immobiliers	50 254	54 349	56 125	8,1%	3,3%	56 227	0,2%
Autres crédits	2 423	3 205	4 064	32,3%	26,8%	1 600	-60,6%
Créances acquises par affacturage	608	2 401	562	>100,0%	-76,6%	982	74,9%
Créances en souffrance nettes de provision	994	945	2 630	-4,9%	>100,0%	3 026	15,1%
Intérêts courus à recevoir	1 123	1 555	1 501	38,4%	-3,4%	1 828	21,8%
Total crédits (C1) + (C2)	187 654	198 893	201 801	6,0%	1,5%	206 374	2,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 206,4 Mrds Dh, en progression de 2,3% par rapport à fin 2013. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 3,3% à près de 175,1 Mrds Dh à fin juin 2014. cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 9,9% à près de 54,8 Mrds Dh au premier semestre 2014 ;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,6% pour atteindre 56,7 Mrds Dh au 30 juin 2014 ;
 - ✓ la baisse de 60,6% des autres crédits dont l'encours à fin juin 2014 s'élève à 1,6 Mrds Dh ;
 - ✓ l'augmentation des créances en souffrance nettes de provision de 15,1% à près de 3,0 Mrds Dh, en raison principalement de la poursuite de l'impact défavorable de la conjoncture économique difficile.
- la baisse de 3,3% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul de 16,3% enregistré au niveau de l'encours des créances à vue et qui a été partiellement conjugué à la baisse des créances à terme de 0,8%.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 1,5% par rapport à 2012, pour atteindre près de 202 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'accroissement de 12,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 32 Mrds Dh à fin 2013. Cette situation est liée à une progression des créances à terme de 5,6 Mrds Dh (+26,1%) s'établissant à 27,1 Mrds Dh, conjuguée à un recul des créances à vue de 2,1 Mrds Dh (-28,4%) à près de 5,3 Mrds Dh ;

- le léger repli de l'encours des créances sur la clientèle de 0,4% (-599 Mdh) à près de 169 Mrds Dh à fin 2013. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie de 12,0% (-5,7 Mrds) qui a été atténuée par l'accroissement des crédits à la consommation de 4,9% (+396 Mdh) ;
 - ✓ l'amélioration de l'encours des crédits à l'équipement de 4,3% (+2,2 Mrds Dh) à près de 55 Mrds Dh à fin 2013 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et de celui des autres crédits de 3,3% (+1,8 Mrds Dh) et de 26,8% (+858 Mdh) respectivement ;
 - ✓ la progression des créances en souffrance nettes de provision de près de 1,7 Mrd Dh pour s'établir à 2,6 Mrds Dh. Cette évolution est principalement liée aux effets défavorables de la conjoncture économique difficile, qui s'est traduite par une augmentation de 1,4 point à près de 6,4% (vs 4,9% en 2012) du taux de contentieux du secteur bancaire au Maroc.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 198,9 Mrds Dh, en progression de 6,0% par rapport à fin 2011. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 7,5% à près de 170,1 Mrds Dh à fin 2012. cette évolution est dûe essentiellement à :
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 6,7% (+3,3 Mrds Dh) pour atteindre 52,5 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'amélioration des crédits immobiliers de 8,1% (+4,1 Mrds Dh) à près de 54,3 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'augmentation de 2,8% des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin 2012 s'élève à 55,1 Mrds Dh.
 - ✓ la baisse de 2,1% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul de 9,5% (-2,3 Mrds Dh) enregistré au niveau de l'encours des créances à terme et qui a été partiellement compensée par l'amélioration des créances à vue de 28,9% (1,7 Mrd Dh).

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1.14/13
Créances par décaissements nets*							
Secteur public	19 920	26 115	29 369	31,1%	12,5%	32 522	10,7%
Entreprises financières	1 394	1 327	2 771	-4,8%	108,8%	898	-67,6%
Entreprises non financières	83 392	86 362	80 871	3,6%	-6,4%	87 352	8,0%
Autre clientèle**	53 509	56 253	56 448	5,1%	0,3%	54 341	-3,7%
Total crédits par décaissements nets***	158 215	170 058	169 459	7,5%	-0,4%	175 113	3,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

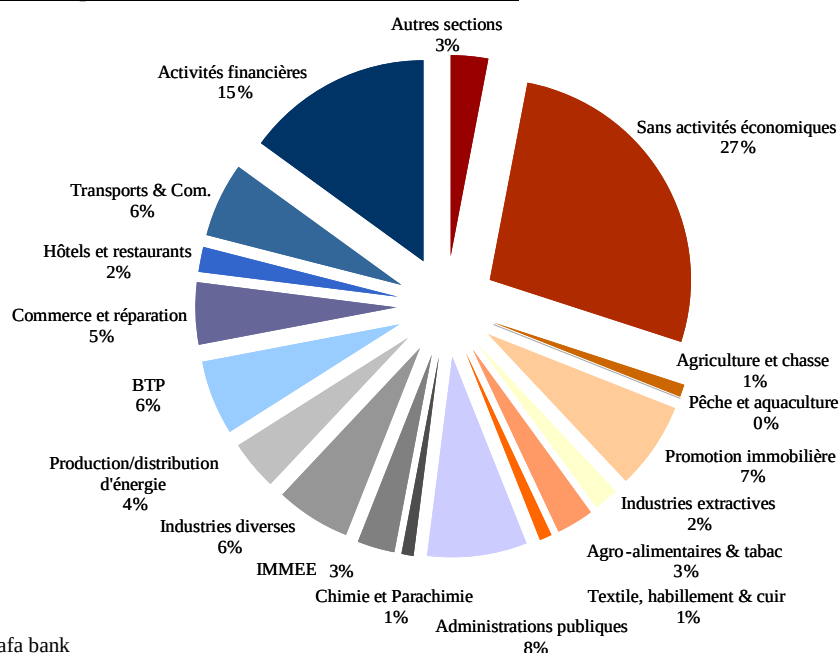
Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 47,7% du total des créances sur la clientèle à fin 2013 et 49,9% à fin juin 2014.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle a enregistré une amélioration de 3,2 points pour s'établir à près de 18,6% à fin juin 2014, contre 15,4% en 2012.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2013, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 15% du total des crédits (vs 17% au 31 décembre 2012) ;
- le BTP représente 6 % du total (vs 8% au 31 décembre 2012), tandis que la part de la promotion immobilière s'est stabilisée à 7% à fin 2013 ;
- les administrations publiques s'affichent à 8% du total (vs 11% au 31 décembre 2012) ;
- les I.M.M.E⁵⁹ représentent 3% du total (vs 4% au 31 décembre 2012) ;
- les transports et communications représentent 6% du total à fin 2013 ;
- les sans activité économique représentent 27% du total des encours crédits, en progression de 13 points par rapport à l'exercice précédent.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2013



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, sur la période considérée :

	2012	2013	S1.2014
Réseau Casablanca	47,3%	47,3%	48,6%
Réseau Settat-El Jadida	0,8%	0,9%	1,0%
Réseau Rabat-Salé-Kénitra	2,8%	2,6%	2,6%
Réseau Tanger-Tetouan	2,9%	2,5%	2,6%
Réseau Nord Ouest	11,4%	11,1%	10,2%
Réseau Béni Mellal-Khénifra	0,6%	0,5%	0,5%
Réseau Fes-Taza	1,9%	1,8%	1,8%
Réseau Meknes	1,2%	1,1%	1,1%
Réseau Rif	0,4%	0,4%	0,3%
Réseau Oriental	0,8%	0,8%	0,8%
Réseau Sud	3,4%	3,3%	3,4%
Réseau Sud Ouest	3,0%	2,9%	2,7%
Réseaux internes	23,3%	24,8%	24,4%
Réseau DAS	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL RESEAU AWB	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

⁵⁹ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

Au 30 juin 2014, la région de Casablanca représente 48,6% des engagements de la banque, suivie du Nord Ouest (10,2%) et du Sud (3,4%).

IV.3.2. Évolution des dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	35 639	46 973	53 993	31,8%	14,9%	56 137	4,0%
A vue	7 589	5 639	6 360	-25,7%	12,8%	8 726	37,2%
A terme	28 050	41 334	47 633	47,4%	15,2%	47 411	-0,5%
Dettes envers la clientèle (D2)	165 590	171 916	174 135	3,8%	1,3%	186 901	7,3%
Comptes à vue créditeurs	99 841	102 614	105 260	2,8%	2,6%	113 353	7,7%
Comptes d'épargne	20 568	21 944	23 464	6,7%	6,9%	24 224	3,2%
Dépôts à terme	38 113	39 853	37 271	4,6%	-6,5%	39 095	4,9%
Autres comptes créditeurs	6 298	6 506	7 239	3,3%	11,3%	9 254	27,8%
Intérêts courus à payer	771	999	901	29,5%	-9,8%	975	8,2%
Total dettes (D1+D2)	201 229	218 889	228 128	8,8%	4,2%	243 038	6,5%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 186,9 Mrds Dh, en progression de 7,3% par rapport à fin 2013. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 7,7% des comptes à vue créditeurs à près de 113,4 Mrds Dh ;
- l'amélioration des comptes d'épargne de 3,2% pour s'établir à 24,2 Mrds Dh à fin juin 2014 ;
- la progression de 4,9% des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à près de 39,1 Mrds Dh à fin juin 2014 contre 37,2 Mrds Dh au 31 décembre 2013.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 4,0%, pour atteindre près de 56,1 Mrds Dh au premier semestre 2014. En effet, l'encours des dépôts à vue s'est accru de 37,2% entre le 30 juin 2014 et 2013, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à terme, dont l'encours a reculé de 0,5% au titre de la même période.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 174 Mrds Dh, en hausse de 1,3% (+2,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2012, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 2,6% (+2,6 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 105 Mrds Dh à fin 2013 ;
- la progression de 6,9% (+1,5 Mrd Dh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 23 Mrds Dh au 31 décembre 2013 ;
- le recul des dépôts à terme de 6,5% (-2,6 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 37 Mrds Dh à fin 2013.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une hausse de 14,9% (+7,0 Mrds Dh), pour atteindre près de 54 Mrds Dh à fin 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 15,2% (+6,3 Mrds Dh) des dépôts à terme et de 12,8% (+721 Mdh) des dépôts à vue.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 171,9 Mrds Dh, en progression de 3,8% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 2,8% (+2,8 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 102,6 Mrds Dh ;
- l'amélioration des comptes d'épargne de 6,7% pour s'établir à 21,9 Mrds Dh à fin 2012 ;
- la progression de 4,6% des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à près de 39,9 Mrds Dh à fin 2012 contre 38,1 Mrds Dh en 2011.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 31,8%, pour atteindre près de 47,0 Mrds Dh à fin 2012. En effet, l'encours des dépôts à terme s'est accru de 47,4% (+13,3 Mrds Dh) entre 2012 et 2011, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à vue, dont l'encours a reculé de 25,7% (-2,0 Mrds Dh) au titre de la même période.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1.14/13
Dépôts							
Secteur public	1 561	7 873	3 568	>100,0%	-54,7%	6 057	69,7%
Entreprises financières	8 240	5 560	7 235	-32,5%	30,1%	12 278	69,7%
Entreprises non financières	43 322	39 067	39 709	-9,8%	1,6%	40 525	2,1%
Autre clientèle	112 467	119 417	123 622	6,2%	3,5%	128 041	3,6%
Total dépôts clientèle*	165 590	171 916	174 135	3,8%	1,3%	186 901	7,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée - * y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 68,5% de l'encours des dépôts de la clientèle au 30 juin 2014, contre 71,0% en 2013 et 69,5% en 2012.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit, sur la période 2012 – Juin 2014 :

	2012	2013	S1.2014
Réseau Casablanca	38,7%	35,8%	35,7%
Réseau Settat-El Jadida	2,4%	2,4%	2,4%
Réseau Rabat-Salé-Kénitra	10,5%	10,1%	10,1%
Réseau Tanger-Tetouan	8,2%	7,9%	7,7%
Réseau Nord Ouest	3,2%	4,6%	5,6%
Réseau Béni Mellal-Khénifra	2,9%	3,0%	3,0%
Réseau Fes-Taza	5,1%	4,9%	4,8%
Réseau Meknes	2,8%	2,7%	2,7%
Réseau Rif	6,9%	6,9%	6,6%
Réseau Oriental	4,5%	4,5%	4,4%
Réseau Sud	5,5%	5,7%	5,9%
Réseau Sud Ouest	6,8%	6,7%	6,6%
Réseaux internes	2,1%	4,6%	4,3%
Réseau DAS	0,3%	0,1%	0,1%
TOTAL RESEAU AWB	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2014, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 35,7% des dépôts, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (10,1%) et de Tanger-Tétouan (7,7%).

IV.3.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1.14/13
Engagements en faveur de la clientèle	40 235	43 115	49 338	7,2%	14,4%	42 808	-13,2%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	7 362	6 026	6 082	-18,1%	0,9%	5 924	-2,6%
Total engagements par signature *	47 597	49 141	55 420	3,2%	12,8%	48 732	-12,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité Maroc - * Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, les engagements par signature ont affiché un recul de 12,1%, pour s'établir à près de 48,7 Mrds Dh, en raison principalement de la baisse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 13,2% (-6,5 Mrds Dh) à près de 42,8 Mrds Dh, contre près de 49,3 Mrds Dh à fin 2013.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les engagements par signature ont enregistré une progression de 12,8%, pour s'établir à près de 55,4 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 14,4% (+6,2 Mrds Dh) à près de 49,3 Mrds Dh, contre près de 43,1 Mrds Dh en 2012 ;
- la hausse des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 0,9% (+56 Mdh) à près de 6,1 Mrds Dh à fin 2013.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les engagements par signature ont enregistré une amélioration de 3,2%, pour s'établir à près de 49,1 Mrds Dh, suite à :

- l'augmentation de l'encours des engagements en faveur de la clientèle (+7,2%) à près de 43,1 Mrds Dh, contre près de 40,2 Mrds Dh en 2011 ;
- le retrait des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 18,1% à près de 6,0 Mrds Dh, contre 7,4 Mrds Dh en 2011.

IV.3.4. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2013, l'organisation du réseau de distribution est fondée sur le concept de points de vente spécialisés, aménagés en espaces de vente et de conseil et privilégiant une gestion ciblée de la relation client. Ce concept prévoit un réseau réparti, d'une part, en agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels (1 044 agences) et, d'autre part, en agences consacrées aux entreprises (42 centres d'affaires) avec, pour chacune, des équipes et une organisation spécifiques.

Le nombre d'agences du Groupe (Maroc et filiales étrangères), au 31 décembre 2013, s'élève à 3 197 agences (316 nouvelles agences par rapport à fin 2012), dont 2 541 agences au Maroc.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période considérée:

	2011	2012	2013
Guichets permanents	944	1 010	1 084
Guichets périodiques	2	2	2
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	933	1 007	1 106
Succursales et agences à l'étranger	50	50	73
Bureaux de représentation à l'étranger	17	19	1

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

Le Capital Humain Groupe, en sa qualité de Business Partner, inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, le Capital Humain Groupe développe des stratégies différenciées et adaptées, tenant compte des spécificités propres à chaque métier selon l'expertise requise, l'adéquation des diplômes et les particularités régionales. En 2013, ce sont 785 jeunes diplômés des grandes écoles et universités marocaines et étrangères, qui ont été recrutés au sein d'Attijariwafa bank.

Un programme d'accueil et d'accompagnement est déployé dans le but de faciliter leur intégration. Le temps d'une journée, un séminaire d'intégration intitulé « Cycle Sindbad », est organisé à destination des jeunes recrues qui sont alors initiées aux valeurs et à la culture du Groupe, encourageant challenge et leadership dans un esprit d'éthique, de citoyenneté et de solidarité. Parallèlement, le « Cycle Afak », a été mis en place pour l'intégration des collaborateurs non cadres, toujours avec le même esprit, celui de rapprocher les jeunes recrues des valeurs et de la culture du Groupe.

Dans le cadre de sa stratégie de proximité, et dans le but d'accompagner le développement du réseau d'Attijariwafa bank à travers le royaume, le Capital Humain Groupe organise des Caravanes de recrutement au niveau des différentes régions du royaume. Ces caravanes de l'emploi ont également pour ambition de contribuer à l'absorption du chômage dans ces régions.

Consciente de sa mission de banque citoyenne au service du système éducatif, Attijariwafa bank a accueilli plus de 1.400 stagiaires en 2013 pour des stages à forte valeur ajoutée, en soutien à l'enseignement supérieur au Maroc et notamment l'enseignement public et ses filières d'excellence. La Banque offre de multiples opportunités de stage en cours d'étude ou de réalisation de projets de fin d'étude au sein de ses différentes entités.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. Dans ce sens, l'offre de formation est adaptée et enrichie chaque année pour accompagner les projets de la banque et répondre aux besoins évolutifs en formations techniques / métiers ou en formations managériales. Ainsi, au cours de l'année 2013, un effort soutenu de formation a permis de dispenser 25 700 jours/homme de formation.

L'année 2013 a été marquée par le coup d'envoi du nouveau cycle de formation « Pour une culture managériale commune », en partenariat avec des cabinets internationaux. Ce cycle a pour objectif d'accompagner les managers du Groupe pour développer leurs pratiques managériales notamment leur proximité à l'égard de leurs collaborateurs, afin d'améliorer la performance et renforcer la cohésion des équipes.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la banque.

Sur le plan social, Attijariwafa bank s'est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. De nouveaux espaces de santé ainsi que de nouvelles écoles artistiques et sportives ouvrent chaque année au niveau de différentes villes du royaume.

La politique sociale d'Attijariwafa bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé ont été poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé.

Soucieuse du bien-être de ses collaborateurs, la banque prend part à des manifestations pour la santé à portée internationale.

Ainsi, dans une démarche de sensibilisation et de prévention, Attijariwafa bank a pris part, en 2013, à la Journée Mondiale sans tabac et a organisé par la même occasion, une conférence-débat animée par le Professeur Abdelkrim Bahlaoui, chef de service des maladies respiratoires au CHU Ibn Rochd et président de la société marocaine des maladies respiratoires.

A l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète et dans le même esprit, une campagne de prévention contre le diabète, a été organisée dans les différentes villes du Royaume et pendant laquelle les collaborateurs ont pu connaître l'état de leur glycémie. Une conférence autour de ce sujet a été animée au siège du Groupe par le Professeur Moulay Ahmed El Farouqui, chef du service d'endocrinologie et diabétologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Casablanca et Expert International en Etude du diabète, sous le thème « le Diabète, maladie silencieuse et pandémie mondiale ».

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa bank propose une politique ambitieuse d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

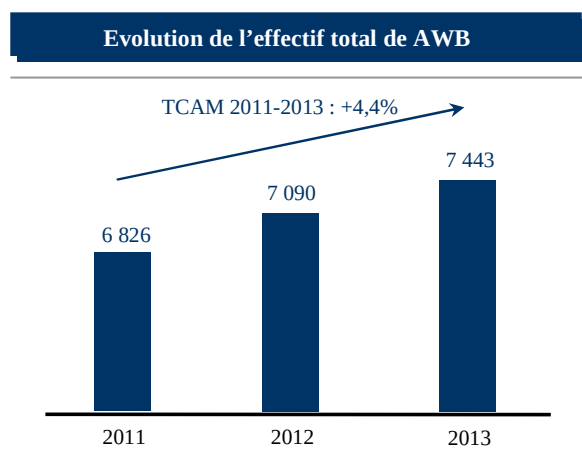
L'évolution récente des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Effectif permanent	6 826	7 090	7 443	3,9%	5,0%
Cadres	3 483	3 674	3 849	5,5%	4,8%
Non cadres	3 343	3 416	3 594	2,2%	5,2%
Effectif temporaire	0	0	0	Ns	Ns
Total *	6 826	7 090	7 443	3,9%	5,0%

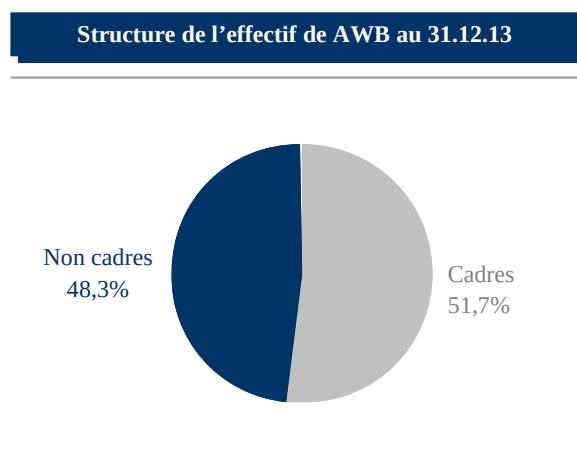
Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC

Au 31 décembre 2013, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 7 443 collaborateurs, soit une progression de 5,0% par rapport au 31 décembre 2012, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

Au titre de l'exercice 2013, le nombre de cadres, en hausse de 4,8% par rapport à l'exercice 2012, représente 51,7% des collaborateurs de la banque.



Source : Attijariwafa bank



Structure de l'effectif

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

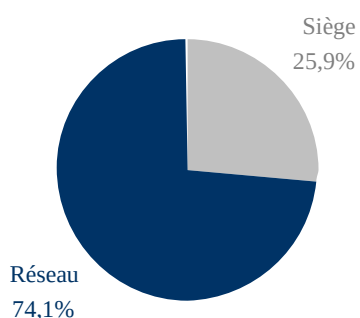
	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Banque	6 826	7 090	7 443	3,9%	5,0%
Siège	1 833	1 898	1 929	3,5%	1,6%
Réseau	4 993	5 192	5 514	4,0%	6,2%
Réseau extérieur *	5 404	5 623	5 984	4,1%	6,4%
Filiales	2 456	2 576	2 654	4,9%	3,0%
Total	14 686	15 289	16 081	4,1%	5,2%

Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

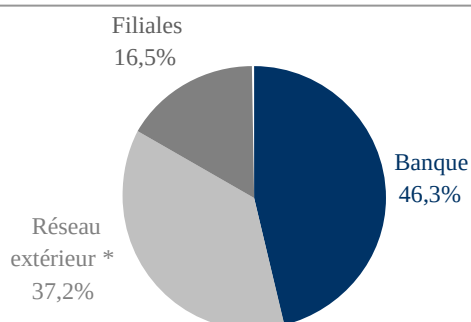
La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

Les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression, pour atteindre 5 984 collaborateurs au 31 décembre 2013, soit une évolution de 6,4% comparativement au 31 décembre 2012.

Structure des métiers de AWB au 31.12.13



Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.13



Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

Au titre de l'exercice 2013, la proportion des collaborateurs affectés au réseau des agences s'établit à 74,1% contre 25,9% affectés au siège. L'augmentation de l'effectif réseau a atteint 6,2% tandis que l'effectif siège a évolué de 1,6%, par rapport à l'exercice 2012.

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2013, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	888	531	1 419
de 26 à 35 ans	2 083	1 292	3 375
de 36 à 50 ans	1 188	569	1 757
plus de 50 ans	650	242	892
Total	4 809	2 634	7 443

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover⁶⁰ depuis 2011 :

	2011	2012	2013
Taux de turnover	3,1%	2,8%	2,5%

Source : Attijariwafa bank

⁶⁰ Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

Au titre de l'exercice 2013, le recrutement net se présente comme suit :

	31.12.2013
Recrutement net de la banque*	353

Source : Attijariwafa bank

* Recrutement net de la banque = effectif fin de période – effectif début de période

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Encours prêts immobiliers	1 347 453	1 633 332	1 830 068	21,2%	12,0%
Encours prêts consommation et OPV	559 105	2 212 017	2 063 823	>100,0%	-6,7%
Encours prêts sociaux	9 761	7 159	10 045	-26,7%	40,3%
Total prêts au personnel	1 916 319	3 852 508	3 903 936	>100,0%	1,3%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank a été portée à 5,15 %, qui est le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

Au 30 juin 2014, le personnel de la banque détient 3,44% du capital d'Attijariwafa bank.

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

Attijariwafa bank a intégré, dès sa fusion, les nouvelles technologies et leur a attribué une place prépondérante dans ses plans de développement. L'informatique est un vecteur permettant plus de proximité au client, plus de sécurité de ses biens et données et plus de facilités dans ses activités et interactions avec sa banque, ses fournisseurs, ses collaborateurs et ses clients. Continuant sur la même lignée, l'année 2013 a vu la concrétisation de projets majeurs de la banque répondant à ses ambitions nationales et internationales.

Ainsi, accompagnant le développement du marché de la TPE, le projet « Tamwil » a permis d'optimiser et de simplifier l'octroi des crédits tout en améliorant la gestion des risques via un moteur de scoring novateur. Aussi, l'accompagnement de la mise en place de la démarche commerciale TPE a été facilité par le projet « Mowakaba » qui, à l'instar de son équivalent sur le marché PME « EffiCom », a introduit l'efficacité commerciale au niveau du tissu de ces entreprises via l'enrichissement de l'outil d'aide à la décision par des indicateurs de performance commerciale dédiés. L'ensemble de ces projets a été agrémenté par des offres produits et crédits adaptés et étoffés (Crédit de Campagne TPE, Découvert Rasmali, Crédit Rasmali pour L, Carte Rasmali Premier).

Se rapprochant encore plus de ses clients, la banque a mis en place, dans le cadre de son programme E-banking, une plateforme d'échange de flux permettant à l'entreprise de gérer en ligne ses opérations de masse (virements et prélèvements) et une solution de consultation en ligne des différents documents bancaires (avis d'opérations, relevés...). Ce programme livrera aussi, au premier trimestre 2014, une nouvelle solution de banque en ligne pour la clientèle entreprise qui lui permettra d'effectuer différentes opérations bancaires (consultation de solde des comptes, virements, consultation situation des crédits...).

Grâce à la démocratisation des téléphones intelligents, le canal mobile permet une meilleure proximité au client. Ainsi, le mobile banking qui sera opérationnel en 2014, permettra les opérations essentielles de la banque à savoir, la consultation des mouvements et soldes des comptes, la gestion des virements de compte à compte et la demande des chèquiers.

La technologie se doit d'être appréhendée en intégrant la sécurité des données et des traitements ainsi que l'ergonomie nécessaire à son utilisation. Concernant le premier volet, Un nouveau site de secours aux meilleurs standards internationaux (Tier-III) a été mis en œuvre en 2013. Ce site sera opérationnel en 2014 par la mise en place de l'ensemble des procédures connexes permettant à la banque d'avoir un plan de secours informatique qui sied à sa qualité et sa position de champion national.

Enfin et accompagnant son développement et son expansion africaine, la banque a mis en œuvre un modèle performant d'harmonisation des systèmes d'informations de ses filiales. En effet, 2013 s'est vu la migration sous le nouveau système de quatre filiales africaines situées au Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo et Sénégal. Cette prouesse démontre du niveau de maturité de ses systèmes d'informations permettant de surpasser toute complexité techniques. En effet, ces migrations se sont accompagnées d'une centralisation de la production informatique au niveau de Casablanca et la refonte de toute l'architecture technique locale et de sa mise à niveau en termes de sécurité informatique.

VI.2. Qualité

La Qualité occupe une place centrale dans la politique du groupe Attijariwafa bank. Elle a pour objectifs principaux :

- l'amélioration de la relation client
- le développement d'une culture Qualité.

Véritable ŒIL du client en interne, Qualité Groupe décline un dispositif d'envergure pour mesurer la satisfaction des clients d'Attijariwafa bank et conforter une culture qualité.

VI.2.1. Améliorer la relation client

Programme d'Ecoute Clients (PEC)

L'année 2013 a connu une nouvelle stratégie de la qualité basée sur la corrélation entre la satisfaction du client et sa rentabilité. Dans ce processus, la voix du client est combinée à des indicateurs commerciaux, à travers un programme d'écoute client d'envergure, composé d'enquêtes, de baromètres, de focus group et de visites mystères. 9 000 clients PME, TPE et particuliers et professionnels sont touchés via 300 indicateurs de mesure. Les résultats de ces mesures ont montré en 2013 que 81% des clients PME recommanderaient certainement Attijariwafa bank à leurs relations ; Et 87% des clients Particuliers et Professionnels recommanderaient Attijariwafa bank si on leur demandait conseil.

L'objectif global de ce dispositif est de concrétiser la stratégie de différenciation. Il s'agit d'une stratégie qui oriente l'effort qualité pour favoriser la conquête du PNB et pérenniser la satisfaction et la fidélité du client. Ce qui fait de la qualité, un levier d'amélioration et de performance économique.

En parallèle à la voix du client externe, Qualité Groupe a renforcé son dispositif d'écoute client interne pour mesurer le niveau de satisfaction des réseaux de la banque sur la qualité de service rendue par les services centraux et les filiales ; Et inversement. L'objectif étant d'identifier les axes à forte satisfaction et améliorer la capacité d'exécution. Elaborée avec les parties prenantes, cette mesure est construite sur des enquêtes croisées entre réseaux, services centraux et filiales Maroc.

Ce dispositif interne a couvert en 2013, 25 000 enquêtes. Le périmètre de ce programme s'élargit progressivement pour intégrer d'autres activités.

Dispositif de mesure interne : Qualimesure

Le Programme d'Ecoute Client interne est complété par un dispositif de pilotage des processus et de mesure de la performance interne « Qualimesure ». Il est décliné en tableaux de bord mensuels permettant un suivi rigoureux sur le terrain. Le périmètre de ce dispositif est appelé à être élargi d'une année à l'autre, à l'ensemble des activités mesurables du Groupe. A ce jour, ce programme couvre le crédit à la PME, les transferts, le CREDOC import & export et le REMDOC import.

Certification en interne par engagements de service

Attijariwafa bank a mis en place un ensemble de référentiels d'engagements de service relatifs aux activités de la banque tels que le crédit, la monétique, l'accueil et le crédit immobilier. Une démarche de certification interne y est associée. L'objectif principal de cette démarche est de fluidifier les interfaces métiers et mettre en place des engagements de service envers nos clients, pour mieux les servir et répondre à leurs besoins attendus.

VI.2.2. Déployer une culture Qualité interne

Prix Qualité

Attijariwafa bank a organisé la 3^{ème} édition du Prix Qualité, événement annuel lors duquel sont récompensées les meilleures performances en matière qualité de service.

Le mode opératoire de ce prix annuel, repose sur une méthodologie scientifique et objective, basée sur des critères mesurables.

Dans ce processus, le client joue un rôle de véritable partie prenante car c'est lui qui porte au podium les gagnants du prix via son niveau de satisfaction, dégagé des enquêtes qualité, des baromètres, des Focus groups et des visites mystères. La cérémonie du Prix Qualité constitue un moment fort dans la vie du Groupe, car c'est une fête qui célèbre les femmes et les hommes qui se distinguent et comptent parmi les meilleurs de l'année.

Pour l'édition 2013, le périmètre du prix Qualité a été redimensionné pour inclure 5 catégories de prix, 26 thématiques et 212 indicateurs de mesure.

Les collaborateurs Attijariwafa bank se sont vus décernés, lors de la 3^{ème} édition, 4 trophées or, 8 trophées argent, 12 trophées bronze et 4 encouragements.

Campagne de sensibilisation à la qualité

La sensibilisation à la qualité constitue une véritable politique de développement d'une culture qualité en entreprise.

Cette politique se décline en 5 axes et 20 thématiques autour de l'accueil, la Gestion du temps, l'attitude & prestance, l'environnement de travail et la relation Client/Fournisseur.

C'est ainsi qu'un dispositif de sensibilisation est déployé sur tous les sites centraux et réseaux de la banque, par des messages mensuels affichés en trois langues «Français, Arabe et Tifinagh » sur les fonds d'écran, dans les salles de réunion, tisaneries et passages de grande affluence.

A ce jour, la sensibilisation à la qualité touche mensuellement 9 000 postes de travail aux sites centraux et réseaux sur fond d'écran, 6 sites centraux par affichage, 70 Salles de réunion par affichage, 15 Tisaneries par Roll-up, 40 passages de grande affluence par Roll-up et 5 Salles de restaurant par Roll-up.

L'objectif de la sensibilisation continue à la qualité est d'aider à faire prendre conscience, et de contribuer à l'amélioration des attitudes et comportements au quotidien.

VI.3. Conformité du Groupe

La Conformité Groupe a pour mission essentielle le contrôle de la conformité de la Banque avec la réglementation et avec les lois régissant l'exercice des activités bancaires et financières, les codes de bonne conduite et de déontologie, en vigueur.

Le renforcement de la culture de contrôle et de conformité réglementaire s'est poursuivi en 2013 et ce, à travers l'élargissement de la couverture des dispositifs dédiés au contrôle et à la maîtrise des risques réglementaires, ainsi que l'intégration du conseil et de la prévention en matière du respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes professionnelles et déontologiques en vigueur, et des orientations stratégiques du Conseil d'Administration et de la Direction Générale. Cette année a été aussi marquée par le renforcement de l'intégration de la dimension Groupe au niveau des activités des missions dédiées aux différents métiers de la Conformité Groupe.

Ses actions s'articulent autour des domaines suivants : le contrôle interne, la déontologie & sécurité financière et la coordination des relations des relations avec les organismes de régulation.

VI.3.1. Contrôle interne Groupe

Dans un contexte de fortes exigences réglementaires conjuguées à une volonté de renforcer et de pérenniser son dispositif de Contrôle Interne, Attijariwafa bank se caractérise par un système de Surveillance Permanente du Fonctionnement du Dispositif de Contrôle Interne basé sur une démarche d'évaluation régulière des activités, des processus et des systèmes mis en place, visant in fine l'amélioration continue de l'efficacité et l'efficacité opérationnelle ainsi que la maîtrise des risques.

A cet effet, le dispositif de surveillance permanente du système de Contrôle Interne au sein du Groupe s'articule autour d'un cadre de référence commun traduit par une gouvernance, des méthodologies, des outils de conception et de réalisation des contrôles et de pilotage des activités du contrôle permanent.

Ce système de contrôle permanent orienté sur l'ensemble des risques opère sur le mode de la dépendance fonctionnelle vis-à-vis des business unit, avec la mise en place en central d'une entité en charge du management du dispositif global de contrôle interne.

Les actions issues de la surveillance permanente font l'objet d'un suivi régulier par les principales instances de suivi du Groupe au niveau de la Direction Générale et de l'organe d'Administration qui veillent au renforcement du dispositif de Contrôle Interne au sein du Groupe.

VI.3.2. Déontologie & Sécurité Financière Groupe

En matière de Sécurité Financière, Attijariwafa bank justifie d'un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme « LAB/FT » en calage avec les normes réglementaires nationales ainsi que les meilleures pratiques internationales en vigueur.

En effet, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique du Groupe qui se fixe parmi ses objectifs un développement commercial fondé sur une croissance saine ainsi que la préservation de son fonds de commerce et son image de marque.

L'approche LAB/FT d'Attijariwafa bank se décline en normes, en règles de gestion organisationnelles, en procédures, en politique de formation ainsi qu'en moyens et outils déployés au sein du Groupe pour la prévention et la surveillance des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

A cet effet, la politique de Lutte Anti-Blanchiment des capitaux du Groupe est portée par une Charte qui décrit l'ensemble des composantes en termes de vigilance, d'orientations stratégiques et de règles applicables en la matière.

De même, notre démarche axée sur une vigilance renforcée est consolidée à travers la mise en œuvre de systèmes d'information et d'outils éprouvés en la matière à l'échelle internationale.

Les activités de LAB/FT au sein d'Attijariwafa bank sont motivées par des notes d'information et de reporting destinés aux instances de gouvernance de la Banque qui préconisent les recommandations nécessaires à l'optimisation de la prévention contre les risques de LAB/FT.

Convaincue par la nécessité d'ériger les considérations déontologiques au niveau des préoccupations premières du management de la Banque, inspiré en cela par les pratiques adoptées par les grands groupes financiers internationaux, Attijariwafa bank a innové sur le secteur financier marocain et ce, en créant une fonction de Déontologie Groupe et en mettant en place un dispositif et une démarche déontologique d'envergure.

Ce dispositif évolutif a donné naissance à quatre Codes de Déontologie :

- un Code généraliste, appelé Code de Bonne Conduite, regroupant les principes de base universellement admis dans la profession, des obligations et des règles spécifiques gérant les relations en interne et en externe des collaborateurs, visant à assurer la protection des clients, des salariés du Groupe et l'intégrité du marché. Il constitue un référentiel aux attitudes et aux comportements professionnels ainsi que personnels de l'ensemble des collaborateurs du Groupe ;
- un Code relatif à la circulation de l'information importante ou privilégiée pour les collaborateurs exerçant des fonctions dites sensibles et qui sont principalement des initiés permanents. Ce code adopte des mesures de sécurité pour prévenir contre la communication non autorisée d'informations exclusives et confidentielles et assure ainsi de manière permanente la protection de telles informations conformément aux lois en vigueur ;
- un Code de déontologie des achats intéressant les ordonnateurs de dépense dont les dispositions ont pour principal objectif d'éclairer les acheteurs sur les bonnes conduites à pratiquer et de leur offrir un cadre d'action préventif et sécurisant pour la réalisation de leurs transactions ;
- un Code de déontologie applicable aux administrateurs de la banque.

En plus de ces Codes, une Charte de confidentialité relative aux données internes a été conçue sur mesure pour permettre aux utilisateurs concernés de mener à bien les missions qui leur sont confiées. Les données internes constituent un véritable patrimoine pour la Banque et sont, par conséquent, sensibles. Aussi et pour sécuriser leur utilisation, eu égard au nombre important de collaborateurs

concernés, cette Charte a été adoptée en mars 2011 comme avenant numéro 2 au Code de bonne conduite après le Code des « Fonctions sensible ».

Afin d'inculquer des valeurs partagées et obtenir l'adhésion de tous, comme chaque année, dans un souci permanent de renforcer son mode de gouvernance, en 2013 Attijariwafa bank a étoffé sa démarche déontologique par la maintenance de l'existant et la poursuite de la continuité de son programme en la matière.

VI.3.3. Coordination & Support

Dans le cadre de la consolidation des travaux des comités et des organes de supervision, il a été procédé à la mise en œuvre du dispositif de suivi de la mise en place des recommandations préconisées par :

- le Comité d'Audit & des Comptes,
- les Superviseurs sur place de Bank Al-Maghrib, de l'Office des Changes et du CDVM,
- les Commissaires Aux Comptes.

Les relations avec les organes régulateurs ont continué d'être consolidées au travers d'un suivi rigoureux des correspondances reçues de Bank Al-Maghrib et de l'Office des Changes, via un reporting mensuel dédié.

Par ailleurs, dans un souci de bonne coopération avec les organismes de régulation et de supervision, un accompagnement approprié est instauré afin de faciliter le bon déroulement des missions de contrôle sur place diligentées par lesdits organismes et ce, en leur facilitant les contacts avec les différentes entités de la Banque concernées et en mettant à leur disposition tous les documents requis et demandés par leurs soins.

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers Sofinco) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, via Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

Au titre de la même année, le Groupe a conclu un partenariat avec la banque postale s'inscrivant dans une logique d'amélioration des transactions entre le Maroc et la France via la réduction des coûts et des délais au bénéfice de la clientèle.

Par ailleurs, la CBAO en partenariat avec Wafasalaf a lancé en mai 2012 une nouvelle filière de « Crédits Consommation » au niveau des marchés des particuliers afin d'améliorer le processus du crédit et l'industrialiser.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

L'année 2013 a été marquée par la conclusion de plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux dont notamment Qatar National Bank, Bank of China, l'Agence Française de Développement, US Ex-Im Bank, Citi et SFI.

Le Groupe a également procédé à la signature de plusieurs conventions et accords lors de la tournée Royale en Afrique.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements⁶¹ réalisés de 2011 à 2013

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Frais d'établissement	71	45	87	-36,6%	93,3%
Immobilisations incorporelles	144	93	150	-35,4%	61,3%
Immobilisations corporelles	253	332	411	31,2%	23,8%
Immeubles d'exploitation	118	133	128	12,7%	-3,8%
Mobilier et matériel d'exploitation	124	130	89	4,8%	-31,5%
Immobilisations corporelles hors exploitation	11	69	194	>100,0%	>100,0%
Total *	468	470	648	0,4%	37,9%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

* Investissements concernant la banque uniquement et prenant en compte, en plus des investissements réalisés, les investissements en cours.

En 2013, les investissements effectués par la banque ont progressé de 37,9% par rapport à 2012, pour s'établir à 648 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une progression de 93,3% (+42 Mdh) des frais d'établissement, qui correspondent aux frais d'acquisition de filiales ;
- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 61,3% (+57 Mdh) à près de 150 Mdh, suite essentiellement à la réalisation de nouveaux projets informatiques ;
- un accroissement des investissements en immobilisations corporelles de 23,8% (+79 Mdh) à près de 411 Mdh, en raison principalement d'une hausse de près de 125 Mdh des investissements consacrés aux immobilisations corporelles hors exploitation (immeubles et terrains hors exploitation).

En 2012, les investissements réalisés s'inscrivent en progression de 0,4% à 470 Mdh, suite à une hausse des immobilisations corporelles de 31,2% (+79 Mdh), qui a été atténuée par le recul des investissements en immobilisations incorporelles (-35,4%) et des frais d'établissement (36,6%).

En effet l'accroissement des investissements en immobilisations corporelles en 2012, résulte principalement des éléments suivants :

- un investissement de près 15 Mdh en immeubles d'exploitation relatifs aux bureaux ;
- un investissement en mobilier et matériel de bureau d'exploitation de près de 92 Mdh ;
- près de 38 Mdh ont été consacrés à des investissements en matériel informatique de la banque ;
- les immeubles et terrains hors exploitation représentent conjointement un investissement de près de 61 Mdh.

En 2011, les investissements effectués par la banque ont progressé de 15,8% par rapport à 2010, pour s'établir à 468 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une progression de 54,3% (+25 Mdh) des frais d'établissement, qui correspondent aux frais d'acquisition de filiales ;
- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 11,6% (+15 Mdh) à près de 144 Mdh, suite à la réalisation de nouveaux projets informatiques et à l'acquisition de logiciels pour le siège ;
- un accroissement des investissements en immobilisations corporelles de 10,5% (+24 Mdh) à près de 253 Mdh, en raison du remplacement et acquisition de Guichets Automatiques Bancaires (GAB) et aussi suite au réaménagement de centres de vacances et restaurants.

⁶¹ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

Investissements prévisionnels

L'évolution des investissements prévisionnels d'Attijariwafa bank se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2013 R	2014 B	Var. B14/R13
Frais d'établissement	14	84	>100,0%
Acquisitions d'immeubles	10	20	100,0%
Aménagements, Agencements, Installations	119	142	19,3%
Matériel & Mobilier	20	68	>100,0%
Monétique	24	45	87,5%
Informatique	267	523	95,9%
Immobilisations corporelles hors exploitation	194	2	-99,0%
Total	648	884	36,4%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Attijariwafa bank poursuit ses objectifs stratégiques, en prévoyant un budget d'investissement de près de 884 millions de dirhams pour l'année 2014.

Ce budget concerne la création de nouvelles agences ainsi que l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité.

En outre, le budget prévoit la modernisation des infrastructures informatiques.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, SNI), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;

- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :
 - ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
 - ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthage (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98%.
- En septembre 2013, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des exercices 2011, 2012 et 2013 et les comptes semestriels 2013 et 2014 sont des comptes agrégés⁶² d'Attijariwafa bank. Les comptes annuels des exercices 2011, 2012 et 2013 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Le Comptes de Produits et Charges agrégés d'Attijariwafa bank se présentent comme suit sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1. 14/13
Produits d'exploitation bancaire	14 070	15 914	16 237	13,1%	2,0%	8 524	9 828	15,3%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 112	1 036	1 096	-6,8%	5,8%	533	552	3,6%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	8 433	9 425	9 540	11,8%	1,2%	4 742	4 731	-0,2%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	398	260	569	-34,6%	>100,0%	228	322	41,1%
Produits sur titres de propriété	887	1 273	1 324	43,5%	4,1%	1 258	1 259	0,0%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	146	152	156	3,8%	3,0%	70	108	55,5%
Commissions sur prestations de service	1 132	1 252	1 265	10,6%	1,0%	640	586	-8,6%
Autres produits bancaires	1 962	2 516	2 287	28,2%	-9,1%	1 052	2 270	>100,0%
Charges d'exploitation bancaire	5 097	6 249	6 102	22,6%	-2,4%	2 908	3 411	17,3%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	711	1 265	1 303	77,8%	3,0%	613	720	17,4%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 489	2 648	3 022	6,4%	14,1%	1 509	1 506	-0,2%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	421	394	392	-6,3%	-0,5%	180	171	-5,0%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	135	102	97	-24,6%	-5,3%	47	62	32,4%
Autres charges bancaires	1 341	1 840	1 288	37,3%	-30,0%	559	952	70,2%
Produit Net Bancaire	8 973	9 665	10 135	7,7%	4,9%	5 615	6 417	14,3%
Produits d'exploitation non bancaire	31	72	129	>100,0%	79,1%	88	21	-76,3%
Charges d'exploitation non bancaire	0	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Charges générales d'exploitation	3 346	3 562	3 736	6,5%	4,9%	1 843	1 890	2,5%
Charges de personnel	1 541	1 611	1 683	4,5%	4,5%	851	858	0,8%
Impôts et taxes	101	102	109	0,6%	6,8%	53	57	6,0%
Charges externes	1 279	1 438	1 537	12,4%	6,9%	738	779	5,5%
Autres charges générales d'exploitation	7	5	6	-34,8%	19,3%	3	3	-7,9%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	418	407	402	-2,7%	-1,1%	197	193	-2,0%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 223	1 745	2 309	-21,5%	32,3%	1 324	1 833	38,4%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 059	1 014	1 493	-4,2%	47,2%	796	1 004	26,1%
Pertes sur créances irrécouvrables	784	266	212	-66,0%	-20,5%	115	157	35,8%
Autres dotations aux provisions	381	464	604	22,0%	30,1%	413	673	62,9%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 194	574	607	-51,9%	5,7%	286	342	19,6%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	831	428	490	-48,5%	14,5%	218	268	23,0%
Récupérations sur créances amorties	74	87	48	17,9%	-45,4%	27	54	96,6%
Autres reprises de provisions	289	59	70	-79,5%	17,4%	40	19	-51,4%
Résultat courant	4 629	5 005	4 827	8,1%	-3,6%	2 821	3 057	8,4%
Produits non courants	0	1	5	>100,0%	>100,0%	2	2	-16,4%
Charges non courantes	25	187	84	>100,0%	-54,9%	38	47	24,9%
Résultat avant impôts sur les résultats	4 605	4 820	4 747	4,7%	-1,5%	2 785	3 012	8,1%
Impôts sur les résultats	1 450	1 510	1 458	4,2%	-3,5%	696	876	25,9%
Résultat net	3 155	3 310	3 289	4,9%	-0,6%	2 089	2 136	2,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

⁶² Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et des succursales à l'étranger.

I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. S1. 14/13
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 112	1 036	1 096	-6,8%	5,8%	533	552	3,6%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	8 433	9 425	9 540	11,8%	1,2%	4 742	4 731	-0,2%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	398	260	569	-34,6%	>100,0%	228	322	41,1%
Produits sur titres de propriété	887	1 273	1 324	43,5%	4,1%	1 258	1 259	0,0%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	146	152	156	3,8%	3,0%	70	108	55,5%
Commissions sur prestations de service	1 132	1 252	1 265	10,6%	1,0%	640	586	-8,6%
Autres produits bancaires	1 962	2 516	2 287	28,2%	-9,1%	1 052	2 270	>100,0%
Produits d'exploitation bancaire	14 070	15 914	16 237	13,1%	2,0%	8 524	9 828	15,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 9,8 Mrds Dh contre 8,5 Mrds Dh au à fin juin 2013, soit une hausse de 15,3%. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- augmentation de 3,6% des intérêts et produits assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit qui s'explique principalement par la hausse de l'encours des crédits sur les sociétés de financement ;
- hausse de 41,1% des intérêts et produits assimilés sur titres de créances en raison principalement de l'augmentation de l'encours moyen des titres d'investissement qui est passé à 10,0 Mrds Dh au 30 juin 2014 contre 5,0 Mrds de Dh au 30 juin 2013 ;
- progression de 1 218 Mdh des autres produits bancaires provenant essentiellement de la hausse des gains de l'activité de marché (principalement les gains sur titres de trading qui profitent de la baisse des taux) ;
- diminution de 0,2% à près de 4,7 Mrds Dh des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle suite notamment à une baisse du taux de rendement moyen ;
- baisse des commissions sur prestations de service de 8,6% à 586 Mdh ;

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 16,2 Mrds Dh contre 15,9 Mrds Dh en 2012, soit une hausse de 2,0%. Cette progression résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- accroissement des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 5,8% (+60 Mdh) à près de 1,1 Mrd Dh à fin 2013. Cette évolution provient essentiellement de l'amélioration de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 12,2% par rapport à 2012, pour s'établir à 32,3 Mrds Dh au 31 décembre 2013 ;
- progression de 1,2% (+115 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle à près de 9,5 Mrds Dh, suite notamment à la hausse de l'encours des crédits sur la clientèle (+0,7%) s'établissant à près de 169 Mrds Dh à fin 2013 ;
- augmentation de 308 Mdh des intérêts et produits assimilés sur titres de créances, s'établissant à 569 Mdh au titre de l'exercice 2013, en raison principalement d'une hausse de 7,5 Mrds Dh de l'encours moyen de titres de créances ;

- hausse de 1,0% (+52 Mdh) des produits sur titres de propriété, provenant d'une amélioration des revenus des titres participation liée à l'accroissement de 4,1% (+52 Mdh) des dividendes perçues dont le montant s'élève à 1 324 Mdh à fin 2013 ;
- recul de 9,1% (-229 Mdh) des autres produits bancaires à près de 2,3 Mrds Dh, Cette baisse est consécutive à la baisse des produits des opérations sur produits dérivés au titre de l'exercice 2013.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 15,9 Mrds Dh contre 14,1 Mrds Dh en 2011, réalisant ainsi hausse de 13,1%. Cette progression résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- augmentation de 11,8% (+992 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle, principalement due à la hausse de l'encours des crédits octroyés à la clientèle (+7,5% à 170,1 Mrds Dh à fin 2012) ;
- progression de 43,5% (+386 Mdh) des produits sur titres de propriété à 1,3 Mrd Dh, en raison principalement de la hausse des revenus des titres participation de 43,6% à près de 1,3 Mrd Dh à fin 2012, laquelle est due à la hausse de 44,3% à 1 256,0 MDh des dividendes perçus ;
- la hausse de 28,2% (+554 Mdh) des autres produits bancaires, en raison des hausses respectives de 35,0% à 1,1 Mrds Dh des résultats des opérations sur titres de transaction et de 67,0% à 709,8 MDh du résultat des opérations de change ;
- accroissement des commissions sur prestations de services de 10,6% (+120 Mdh). Cette évolution reste liée à l'extension du réseau de la banque et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
- repli de 34,6% des intérêts et produits assimilés sur titres de créances dû principalement à la baisse de 3,6 Mrds Dh de l'encours des titres de placement.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1. 14/13
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	711	1 265	1 303	77,8%	3,0%	613	720	17,4%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 489	2 648	3 022	6,4%	14,1%	1 509	1 506	-0,2%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	421	394	392	-6,3%	-0,5%	180	171	-5,0%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	135	102	97	-24,6%	-5,3%	47	62	32,4%
Autres charges bancaires	1 341	1 840	1 288	37,3%	-30,0%	559	952	70,2%
Charges d'exploitation bancaire	5 097	6 249	6 102	22,6%	-2,4%	2 908	3 411	17,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, les charges d'exploitation bancaire ont atteint 3,4 Mrds Dh contre 2,9 Mrds Dh au 30 juin 2013, soit une hausse de 17,3%. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- augmentation de 17,4% des intérêts et charges assimilés sur les opérations avec les établissements de crédit qui s'explique principalement par une hausse de 3,7% de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés par rapport à fin juin 2013 ;
- hausse de 70,2% des autres charges bancaires due essentiellement à la hausse des charges des opérations sur produit dérivés ;
- diminution de 0,2% à près de 1,5 Mrds Dh des intérêts et charges sur opérations avec la clientèle suite notamment à la baisse de l'encours de dépôt rémunérés de 2,5% par rapport à fin juin 2013 ;

- baisse de 5,0% des intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis liée à la baisse de 6% de l'encours moyens des certificats de dépôt.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se sont établies à près de 6,1 Mrds, affichant ainsi une baisse de 2,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- progression des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 3,0% (+ 38 Mdh) à près de 1,3 Mrd Dh, suite à l'augmentation des dettes envers les établissements de crédits de 14,9%, dont l'encours à fin 2013 s'élève à près de 54 Mrds Dh ;
- hausse de 14,1% (+374 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, s'établissant à près de 3,0 Mrds Dh à fin 2013 contre 2,6 Mrds Dh en 2012. l'amélioration de l'encours des dépôts de la clientèle de 1,3% (+2,2 Mrds Dh) au titre de l'exercice 2013 demeure la principale raison de cette évolution ;
- recul de 30,0% des autres charges bancaires (-552 Mdh) pour s'établir à près de 1,3 Mrd Dh à fin 2013, suite à la baisse des charges liées aux opérations des produits dérivés.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 22,6% (+1,2 Mrd Dh) à près de 6,2 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- progression de 77,8% (+553 Mdh) des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements, suite à l'accroissement de l'encours moyen des dettes envers les établissements de crédit de 31,8% en 2012 ;
- augmentation des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle de 6,4% (+159 Mdh) par rapport à l'exercice précédent et ce, en raison de l'accroissement de l'encours des dépôts de la clientèle de 3,8% à 171,9 Mrds Dh au 31 décembre 2012 ;
- hausse des autres charges bancaire de 37,3% (+500 Mdh) à près de 1,8 Mrd Dh. Ces charges correspondent au fonds commun de garantie des dépôts (géré par la Banque Centrale) auquel sont assujetties les banques, aux charges liés à Maroclear (en tant que dépositaire central) et, enfin, aux charges diverses de fonctionnement.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

Le produit net bancaire d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1. 14/13
Intérêts et produits assimilés	9 943	10 722	11 204	7,8%	4,5%	5 503	5 605	1,8%
Intérêts et charges assimilées	3 621	4 307	4 717	19,0%	9,5%	2 303	2 397	4,1%
Marge d'intérêt	6 322	6 415	6 487	1,5%	1,1%	3 201	3 207	0,2%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	146	152	156	3,8%	3,0%	70	108	55,5%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	135	102	97	-24,6%	-5,3%	47	62	32,4%
Résultat des opérations de crédit-bail et location	11	50	60	>100,0%	19,8%	23	47	>100,0%
Commissions perçues	1 132	1 252	1 265	10,6%	1,0%	640	586	-8,6%
Commissions servies	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Marge sur commissions	1 132	1 252	1 265	10,6%	1,0%	640	586	-8,6%
Résultat des opérations sur titres de transactions	694	1 016	1 459	46,4%	43,6%	581	1 831	>100,0%
Résultat des opérations sur titres de placement	3	-6	0	Ns	-99,2%	-8	17	Ns
Résultat des opérations de change	423	270	367	-36,1%	35,8%	176	163	-7,7%
Résultat des opérations sur produits dérivés	170	159	25	-6,6%	-84,3%	162	-262	Ns
Résultat des opérations de marché	1 291	1 440	1 851	11,5%	28,6%	910	1 749	92,1%
Divers autres produits bancaires	886	1 285	1 324	45,0%	3,0%	1 258	1 259	0,0%
Diverses autres charges bancaires	669	776	852	16,0%	9,8%	418	430	2,9%
Produit Net Bancaire	8 973	9 665	10 135	7,7%	4,9%	5 615	6 417	14,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, le produit net bancaire s'établit à près de 6,4 Mrds Dh, en progression de 14,3% par rapport au semestre précédent. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- l'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 50,0% du PNB, de 0,2% par rapport à au premier semestre 2013 ;
- l'augmentation de 92,1% (+838 Mdh) du résultat des opérations de marché pour s'établir à près de 1,7 Mrds Dh au premier semestre 2014. Cette progression provient principalement de la hausse du résultat des opérations sur titres de transaction (+1,3 Mrds Dh) qui a été atténuée par un repli de 424 Mdh du résultat des opérations sur produits dérivés ;
- la baisse de la marge sur commissions liée à la diminution des commissions perçues de 8,6% (-54 Mdh) à près de 586 Mdh à fin juin 2014.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le produit net bancaire s'établit à près de 10,1 Mrds Dh, en progression de 4,9% par rapport à l'exercice 2012. Cette évolution provient des éléments suivants :

- la progression de la marge d'intérêts, qui représente 64,0% du PNB, de 1,1% (+73 Mdh) à près de 6,5 Mrds Dh au 31 décembre 2013. Cette évolution est consécutive à :
 - ✓ l'accroissement des intérêts et produits assimilés de 4,5% (+483 Mdh) à près de 11,2 Mrds Dh, suite notamment à la progression (i) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (+1,2%) et (ii) des intérêts et produits assimilés sur titres de créances ;

- ✓ l'augmentation des intérêts et charges assimilés de 9,5% (+410 Mdh) à près de 4,7 Mrds Dh, du fait essentiellement de la croissance des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle de 14,1% (+374 Mdh) à près de 3,0 Mrds Dh ;
- l'augmentation de 28,6% (+412 Mdh) du résultat des opérations de marché pour s'établir à près de 1,9 Mrds Dh à fin 2013. Cette progression provient principalement de la hausse du résultat des opérations sur titres de transaction (+443 Mdh) et du résultat des opérations de change (+97 Mdh), qui a été atténuée par un repli de 84,3% (-134 Mdh) du résultat des opérations sur produits dérivés ;
- l'amélioration de la marge sur commissions liée à la progression des commissions perçues de 1,0% (+13 Mdh) à près de 1,3 Mrds Dh à fin 2013. Cette évolution est due à l'extension du réseau ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle ;
- la hausse de 3,0% (+39 Mdh) des divers autres produits bancaires à près de 1,3 Mrds Dh, attribuable essentiellement à une augmentation de 4,0% à près de 1 306 Mdh des dividendes perçus de la part des filiales, et à la hausse de 9,8% (+76 Mdh) des diverses autres charges bancaires, suite notamment à la hausse des commissions de gestion et d'apport versées à Wafa Immobilier, Wafasalaf, Wafacash et Wafabail.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le produit net bancaire s'est établi à près de 9,7 Mrds Dh, en progression de 7,7% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par :

- l'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 66,4% du PNB, de 1,5% par rapport à 2011. Cette évolution est liée à la hausse de 7,8% (+779 Mdh) à 10,7 Mrds Dh des intérêts et produits assimilés, suite notamment à la progression de l'encours des crédits accordés à la clientèle de 7,5% par rapport à 2011 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 10,6% par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'amélioration des commissions perçues de 10,6% au titre de la période. Cette évolution provient essentiellement de l'extension du réseau ainsi que la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle des particuliers ;
- l'augmentation de 11,5% du résultat des opérations de marché à près de 1,4 Mrd Dh à fin 2012, suite notamment à :
 - ✓ l'accroissement du résultat des opérations sur titres de transaction de 46,4% (+322 Mdh) à fin 2012, en raison d'une augmentation de 35,0% à près de 1,1 Mrds Dh des gains sur titres de transaction qui a été accompagnée par un repli de 34,6% à près de 74 Mdh des pertes enregistrées sur ces titres ;
 - ✓ le retrait du résultat des opérations de change de 36,1% (-153 Mdh) par rapport à 2011. Cette baisse résulte principalement d'une augmentation des pertes sur opérations de change virement (+417 Mdh) plus importante que celle des gains réalisées sur ces mêmes opérations (+284 Mdh).
- la progression de 45,0% (+399 Mdh) des divers autres produits bancaires, en raison de la hausse de 44,3% des dividendes perçus à près de 1 256 Mdh à fin 2012. Cette évolution a permis de couvrir l'intégralité de l'augmentation des diverses autres charges bancaires qui ont atteint 776,0 Mdh à fin 2012, en progression de 16,0% (+107 Mdh) par rapport à 2011.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1. 14/13
Produits d'exploitation bancaire	14 070	15 914	16 237	13,1%	2,0%	8 524	9 828	15,3%
Charges d'exploitation bancaire	5 097	6 249	6 102	22,6%	-2,4%	2 908	3 411	17,3%
Produit Net bancaire (1)	8 973	9 665	10 135	7,7%	4,9%	5 615	6 417	14,3%
Charges de personnel	1 541	1 611	1 683	4,5%	4,5%	851	858	0,8%
Impôts et taxes	101	102	109	0,6%	6,8%	53	57	6,0%
Charges externes	1 279	1 438	1 537	12,4%	6,9%	738	779	5,5%
Autres charges générales d'exploitation	7	5	6	-34,8%	19,3%	3	3	-7,9%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	418	407	402	-2,7%	-1,1%	197	193	-2,0%
Charges générales d'exploitation (2)	3 346	3 562	3 736	6,5%	4,9%	1 843	1 890	2,5%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	37,3%	36,9%	36,9%	-0,4 pt	0,0 pt	32,8%	29,4%	-3,4 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au 30.06.2014, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 29,4%, en retrait de 3,4 point par rapport au semestre précédent. Cette amélioration est liée à une progression du PNB (+14,3%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+2,5%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la progression de 0,8% des charges de personnel, s'établissant à près de 858 Mdh, suivant la tendance du développement de l'activité de la banque ;
- la progression de 5,5% (+41 Mdh) des charges externes, s'établissant à près de 779 Mdh.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le coefficient d'exploitation s'est stabilisé à un niveau identique à celui de 2012 et s'élève à 36,9%. Cette stagnation provient des éléments conjugués suivants :

- la progression de 4,9% (+470 Mdh) du produit net bancaire, suite à une augmentation de 2,0% des produits d'exploitation bancaire accompagnée d'un recul de 2,4% des charges d'exploitation bancaire ;
- l'augmentation de 4,9% (+175 Mdh) des charges générales d'exploitation à près de 3,7 Mrds Dh, essentiellement due à :
 - ✓ la progression de 4,5% (+72 Mdh) des charges de personnel, s'établissant à près de 1,7 Mrds Dh, suivant la tendance du développement de l'activité de la banque ;
 - ✓ la progression de 6,9% (+99 Mdh) des charges externes, s'établissant à près de 1,5 Mrds Dh.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 36,9%, en retrait de 0,4 point par rapport à 2011. Cette amélioration est liée à une progression du PNB (+7,7%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+6,5%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 4,5% (+70 Mdh) des charges de personnel, en raison de la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque ;
- la progression des charges externes de 12,4% (+159 Mdh) pour s'établir à 1,4 Mrd Dh à fin 2012.

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1. 14/13
Produit Net Bancaire	8 973	9 665	10 135	7,7%	4,9%	5 615	6 417	14,3%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-12,8	-20,9	-78	63,6%	>100,0%	-5,5	-47	>100,0%
Autres produits d'exploitation non bancaire	26	72	68	>100,0%	-5,1%	27	21	-22,8%
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Charges générales d'exploitation	3 346	3 562	3 736	6,5%	4,9%	1 843	1 890	2,5%
Résultat Brut d'exploitation	5 641	6 155	6 390	9,1%	3,8%	3 793	4 502	18,7%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-937	-765	-1 167	-18,4%	52,5%	-666	-838	25,9%
Autres dotations nettes des reprises	-74	-384	-396	>100,0%	3,0%	-307	-606	97,6%
Résultat courant	4 629	5 005	4 827	8,1%	-3,6%	2 821	3 057	8,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 4,5 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 18,7% par rapport au premier semestre 2013. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB plus importante que celle des charges générales d'exploitation.

Par ailleurs, le résultat courant affiche une progression de 8,4% à près de 3,0 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de l'augmentation des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de 25,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance s'explique essentiellement par :

- ✓ une progression des dotations aux provisions de 38,4% à près de 1,8 Mrd Dh ;
- ✓ une reprise de provision pour créances et engagements par signature en souffrance de 268 Mdh au premier semestre 2014 contre 218 Mdh au semestre précédent.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à près de 6,4 Mrds Dh, en hausse de 3,8% par rapport à l'exercice 2012, suite notamment à une croissance du produit net bancaire (+470 Mdh) plus importante que celle des charges générales d'exploitation de (+175 Mdh).

Pour sa part, le résultat courant affiche un repli de 3,6% (-179 Mdh) pour atteindre près de 4,8 Mrds Dh à fin 2013. Cette baisse est consécutive à une augmentation de 52,5% (+402 Mdh) des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance, qui s'explique par :

- La constatation d'une dotation pour créances et engagements par signature en souffrance de 1,5 Mrd Dh en 2013 contre près de 1,0 Mrd Dh en 2012 ;
- une reprise de provision pour créances et engagements par signature en souffrance de 490 Mdh en 2013 contre 428 Mdh en 2012.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 6,2 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 9,1% par rapport à l'exercice 2011. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB plus importante que celle des charges générales d'exploitation.

Par ailleurs, le résultat courant affiche une progression de 8,1% à près de 5,0 Mrds Dh. Cette évolution tient compte de la baisse des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements

par signature en souffrance de 18,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance s'explique essentiellement par :

- ✓ une progression des dotations aux provisions de 2,8% à près de 1,5 Mrd Dh, dont 993 Mdh correspondant à des provisions sur la clientèle ;
- ✓ un repli de 56,3% des reprises sur provisions constatées en 2012 pour atteindre près de 490 Mdh, contre 1,1 Mrd Dh en 2011.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue, comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1. 14/13
Résultat courant	4 629	5 005	4 827	8,1%	-3,6%	2 821	3 057	8,4%
Résultat non courant	-25	-186	-80	>100,0%	-57,0%	-36	-45	27,4%
Impôt sur les résultats	1 450	1 510	1 458	4,2%	-3,5%	696	876	25,9%
Résultat net	3 155	3 310	3 289	4,9%	-0,6%	2 089	2 136	2,2%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, le résultat net affiche une progression de 2,2% à près de 2,1 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration du résultat courant.

Le résultat non courant a enregistré un recul de près de 9 Mdh par rapport au premier semestre 2013, suite notamment à une augmentation des charges non courantes, dont le montant s'est établi à 47,1 Mdh au 30 juin 2014, contre 37,8 Mdh le semestre précédent.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le résultat net s'est inscrit en légère baisse de 0,6% pour s'établir à près de 3,3 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par (i) une baisse de 3,6% du résultat courant qui s'établit à près de 4,8 Mrds Dh à fin 2013, conjuguée à la progression du résultat non courant (+106 Mdh) suite à une diminution de 103 Mdh des charges non courantes ;

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le résultat net affiche une progression de 4,9% à près de 3,3 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration du résultat courant.

Le résultat non courant a enregistré un recul de près de 161 Mdh par rapport à 2011, suite notamment une augmentation des charges non courantes, dont le montant s'est établi à 187 Mdh à fin 2012, contre 25 Mdh en 2011.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net	3 155	3 310	3 289	4,9%	-0,6%
Fonds propres	21 445	25 214	27 377	17,6%	8,6%
Total bilan	253 328	276 167	292 350	9,0%	5,9%
Return On Equity (ROE) *	17,2%	15,1%	13,7%	-2,1 pts	-1,3 pt
Return On Assets (ROA) **	1,2%	1,2%	1,1%	0,0 pt	-0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

* Résultat net / Fonds propres (hors résultat net de l'exercice)

** Résultat net / Total bilan

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le ROE d'Attijariwafa bank s'élève à 13,7%, en recul de 1,3 point par rapport à 2012. Cette évolution est essentiellement due à une augmentation de 8,6% des fonds propres conjuguée à un léger retrait du résultat net.

Pour sa part, le ROA de la banque s'établit à 1,1% à fin 2013, en quasi stagnation par rapport au niveau enregistré au titre de l'exercice 2012.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 15,1%, en retrait de 2,1 points par rapport à 2011. Cette situation provient d'une augmentation des fonds propres de la banque, suite à l'opération d'augmentation de capital intervenu en 2012, qui demeure plus importante que celle affichée par le résultat net.

Pour sa part, le ROA s'est stabilisé à 1,2%, gardant ainsi le même niveau enregistré en 2011.

I.2. Analyse du bilan

Le bilan agrégé de Attijariwafa bank des trois derniers exercices et au premier semestre 2013 et 2014 se présentent comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Actif	253 328	276 167	292 350	9,0%	5,9%	307 917	5,3%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 884	5 807	7 594	-34,6%	30,8%	5 063	-33,3%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 439	28 835	32 342	-2,1%	12,2%	31 261	-3,3%
Créances sur la clientèle	157 606	167 657	168 897	6,4%	0,7%	174 130	3,1%
Créances acquises par affacturage	609	2 401	562	>100,0%	-76,6%	983	75,0%
Titres de transaction et de placement	37 540	52 216	51 616	39,1%	-1,1%	64 394	24,8%
Autres actifs	2 166	2 259	3 036	4,3%	34,4%	3 865	27,3%
Titres d'investissement	-	-	10 225	Ns	Ns	10 043	-1,8%
Titres de participation et emplois assimilés	12 190	12 215	12 476	0,2%	2,1%	12 439	-0,3%
Immobilisation en crédit bail et en location	696	813	1 485	16,8%	82,7%	1 479	-0,4%
Immobilisations incorporelles	1 858	1 736	1 824	-6,6%	5,1%	1 837	0,7%
Immobilisations corporelles	2 340	2 228	2 291	-4,8%	2,8%	2 423	5,8%
Passif	253 328	276 167	292 350	9,0%	5,9%	307 917	5,3%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 639	46 973	53 993	31,8%	14,9%	56 137	4,0%
Dépôts de la clientèle	165 590	171 916	174 135	3,8%	1,3%	186 901	7,3%
Titres de créances émis	10 189	9 212	7 744	-9,6%	-15,9%	9 026	16,6%
Autres passifs	9 214	11 205	17 339	21,6%	54,7%	17 361	0,1%
Provisions pour risques et charges	880	1 277	1 726	45,1%	35,2%	2 353	36,3%
Provisions réglementées	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Dettes subordonnées	10 371	10 369	10 035	0,0%	-3,2%	8 559	-14,7%
Fonds propres	21 445	25 214	27 377	17,6%	8,6%	27 580	0,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	29 439	28 835	32 342	-2,1%	12,2%	31 261	-3,3%
A vue	5 726	7 382	5 287	28,9%	-28,4%	4 425	-16,3%
A terme	23 713	21 453	27 056	-9,5%	26,1%	26 836	-0,8%
Créances sur la clientèle (C2)	158 215	170 058	169 459	7,5%	-0,4%	175 113	3,3%
Crédits de trésorerie et à la consommation	53 598	55 106	49 844	2,8%	-9,5%	54 768	9,9%
Crédits à l'équipement	49 214	52 496	54 733	6,7%	4,3%	56 681	3,6%
Crédits immobiliers	50 254	54 349	56 125	8,1%	3,3%	56 227	0,2%
Autres crédits	2 423	3 205	4 064	32,3%	26,8%	1 600	-60,6%
Créances acquises par affacturage	608	2 401	562	>100,0%	-76,6%	982	74,9%
Créances en souffrance nettes de provision	994	945	2 630	-4,9%	>100,0%	3 026	15,1%
Intérêts courus à recevoir	1 123	1 555	1 501	38,4%	-3,4%	1 828	21,8%
Total crédits (C1) + (C2)	187 654	198 893	201 801	6,0%	1,5%	206 374	2,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 206,4 Mrds Dh, en progression de 2,3% par rapport à fin 2013. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 3,3% à près de 175,1 Mrds Dh à fin juin 2014. cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 9,9% à près de 54,8 Mrds Dh au premier semestre 2014 ;
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 3,6% pour atteindre 56,7 Mrds Dh au 30 juin 2014 ;
 - ✓ la baisse de 60,6% des autres crédits dont l'encours à fin juin 2014 s'élève à 1,6 Mrds Dh ;
 - ✓ l'augmentation des créances en souffrance nettes de provision de 15,1% à près de 3,0 Mrds Dh, en raison principalement de la poursuite de l'impact défavorable de la conjoncture économique difficile.
- la baisse de 3,3% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul de 16,3% enregistré au niveau de l'encours des créances à vue et qui a été partiellement conjugué à la baisse des créances à terme de 0,8%.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 1,5% par rapport à 2012, pour atteindre près de 202 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'accroissement de 12,2% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 32 Mrds Dh à fin 2013. Cette situation est liée à une progression des créances à terme de 5,6 Mrds Dh (+26,1%) s'établissant à 27,1 Mrds Dh, conjuguée à un recul des créances à vue de 2,1 Mrds Dh (-28,4%) à près de 5,3 Mrds Dh ;

- le léger repli de l'encours des créances sur la clientèle de 0,4% (-599 Mdh) à près de 169 Mrds Dh à fin 2013. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la baisse des crédits de trésorerie de 12,0% (-5,7 Mrds) qui a été atténuée par l'accroissement des crédits à la consommation de 4,9% (+396 Mdh) ;
 - ✓ l'amélioration de l'encours des crédits à l'équipement de 4,3% (+2,2 Mrds Dh) à près de 55 Mrds Dh à fin 2013 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et de celui des autres crédits de 3,3% (+1,8 Mrds Dh) et de 26,8% (+858 Mdh) respectivement ;
 - ✓ la progression des créances en souffrance nettes de provision de près de 1,7 Mrds Dh pour s'établir à 2,6 Mrds Dh. Cette évolution est principalement liée aux effets défavorables de la conjoncture économique difficile, qui s'est traduite par une augmentation de 1,4 point à près de 6,4% (vs 4,9% en 2012) du taux de contentieux du secteur bancaire au Maroc.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 198,9 Mrds Dh, en progression de 6,0% par rapport à fin 2011. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 7,5% à près de 170,1 Mrds Dh à fin 2012. cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 6,7% (+3,3 Mrds Dh) pour atteindre 52,5 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'amélioration des crédits immobiliers de 8,1% (+4,1 Mrds Dh) à près de 54,3 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'augmentation de 2,8% des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin 2012 s'élève à 55,1 Mrds Dh.
- la baisse de 2,1% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul de 9,5% (-2,3 Mrds Dh) enregistré au niveau de l'encours des créances à terme et qui a été partiellement compensée par l'amélioration des créances à vue de 28,9% (1,7 Mrd Dh).

Les crédits de trésorerie et à la consommation représentent en moyenne 32,6% du total des crédits à la clientèle de la banque sur la période considérée. A fin juin 2014, leur part dans la structure de ce dernier a augmenté de 2,1 points par rapport à 2013, pour s'établir à 32,6%.

Au titre de la même période, la part des crédits à l'équipement et des crédits immobiliers représentent respectivement 32,5% et 33,1% du total des crédits à la clientèle.

	2011	2012	2013	S1 2014
Crédits de trésorerie et à la consommation	34,5%	33,4%	30,3%	32,4%
Crédits à l'équipement	31,7%	31,8%	33,2%	33,5%
Crédits immobiliers	32,3%	32,9%	34,1%	33,2%
Autres crédits	1,6%	1,9%	2,5%	0,9%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Hors créances acquises par affacturage, créances en souffrance et intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	35 639	46 973	53 993	31,8%	14,9%	56 137	4,0%
A vue	7 589	5 639	6 360	-25,7%	12,8%	8 726	37,2%
A terme	28 050	41 334	47 633	47,4%	15,2%	47 411	-0,5%
Dettes envers la clientèle (D2)	165 590	171 916	174 135	3,8%	1,3%	186 901	7,3%
Comptes à vue créditeurs	99 841	102 614	105 260	2,8%	2,6%	113 353	7,7%
Comptes d'épargne	20 568	21 944	23 464	6,7%	6,9%	24 224	3,2%
Dépôts à terme	38 113	39 853	37 271	4,6%	-6,5%	39 095	4,9%
Autres comptes créditeurs	6 298	6 506	7 239	3,3%	11,3%	9 254	27,8%
Intérêts courus à payer	771	999	901	29,5%	-9,8%	975	8,2%
Total dettes (D1+D2)	201 229	218 889	228 128	8,8%	4,2%	243 038	6,5%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 186,9 Mrds Dh, en progression de 7,3% par rapport à fin 2013. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 7,7% des comptes à vue créditeurs à près de 113,4 Mrds Dh ;
- l'amélioration des comptes d'épargne de 3,2% pour s'établir à 24,2 Mrds Dh à fin juin 2014 ;
- la progression de 4,9% des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à près de 39,1 Mrds Dh à fin juin 2014 contre 37,3 Mrds Dh à fin 2013.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 4,0%, pour atteindre près de 56,1 Mrds Dh au premier semestre 2014. En effet, l'encours des dépôts à vue s'est accru de 37,2% entre le 30 juin 2014 et fin décembre 2013, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à terme, dont l'encours a reculé de 0,5% au titre de la même période.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 174 Mrds Dh, en hausse de 1,3% (+2,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2012, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 2,6% (+2,6 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 105 Mrds Dh à fin 2013 ;
- la progression de 6,9% (+1,5 Mrd Dh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 23 Mrds Dh au 31 décembre 2013 ;
- le recul des dépôts à terme de 6,5% (-2,6 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 37 Mrds Dh à fin 2013.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une hausse de 14,9% (+7,0 Mrds Dh), pour atteindre près de 54 Mrds Dh à fin 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 15,2% (+6,3 Mrds Dh) des dépôts à terme et de 12,8% (+721 Mdh) des dépôts à vue.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 171,9 Mrds Dh, en progression de 3,8% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 2,8% (+2,8 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 102,6 Mrds Dh ;
- l'amélioration des comptes d'épargne de 6,7% pour s'établir à 21,9 Mrds Dh à fin 2012 ;

- la progression de 4,6% des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à près de 39,9 Mrds Dh à fin 2012 contre 38,1 Mrds Dh en 2011.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 31,8%, pour atteindre près de 47,0 Mrds Dh à fin 2012. En effet, l'encours des dépôts à terme s'est accru de 47,4% (+13,3 Mrds Dh) entre 2012 et 2011, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à vue, dont l'encours a reculé de 25,7% (-2,0 Mrds Dh) au titre de la même période.

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent, cumulativement, une moyenne de 60,3% sur la période étudiée.

	2011	2012	2013	S1 2014
Comptes à vue créditeurs*	60,3%	59,7%	60,4%	60,6%
Comptes d'épargne	12,4%	12,8%	13,5%	13,0%
Dépôts à terme	23,0%	23,2%	21,4%	20,9%
Autres comptes créditeurs*	3,8%	3,8%	4,2%	5,0%
Intérêts courus à payer	0,5%	0,6%	0,5%	0,5%
Total dépôts **	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

Au titre du premier semestre 2014, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'établit à 97,2%.

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Encours crédits bruts *	162 548	174 983	175 334	7,6%	0,2%	181 703	3,6%
Encours dépôts	165 590	171 916	174 135	3,8%	1,3%	186 901	7,3%
Ratio de transformation	98,2%	101,8%	100,7%	+3,6 pts	-1,1 pt	97,2%	-3,5 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Fonds propres & assimilés dont :	31 816	35 583	37 412	11,8%	5,1%	36 137	-3,4%
Dettes subordonnées	10 371	10 369	10 035	0,0%	-3,2%	8 559	-14,7%
Capital	1 930	2 012	2 035	4,3%	1,1%	2 035	0,0%
Réserves et primes liées au capital	16 358	19 891	22 052	21,6%	10,9%	23 407	6,1%
Résultat net de l'exercice	3 155	3 310	3 289	4,9%	-0,6%	2 136	-35,1%
Report à nouveau	1	1	0	-53,8%	Ns	0	Ns
Ressources externes	211 418	228 101	235 872	7,9%	3,4%	252 064	6,9%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Etablissements de crédit	35 639	46 973	53 993	31,8%	14,9%	56 137	4,0%
<i>Comptes à vue</i>	7 589	5 639	6 360	-25,7%	12,8%	8 726	37,2%
<i>Emprunts trésorerie à terme</i>	28 050	41 334	47 633	47,4%	15,2%	47 411	-0,5%
Clientèle	165 590	171 916	174 135	3,8%	1,3%	186 901	7,3%
Titres de créances émis	10 189	9 212	7 744	-9,6%	-15,9%	9 026	16,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 36,1 Mrds Dh, enregistrant ainsi une baisse de 3,4% par rapport à fin décembre 2013. Cette évolution s'explique principalement par le remboursement de la dette subordonnée dont l'encours à fin juin 2014 enregistre un repli de 14,7% à près de 8,6 Mrds Dh à fin juin 2014 et par l'effet du résultat semestriel qui affiche un recul de 35,1% par rapport à fin décembre 2013.

Les dépôts de la clientèle représentent 74,1% des ressources externes de la banque à fin juin 2014.

Les dettes envers les établissements de crédit représentent 22,3% des ressources externes de la banque.

Pour sa part, le montant des titres de créances a augmenté de 16,6% pour s'établir à 9,0 Mrds Dh.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les fonds propres et assimilés de la banque ont progressé de 5,1% par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre près de 37,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la progression des réserves et primes liées au capital de 10,9% (+2,2 Mrds Dh) à près de 22 Mrds Dh, suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2012 en réserves.

L'encours des dépôts de la clientèle, qui représentent en moyenne près de 73,8% des ressources externes de la banque sur les trois derniers exercices, s'est amélioré de 1,3% (+2,2 Mrds) à près de 174 Mrds Dh à fin 2013.

Les dettes envers les établissements de crédit représentent en moyenne près de 20,2% des ressources externes de la banque sur la période 2011-2013. Les emprunts de trésorerie à terme, qui constituent près de 85,7% de ces dettes au titre de cette même période, ont progressé de 15,2% (+6,3 Mrds Dh) en 2013 avec un encours de près de 47 Mrds Dh.

Les titres de créances émis, dont la contribution représente près de 4,0% des ressources externes d'Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices, se sont établis à près de 8 Mrds Dh, en baisse de 15,9% par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 35,6 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 11,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par :

- le renforcement du capital social et des réserves et primes liées au capital, suite à la réalisation, en juillet 2012, de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, dont le montant s'élève à 2,1 Mrds Dh ;
- l'amélioration de la rentabilité de la banque de 4,9% (+155 Mdh) en 2012 ;
- l'incorporation du résultat net 2011 en réserves (+1,5 Mrds Dh).

Les dépôts de la clientèle représentent 75,4% des ressources externes de la banque à fin 2012.

Les dettes envers les établissements de crédit représentent 20,6% des ressources externes de la banque. Près de 88,8% de l'encours de ces dettes correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

Pour sa part, le montant des titres de créances émis a reculé de 9,6% pour s'établir à 9,2 Mrds Dh.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

L'évolution des créances en souffrance nettes des provisions d'Attijariwafa bank se présente comme suit, au cours des trois derniers exercices :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Créances pré-douteuses	-	-	55	Ns	Ns	75	36,0%
Créances douteuses	-	-	157	Ns	Ns	279	77,4%
Créances compromises	994	945	2 417	-4,9%	>100%	2 672	10,5%
Total	994	945	2 630	-4,9%	>100%	3 026	15,1%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à près de 3 026 Mdh, affichant ainsi une augmentation de 15,1% par rapport à 2013.

Les provisions pour créances en souffrance se fixent à près de 6,6 Mrds Dh, soit un taux de couverture de 68,5% au titre du premier semestre 2014.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les créances en souffrance nettes de provisions ont progressé de près de 1,7 Mrds de pour atteindre 2,6 Mrds Dh.

Les provisions pour créances en souffrance se fixent à près de 5,9 Mrds Dh, soit un taux de couverture de 69,1% au titre de l'exercice 2013.

Revue analytique 2011-2012

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à près de 945 Mdh à fin 2012, affichant ainsi un retrait de 4,9% par rapport à 2011.

Les provisions pour créances en souffrance se fixent à 4,9 Mrds Dh, soit un taux de couverture de 83,9% au titre de l'exercice 2012.

Ratios de maîtrise des risques

Le niveau des ratios de maîtrise des risques en vigueur s'établit comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1 14/13
<u>Provisions</u>							
Provisions (décaissement)	4 334	4 925	5 875	13,6%	19,3%	6 590	12,2%
Provisions (décaissement et signature)	4 412	4 998	6 001	13,3%	20,1%	6 737	12,3%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>							
Créances en souffrance (décaissement)	5 327	5 870	8 505	10,2%	44,9%	9 616	13,1%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	5 847	6 402	9 081	9,5%	41,9%	10 188	12,2%
<u>Encours de crédits bruts</u>							
Crédit par décaissement	162 548	174 983	175 334	7,6%	0,2%	181 703	3,6%
Crédit par décaissement et par signature	210 224	224 197	230 880	6,6%	3,0%	230 581	-0,1%
<u>Taux de couverture</u>							
Taux de couverture (décaissement)	81,3%	83,9%	69,1%	+2,5 pts	-14,8 pts	68,5%	-0,5 pt
Taux de couverture (décaissement et signature)	75,5%	78,1%	66,1%	+2,6 pts	-12,0 pts	66,1%	0,0 pt
<u>Taux de contentieux</u>							
Taux de contentieux (décaissement)	3,3%	3,4%	4,9%	+0,1 pt	+1,5 pt	5,3%	+0,4 pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	2,8%	2,9%	3,9%	+0,1 pt	+1,1 pt	4,4%	+0,5 pt
Taux de contentieux du secteur *	4,7%	4,9%	6,3%	+0,2 pt	+1,4 pt	6,4%	+0,2 pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

(1) Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

(2) Créances en souffrance/Encours brut de crédit

(3) Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, le taux de contentieux d'Attijariwafa bank s'est établi à 4,4%, en hausse de 0,5 point par rapport à 2013. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) a enregistré une augmentation de 0,2 point à près de 6,4% à fin juin 2014.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque s'est établi à 68,5% à fin juin 2014, en repli de 0,5 points par rapport à 2013.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 3,9%, en hausse de 1,1 point par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, ce taux demeure inférieur à celui du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) qui s'établit à 6,3%.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque, pour sa part, a enregistré une baisse de 14,8 points à 69,1%, contre 83,9% en 2012, sous l'effet de l'accroissement des créances en souffrance brut de 44,9% conjuguée à l'augmentation des provisions de 19,3% en 2013.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le taux de contentieux d'Attijariwafa bank s'est établi à 2,9%, en hausse de 0,1 point par rapport à 2011. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) a enregistré une augmentation de 0,2 point à près de 4,9% à fin 2012.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque s'est établi à 83,9% à fin 2012, en progression de 2,5 points rapport à 2011.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Dotations aux provisions	1 842	1 280	1 705	-30,5%	33,1%	1 161	-31,9%
DAP pour créances et engagements par signature en souffrance	1 059	1 014	1 493	-4,2%	47,2%	1 004	-32,8%
Pertes sur créances irrécouvrables	784	266	212	-66,0%	-20,5%	157	-26,0%
Reprises de provisions	905	515	538	-43,1%	4,4%	322	-40,1%
Reprises de prov. pour créances et engagmt. par signature en souffrance	831	428	490	-48,5%	14,5%	268	-45,2%
Récupérations sur créances amorties	74	87	48	17,9%	-45,4%	54	13,0%
Dotations nettes aux provisions (1)	937	765	1 167	-18,4%	52,5%	838	-28,2%
Encours brut de crédit* (2)	162 548	174 983	175 334	7,6%	0,2%	181 703	3,6%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,58%	0,44%	0,67%	-0,14 pt	+0,23 pt	0,46%	-0,20 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, la charge de risque nette a enregistré un recul de 0,20 point, pour s'établir à 0,46%, en raison de la baisse des dotations aux provisions et des reprises de provisions de 31,9% et 40,1% respectivement, conjuguée à la progression des encours brut de crédit de 3,6% par rapport à fin 2013.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, la charge de risque nette s'est inscrite en augmentation (+0,23 point) à 0,67%, contre 0,44% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement d'une progression des dotations aux provisions de 33,1% (+424 Mdh) plus importante que celle des reprises de provisions de (+4,4% soit +22 Mdh), conjuguée à la progression des encours brut de crédit de 0,2% (+351 Mdh).

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, la charge de risque nette a enregistré un recul de 0,14 point, pour s'établir à 0,44%, en raison de la baisse des dotations aux provisions et des reprises de provisions de 30,5% et 43,1% respectivement, conjuguée à la progression des encours brut de crédit de 7,6% par rapport à 2011.

Ratios de solvabilité

Il y a lieu de rappeler que Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure a été mise en place progressivement pour être appliqué à compter de fin juin 2013.

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank au titre de la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	13 711	17 270	19 079	26,0%	10,5%
Fonds propres réglementaires (2)	18 489	21 219	22 737	14,8%	7,2%
Risques pondérés (3)	184 285	188 753	185 951	2,4%	-1,5%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	7,44%	9,15%	10,26%	+1,71 pt	+1,11 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	10,03%	11,24%	12,23%	+1,21 pt	+0,99 pt

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

A fin 2013, le ratio sur fonds propres de base ainsi que le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank ont affiché des progressions respectives de 1,11 point et 0,99 point par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 10,26% et 12,23% respectivement. Ces évolutions s'expliquent par une augmentation de

10,5% pour les fonds propres de base et de 7,2% pour les fonds propres réglementaires, conjuguée à un recul des risques pondérés de 1,5% par rapport à fin 2012.

A fin décembre 2012, le ratio de solvabilité⁶³ d'Attijariwafa bank, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, s'établit à 11,24% contre 10,03% au 31 décembre 2011, affichant ainsi une amélioration de 1,21 point par rapport à 2011. Pour sa part, le ratio de fonds propres de base s'est amélioré de 1,71 point pour atteindre 9,15% à fin 2012.

1.2.3. Analyse du hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Engagements donnés	47 597	49 141	55 420	3,2%	12,8%	48 732	-12,1%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	1	1	1	-55,0%	0,0%	1	0,0%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	12 177	14 150	12 696	16,2%	-10,3%	13 838	9,0%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 361	6 025	6 081	-18,1%	0,9%	5 924	-2,6%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	28 058	28 965	29 816	3,2%	2,9%	28 731	-3,6%
Titres achetés à réméré	-	-	6 746	Ns	Ns		Ns
Autres titres à livrer	-	-	80	Ns	Ns	239	Ns
Engagement reçus	15 158	16 445	14 504	8,5%	-11,8%	15 461	6,6%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	267	-	-	Ns	Ns	740	Ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	14 832	16 405	14 454	10,6%	-11,9%	14 660	1,4%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	59	40	50	-31,7%	24,6%	61	20,8%
Titres vendus à réméré	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Autres titres à recevoir	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, les engagements donnés par la banque ont atteint 48,7 Mrds Dh, enregistrant une baisse de 12,1% par rapport à 2013. Cette progression résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la diminution des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 3,6% (-1 095 Mdh) par rapport à l'exercice précédent ;
- le repli des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 2,6% pour s'établir à 5,9 Mrds Dh à fin juin 2014 ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 9,0% (+1,1 Mrds Dh) à près de 13,8 Mrds Dh à fin juin 2014.

Les engagements reçus ont affiché une augmentation de 6,6% à près de 15,5 Mrds Dh à fin juin 2014, en lien avec l'accroissement des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 1,4% par rapport à 2013.

⁶³ Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, les engagements donnés par la banque ont atteint 55,4 Mrds Dh, enregistrant un accroissement de 12,8% par rapport à fin décembre 2012. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- le recul des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 10,3% (-1,5 Mrds Dh) à près de 12,7 Mrds Dh ;
- la progression des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 2,9% (+0,9 Mrds Dh) pour s'établir à près de 29,8 Mrds Dh à fin 2013 ;

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 14,5 Mrds Dh à fin 2013, contre près de 16,4 Mrds Dh au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi un recul de 11,8%, suite à la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de -11,9% (-2,0 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les engagements donnés par la banque ont atteint 49,1 Mrds Dh, enregistrant une évolution de 3,2% comparativement à 2011. Cette progression résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 3,2% (+907 Mdh) par rapport à l'exercice précédent ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 16,2% (+2,0 Mrds Dh) à près de 14,2 Mrds Dh à fin 2012 ;
- le repli des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 18,1% pour s'établir à 6,0 Mrds Dh à fin 2012.

Les engagements reçus ont affiché une augmentation de 8,5% à près de 16,4 Mrds Dh à fin 2012, en lien avec l'accroissement des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 10,6% par rapport à 2011.

I.3. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie sur la période 2011-2013 et au premier semestre 2014 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. 14/13
Résultat avant impôts	4 605	4 820	4 747	4,7%	-1,5%	3 012	-36,6%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	13 183	14 642	14 586	11,1%	-0,4%	8 351	-42,7%
+ Récupérations sur créances amorties	74	87	48	17,9%	-45,4%	54	13,0%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	32	73	34	>100,0%	-54,1%	15	-55,4%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-5 751	-6 829	-6 935	18,8%	1,5%	-4 108	-40,8%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-	0	Ns	Na	0	Na
- Charges générales d'exploitation versées	-2 928	-3 155	-3 334	7,8%	5,7%	-1 696	-49,1%
- Impôts sur les résultats versés	-1 450	-1 510	-1 458	4,2%	-3,5%	-876	-39,9%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 161	3 309	2 941	4,7%	-11,1%	1 740	-40,8%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	141	604	-3 613	>100,0%	Ns	1 081	Ns
+/- Créances sur la clientèle	-19 412	-11 843	599	-39,0%	Ns	-5 654	Ns
+/- Titres de transaction et de placement	-7 632	-14 676	600	92,3%	Ns	-12 778	Ns
+/- Autres actifs	1 559	-93	-776	Na	>100,0%	-829	6,8%
+/- Immobilisations données en crédit-bail et en location	-145	-117	-673	-19,4%	>100,0%	7	Ns
+/- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 717	11 334	7 020	-17,4%	-38,1%	2 144	-69,5%
+/- Dépôts de la clientèle	8 542	6 326	2 218	-25,9%	-64,9%	12 766	>100,0%
+/- Titres de créance émis	1 855	-977	-1 467	Na	50,1%	1 282	Ns
+/- Autres passifs	-910	1 991	6 132	Na	>100,0%	22	-99,6%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 284	-7 452	10 039	>100,0%	Ns	-1 960	Ns
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	877	-4 143	12 980	Na	Ns	-219	Ns
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-	59	Na	Na	41	-30,7%
+ Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	174	296	134	70,0%	-54,7%	15	-89,1%
- Acquisition d'immobilisations financières	-1 301	-30	-10 464	-97,7%	>100,0%	-10	-99,9%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-468	-470	-649	0,4%	38,1%	-345	-46,9%
+ Intérêts perçus	-	-	327	Ns	Ns	359	9,7%
+ Dividendes perçus	886	1 273	1 324	43,5%	4,1%	1 259	-4,9%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-709	1 069	-9 269	Na	-967,3%	1 319	Ns
+ Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
+ Emission de dettes subordonnées	1 000	-	-333	-100,0%	Ns	-1 476	>100,0%
+ Emission d'actions	-	2 100	685	Ns	-67,4%	-	Ns
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
- Intérêts versés	-445	-462	-466	4,0%	0,7%	-222	-52,3%
- Dividendes versés	-1 544	-1 640	-1 811	6,2%	10,4%	-1 934	6,8%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-989	-3	-1 924	-99,7%	>100,0%	-3 631	88,7%
Variation nette de la trésorerie	-821	-3 077	1 788	>100,0%	Ns	-2 532	Ns
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	9 704	8 884	5 807	-8,5%	-34,6%	7 594	30,8%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 884	5 807	7 594	-34,6%	30,8%	5 063	-33,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -218 Mdh à fin juin 2014, en baisse de près de 13,2 Mrds Dh par rapport à 2013. Cette situation s'explique par une baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de près de 12,0 Mrds Dh, conjugué à une baisse de 1,2 Mrds Dh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

En effet, le repli du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre du premier semestre 2014 s'explique principalement par une baisse de l'évolution des ressources qui demeure plus importante que celle des emplois de la banque.

D'autre part, la baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 40,8% au 30 juin 2014, est liée à une baisse des produits d'exploitation bancaire (-42,7% soit -6,2 Mrds Dh par rapport à 2013) conjuguée à une repli des charges d'exploitation bancaires et des charges générales d'exploitation, qui ont affiché des diminutions respectives de 40,8% et 49,1% sur la période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à près de 1,3 Mrds Dh au 30 juin 2014 contre -9,2 Mrds Dh en 2013.

Cette évolution s'explique principalement par la non récurrence des acquisitions d'immobilisations financières réalisées en 2013.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -3,6 Mrds Dh au premier semestre 2014, soit une baisse de près de 1,7 Mrd Dh liée principalement au remboursement de 1,5 Mrd Dh des émissions obligataires émis par Attijariwafa bank et au versement de près de 1,9 Mrds Dh de dividendes.

Revue analytique 2012-2013

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 13,0 Mrds Dh en 2013 contre -4,1 Mrds Dh pour l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 17,1 Mrds Dh sur la période. Cette évolution provient de l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+17,5 Mrds Dh) conjugué à un recul de 11,1% (-368 Mdh) des flux de trésorerie nets provenant du compte de produit et charges.

La baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 11,1% en 2013, est liée à une baisse des produits d'exploitation bancaire (-0,4% soit -56 Mdh par rapport à 2012) conjuguée à une augmentation des charges d'exploitation bancaires et des charges générales d'exploitation, qui ont affiché des progressions respectives de 1,5% (+106 Mdh) et 5,7% (+179 Mdh) sur la période.

Pour sa part, le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation s'est accru de près de 17,5 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation de l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (+7,0 Mrds Dh), de l'encours des dépôts de la clientèle (+2,2 Mrds Dh) et des autres passifs (+6,1 Mrds Dh), permettant ainsi de compenser le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés (-3,6 Mrds).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde de près de -9,3 Mrds Dh en 2013, contre 1,1 Mrd Dh pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations financières réalisées en 2013 pour un montant de 10,5 Mrds Dh, dont notamment l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -1,9 Mrds Dh en 2013, contre -3 Mdh en 2012. Ce flux correspond essentiellement aux dividendes versés par la banques en 2013 pour un montant de près de 1,8 Mrd Dh.

Revue analytique 2011-2012

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -4 143 Mdh à fin 2012, en baisse de près de 5 019 Mdh Dh par rapport à 2011. Cette situation s'explique par une baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de près de 5 167 Mdh, conjugué une augmentation de 148 Mdh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

En effet, le repli du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre de l'exercice 2012 s'explique principalement par une baisse de l'évolution des ressources qui demeure plus importante que celle des emplois de la banque.

D'autre part, l'amélioration des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 4,7% en 2012, résulte d'une augmentation des produits d'exploitation bancaire perçus (+11,1% soit +1,5 Mrd Dh par rapport à 2011) plus importante que celle des charges d'exploitation bancaires versées et des charges générales d'exploitation versées, qui ont affiché des progressions respectives de 18,8% (+1,1 Mrd Dh) et 7,8% (+227 Mdh) sur la période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à près de 1,1 Mrds Dh en 2012 contre -709 Mdh pour l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique principalement par la non récurrence des acquisitions d'immobilisations financières réalisées en 2011 et aussi par une augmentation des dividendes perçus en 2012 et qui s'élève à 1,3 Mrds Dh.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -3 Mdh en 2012, soit une progression de près de 1,0 Mrd Dh consécutive à l'augmentation d'émission d'actions de 2,1 Mrds Dh correspondant à l'augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservée aux salariés de la banque et de ses filiales au Maroc.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Avertissement :

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 et pour les comptes arrêtés au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014 ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes.

II.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2014

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWABA BANK *	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,79%	92,13%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	51,93%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	51,00%	51,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroon	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque			(1)		Togo	IG	55,00%	55,00%
WABA SALAF	Crédit à la					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	75,00%	75,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	99,85%	99,85%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	79,29%	79,29%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CORP	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Iles vierges britanniques	IG	50,00%	50,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	49,98%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	50,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR **	Capital risque					Tunisie	IG	67,23%	39,65%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	79,29%	79,29%
SOCIETE IMMOBILIEE TOGO LOME	Société immobilière			(2)		Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank (*) société consolidante (**) filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts

IG : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

- (A) Mouvements intervenus au second semestre 2012
 (B) Mouvements intervenus au premier semestre 2013
 (C) Mouvements intervenus au second semestre 2013
 (D) Mouvements intervenus au premier semestre 2014

1- Acquisition	7- Changement de méthode – Intégration proportionnelle à intégration globale
2- Création, franchissement de seuil	8- Changement de méthode – Intégration globale à mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	9- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration globale
4- Cession	10- Changement de méthode – Intégration globale à intégration proportionnelle
5- Déconsolidation	11- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration proportionnelle
6- Fusion entre entités consolidées	12- Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2011, 2012 et 2013

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2010	Attijariwafa Mauritanie Attijari Afrique Participations Attijari Maroc-Mauritanie	
2011	Société Commercial de Banque Cameroun Société Andalu-carthage AIB Offshore Attijari Meadle East Limited	Finanziaria Spa
2012	-	-
2013	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo Société Immobilière Togo Lomé	-

Source : Attijariwafa bank

II.2. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices et au premier semestre 2013 et 2014 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Intérêts et produits assimilés	15 479	16 319	17 165	5,4%	5,2%	8 384	8 734	4,2%
Intérêts et charges assimilés	5 714	6 283	6 585	10,0%	4,8%	3 218	3 356	4,3%
Marge d'intérêt	9 765	10 036	10 580	2,8%	5,4%	5 166	5 379	4,1%
Commissions perçues	3 474	3 927	4 079	13,1%	3,9%	2 090	2 088	-0,1%
Commissions servies	314	363	349	15,6%	-3,9%	165	201	21,6%
Marge sur commissions	3 159	3 564	3 730	12,8%	4,7%	1 925	1 887	-2,0%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 459	2 192	2 302	50,2%	5,0%	1 044	2 033	94,8%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	928	509	627	-45,2%	23,3%	518	226	-56,3%
Résultat des activités de marché	2 387	2 700	2 929	13,1%	8,5%	1 562	2 259	44,6%
Produits des autres activités	5 468	5 838	5 573	6,8%	-4,5%	2 643	2 817	6,6%
Charges des autres activités	4 897	5 089	4 935	3,9%	-3,0%	2 199	2 591	17,8%
Produit net bancaire	15 882	17 049	17 877	7,3%	4,9%	9 097	9 752	7,2%
Charges générales d'exploitation	6 404	6 922	7 183	8,1%	3,8%	3 611	3 714	2,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	798	762	765	-4,5%	0,3%	373	405	8,6%
Résultat brut d'exploitation	8 680	9 365	9 930	7,9%	6,0%	5 113	5 633	10,2%
Coût du risque	-750	-1 222	-1 867	63,0%	52,8%	-972	-1 568	61,4%
Résultat d'exploitation	7 930	8 143	8 063	2,7%	-1,0%	4 141	4 065	-1,8%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	16	15	17	-9,5%	14,1%	10	11	10,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	15	54	> 100%	> 100%	18	14	-18,7%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat avant impôts	7 947	8 173	8 133	2,8%	-0,5%	4 169	4 090	-1,9%
Impôts sur les bénéfices	2 645	2 864	3 067	8,3%	7,1%	1 500	1 419	-5,4%
Résultat net	5 302	5 309	5 066	0,1%	-4,6%	2 669	2 671	0,1%
Résultat hors groupe	843	808	925	-4,2%	14,5%	448	410	-8,4%
Résultat net part du groupe	4 459	4 501	4 141	0,9%	-8,0%	2 221	2 261	1,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

II.3. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

II.3.1. Produits Net Bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Intérêts et produits assimilés	15 479	16 319	17 165	5,4%	5,2%	8 384	8 734	4,2%
Intérêts et charges assimilées	5 714	6 283	6 585	10,0%	4,8%	3 218	3 356	4,3%
Marge d'intérêt	9 765	10 036	10 580	2,8%	5,4%	5 166	5 379	4,1%
Commissions perçues	3 474	3 927	4 079	13,1%	3,9%	2 090	2 088	-0,1%
Commissions servies	314	363	349	15,6%	-3,9%	165	201	21,6%
Marge sur commissions	3 159	3 564	3 730	12,8%	4,7%	1 925	1 887	-2,0%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 459	2 192	2 302	50,2%	5,0%	1 044	2 033	94,8%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	928	509	627	-45,2%	23,3%	518	226	-56,3%
Résultat des activités de marché	2 387	2 700	2 929	13,1%	8,5%	1 562	2 259	44,6%
Produits des autres activités	5 468	5 838	5 573	6,8%	-4,5%	2 643	2 817	6,6%
Charges des autres activités	4 897	5 089	4 935	3,9%	-3,0%	2 199	2 591	17,8%
Produit net bancaire	15 882	17 049	17 877	7,3%	4,9%	9 097	9 752	7,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, le produit net bancaire a enregistré une progression de 7,2% par rapport au 30 juin 2013, pour s'établir à près de 9,8 Mrds Dh. Cette évolution résulte des effets conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 4,1% (+213 Mdh) par rapport à 30 juin 2013, pour se situer à 5,4 Mrds Dh au premier semestre 2014. La contribution de cette marge au PNB de la banque s'élève à 55,2% au 30 juin 2014 contre 56,8% le semestre précédent ;
- l'augmentation du résultat des activités de marché de 44,6% à près de 2,3 Mrds Dh au 30 juin 2014. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 94,8% (+989 Mdh) des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur qui a permis de compenser le recul de 56,3% (-292 Mdh) des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ;
- la croissance des produits des autres activités de 6,6% (+174 Mdh) par rapport au premier semestre 2014 conjuguée à la croissance des charges des autres activités de 17,8% (+392 Mdh) ;
- la diminution de la marge sur commissions de 2,0% (-38 Mdh) pour s'établir à 1,9 Mrd Dh au premier semestre 2014. Elle contribue ainsi à hauteur de 19,4% à la formation du PNB.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 4,9% (+829 Mdh) par rapport à l'exercice 2012, pour s'établir à près de 17,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt de 5,4% (+545 Mdh) à près de 10,6 Mrds Dh. Cette augmentation résulte principalement d'une croissance des intérêts et produits assimilés (+5,2%) plus importante que celle des intérêts et charges assimilées (+4,8%). La contribution de cette marge au PNB consolidé du groupe a connu une amélioration de 0,3 point par rapport à 2012, pour se situer à près de 59,2% à fin 2013 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 4,7% (+166 Mdh) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à près de 3,7 Mrds Dh en 2013. Cette évolution résulte d'un accroissement des

commissions perçues de 3,9% (+152 Mdh) conjugué à une diminution de 3,9% (-14 Mdh) des commissions servies. Elle contribue ainsi à hauteur de 20,9% à la formation du PNB consolidé, soit au même niveau qu'en 2012 ;

- l'amélioration du résultat des activités de marché de 8,5% (+229 Mdh) à près de 2,9 Mrds Dh au 31 décembre 2013. Cette évolution est due à l'accroissement des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat de 5,0% (+111 Mdh), ainsi qu'à l'augmentation des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente de 23,3% (+118 Mdh) ;
- la baisse du résultat des autres activités, due à une diminution de 4,5% (-265 Mdh) des produits des autres activités plus importante que celle des charges des autres activités (-3,0% soit -154 Mdh).

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le produit net bancaire a enregistré une progression de 7,3% par rapport à 2011, pour s'établir à près de 17,0 Mrds Dh. Cette évolution résulte des effets conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 2,8% (+270 Mdh) par rapport à 2011, pour se situer à 10,0 Mrds Dh à fin 2012. La contribution de cette marge au PNB de la banque s'élève à 58,9% en 2012 contre 61,5% en 2011 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 12,8% (+404 Mdh) pour s'établir à 3,6 Mrds Dh à fin 2012. Elle contribue ainsi à hauteur de 20,9% à la formation du PNB ;
- l'augmentation du résultat des activités de marché de 13,1% à près de 2,7 Mrds Dh à fin 2012. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 50,2% (+732 Mdh) des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur qui a permis de compenser le recul de 45,2% (-419 Mdh) des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ;
- la croissance des produits des autres activités de 6,8% par rapport à 2011, demeure plus importante que celle enregistrée au niveau des charges des autres activités qui se sont établies à 5,1 Mrds Dh à fin 2012, en progression de 3,9% sur la période considérée.

Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Intérêts et produits assimilés	15 479	16 319	17 165	5,4%	5,2%	8 384	8 734	4,2%
Opérations avec la clientèle	13 450	14 552	14 992	8,2%	3,0%	7 389	7 542	2,1%
Comptes et prêts	12 641	13 751	14 211	8,8%	3,3%	6 998	7 128	1,9%
Opérations de pensions	1	26	11	> 100%	-59,1%	6	5	-16,0%
Opérations de location-financement	808	774	771	-4,2%	-0,5%	385	410	6,3%
Opérations interbancaires	919	817	784	-11,1%	-4,0%	383	374	-2,3%
Comptes et prêts	916	808	783	-11,8%	-3,2%	382	365	-4,5%
Opérations de pensions	3	9	1	> 100%	-87,3%	0	9	>100%
Actifs disponibles à la vente	1 111	950	1 389	-14,5%	46,2%	612	818	33,5%
Intérêts et charges assimilés	5 714	6 283	6 585	10,0%	4,8%	3 218	3 356	4,3%
Opérations avec la clientèle	3 047	3 187	3 541	4,6%	11,1%	1 742	1 847	6,0%
Comptes et emprunts	2 904	3 137	3 452	8,0%	10,1%	1 694	1 793	5,8%
Opérations de pensions	144	50	89	-65,0%	77,0%	48	54	13,5%
Opérations de location-financement	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Opérations interbancaires	1 344	1 856	1 805	38,1%	-2,7%	856	974	13,8%
Comptes et emprunts	1 246	1 785	1 649	43,2%	-7,6%	780	797	2,2%
Opérations de pensions	98	71	156	-27,3%	>100%	76	177	>100%
Emprunts émis par le groupe	1 322	1 240	1 238	-6,2%	-0,1%	620	535	-13,8%
Marge d'intérêt	9 765	10 036	10 580	2,8%	5,4%	5 166	5 379	4,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, la marge d'intérêt d'Attijariwafa bank a enregistré une progression de 4,1% (+213 Mdh) à près de 5,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration des intérêts et produits assimilés de 4,2% (+350 Mdh) à près de 8,7 Mrds Dh. En effet, l'augmentation des créances sur la clientèle dont l'encours au premier semestre 2014 s'établit à 242,2 Mrds Dh, a contribué à une hausse de 2,1% (+154 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle ;
- la hausse des intérêts et charges assimilés de 4,3% (+138 Mdh) pour atteindre 3,4 Mrds Dh au 30 juin 2014. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des charges d'intérêts relatives aux opérations interbancaires (+13,8%) et aux opérations avec la clientèle (+6,0%), atténués par un recul des emprunts émis par le groupe (-13,8%).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank atteint près de 10,6 Mrds Dh contre 10,0 Mrds Dh en 2012, soit une hausse de 5,4%. Cette progression résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des intérêts et produits assimilés de 5,2% (+846 Mdh) à près de 17,2 Mrds Dh, sous l'effet de la progression des créances sur la clientèle dont l'encours à fin 2013 s'est accru de 1,1% (+2,5 Mrds Dh) par rapport à 2012 ;
- la hausse de 4,8% (+302 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 6,6 Mrds Dh à fin 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par la progression de 4,7% (+10,6 Mrds Dh) à près de 237,6 Mrds Dh de l'encours des dépôts de la clientèle.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, la marge d'intérêt d'Attijariwafa bank a enregistré une progression de 2,8% (+270 Mdh) à près de 10,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration des intérêts et produits assimilés de 5,4% (+839 Mdh) à près de 16,3 Mrds Dh. En effet, l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle de 7,1% en 2012, a contribué à une hausse de 8,2% (+1,1 Mrds) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle ;
- la hausse des intérêts et charges assimilés de 10,0% (+569 Mdh) pour atteindre 6,3 Mrds Dh à fin 2012. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des charges d'intérêts relatives aux opérations interbancaires (+38,1%) et aux opérations avec la clientèle (+4,6%), atténués par un recul des emprunts émis par le groupe (-6,2%).

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Commissions perçues	3 474	3 927	4 079	13,1%	3,9%	2 090	2 088	-0,1%
Commissions sur opérations	1 757	1 926	1 862	9,6%	-3,3%	1 016	931	-8,3%
Dont sur opérations avec la clientèle	1 134	1 320	1 231	16,4%	-6,8%	638	634	-0,6%
Prestation de services bancaires et financiers	1 716	2 001	2 217	16,6%	10,8%	1 075	1 157	7,7%
Dont produits de gestion d'OPCVM	299	310	275	3,9%	-11,4%	132	138	4,2%
Dont produits sur moyen de paiement	869	1 026	1 200	18,1%	16,9%	580	610	5,1%
Commissions servies	314	363	349	15,6%	-3,9%	165	201	21,6%
Commissions sur opérations	42	46	35	11,7%	-23,6%	22	16	-30,0%
Dont sur opérations avec les étabs. de crédit	28	31	28	14,1%	-10,2%	20	12	-38,6%
Prestation de services bancaires et financiers	273	317	314	16,2%	-1,0%	143	185	29,7%
Dont charges de gestion d'OPCVM	23	21	20	-9,8%	-4,8%	8	11	47,4%
Dont charges sur moyen de paiement	199	226	242	13,8%	6,7%	101	141	40,0%
Marge sur commissions	3 159	3 564	3 730	12,8%	4,7%	1 925	1 887	-2,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, la marge sur commissions du groupe s'établit à 1,9 Mrds Dh, affichant ainsi un repli de 2,0% par rapport au 30 juin 2013. Cette variation résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la baisse des commissions perçues de 0,1% (-2 Mdh) pour atteindre de 2 088 Mdh à fin juin 2014 et ce, en raison de la diminution des commissions sur opérations (-8,3% soit 85 Mdh de moins qu'au premier semestre 2013) accompagnée de la croissance des prestations de services bancaires et financiers (+7,7% soit 82 Mdh de plus par rapport au premier semestre 2013).
- la hausse des commissions servies de 21,6% (+36 Mdh) à près de 201 Mdh. Cette évolution est liée essentiellement à la progression des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 29,7% (+42 Mdh) à près de 185 Mdh.

Revue analytique 2012-2013

En 2013, la marge sur commissions du Groupe a enregistré une hausse de 4,7% à près de 3,7 Mrds Dh. Cette progression s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la progression des commissions perçues de 3,9% (+152 Mdh) à près de 4,1 Mrds Dh, en raison principalement de l'amélioration des prestations de services bancaires et financiers (+10,8% soit 216 Mdh de plus qu'en 2012) conjugué au recul des commissions sur opérations (-3,3% soit

64 Mdh de moins qu'en 2012). Ces dernières correspondent essentiellement à des commissions perçues sur opérations avec la clientèle ;

- le recul des commissions servies de 3,9% (-14 Mdh) pour s'établir à près de 349 Mdh à fin 2013. Cette situation résulte de la baisse aussi bien des commissions sur opérations de 23,6% (-11 Mdh) que des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 1,0% (-3 Mdh) pour s'établir au 31 décembre 2013 à près de 35 Mdh et 314 Mdh respectivement.

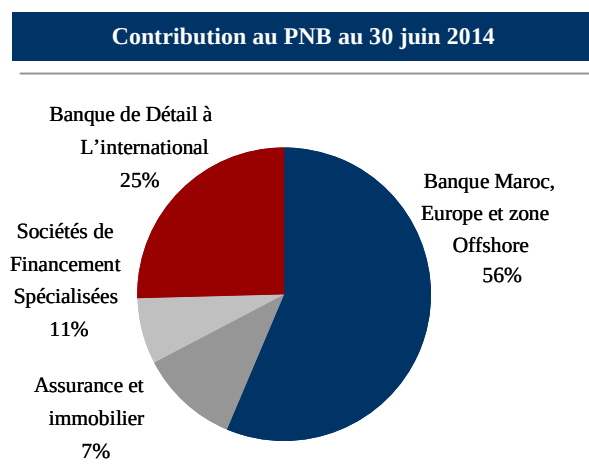
Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, la marge sur commissions du groupe s'établit à 3,6 Mrds Dh, affichant ainsi une croissance de 12,8% par rapport à 2011. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

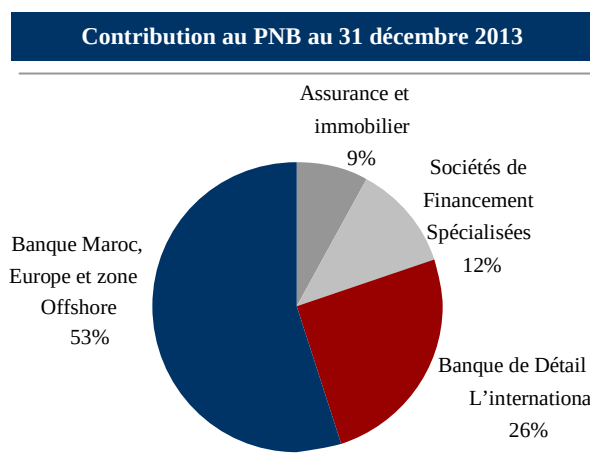
- l'accroissement des commissions perçues de 13,1% (+453 Mdh) pour atteindre près de 3,9 Mrds Dh à fin 2012 et ce, en raison d'une progression aussi bien des commissions sur opérations (+9,6% soit 169 Mdh de plus qu'en 2011), que des prestations de services bancaires et financiers (+16,6% soit 284 Mdh de plus qu'en 2011). Il y a lieu de préciser que les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 68,5% des commissions sur opérations ;
- la hausse des commissions servies de 15,6% (+49 Mdh) à près de 363 Mdh. Cette évolution est liée essentiellement à la progression des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 16,2% (+44 Mdh) à près de 317 Mdh.

Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité du Groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014.



Source : Attijariwafa bank



L'amélioration de la contribution de la Banque de Détail à l'International au cours des deux derniers exercices (ce pôle représentait près de 24% en 2011) s'explique essentiellement par l'intégration des filiales africaines, notamment la Société Ivoirienne de Banque, Crédit du Sénégal, Crédit du Congo, UGB Gabon, Attijariwafa Mauritanie et SCB Cameroun, Attijaribank Mauritanie et la Banque International pour l'Afrique au Togo

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de la période 2011-Juin 2014 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Attijariwafa bank	7 655	8 451	9 129	10,4%	8,0%	4 607	5 299	15,0%
Filiales dont :	8 228	8 598	8 748	4,5%	1,7%	4 490	4 453	-0,8%
Wafa Assurance IFRS	1 675	1 425	1 580	-14,9%	10,9%	926	726	-21,6%
Wafasalaf	1 247	1 234	1 033	-1,0%	-16,3%	528	510	-3,4%
Attijari Bank Tunisie	1 087	1 289	1 335	18,6%	3,6%	641	685	6,9%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	745	768	891	3,1%	16,0%	424	471	11,1%
Société Ivoirienne de Banque	439	552	614	25,7%	11,2%	294	323	9,9%
Société Camerounaise de Banque	342	490	579	43,3%	18,2%	267	312	16,9%
Union Gabonaise de Banque	433	481	495	11,1%	2,9%	227	264	16,3%
Autres filiales	2 260	2 359	2 221	4,4%	-5,8%	1 183	1 162	-1,8%
Total	15 882	17 049	17 877	7,3%	4,9%	9 097	9 752	7,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Sur la période 2011-S1.2014, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 50,4%, suivi de Wafa Assurance avec près de 8,9% et d'Attijari bank Tunisie avec une part de 7,3%.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Produit net bancaire (1)	15 882	17 049	17 877	7,3%	4,9%	9 097	9 752	7,2%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	7 202	7 684	7 948	6,7%	3,4%	3 984	4 119	3,4%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	45,3%	45,1%	44,5%	-0,3 pt	-0,6 pt	43,8%	42,2%	-1,6 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Charges de personnel	3 288	3 569	3 873	8,6%	8,5%	1 937	2 057	6,2%
Impôts et taxes	221	226	240	2,2%	6,3%	128	127	-0,1%
Charges externes	2 770	2 946	2 883	6,4%	-2,1%	1 495	1 485	-0,7%
Autres charges générales d'exploitation	126	181	187	43,9%	3,2%	52	45	-13,6%
Charges générales d'exploitation	6 404	6 922	7 183	8,1%	3,8%	3 611	3 714	2,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 3,7 Mrds Dh, en progression de 2,8% par rapport au premier semestre 2013. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des charges du personnel de 6,2% (+120 Mdh) à près de 2,1 Mrds Dh, suite notamment à la progression du réseau du Groupe.

L'amélioration du PNB du Groupe au premier semestre 2014 a permis de limiter l'impact de la hausse des charges générales d'exploitation sur le coefficient d'exploitation. Ce dernier s'élève à 42,2% à fin juin 2014, affichant ainsi une baisse de 1,6 point par rapport au premier semestre 2013.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 7,2 Mrds Dh, en progression de 3,8% par rapport à l'exercice 2012. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de 8,5% (+304 Mdh) à près de 3,9 Mrds Dh conjugué à une baisse des charges externes de 2,1% (-63 Mdh) à près de 2,9 Mrds à fin 2013.

L'augmentation des charges générales d'exploitation a été atténuée par une augmentation plus importante du PNB, impliquant par conséquent une baisse de 0,6 point du coefficient d'exploitation qui s'établit à 44,5% à fin 2013.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le coefficient d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank s'est établi à 45,1%, en baisse de 0,3 points par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte d'une augmentation du PNB plus importante que celle des charges générales d'exploitation et des amortissements.

A fin 2012, les charges générales d'exploitation ont enregistré une progression de 8,1% à près de 6,9 Mrds Dh. La hausse des charges de personnel de 8,6% (+281 Mdh) ainsi que celle des charges externes de 6,4% (+176 Mdh) par rapport à 2011, demeurent les deux principales raisons de cette évolution.

Contribution des filiales aux charges générales d'exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2011-Juin 2014, se présente comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Attijariwafa bank	3 366	3 232	3 448	-4,0%	6,7%	1 725	1 732	0,4%
Filiales dont :	3 836	4 451	4 500	16,0%	1,1%	2 259	2 387	5,7%
Wafa Assurance IFRS	384	496	532	29,1%	7,4%	255	261	2,3%
Wafasalaf	358	514	426	43,4%	-17,0%	222	241	8,9%
Attijari Bank Tunisie	601	626	645	4,1%	2,9%	333	342	2,6%
Attijariwafa Europe	263	260	212	-1,1%	-18,5%	207	141	-32,0%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	525	521	544	-0,8%	4,5%	248	281	13,4%
Société Ivoirienne de Banque	257	298	336	15,9%	12,9%	148	167	12,8%
Société Camerounaise de Banque	233	248	318	6,5%	27,9%	150	178	18,7%
Union Gabonaise de Banque	238	297	314	24,4%	6,0%	159	166	4,6%
Autres filiales	975	1 191	1 171	22,1%	-1,6%	537	610	13,5%
Charges générales d'exploitation *	7 202	7 684	7 948	6,7%	3,4%	3 984	4 119	3,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

* y compris dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Sur la période 2011-S1.2014, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 43,7%, suivi d'Attijari bank Tunisie avec près de 8,2% et de la CBAO avec une part de 6,9%.

II.3.2. Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Produit net bancaire	15 882	17 049	17 877	7,3%	4,9%	9 097	9 752	7,2%
Charges générales d'exploitation	6 404	6 922	7 183	8,1%	3,8%	3 611	3 714	2,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	798	762	765	-4,5%	0,3%	373	405	8,6%
Résultat brut d'exploitation	8 680	9 365	9 930	7,9%	6,0%	5 113	5 633	10,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2013-S1.2014

A 30 juin 2014, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 10,2% par rapport au premier semestre 2013, pour s'établir à 5,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de 7,2% (+655 Mdh) conjuguée à une augmentation des charges générales d'exploitation de 2,8% (+103 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le résultat brut d'exploitation a affiché une progression de 6,0% à près de 9,9 Mrds Dh. Cette évolution résulte principalement d'un accroissement du PNB de 4,9% (+829 Mdh) conjuguée à une augmentation, moins importante, des charges générales d'exploitation de 3,8% (+262 Mdh) à près de 7,2 Mrds Dh à fin 2013.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 7,9% par rapport à 2011, pour s'établir à 9,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de 7,9% (+1,2 Mrd Dh) conjuguée à une augmentation des charges générales d'exploitation de 8,1% (+517 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Contribution des filiales au Résultat Brut d'Exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au Résultat Brut d'Exploitation, au titre des deux derniers exercices, se présente comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Attijariwafa bank	4 668	5 219	5 309	11,8%	1,7%	2 718	3 369	24,0%
Filiales dont :	4 011	4 146	4 621	3,4%	11,4%	2 395	2 264	-5,5%
Wafa Assurance	1234	589	1 006	-52,3%	70,9%	611	319	-47,7%
Wafasalaf	717	720	689	0,4%	-4,3%	362	334	-7,6%
Wafa Bail	214	229	228	6,9%	-0,4%	110	117	6,3%
Attijari Bank Tunisie	482	654	691	35,8%	5,5%	305	343	12,8%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	226	248	346	9,4%	39,9%	177	190	7,3%
Société Ivoirienne de Banque	180	254	277	41,2%	9,0%	145	155	6,9%
Société Camerounaise de Banque	108	242	261	>100,0%	7,8%	117	134	14,5%
Union Gabonaise de Banque	194	185	180	-4,9%	-2,2%	68	98	44,0%
Crédit Du Congo	134	145	179	7,9%	24,1%	82	102	24,3%
Autres filiales	522	882	763	68,9%	-13,4%	418	470	12,3%
Total	8 680	9 365	9 930	7,9%	6,0%	5 113	5 633	10,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2011-S1.2014, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 55,2%, suivi de Wafa Assurance avec près de 9,4% et de Wafasalaf avec une part de 7,3%.

II.3.3. Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Dotations aux provisions	-1 172	-1 534	-2 497	30,8%	62,8%	-1 111	-1 926	73,3%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-978	-1 346	-2 353	37,6%	74,8%	-1 027	-1 783	73,6%
Provisions engagements par signature	-16	-6	0	-62,6%	-92,2%	-22	-14	-36,8%
Autres provisions pour risques et charges	-179	-182	-143	1,8%	-21,2%	-63	-130	>100%
Reprises de provisions	1 545	737	977	-52,3%	32,5%	398	534	34,2%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 366	495	859	-63,7%	73,4%	292	398	36,1%
Reprises de provisions engagements par signature	11	2	31	-78,0%	>100,0%	0	0	Ns
Reprise des autres provisions pour risques et charges	168	240	87	42,7%	-63,5%	106	136	28,6%
Variation des provisions	-1 123	-425	-347	-62,1%	-18,4%	-259	-176	-32,0%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-216	-48	-30	-77,8%	-37,6%	-11	-16	46,3%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-968	-459	-363	-52,5%	-20,9%	-253	-182	-28,1%
Récupérations sur prêts et créances amorties	95	115	62	21,1%	-45,6%	35	59	69,8%
Autres pertes	-33	-33	-16	-1,9%	-50,0%	-29	-36	25,9%
Coût du risque	-750	-1 222	-1 867	63,0%	52,8%	-972	-1 568	-61,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique S1.2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, le coût du risque s'élève à -1 568 Mdh, soit une hausse de 61,4% comparativement au 30 juin 2013. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- augmentation de 73,3% des dotations aux provisions (+815 Mdh). Cette évolution provient de l'augmentation des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 73,6% (+756 Mdh) par rapport au premier semestre 2013 et ce en raison, d'une part, de la conjoncture économique défavorable et, par conséquent, l'augmentation de la contentialité au niveau du secteur bancaire au Maroc et, d'autre part, de l'approche rigoureuse et anticipative du groupe en matière de détection, suivi et couverture des risques ;
- hausse de 34,2% (+136 Mdh) des reprises de provisions qui se sont établies à 534 Mdh au 30 juin 2014. Cette croissance est due à la progression de 36,1% (+106 Mdh) des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances conjuguée à l'augmentation des reprises des autres provisions pour risques et charges de 28,6% (+30 Mdh) par rapport au semestre précédent.
- la variation des provisions a connu une baisse de 32,0% à près de -176 Mdh à fin juin 2014 due essentiellement à la diminution des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées de 28,1%.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le coût du risque s'établit à près de -1 867 Mdh, en hausse de 52,8% (+645 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- progression de 62,8% des dotations aux provisions (+963 Mdh), suite notamment à l'augmentation des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 74,8% (+1 007 Mdh) par rapport à 2012 ;
- hausse de 32,5% (+240 Mdh) des reprises de provisions qui se sont établies à 977 Mdh à fin 2013. Cette évolution est consécutive à une progression de 73,4% (+364 Mdh) des reprises de provisions

pour dépréciation des prêts et créances qui a été atténuée par la baisse des reprises des autres provisions pour risques et charges de 63,5% (-152 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

- la variation des provisions a connu une baisse de 18,4% à près de -347 Mdh à fin 2013, en raison de la diminution des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées de 37,6% et de celles provisionnées de 20,9% ainsi que la baisse des récupérations sur prêts et créances amorties de 45,6% par rapport à 2012.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le coût du risque s'élève à -1 222 Mdh, en progression de 63,0% comparativement à 2012. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- le coût du risque d'Attijari bank Tunisie passant de 53,9 Mdh en 2011 à -139 Mdh en 2012 (-193 Mdh) ;
- le coût du risque de Wafa Assurance s'établi à -24,2 Mdh à fin 2012 contre près de 36,3 Mdh en 2011 (-60,5 Mdh) ;
- le coût du risque de la Société Ivoirienne de Banque passant de 98,7 Mdh en 2011 à -44,5 Mdh en 2012 (-143,3 Mdh).

Coût du risque

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Résultat brut d'exploitation	8 680	9 365	9 930	7,9%	6,0%	5 113	5 633	10,2%
- Coût du risque	-750	-1 222	-1 867	63,0%	52,8%	-972	-1 568	61,4%
Résultat d'exploitation	7 930	8 143	8 063	2,7%	-1,0%	4 141	4 065	-1,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante sur la période 2011 - juin 2014 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1 14/13
Créances en souffrance (1)	11 630	12 954	16 344	11,4%	26,2%	17 723	8,4%
Encours brut de crédit (2)	238 761	256 388	261 215	7,4%	1,9%	268 312	2,7%
Provisions sur créances en souffrance (3)	8 080	8 760	10 466	8,4%	19,5%	11 910	13,8%
Coût du risque (4)	750	1 222	1 867	63,0%	52,8%	1 568	-16,0%
Taux de contentieux (1) / (2)	4,9%	5,1%	6,3%	0,2 pt	1,2 pt	6,6%	0,3 pt
Taux de couverture (3) / (1)	69,5%	67,6%	64,0%	-1,8 pt	-3,6 pts	67,2%	3,2 pts
Coût du risque (4) / (2)	0,3%	0,5%	0,7%	0,2 pt	0,2 pt	0,6%	-0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2013 – S1.2014

A fin juin 2014, le taux de contentieux a enregistré une augmentation de 0,3 point pour s'établir à 6,6%, en raison principalement d'une progression des créances en souffrance (+8,4%) plus importante que celle de l'encours brut de crédit (+2,7%).

Cette hausse du taux de contentieux a été atténuée par une amélioration de 3,2 points du taux de couverture qui s'établit à 67,2% au 30 juin 2014. En effet, les provisions sur créances en souffrances ont enregistré une croissance 13,8% contre 8,4% pour les créances en souffrances au titre de la même période. Cette évolution s'est traduite par une baisse du coût du risque du groupe qui s'élève à 0,6% de l'encours brut de crédit au titre du premier semestre 2014, contre 0,7% en 2013.

Revue analytique 2012-2013

Le taux de contentieux s'établit à 6,3% à fin 2013, affichant ainsi une augmentation de 1,2 point par rapport à l'exercice précédent, suite à une progression de 26,2% des créances en souffrance conjuguée à une amélioration de l'encours brut de crédit 1,9% par rapport à 2012. Cette évolution reflète une hausse

du coût du risque du groupe qui représente 0,7% de l'encours brut de crédit en 2013, contre 0,5% en 2012.

Pour sa part le taux de couverture s'établit à 64,0% à fin 2013. En effet, les provisions sur créances en souffrances ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 13,8% sur les trois derniers exercices contre 18,5% pour les créances en souffrances au titre de la même période.

Revue analytique 2011-2012

- le taux de contentieux a enregistré en 2012 une progression de 0,2 point, passant de 4,9% en 2011 à 5,1% à fin 2012, suite à un accroissement des créances en souffrances (+11,4%) plus rapide que celle de l'encours brut de crédit (+7,4%) ;
- le taux de couverture s'établit à 67,6% à fin 2012, en repli de 1,8 point par rapport à 2011. Cette situation s'explique essentiellement par une évolution des créances en souffrance de 11,4% (+1,3 Mrd Dh) par rapport à 2011, conjuguée à une amélioration des provisions sur créances en souffrance de 8,4% (+681 Mdh) au titre de la même période ;
- le coût du risque s'est établi à 0,5% à fin 2012, en hausse de 0,2 point par rapport à 2011.

Contribution des filiales au coût du risque

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre de la période 2011 – juin 2014, se présente comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var. 14/13
Attijariwafa bank	623	702	1 568	12,7%	>100,0%	744	1 146	54,0%
Filiales dont :	127	519	298	>100,0%	-42,6%	228	422	85,3%
Wafa Assurance	-36	24	54	Ns	>100,0%	14	31	>100,0%
Wafasalaf	203	174	180	-14,1%	3,1%	88	59	-33,4%
Wafa Bail	41	36	59	-11,1%	62,5%	27	27	2,5%
Société Ivoirienne de Banque	-99	45	34	Ns	-23,5%	8	53	>100,0%
Union Gabonaise de Banque	41	45	11	8,7%	-76,3%	21	12	-42,3%
Autres filiales	-23	195	-39	Ns	Ns	70	239	>100,0%
Total	750	1 222	1 867	62,9%	52,8%	972	1 568	61,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2011-S1.2014, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 74,7%, suivi de Wafasalaf avec près de 11,4% et de Wafabail avec une part de 3,0%.

II.3.4. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Résultat d'exploitation	7 930	8 143	8 063	2,7%	-1,0%	4 141	4 065	-1,8%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	16	15	17	-9,5%	14,1%	10	11	10,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	15	54	> 100%	> 100%	18	14	-18,7%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat avant impôts	7 947	8 173	8 133	2,8%	-0,5%	4 169	4 090	-1,9%
Impôts sur les bénéfices	2 645	2 864	3 067	8,3%	7,1%	1 500	1 419	-5,4%
Résultat net	5 302	5 309	5 066	0,1%	-4,6%	2 669	2 671	0,1%
Résultat hors groupe	843	808	925	-4,2%	14,5%	448	410	-8,4%
Résultat net part du groupe	4 459	4 501	4 141	0,9%	-8,0%	2 221	2 261	1,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique semestrielle 2013-2014

Au titre du premier semestre 2014, le résultat net s'élève à 2 671 Mdh, en stagnation (+0,1%) par rapport au 30 juin 2013. Cette situation s'explique essentiellement par le recul du résultat d'exploitation (-1,8%) dû principalement à une hausse de 61,4% du coût du risque au 30 juin 2014.

Le résultat net part du groupe s'élève à près de 2,3 Mrds Dh, en hausse de 1,8% par rapport au premier semestre 2013.

Revue analytique 2012-2013

Sous l'effet du recul du résultat d'exploitation dû principalement à une hausse de 52,8% du coût du risque, le résultat net d'Attijariwafa Bank a enregistré une baisse de 4,6%, pour s'établir à près de 5,1 Mrds Dh au 31 décembre 2013.

Pour sa part, le résultat net part du groupe s'élève à près de 4,1 Mrds Dh, en baisse de 8,0% par rapport à l'exercice 2012.

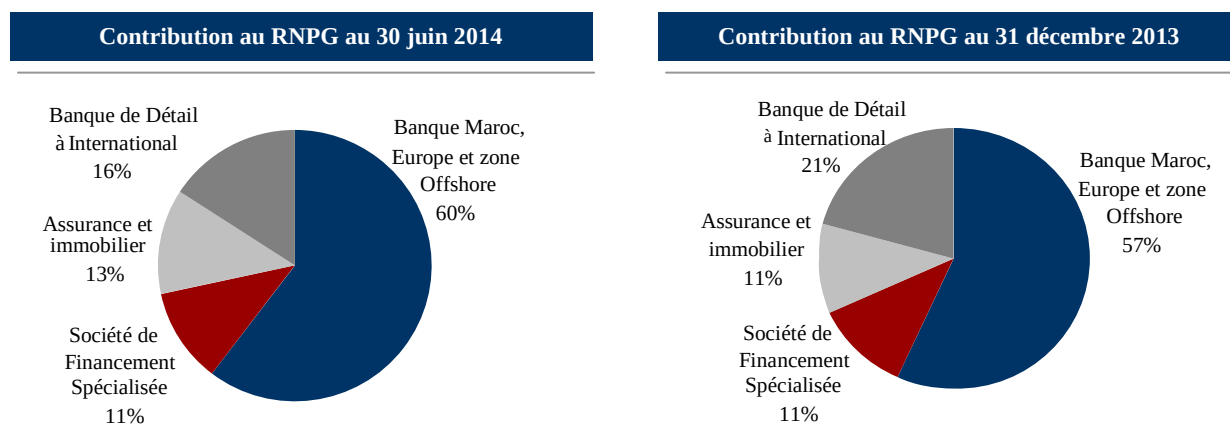
Revue analytique 2011-2012

A l'instar de la tendance haussière enregistrée au niveau du PNB et du résultat brut d'exploitation, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 0,1% pour s'établir à 5,3 Mrds Dh à fin 2012.

Au titre de cet exercice, le résultat net part du groupe s'élève à 4,5 Mrds Dh, en progression de 0,9% par rapport à 2011.

Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2013 et au 30 juin 2014.



Source : Attijariwafa bank

Le pôle banque Maroc, Europe et Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au titre du premier semestre 2014 avec une part de 60%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 16%.

Contribution des filiales au résultat net part du groupe

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du groupe, au titre de la période 2011 – Juin 2014, se présente comme suit :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2013	S1 2014	Var.S1 14/13
Attijariwafa bank	2 616	2 727	2 272	4,2%	-16,7%	1 224	1 362	11,3%
Filiales dont :	1 842	1 775	1 869	-3,6%	5,3%	997	899	-9,8%
Wafa Assurance	713	577	458	-19,1%	-20,6%	341	284	-16,7%
Wafasalaf	164	174	160	6,1%	-8,0%	86	86	0,0%
Wafa Bail	106	117	100	10,4%	-14,5%	50	54	8,0%
Wafa Cash	55	68	88	23,6%	29,4%	43	52	20,9%
Wafa Immobilier	58	67	80	15,5%	19,4%	38	42	10,5%
Attijari Bank Tunisie	195	208	290	6,7%	39,4%	112	107	-4,5%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	101	96	123	-5,0%	28,1%	56	28	-50,0%
Société Ivoirienne de Banque	107	83	98	-22,4%	18,1%	55	38	-30,9%
Crédit Du Congo	81	80	107	-1,2%	33,8%	48	63	31,3%
Autres filiales	262	305	365	16,4%	19,7%	168	145	-13,7%
Total	4 459	4 501	4 141	0,9%	-8,0%	2 221	2 261	1,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

* la contribution de Wafa Assurance au RNPG du Groupe au titre de l'exercice 2013 a été impactée par le règlement du redressement fiscal dont a fait l'objet la société.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net consolidé	5 302	5 309	5 066	0,1%	-4,6%
Fonds propres	30 280	35 395	37 935	16,9%	7,2%
Total bilan	343 452	368 305	385 580	7,2%	4,7%
Return On Equity (ROE)	21,2%	17,6%	15,4%	- 3,6 pts	- 2,2 pts
Return On Assets (ROA)	1,5%	1,4%	1,3%	-0,1 pt	-0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2012-2013

L'exercice 2013 a connu, d'une part, une poursuite du renforcement des fonds propres (+7,2%) et du total bilan consolidés (+4,7%) et, d'autre part, une retrait du résultat net consolidé de 4,6% par rapport à l'exercice précédent. A cet effet, le ROE et le ROA du groupe ont affiché des baisses respectives de 2,2 points et 0,1 point pour s'établir à 15,4% et 1,3% respectivement.

Revue analytique 2011-2012

L'exercice 2012 a été marqué par un renforcement des fonds propres et une amélioration du total bilan plus important que l'évolution du résultat net consolidé. Ainsi le ROE du groupe a accusé une baisse de 3,6 points pour s'établir à 17,6% en 2012. En revanche, le ROA s'est stabilisé à 1,4% au titre de la même année.

II.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Actif	343 452	368 305	385 580	7,2%	4,7%	407 065	5,6%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 818	10 697	12 831	-22,6%	19,9%	10 256	-20,1%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	36 112	47 429	40 688	31,3%	-14,2%	56 580	39,1%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Actifs financiers disponibles à la vente *	26 467	27 192	29 176	2,7%	7,3%	30 073	3,1%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	15 164	14 005	18 277	-7,6%	30,5%	19 503	6,7%
Prêts et créances sur la clientèle	230 682	247 628	250 750	7,3%	1,3%	256 402	2,3%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	10 225	Ns	Ns	10 043	Ns
Actifs d'impôt exigible	73	87	35	19,9%	-59,3%	71	>100,0%
Actifs d'impôt différé	382	467	670	22,4%	43,4%	629	-6,2%
Comptes de régularisation et autres actifs	6 302	6 632	8 183	5,2%	23,4%	8 507	4,0%
Actifs non courants destinés à être cédés	150	28	104	-81,6%	>100,0%	100	>100,0%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	111	110	113	-0,5%	2,1%	108	-4,2%
Immeubles de placement	1 158	1 246	1 309	7,6%	5,0%	1 433	9,5%
Immobilisations corporelles	5 077	4 954	4 948	-2,4%	-0,1%	5 061	2,3%
Immobilisations incorporelles	1 339	1 209	1 553	-9,7%	28,4%	1 582	>100,0%
Ecarts d'acquisition	6 617	6 620	6 719	0,1%	1,5%	6 717	0,0%
Passif	343 452	368 305	385 580	7,2%	4,7%	407 065	5,6%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	227	262	179	15,4%	-31,8%	153	-14,4%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 592	972	1 295	-62,5%	33,2%	1 387	7,1%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	34 656	45 085	53 613	30,1%	18,9%	55 600	3,7%
Dettes envers la clientèle	218 815	227 019	237 608	3,7%	4,7%	252 000	6,1%
Titres de créances émis	15 614	17 727	12 766	13,5%	-28,0%	14 137	10,7%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Passifs d'impôt exigible	637	227	471	-64,3%	>100,0%	429	-8,9%
Passifs d'impôt différé	1 384	1 497	1 469	8,1%	-1,8%	1 589	8,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	8 763	9 248	8 570	5,5%	-7,3%	11 889	38,7%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	18 602	19 088	20 206	2,6%	5,9%	21 494	6,4%
Provisions pour risques et charges	1 171	1 150	1 297	-1,8%	12,7%	1 355	4,5%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	188	165	136	-12,1%	-17,8%	143	5,4%
Dettes subordonnées	10 523	10 469	10 035	-0,5%	-4,1%	8 559	-14,7%
Capital et réserves liées	7 367	9 467	9 467	28,5%	0,0%	10 152	7,2%
Réserves consolidées	17 133	20 500	23 385	19,7%	14,1%	24 930	6,6%
Part du groupe	13 759	16 727	19 601	21,6%	17,2%	20 660	5,4%
Part des minoritaires	3 373	3 773	3 785	11,9%	0,3%	4 270	12,8%
Gains ou pertes latents ou différés	479	119	17	-75,2%	-85,7%	576	>100%
Résultat net de l'exercice	5 302	5 309	5 066	0,1%	-4,6%	2 671	-47,3%
Part du groupe	4 459	4 501	4 141	0,9%	-8,0%	2 261	-45,4%
Part des minoritaires	843	808	925	-4,2%	14,5%	410	-55,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

* Y compris « Participations des assurés aux bénéfices différées »

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, le total bilan consolidé s'est élevé à 407,1 Mrds Dh, en progression de 5,6% par rapport à fin 2013. Cette augmentation est due essentiellement à l'amélioration des prêts et créances sur la clientèle (+2,3%), dont la contribution dans le total actif s'élève à près de 63,0% en juin 2014, et de l'accroissement des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 39,1% à près de 56,6 Mdh.

Le premier semestre 2014 a connu une progression aussi bien au niveau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (+3,7%) qu'au niveau des dettes envers la clientèle, dont l'encours s'est accru de 6,1% à près de 252,0 Mrds Dh à fin juin 2014.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, le total bilan consolidé s'établit à près de 385,6 Mrds Dh, en progression de 4,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'encours des prêts et créances sur la clientèle a connu une progression de 1,3% (+3,1 Mrds Dh), au même titre que les prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés dont l'encours s'est accru de 30,5% (+4,3 Mrds) en 2013. D'autre part, la baisse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 14,2% (-6,7 Mrds Dh) a été plus que compensée par la mise en place de placements détenus jusqu'à leur échéance à hauteur de 10,2 Mrds Dh.
- les fonds propres du groupe ont poursuivi leur renforcement au titre de l'exercice 2013 pour atteindre près de 37,9 Mrds Dh, enregistrant ainsi une croissance de 7,2% par rapport à 2012. Cette évolution s'explique principalement par l'incorporation d'une partie du résultat net 2012 en réserves consolidées. Ces dernières ont affiché une progression de 14,1% (+2,9 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent ;
- les ressources externes du Groupe se sont inscrits globalement en hausse en 2013, sous l'effet de l'accroissement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés et des dépôts de la clientèle de 18,9% (+8,5 Mrds) et 4,7% (+10,6 Mrds) respectivement. Le remboursement des échéances 2013 s'est traduit par une baisse de 28,0% (-5,0 Mrds) des titres de créance s'émis.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le total bilan consolidé s'est élevé à 368,3 Mrds Dh, en progression de 7,2% par rapport à fin 2011. Cette augmentation est due essentiellement à l'amélioration des prêts et créances sur la clientèle (+7,2%), dont la contribution dans le total actif s'est maintenue à 67,2% en 2012, et de l'accroissement des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 31,3% à près de 47,4 Mdh.

Les fonds propres du groupe ont totalisé 35,4 Mrds Dh à fin 2012, enregistrant une croissance de 16,9% par rapport à l'exercice 2011. Cette évolution s'explique, d'une part, par l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, dont le montant s'élève à 2,1 Mrds Dh, et d'autre part, par l'incorporation d'une partie du résultat net 2011 en réserves consolidées (+19,7%).

L'exercice 2012 a connu une progression aussi bien au niveau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (+30,1%) qu'au niveau des dettes envers la clientèle, dont l'encours s'est accru de 3,7% à près de 227,0 Mrds Dh à fin 2012.

II.5. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. 14/13
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	15 164	14 005	18 277	-7,6%	30,5%	19 503	6,7%
Comptes et prêts	14 940	13 431	18 061	-10,1%	34,5%	18 374	1,7%
Valeurs reçues en pension	-	260	17	Ns	-93,4%	825	>100%
Prêts subordonnés	20	20	33	0,2%	59,7%	29	-10,5%
Autres prêts et créances	174	205	131	17,9%	-36,2%	173	32,6%
Créances rattachées	101	157	62	55,8%	-60,3%	124	98,9%
Provisions	70	68	27	-2,3%	-61,2%	23	-13,4%
Créances sur la clientèle (C2)	218 568	234 010	236 547	7,1%	1,1%	242 193	2,4%
Créances commerciales	38 309	33 952	31 162	-11,4%	-8,2%	35 793	14,9%
Autres concours à la clientèle	159 798	174 500	180 924	9,2%	3,7%	185 190	2,4%
Valeurs reçues en pension	490	1 211	2 279	>100,0%	88,3%	11	-99,5%
Comptes ordinaires débiteurs	26 010	30 948	30 479	19,0%	-1,5%	30 448	-0,1%
Créances rattachées	1 751	1 808	1 783	3,3%	-1,3%	2 249	26,1%
Provisions	7 790	8 408	10 080	7,9%	19,9%	11 499	14,1%
Opérations de crédit bail (C3)	12 114	13 618	14 202	12,4%	4,3%	14 209	0,0%
Total crédit (C1+C2+C3)	245 846	261 633	269 027	6,4%	2,8%	275 905	2,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au titre du premier semestre 2014, l'encours des créances s'est établi à 275,9 Mrds Dh, en progression de 2,6% par rapport à fin juin 2013. Cette progression s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 2,4% à près de 242,2 Mrds Dh à fin juin 2014, en raison principalement de éléments conjugués suivants :
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 2,4% à près de 185,2 Mrds Dh, représentant par conséquent 76,5% de l'encours total des créances sur la clientèle au premier semestre 2014. Cette évolution est consécutive à la hausse de l'activité d'Attijariwafa bank dont les autres concours à la clientèle ont affiché une progression de 2,3%.
 - ✓ la hausse des créances commerciales de 14,9% par rapport au semestre précédent à près de 35,8 Mrds Dh à fin juin 2014 ;
 - ✓ le faible recul des comptes ordinaires débiteurs de 0,1% au 30 juin 2014, soit près de 31 Mdh de moins qu'en 2013.
- La hausse des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 6,7%, en raison principalement de l'augmentation des comptes et prêts de 1,7% (+313 Mdh) comparativement à fin 2013 ;
- la stagnation du montant des opérations de crédit bail à 14,2 Mrds Dh à fin juin 2014.

Revue analytique 2012-2013

A fin 2013, l'encours total des crédits accordés par le Groupe Attijariwafa bank a atteint près de 269,0 Mrds Dh, soit une progression de 2,8% (+7,4 Mrds Dh) par rapport à 2012, liée aux principaux éléments conjugués suivants :

- la progression de l'encours des créances sur la clientèle de 1,1% (+2,5 Mrds Dh) à près de 236,5 Mrds. Cette évolution résulte essentiellement de :
 - ✓ les autres concours à la clientèle, qui représentent près de 76,5% du total des créances sur la clientèle, ont enregistré une progression de 3,7% (+6,4 Mrds Dh) à près de 180,9 Mrds. Cette évolution provient principalement de la hausse de l'activité de la banque au Maroc dont les autres concours à la clientèle (représentent près de 72% de l'encours consolidé du Groupe) augmentent de 2,9% ;
 - ✓ la baisse des créances commerciales de 8,2% (-2,8 Mrds) à près de 31,2 Mrds à fin 2013 est consécutive à la diminution des créances commerciales d'Attijariwafa bank de 19,2% par rapport à l'exercice précédent ;
 - ✓ l'augmentation des provisions sur créances de 19,9% (+1,7 Mrds Dh) pour s'établir à 10,1 Mrds Dh.
- l'accroissement de l'encours des opérations de crédit bail de 4,3% (+584 Mdh), s'établissant à près de 14,2 Mrds Dh au 31 décembre 2013.
- la progression des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 30,5% (+4,3 Mrds Dh) à près de 18,3 Mrds Dh, résultant principalement d'une hausse de 34,5% (+4,6 Mrds Dh) des comptes de prêts.

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, l'encours des créances s'est établi à 261,6 Mrds Dh, en progression de 6,4% par rapport à fin 2011. Cette progression s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 7,1% à près de 234,0 Mrds Dh à fin 2012, en raison principalement de éléments conjugués suivants :
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 9,2% à près de 174,5 Mrds Dh, représentant par conséquent 74,6% de l'encours total des créances sur la clientèle en 2012. Cette évolution provient principalement de :
 - l'accroissement des autres concours à la clientèle d'Attijariwafa bank de 9,8% (+11,2 Mrds Dh) à près de 125,2 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - l'évolution des autres concours à la clientèle d'Attijari bank Tunisie de 8,0% pour atteindre près de 14,7 Mrds Dh au 31 décembre 2012 ;
 - l'augmentation des autres concours à la clientèle d'Attijari factoring de 1,5 Mrds Dh, en raison principalement de la hausse des créances acquises par affacturage approuvées (3,0 Mrds Dh en 2012 contre 1,5 Mrds Dh en 2011) ;
 - ✓ l'amélioration des comptes ordinaires débiteurs de 19,0% (+4,9 Mrds Dh) à près de 30,9 Mrds Dh à fin 2012, provenant principalement de la hausse de l'encours des comptes ordinaires d'Attijariwafa bank de 4,5 Mrds Dh au titre de la même période ;
 - ✓ le recul des créances commerciales de 11,4% en 2012, soit près de 4,4 Mrds Dh de moins qu'en 2011.
- l'augmentation du montant des opérations de crédit bail de 12,4% pour s'établir à 13,6 Mrds Dh à fin 2012 ;
- le recul des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 7,6%, en raison principalement du repli des comptes et prêts de 10,1% (-1,5 Mrd Dh) comparativement à 2011.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

	2011	2012	2013	S1 2014
Maroc	82,0%	82,7%	81,1%	81,2%
Tunisie	8,1%	7,6%	7,2%	7,3%
Afrique subsaharienne	9,0%	9,1%	11,2%	11,1%
Europe	0,1%	0,3%	0,1%	0,1%
Autres	0,8%	0,4%	0,4%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent en moyenne 81,7% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2011-2013 et au premier semestre 2014 ;
- le marché de l'Afrique subsaharienne a enregistré une forte croissance au cours des dernières années, suite aux nouvelles acquisitions d'Attijariwafa bank, pour atteindre 11,1% des encours sains du groupe au 30 juin 2014 contre 9,1% en 2012 et 9,0% en 2011.

Pour sa part, la ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur la période considérée, se présente comme suit :

	2011	2012	2013	S1 2014
Maroc	40,7%	33,7%	44,8%	53,4%
Tunisie	6,5%	6,8%	9,3%	7,5%
Afrique subsaharienne	21,9%	17,6%	20,7%	20,0%
Europe	29,8%	39,2%	23,5%	14,1%
Autres	1,1%	2,7%	1,8%	4,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent en moyenne 43,2% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices et au premier semestre 2014, avec une progression significative à partir de 2013, passant de 33,7% en 2012 à 44,8% en 2013 des prêts et créances sur les établissements de crédit ;
- la part de l'Afrique subsaharienne dans les prêts et créances sur les établissements de crédit du Groupe s'établit à 20,0% à fin juin 2014.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle (hors dettes rattachées) par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1 14/13
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	34 656	45 085	53 613	30,1%	18,9%	55 600	3,7%
Comptes et emprunts	15 327	13 679	16 054	-10,8%	17,4%	26 052	62,3%
Valeurs données en pension	19 215	31 267	37 484	62,7%	19,9%	29 374	-21,6%
Dettes rattachées	113	138	75	22,3%	-45,8%	174	>100%
Dettes envers la clientèle (C2)	218 815	227 019	237 608	3,7%	4,7%	252 000	6,1%
Comptes ordinaires créditeurs	151 403	158 209	167 101	4,5%	5,6%	173 811	4,0%
Comptes d'épargne	54 240	56 786	57 460	4,7%	1,2%	57 272	-0,3%
Autres dettes envers la clientèle	10 063	10 888	11 925	8,2%	9,5%	14 640	22,8%
Valeurs données en pension	2 194	-	-	-100,0%	Ns	5 054	Ns
Dettes rattachées	915	1 137	1 122	24,3%	-1,3%	1 223	9,0%
Total dépôts (C1+C2)	253 471	272 104	291 221	7,4%	7,0%	307 600	5,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, l'encours total des dépôts consolidés s'établit à 307,6 Mrds Dh en hausse de 5,6% par rapport à fin 2013. Cette hausse résulte essentiellement des éléments suivants :

- la progression des dettes envers les établissements de crédit de 3,7% (+2,0 Mrds Dh) à près de 55,6 Mrds Dh, provient principalement de la hausse des comptes et emprunts de 62,3% (+10,0 Mrds Dh) et de la baisse des valeurs données en pension de 21,6% (-8,1 Mrds Dh) à près de 29,4 Mrds Dh à fin juin 2014 ;
- l'augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle qui s'établit à 252,0 Mrds Dh au premier semestre 2014, réalisant ainsi une croissance de 6,1% (+14,4 Mrds Dh) par rapport à fin 2013. Cette évolution provient des effets conjugués suivants :
 - ✓ la croissance des comptes ordinaires créditeurs de 4,0% (+6,7 Mrds) pour se situer à près de 173,8 Mrds Dh à fin juin 2014 ;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 22,8% à près de 14,6 Mrds Dh au 30 juin 2014.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, l'encours total des dépôts consolidés s'est inscrit en progression de 7,0% (+19,1 Mrds Dh) pour atteindre près de 291,2 Mrds Dh. Cette hausse résulte essentiellement des éléments suivants :

- la progression des dettes envers les établissements de crédit de 18,9% (+8,5 Mrds Dh) à près de 53,6 Mrds Dh, provient principalement de l'accroissement des comptes et emprunts de 17,4% (+2,4 Mrds Dh) et de la hausse des valeurs données en pension de 19,9% (+6,2 Mrds Dh) à près de 37,5 Mrds Dh à fin 2013 ;
- l'amélioration de l'encours des dépôts de la clientèle qui s'établit à 237,6 Mrds Dh à fin 2013, réalisant ainsi une croissance de 4,7% (+10,6 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient des effets conjugués suivants :
 - ✓ les comptes ordinaires créditeurs, qui représentent près de 70,3% des dépôts de la clientèle, se sont accrus de 5,6% (+8,9 Mrds) pour se situer à près de 167,1 Mrds Dh à fin 2013 ;
 - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 9,5% (+1,0 Mrds Dh) à près de 11,9 Mrds Dh au 31 décembre 2013 ;

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 272,1 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 7,4% (+18,6 Mrds Dh) par rapport à 2011. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 3,7% à près de 227,0 Mrds Dh à fin 2012. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de 4,5% (+6,8 Mrds Dh) à près de 158,2 Mrds Dh. Sa contribution à l'encours total des dettes envers la clientèle est donc passée de 69,2% en 2011 à 69,7% à fin 2012 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des comptes d'épargne de 4,7% (2,5 Mrds Dh) à près de 56,8 Mrds DH à fin 2012.
 - ✓ l'absence d'encours de valeurs données en pensions au 31 décembre 2012.
- la hausse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 30,1% pour atteindre 45,1 Mrds Dh à fin 2012. Cette évolution résulte principalement de la progression des valeurs données en pension de 62,7% (+12,1 Mrds Dh) qui a permis de compenser le recul des comptes et emprunts de 10,8% (-1,6 Mrd Dh) par rapport à 2011. En effet, les valeurs données en pension concernent uniquement Attijariwafa bank. L'évolution de ce poste est essentiellement attribuable à la hausse de 78,0% des valeurs données en pension à terme à Bank Al Maghrib (30,5 Mrds Dh en 2012 contre 17,1 Mrds Dh en 2011) et par la hausse de 100% des valeurs données en pension au jour le jour à Bank Al Maghrib (800,8 Mdh en 2012 contre aucun encours en 2011).

La répartition des dettes envers la clientèle par zone géographique, sur la période considérée, se présente comme suit :

	2011	2012	2013	S1 2014
Maroc	58,7%	58,9%	73,9%	74,7%
Tunisie	8,7%	8,2%	8,5%	8,5%
Sénégal	14,3%	14,2%	16,1%	15,2%
Europe *	18,1%	18,5%	1,3%	1,2%
Autres	0,3%	0,1%	0,3%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 66,6% sur la période 2011 – 2013 et au premier semestre 2014. A fin juin 2014, ce marché contribue à hauteur de 74,7% dans les dettes envers la clientèle du Groupe, contre 58,9% en 2012, soit une hausse significative de 15,8 points sur la période.

Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2011 – Juin 2014 :

	2011	2012	2013	S1 2014	Var. 12/11	Var. 13/12	Var.S1. 14/13
Encours crédits bruts *	238 761	256 388	261 215	268 312	7,4%	1,9%	2,7%
Encours dépôts	218 815	227 019	237 608	252 000	3,7%	4,7%	6,1%
Ratio de transformation	109,1%	112,9%	109,9%	106,5%	+3,8 pts	-3,0 pts	-3,5 pts

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au titre du premier semestre 2014, le ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 3,5 points pour s'établir à près de 106,5%. Cette évolution est liée à une progression des encours de dépôts (+6,1%) plus importante que celle de l'encours des crédits bruts (+2,7%).

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1 14/13
Fonds propres & assimilés	40 803	45 864	47 970	12,4%	4,6%	46 888	-2,3%
Dettes subordonnées	10 523	10 469	10 035	-0,5%	-4,1%	8 559	-14,7%
Capitaux propres part du groupe, dont :	26 063	30 813	33 225	18,2%	7,8%	33 649	1,3%
<i>Capital</i>	1 930	2 012	2 035	4,3%	1,1%	2 035	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	5 437	7 454	8 116	37,1%	8,9%	8 116	0,0%
<i>Actions propres</i>	-2 005	-1 991	-2 050	-0,7%	3,0%	-2 050	0,0%
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	20 293	23 347	25 334	15,0%	8,5%	25 272	-0,2%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	479	119	17	-75,2%	-85,7%	276	>100%
Intérêts minoritaires	4 217	4 582	4 710	8,7%	2,8%	4 680	-0,6%
Ressources externes	269 084	289 831	303 987	7,7%	4,9%	321 737	5,8%
Dettes envers les établissements de crédit	34 656	45 085	53 613	30,1%	18,9%	55 600	3,7%
dépôts de la Clientèle	218 815	227 019	237 608	3,7%	4,7%	252 000	6,1%
Titres de créances émis	15 614	17 727	12 766	13,5%	-28,0%	14 137	10,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 46,9 Mrds Dh, en diminution de 2,3% par rapport à 2013. Cette baisse s'explique principalement par le remboursement de 1,5 Mrds Dh des dettes subordonnées.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 78,3% de dépôts de la clientèle, ont affiché une progression de 5,8% pour atteindre 321,7 Mrds Dh au 30 juin 2014. Cette amélioration est attribuable à la hausse des dépôts de la clientèle (+6,1%), des encours de dettes envers les établissements de crédit (+3,7%), et des titres de créances émis (+10,7%).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les fonds propres et assimilés du Groupe ont poursuivi leur renforcement et se sont établis à près de 48,0 Mrds Dh, soit une croissance de 4,6% par rapport à 2012. Cet accroissement est attribuable à l'amélioration de la rentabilité du Groupe qui s'est traduite par l'incorporation d'une partie du résultat net 2012 en réserves. Ainsi, les réserves et résultats consolidés se sont accrus de 8,5% (+2,0 Mrds Dh) à près de 25,3 Mrds Dh. Les réserves liées au capital ont, pour leur part, progressé de 8,9% (+662 Mdh) pour atteindre près de 8,1 Mrds Dh à fin 2013.

Les ressources externes de la banque ont affiché une amélioration de 4,9% (+14,2 Mrds Dh) à près de 304,0 Mrds Dh, en raison principalement de (i) l'augmentation des dettes envers les établissements de crédit de 18,9% (+8,6 Mrds Dh) à près de 53,6 Mrds Dh et des dettes envers la clientèle de 4,7% (+10,6 Mrds Dh) à près de 237,6 Mrds Dh. Le remboursement des échéances 2013 s'est traduit par une baisse de 28,0% (-5,0 Mrds) des titres de créance s émis.

Il y a lieu de préciser que les dépôts de la clientèle représentent en moyenne près de 79,2% des ressources externes et près de 68,5% des ressources totales du Groupe au titre de la période 2011-2013.

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 45,9 Mrds Dh, en progression de 12,4% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique principalement par une amélioration des capitaux propres part du groupe qui ont affiché une croissance de 18,2% à près de 30,8 Mrds Dh à fin 2012, suite à l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc et aussi en raison de l'incorporation d'une partie des résultats 2011 en réserves.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 78,3% de dépôts de la clientèle, ont affiché une progression de 7,7% pour atteindre 289,8 Mrds Dh à fin 2012. Cette amélioration est attribuable à l'amélioration des encours de dettes envers les établissements de crédit (+30,1%), des dépôts de la clientèle (+3,7%) et des titres de créances émis (+13,5%).

Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	36 112	47 429	40 688	31,3%	-14,2%	56 580	39,1%
Valeurs reçues en pension	-	-	0	Ns	Ns	0	Ns
Effets publics et valeurs assimilées	19 989	29 771	25 871	48,9%	-13,1%	37 282	44,1%
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 078	2 557	1 214	23,1%	-52,5%	1 128	-7,1%
Actions et autres titres à revenu variable	12 453	14 152	12 215	13,6%	-13,7%	17 257	41,3%
Instruments dérivés	1 479	822	1 246	-44,4%	51,6%	834	-33,1%
Créances rattachée	112	127	142	13,3%	11,2%	79	-44,4%
Actifs financiers disponibles à la vente *	26 467	27 192	29 176	2,7%	7,3%	30 073	3,1%
Effets publics et valeurs assimilées	7 832	8 255	9 346	5,4%	13,2%	9 921	6,1%
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 527	11 156	11 588	6,0%	3,9%	12 801	10,5%
Actions et autres titres à revenu variable	2 838	3 302	3 159	16,4%	-4,3%	3 049	-3,5%
Titres de participation non consolidés	5 271	4 479	5 083	-15,0%	13,5%	4 301	-15,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

* Y compris « Participations des assurés aux bénéfices différées »

Revue analytique 2013 – S1.2014

Au 30 juin 2014, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont accrus de 39,1% à près de 56,5 Mrds Dh, suite à :

- la hausse des effets publics et valeurs assimilées de 44,1% due notamment à l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées d'Attijariwafa bank de 50,9% par rapport à fin 2013 ;
- l'accroissement des actions et autres titres à revenus variables de 41,3% (+5,0 Mrds Dh), en raison de la progression des actions et autres titres à revenus variables de 49,7% par rapport à fin décembre 2013.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, quant à eux, progressé de 3,1% à près de 30,1 Mrds Dh à fin juin 2014, contre 29,2 Mrds Dh en 2013. Ceci est dû principalement aux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées de 6,1% (+575 Mdh) pour s'établir à 9,9 Mrds Dh à fin juin 2014 ;
- la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe de 10,5% (+1,2 Mrds Dh) en raison principalement de l'augmentation des obligations et autres titres à revenue fixe de Wafa Assurance (+6,5%), de la Banque Internationale pour le Mali (+32,0%), de l'Union Gabonaise de Banque (+27,5%) et de la Société Ivoirienne de Banque (+16,4%).
- le repli des actions et autres titres à revenu variable ainsi que des titres de participation non consolidés respectivement de 3,5% (-110 Mdh) et 15,4% (-782 Mdh).

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en baisse de 14,2% (-6,7 Mrds Dh) à 40,7 Mrds Dh, suite aux effets conjugués suivants :

- le repli des effets publics et valeurs assimilées de 13,1% (-3,9 Mrds Dh) pour atteindre près de 25,9 Mrds Dh à fin 2013, suite à la baisse des effets publics et valeurs assimilées d'Attijariwafa bank de 15,9% par rapport à l'exercice précédent ;
- le recul des obligations et autres titres à revenu fixe et des actions, suite à la baisse de 79,1% des obligations et autres titres à revenu fixe d'Attijariwafa bank, et autres titres à revenu variable de 52,5% (-1,3 Mrds Dh) et 13,7% (-1,9 Mrds Dh) respectivement ;

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, pour leur part, affiché une progression de 7,3% (+2,0 Mrds Dh) à près de 29,2 Mrds Dh, contre 27,2 Mrds Dh en 2011. Ceci est dû principalement à :

- ✓ une hausse des effets publics et valeurs assimilés de 13,2% (+1,1 Mrds Dh) ;
- ✓ les obligations et autres titres à revenu fixe ainsi que les titres de participation non consolidés ont affiché des progressions respectives de 3,9% (+432 Mdh) et 13,5% (+604 Mdh).

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont accrus de 31,3% à près de 47,4 Mrds Dh, suite à

- la hausse des effets publics et valeurs assimilées de 48,9% (+9,8 Mrds Dh), suite notamment à l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées d'Attijariwafa bank de 49,8% (+8,8 Mrds Dh) ainsi que ceux de FCP sécurité de 43% (+974 Mdh) ;
- l'accroissement des actions et autres titres à revenus variables de 13,6% (+1,7 Mrds Dh), en raison principalement par la hausse de 15,9% (+1,6 Mrds DH) des actions et autres titres à revenus variables d'Attijariwafa bank.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, quant à eux, progressé de 2,7% à près de 27,2 Mrds Dh à fin 2012, contre 26,5 Mrds Dh en 2011. Ceci est dû principalement aux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées de 5,4% (+423 Mdh) pour s'établir à 8,3 Mrds Dh à fin 2012 ;
- la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe et aussi des actions et autres titres à revenu variable de 6,0% (+629 Mdh) et 16,4% (+464 Mdh) respectivement. La progression des obligations et autres titres à revenu variable est attribuable à Attijariwafa bank (+395 Mdh) et Attijari International Bank (+431 Mdh) ;
- le repli des titres de participation non consolidés de 15,0% (-792 Mdh).

Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Valeurs données en pension	362	324	462	-10,5%	42,7%	425	-8,2%
Instruments dérivés	2 230	648	832	-70,9%	28,4%	962	15,6%
Juste valeur au bilan	2 592	972	1 295	-62,5%	33,2%	1 387	7,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont progressé de 7,1% au premier semestre 2014 (+92 Mdh) à près de 1,4 Mrds Dh. Cette évolution est due à l'accroissement d'une part, des instruments dérivés de 15,6% (+130 Mdh) à près de 962 Mdh conjuguée à la baisse des valeurs données en pensions de 8,2% (-38 Mdh) à près de 425 Mdh.

Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1. 14/13
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	88	90	76	2,7%	-16,3%	89	17,4%
Provision pour engagements sociaux	371	375	399	1,1%	6,3%	405	1,4%
Autres provisions pour risques et charges	712	685	822	-3,9%	20,1%	862	4,8%
Provisions pour risques et charges	1 171	1 150	1 297	-1,8%	12,7%	1 355	4,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2014, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à près de 1,4 Mrds Dh, en progression de 4,5% (+58 Mdh) par rapport à 2013. Cette situation relève essentiellement d'une hausse

des autres provisions pour risques et charges de 4,8% (+40 Mdh) et des provisions pour engagements sociaux de 1,4% (+6 Mdh).

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2011–2013.

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	21 923	26 169	28 600	19,4%	9,3%
Fonds propres réglementaires (2)	31 158	34 390	36 616	10,4%	6,5%
Risques pondérés (3)	276 729	288 051	287 799	4,1%	-0,1%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	7,92%	9,08%	9,94%	+1,16 pt	+0,85 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	11,26%	11,94%	12,72%	+0,68 pt	+0,78 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

A fin 2013, le ratio sur fonds propres de base ainsi que le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank ont affiché des progressions respectives de 0,85 point et 0,78 point par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 9,94% et 12,72% respectivement. Ces évolutions s'expliquent par une augmentation de 9,3% pour les fonds propres de base et de 6,5% pour les fonds propres réglementaires, conjuguée à un léger recul des risques pondérés de 0,1% par rapport à fin 2012.

II.6. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var.S1 14/13
Engagements de financement donnés	16 109	19 623	18 387	21,8%	-6,3%	20 051	9,0%
aux établissements de crédit	51	420	308	>100,0%	-26,8%	298	-3,1%
à la clientèle	16 058	19 203	18 080	19,6%	-5,8%	19 753	9,3%
Engagements de financement reçus	5 151	5 707	7 399	10,8%	29,6%	5 601	-24,3%
des établissements de crédit	3 538	2 322	3 902	-34,4%	68,0%	2 262	-42,0%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	1 613	3 385	3 497	>100,0%	3,3%	3 339	-4,5%
Engagements de garantie donnés	44 631	43 856	45 647	-1,7%	4,1%	48 693	6,7%
d'ordre des établissements de crédit	7 263	5 611	6 654	-22,7%	18,6%	6 669	0,2%
d'ordre de la clientèle	37 368	38 245	38 993	2,3%	2,0%	42 024	7,8%
Engagements de garantie reçus	26 438	28 222	29 545	6,7%	4,7%	27 620	-6,5%
des établissements de crédit	16 067	17 227	17 676	7,2%	2,6%	17 674	0,0%
de l'état et d'autres organismes de garantie	10 371	10 995	11 869	6,0%	8,0%	9 946	-16,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2013 – S1.2013

Au 30 juin 2014, les engagements de financement donnés ont progressé de 9,0% (+1,7 Mrd Dh) à près de 20,1 Mrds Dh. Cette tendance est due principalement à la croissance des engagements de financement donnés à la clientèle de 9,3% (+1,7 Mrd Dh).

En revanche, les engagements de financement reçus ont enregistré un recul de 24,3% (-1,8 Mrd Dh) au premier semestre 2014 pour atteindre près de 5,6 Mrds Dh, principalement en raison de la diminution des engagements de financement reçus des établissements de crédit de 42,0% (-1,6 Mrd Dh), à près de 2,3 Mrds Dh.

Les engagements de garantie donnés ont enregistré une hausse de 6,7% (+3,0 Mrds Dh) à près de 48,7 Mrds Dh, suite à la hausse aussi bien des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit de 0,2% (+15 Mdh) que des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle de 7,8%(+3 031 Mdh).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont enregistré un recul de 6,5% à près de 27,6 Mrds Dh, suite à la diminution des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie de 16,2%.

Revue analytique 2012-2013

Au titre de l'exercice 2013, les engagements de financement donnés ont enregistré un recul de 6,3% (-1,2 Mrds Dh) à près de 18,4 Mrds Dh. cette tendance est en grande partie due à la baisse des engagements de financement donnés à la clientèle de 5,8% (-1,1 Mrds Dh).

En revanche, les engagements de financement reçus ont progressé de 29,6% (+1,7 Mrds Dh) en 2013 pour atteindre près de 7,4 Mrds Dh, principalement en raison de la progression des engagements de financement reçus des établissements de crédit de 68,0% (+1,6 Mrds Dh), à près de 3,9 Mrds Dh.

Les engagements de garantie donnés ont enregistré une hausse de 4,1% (+1,8 Mrds Dh) à près de 45,6 Mrds Dh, suite à la hausse aussi bien des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit de 18,6% (+1,0 Mrd Dh) que des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle de 2,0%(+748 Mdh).

Enfin, les engagements de garantie reçus se sont accrus de 4,7% (+1,3 Mrds Dh) à près de 29,6 Mrds Dh, suite à la hausse aussi bien des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie de 8,0% (+874 Mdh) que des engagements reçus des établissements de crédit de 2,6% (+449 Mdh).

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 21,8% pour atteindre 19,6 Mrds Dh. Ils se composent essentiellement des engagements à la clientèle qui s'établissent à près de 19,2 Mrds Dh en 2012, contre 16,1 Mrds Dh en 2011. L'augmentation de ces engagements découle principalement des engagements de financement donnés à la clientèle par Attijariwafa bank qui se sont accrus de 2,0 Mrds Dh en 2012 pour atteindre près de 14,2 Mrds Dh.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une augmentation de 10,8% à près de 5,7 Mrds Dh, dont près de 59,3% correspond à des engagements de financement reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie. Cette évolution est principalement attribuable aux engagements de financement reçus de Wafabail (+350 Mdh), de Wafasalaf (+93 Mdh) et d'Attijariwafa bank Europe (+60 Mdh).

Après une année 2011 marquée par une importante augmentation des engagements de garantie donnés, ces derniers ont affiché un repli de 1,7% à près de 43,9 Mrds Dh, suite à une baisse des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit (-22,7%) qui n'a pas été compensée par l'amélioration des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle (+2,3%).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont connu une progression de 6,7% pour s'établir à 28,2 Mrds Dh à fin 2012. Cette situation concerne les engagements de garantie reçus par Attijariwafa bank (+1,0 Mrds Dh) à 15,9 Mrds Dh et les engagements de garantie reçus par la Société Ivoirienne de Banque (+516 Mdh).

Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2012 au 30 juin 2014 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs compt. Direct.capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2012	2 012	7 454	-1 991	23 347	-10	30 813	4 582	35 395
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 déc. 2012 corrigés	2 012	7 454	-1 991	23 347	-10	30 813	4 582	35 395
Opérations sur capital	23	662	-	-385	-	300	-101	199
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-60	-	-	-60	-	-60
Dividendes	-	-	-	-1 771	-	-1 771	562	-2 333
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 141	-	4 141	925	5 066
Var. d'actifs et passifs compt. directement en capitaux propres	-	-	-	-	-116	-116	-20	-136
Ecart de conversion	-	-	-	-	-85	-85	-70	-155
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-201	-201	-90	-291
Autres variations	-	-	-	3	-	3	-87	-84
Variations de périmètre	-	-	-	-1	1	0	44	44
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	2 035	8 116	-2 050	25 334	-210	33 225	4 710	37 935
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 déc. 2013 corrigés	2 035	8 116	-2 050	25 334	-210	33 225	4 710	37 935
Opérations sur capital	-	-	-	314	-	314	66	380
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-1 866	-	-1 866	-487	-2 353
Résultat de l'exercice	-	-	-	2 261	-	2 261	410	2 671
Var. d'actifs et passifs compt. directement en capitaux propres	-	-	-	-	544	544	105	648
Ecart de conversion	-	-	-	-	-57	-57	-46	-103
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	486	486	59	546
Autres variations	-	-	-	-772	-	-772	-78	-850
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2014	2 035	8 116	-2 050	25 272	276	33 649	4 680	38 329

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Commentaires

L'évolution des capitaux propres est liée principalement à la variation des réserves et résultats consolidés et des gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente.

Dans ce sens, la période 2012 - Juin 2014 a été marquée par la poursuite du renforcement des capitaux propres du Groupe et qui se sont établis à près de 38,3 Mrds Dh à fin juin 2014. L'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes en actions (réalisée en 2013) ainsi que l'incorporation d'une partie du résultat net 2012 en réserves demeurent les principales raisons de cette amélioration.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2011-Juin 2014 est présenté dans le tableau suivant :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12	S1 2014	Var. S1. 14/13
Résultat avant impôts	7 947	8 173	8 133	2,8%	-0,5%	4 090	-49,7%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	961	869	855	-9,6%	-1,6%	465	-45,6%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-5	-12	14	>100,0%	Ns	35	>100,0%
+/- Dotations nettes aux provisions	838	1 401	1 956	67,2%	39,6%	1 640	-16,2%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-16	-15	-17	-9,5%	14,1%	-11	-33,2%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-819	-357	-525	-56,4%	47,2%	-265	-49,5%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
+/- Autres mouvements	-446	-797	-520	78,7%	-34,7%	-1 506	>100,0%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	513	1 090	1 763	>100,0%	61,8%	357	-79,8%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 341	22 327	2 705	>100,0%	-87,9%	-7 405	Ns
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-12 749	-8 605	5 752	-32,5%	Ns	8 478	47,4%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-7 449	-14 134	6 531	89,7%	Ns	-15 140	<100,0%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
- Impôts versés	-1 736	-1 808	-2 473	4,1%	36,8%	-1 579	-36,2%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-16 594	-2 220	12 515	-86,6%	Ns	-15 645	Ns
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-8 134	7 043	22 411	Ns	>100,0%	-11 198	Ns
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 268	-1 456	-9 996	14,8%	>100,0%	166	Ns
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-41	-79	-215	91,2%	>100,0%	-152	-29,5%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-746	-492	-1 043	-34,0%	>100,0%	-457	-56,1%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 056	-2 027	-11 254	-1,4%	>100,0%	-443	-96,1%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 809	134	-1 648	Ns	Ns	-2 353	42,8%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 550	2 188	-5 316	-51,9%	Ns	-92	-98,3%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 741	2 322	-6 964	-15,3%	Ns	-2 445	-64,9%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	62	30	-124	-51,5%	Ns	-44	-64,4%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-7 387	7 367	4 069	Ns	-44,8%	-14 130	Ns
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 678	2 291	9 658	-76,3%	>100,0%	13 727	42,1%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 209	13 590	10 435	2,9%	-23,2%	12 652	21,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 532	-11 300	-777	>100,0%	-93,1%	1 076	Ns
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 291	9 658	13 727	>100,0%	42,1%	-403	Ns
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 590	10 435	12 652	-23,2%	21,2%	10 103	-20,1%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-11 300	-777	1 076	-93,1%	Ns	-10 506	Ns
Variation de la trésorerie nette	-7 387	7 367	4 069	Ns	-44,8%	-14 130	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2012-2013

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 22,4 Mrds Dh en 2013 contre 7,0 Mrds Dh en 2012, soit une amélioration de près de 15,4 Mrds Dh. Cette évolution résulte essentiellement d'une augmentation nette significative des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 14,7 Mrds Dh par rapport à 2012, et, dans une moindre mesure, par une hausse de 673 Mdh des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements, sur le même exercice.

L'amélioration de l'augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles qui a atteint près de 12,5 Mrds Dh à fin 2013, provient principalement de la progression des flux liés aux opérations avec la clientèle (+14,4 Mrds Dh) et des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (+20,7 Mrds Dh) qui a été atténuée par la diminution des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés (-19,6 Mrds Dh).

Activités d'investissement

L'exercice 2013 a été marqué par une augmentation des investissements engagés par le Groupe, notamment les investissements dans des actifs financiers et autres participations dont le solde à fin 2013 s'est accru de près de 8,5 Mrds Dh. Cette évolution provient principalement de l'acquisition de 50,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo.

Pour leur part, les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de près de 550 Mdh par rapport à 2012, soit un solde de près de 1,0 Mrd Dh à fin 2013.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -7,0 Mrds Dh en 2013, soit un recul de près de 9,3 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par :

- le repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement dont le solde s'élève à -5,3 Mrds Dh à fin 2013 contre 2,2 Mrds Dh en 2012.
- la baisse des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires avec un solde de -1,6 Mrd Dh à fin 2013 contre 134 Mdh en 2012.

Revue analytique 2011-2012

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 7,0 Mrds Dh à fin 2012 contre -8,1 Mrds Dh en 2011. Cette amélioration s'explique principalement par une importante augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 14,4 Mrds Dh par rapport à 2011, et aussi par une progression de 577 Mdh des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements, sur le même exercice.

Le solde négatif des variations nettes des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit pour 22,3 Mrds Dh en 2012, soit près de 17,0 Mrds Dh de plus qu'en 2011. Cette évolution est liée à l'augmentation de l'encours des dettes envers ces établissements de 30,1% au titre de la même période ;
- les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -8,6 Mrds Dh en 2012 contre -12,7 Mrds Dh en 2011. Cette amélioration est due essentiellement à la poursuite de la croissance des dépôts de la clientèle, dont l'encours s'est établi à 227,0 Mrds à fin 2012, réalisant ainsi une progression de 3,7% par rapport à 2011 ;
- les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour 14,4 Mrds Dh, soit une hausse de 89,7% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit essentiellement des bons du trésor et valeurs assimilées pour 9,7 Mrds Dh, de certificats de dépôts pour 1,3 Mrds Dh et de titres d'OPCVM pour 1,6 Mrds Dh.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -2 027 Mdh à fin 2012 contre un solde négatif de -2 056 Mdh en 2011. Cette situation s'explique par une baisse des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles (-254 Mdh) qui a été partiellement compensée par l'accroissement des flux liés aux actifs financiers et aux participations (+188 Mdh) et aussi des flux liés aux immeubles de placement (+38 Mdh).

En effet, l'accroissement des flux liés aux actifs financiers et aux participations est essentiellement dû aux mouvements sur titres de participation et autres immobilisations financières de Wafa Assurance qui s'élèvent à -1 446 Mdh à fin décembre 2012.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 2 322 Mdh à fin 2012, en repli de 15,3% par rapport à l'exercice 2011. Ces flux correspondent essentiellement aux autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant (2 188 Mdh) provient principalement de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, qui a été réalisée en juin 2012.

PARTIE VI : PERSPECTIVES

I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Orientations stratégiques du nouveau plan Attijariwafa 2015

Le plan stratégique Attijariwafa 2015 s'inscrit dans la continuité des plans précédents (ex : Izdihar 2010 et Attijariwafa 2012) et se focalise sur le maintien et la mise sous contrôle de rythmes de croissance et de niveaux de rentabilité satisfaisants pour l'ensemble des métiers à forte contribution.

Il projette un certain nombre de ruptures en termes d'ambitions stratégiques associées à certains leviers créateurs de valeurs et cible un nouveau palier en matière de pratiques managériales à horizon 2015.

Le plan stratégique d'Attijariwafa bank 2015 ambitionne de maintenir sur la période 2012 – 2015 des rythmes de croissance élevés dans un contexte économique incertain et un marché bancaire moins porteur que par le passé : crise de la dette et de la croissance en Europe, ralentissement de la croissance mondiale, incertitude sur le rythme de croissance au Maroc et sur les équilibres budgétaires et de la balance des paiements, etc.

Afin d'atteindre les rythmes de croissance ciblés, une optimisation continue du modèle globale et une amélioration substantielle des pratiques managériales sont nécessaires.

Attijariwafa 2015 : principales orientations stratégiques

Les principales orientations stratégiques du plan stratégique Attijariwafa 2015 se présentent comme suit :

1	Consolidation du positionnement au Maroc, l'optimisation du mix et la capture du potentiel supplémentaire
• Consolider les positions de leader sur l'ensemble des métiers et segments de clientèle historiques ; • Capturer une part significative et devenir la Banque de Référence sur les segments de clientèle faiblement pénétrés (exemple : Banque Economique, Finance alternative, TPE, etc.) ; • Capturer de manière rigoureuse et systématique les synergies de revenus et de charges.	
2	Capture du potentiel significatif de croissance dans le réseau international
• Poursuivre le maillage du réseau et le développement en Afrique ; • Transformer systématiquement les banques acquises en Afrique et renforcer les processus de Risk Management d'Audit et de Contrôle Interne ; • Déployer progressivement le business model Attijariwafa bank dans les différents pays de présence ; • Déployer les lignes métiers du Groupe (Banque de Financement, Banque des Marchés et de Capitaux, Crédits aux Particuliers, Assurance, etc.) dans les pays de présence et construire un positionnement régional • Mettre en œuvre les initiatives transverses entre les pays et les régions permettant la cross-fertilisation et le partage des meilleures pratiques.	
3	Économies d'échelle et meilleurs standards internationaux
• Accélérer la capture des économies d'échelle (industrialisation des processus, mutualisation, rationalisation des structures, etc.) • Hisser les pratiques managériales, les capacités d'exécution et les standards de qualité de service, et de contrôle des risques et de gestion du capital humain au niveau des meilleures pratiques internationales.	
4	Émergence des marchés de présence et intégration régionale
• Capitaliser sur l'émergence de Casablanca en tant que hub financier régional ; • Capitaliser et impulser le développement accéléré des marchés de capitaux au Maroc ; • S'inscrire dans la dynamique actuelle d'intégration régionale dans un contexte de profondes mutations politiques, sociales et économiques.	

Source : Attijariwafa bank

Principaux moyens transverses à mettre en place

Le plan stratégique Attijariwafa 2015 s'appuiera sur les moyens transverses suivants :

Thématique	Principaux projets / actions et réflexions menées
Organisation et Gouvernance	- Optimisation de l'architecture et du fonctionnement des Comités et instances de gouvernance (Comité DG, COMEX, Comité Groupe, etc.) ; - Mise en place de l'organisation commerciale matricielle au niveau de la Banque de Détail ; - Ajustement du modèle organisationnel « Corporate & Investment banking » ; - Afrique : l'ancrage de la BDDI en tant qu'entité pilotant le P&L africain et capturant les synergies ainsi que le déploiement de lignes métier régionales dans le cadre d'une gouvernance matricielle (Immigrant banking, Banque transactionnelle, Activités de cash, crédit à la consommation, etc.).
Capital humain	Amélioration des processus critiques ciblant les meilleures pratiques (ex : gestion du pool de talents, gestion des carrières, fixation des objectifs et d'évaluation des managers, processus de rémunération, etc).
Pilotage	- Amélioration et instauration du Datawarehouse ; - Accélération de l'évolution des pratiques internes en matière de pilotage stratégique, financier et opérationnel.
Marketing stratégique	Mise en place d'une entité dédiée au marketing stratégique et prise en charge des problématiques structurantes associées (segmentation, tarification, connaissance client, etc.).
Marque et communication	Amélioration de l'attractivité de la marque Attijariwafa bank auprès de sa cible sur les divers marchés de présence.
Distribution et pilotage commercial	- Clarification des périmètres gérés par les « Business Units » ; - Optimisation des outils disponibles (CRM, DWH, multicanal), harmonisation et amélioration des pratiques commerciales.
IT et opérations	- Optimisation de la Gouvernance des projets structurants ; - Formalisation des orientations stratégiques relatives à l'IT ; - Relève des ressources critiques ; - Schéma Directeur informatique à positionner en 2012.
Mise en œuvre de la stratégie	Optimisation de la gouvernance autour de l'exécution des projets stratégiques

Source : Attijariwafa bank

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différencier de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent pas être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2014-2016

Le programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2013 R	2014 B	2015 P	2016 P
Frais d'établissement	14	84	4	4
Acquisitions d'immeubles	10	20	10	15
Aménagements, Agencements, Installations	119	142	116	138
Matériel & Mobilier	20	68	33	38
Monétique	24	45	20	24
Informatique	267	523	216	237
Immobilisations corporelles hors exploitation	194	2	4	10
Total	648	884	403	466

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Sur les trois prochains exercices, Attijariwafa bank poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 1 753 millions de dirhams qui s'étale sur la période 2014-2016.

Ce programme concerne la création de nouvelles agences ainsi que l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité.

En outre, le programme d'investissements prévoit la modernisation des infrastructures informatiques.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- Le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR⁶⁴ a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

⁶⁴ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

I.1. Risque de taux

Le système bancaire est soumis à une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation bancaire. La banque encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les Produits Nets Bancaires prévisionnels.

Au 31 décembre 2013, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'établit à 19 330,2 millions de dirhams, avec une VaR 1 jours de 4,81 millions de dirhams.

La valeur de marché des OPCVM portefeuille Trading (investis à 90% dans des Bons du Trésor) s'établit à 9 983,3 millions de dirhams, avec une VaR 1 jour de 14,55 millions de dirhams.

La valeur de marché du portefeuille Eurobonds Maroc s'établit à 3 569,57 millions de dirhams, avec une VaR 1 jour de 11,22 millions de dirhams.

Par ailleurs, le tableau ci-après présente les positions ainsi que la VaR à 1 jour et à 10 jours des activités de change, de titres de propriété et d'obligation & OPCVM :

Activités	Position	VaR 1 jour	VaR réglementaire 10 jours
Change	1 412 096 794	397 723	1 257 712
Titres de propriété	91 513 005	6 127 612	19 377 211
Obligations et OPCVM	32 798 242 591	30 585 000	96 718 262

En dirhams – Source : Attijariwafa bank

I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2013, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
AED	418	2,219	929	0,00%
CAD	811	7,675	6 223	0,03%
CHF	1 228	9,15030	11 240	0,05%
DKK	469 645	1,5055	707 051	3,11%
DZD	1 306	0,1043	136	0,00%
GBP	584	1,48349	867	0,00%
JPY	67 656	0,07766	5 254	0,02%
KWD	125	28,86555	3 615	0,02%
LYD	19	6,48599	126	0,00%
MRO	13 612	0,02724	371	0,00%
NOK	363	1,3406	486	0,00%
SAR	3 507	2,1735	7 622	0,03%
SEK	3 154	1,26475	3 989	0,02%
TND	262	4,96959	1 300	0,01%
USD	63 030	8,1516	513 796	2,26%
EUR	62 071	11,2305	697 093	3,07%
ZAR	228	1,06540	243	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2013, la somme des positions de change de la banque se présente comme suit :

- en termes de positions longues, la somme est égale à 1 963 873 Kdh ;
- en termes de positions courtes, la somme est égale à 6 511 Kdh.

II. RISQUE DE LIQUIDITE

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le ratio de liquidité réglementaire⁶⁵ se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc	Evolution
31-mars-06	92,80%	
30-juin-06	87,20%	-5,60 pts
31-déc-06	96,40%	+9,20 pts
31-mars-07	77,60%	-18,80 pts
30-juin-07	131,40%	+53,80 pts
31-déc-07	107,90%	-23,50 pts
30-juin-08	101,60%	-6,30 pts
31-déc-08	100,60%	-1,00 pt
31-mars-09	121,01%	+20,41 pts
30-juin-09	100,90%	-20,11 pts
31-déc-09	107,98%	+7,08 pts
31-mars-10	94,73%	-13,25 pts
30-juin-10	91,48%	-3,25 pts
31-déc-10	94,16%	+2,68 pts
31-mars-11	87,02%	-7,14 pts
30-juin-11	95,04%	+8,02 pts
31-déc-11	95,40%	0,36 pt
30-juin-12	80,56%	-14,84 pts
31-déc-12	81,63%	1,07 pt
31-déc-13	70,18%	-11,45 pts
30-juin-14	81,17%	-10,99 pts

Source : Attijariwafa bank

III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

⁶⁵ Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le niveau minimum réglementaire du ratio de liquidité est fixé à 100% par Bank Al-Maghrib.

III.1. Répartition des engagements de l'établissement au 31.12. 2013⁶⁶

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin 2013, se décline comme suit :

- les établissements financiers-holding et assurances représentant 16%, en quasi-stagnation par rapport à 2012. Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque (96% des engagements des établissements financiers spécialisés sont sur des filiales de banques) ;
- le BTP & matériaux de construction représente 7,0% et la promotion immobilière a environ 7,0% en baisse par rapport à 2012.

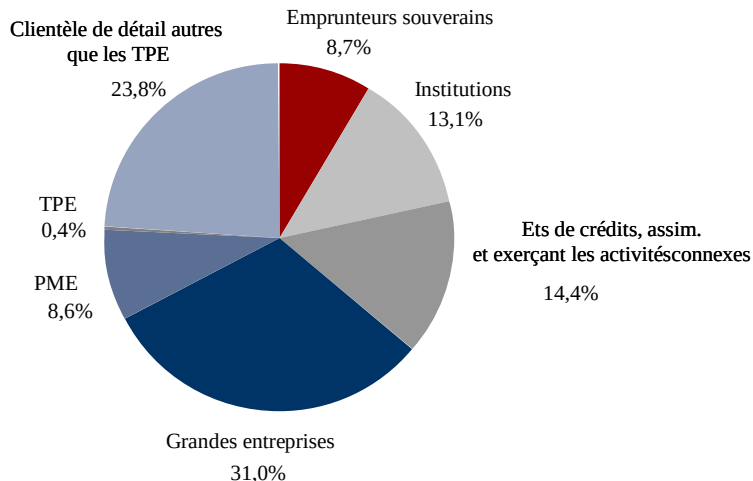
Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Cette diversification se décline comme suit :

Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 31 décembre 2013



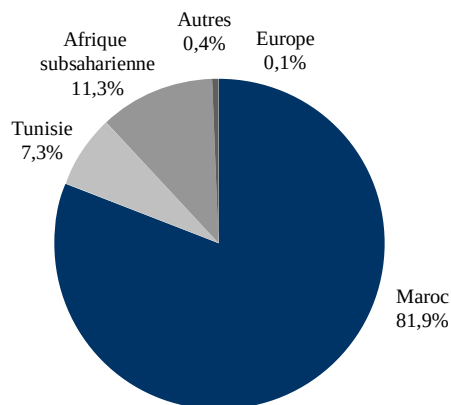
Source : Attijariwafa bank

⁶⁶ Source : Attijariwafa bank

Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec près de 81% suivi de la Tunisie. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.

Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 31 décembre 2013



Source : Attijariwafa bank

Au niveau Maroc, la région du grand Casablanca représente, à elle seule, plus de 75% des engagements de la banque, suivie de Rabat (10%), celles de Meknès-Fès, Souss-Sahara et le Rif-Oriental lesquelles représentent 3% des engagements chacune et autres régions avec les 4% restantes.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif» du Royaume ;
- la domiciliation des comptes à Casa et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafabank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - ✓ contreparties saines : les classes de A à D ;
 - ✓ contreparties sensibles : E à G ;

- ✓ contreparties en défaut : la classe H (Douteux, Compromis, Consolidation, Recouvrement, Provision).
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

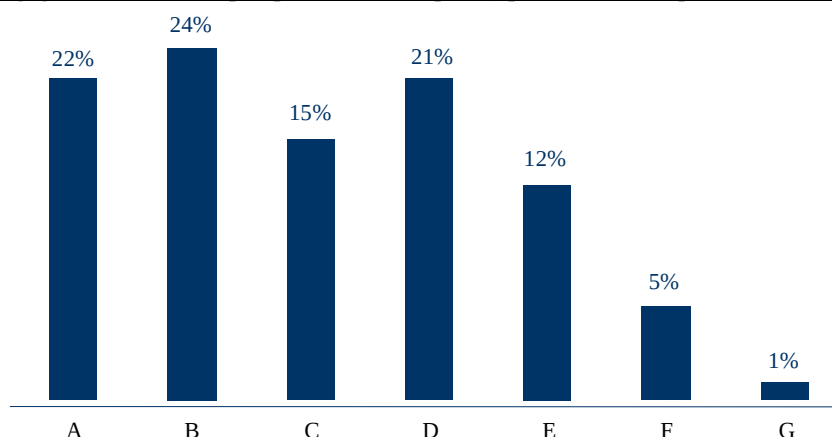
Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2013 *



Source : Attijariwafa bank

* Les administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers de contentieux sont hors périmètre

Base : 4 251 dossiers totalisant 110,6 Mrds d'encours (dont 21 Mrds correspondant à des sociétés de financement).

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II.

Risque du marché actions

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2013 en social ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	46 439 827	46 439 827	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	34 605 640	34 605 640	-	-	-	-
Obligations	1 674 649	1 674 649	-	-	-	-
Autres titres de créances	84 690	84 690	-	-	-	-
Titres de propriété	10 074 848	10 074 848	-	-	-	-
Titres de placement	5 087 978	5 054 555	-	78 917	33 423	33 423
Bons et valeurs assimilées	4 105 790	4 099 673	-	75 187	6 117	6 117
Obligations	640 433	633 299	-	3 728	7 134	7 134
Autres titres de créances	278 208	278 208	-	-	-	-
Titres de propriété	63 547	43 375	-	2	20 172	20 172
Titres d'investissement	9 940 977	9 940 977	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	9 940 977	9 940 977	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-

Kdh - Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé à fin 2013 :

	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	13 711	17 270	19 079	26,0%	10,5%
Fonds propres réglementaires (2)	18 489	21 219	22 737	14,8%	7,2%
Risques pondérés (3)	184 285	188 753	185 951	2,4%	-1,5%
Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)	7,44%	9,15%	10,26%	+1,71 pt	+1,11 pt
Ratio de solvabilité (2) / (3)	10,03%	11,24%	12,23%	+1,21 pt	+0,99 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

V. GESTION DU RISQUE PAYS

Le risque pays, qui renvoie à la fois au risque politique, au risque économique et au risque financier, tend à prendre une place prépondérante dans les préoccupations des banques.

Attijariwafa bank, en particulier, a décidé de mettre en place un dispositif d'appréciation et de gestion du risque pays, au sein du pôle Gestion Globale des Risques.

Au titre de l'exercice 2013, l'entité Pilotage & Reporting Risque a consolidé les activités de suivi et de surveillance au niveau de la banque et de ses filiales bancaires et financières, de même qu'elle a procédé à la mise en place d'un dispositif de gestion dédié au risque pays.

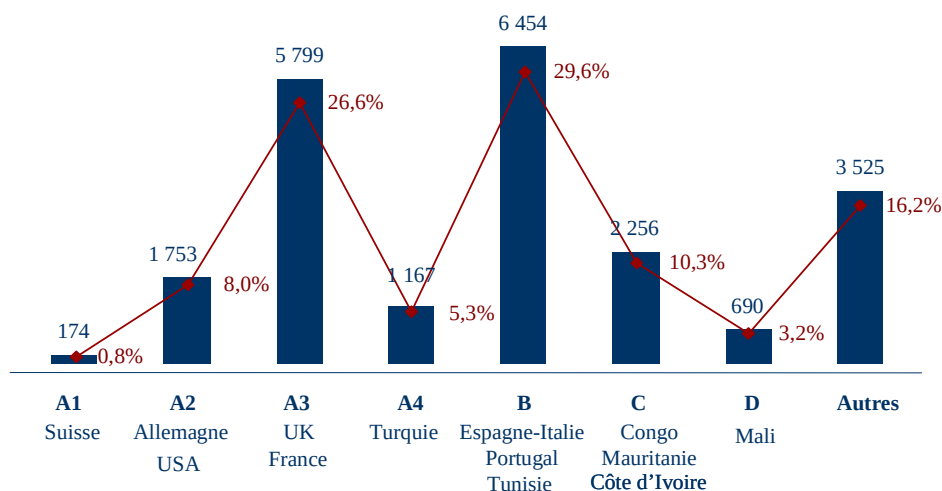
Le dispositif de gestion du risque pays :

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : Le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous relevons que 40,7% de l'exposition de la banque aux risques internationaux à fin décembre 2013 sont concentrés sur des pays présentant un profil de risque gradué de très bon (A1) à acceptable (A4, soit l'équivalent du risque Maroc). Pour le reste, il s'agit essentiellement des investissements stratégiques de la banque dans le cadre des acquisitions de filiales bancaires africaines ;

Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface - 2013



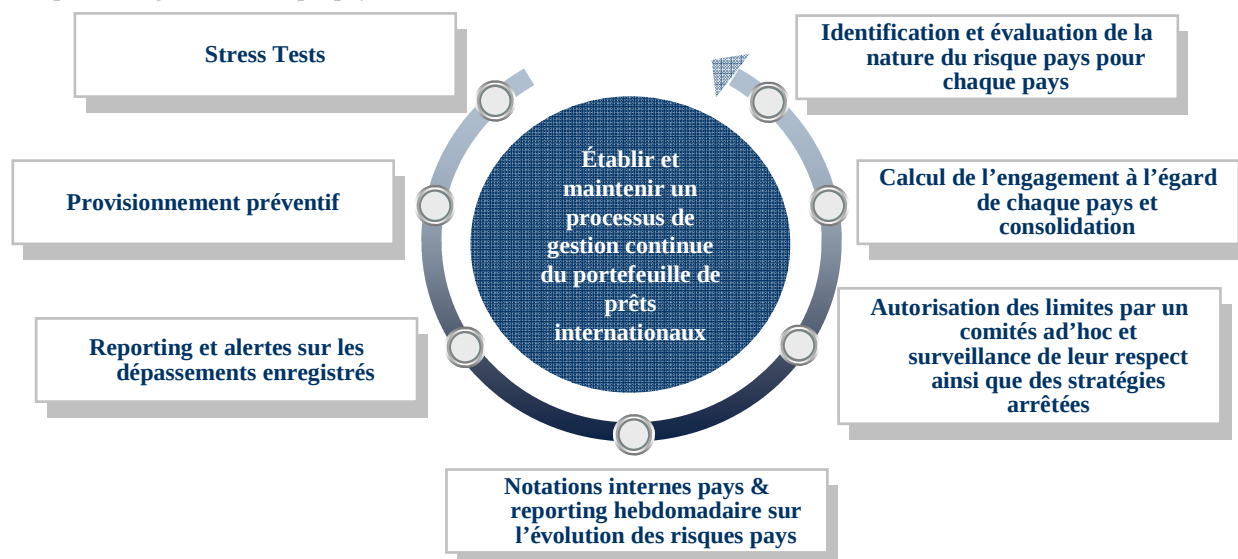
Source : Attijariwafa bank

- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;

- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;
- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque est déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...) ;
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE IX : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABA BANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

I.1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

I.2. Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

I.3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

I.4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

I.5. Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

I.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

I.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

I.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

I.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

I.10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

I.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

I.12. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWABA BANK

II.1. Bilan 2011-S1 2014

ACTIF	2011	2012	2013	S1. 2014
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 883 843	5 806 876	7 594 415	5 062 514
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 439 482	28 835 051	32 342 391	31 261 434
A vue	5 726 467	7 382 447	5 286 629	4 425 164
A terme	23 713 015	21 452 604	27 055 762	26 836 270
Créances sur la clientèle	157 605 524	167 656 801	168 897 359	174 129 855
Crédits de trésorerie et à la consommation	54 250 125	55 833 656	50 594 031	55 431 913
Crédits à l'équipement	49 681 787	53 314 599	55 461 129	57 842 755
Crédits immobiliers	50 256 714	54 357 429	56 147 102	56 227 839
Autres crédits	3 416 898	4 151 117	6 695 097	4 627 348
Créances acquises par affacturage	609 141	2 400 812	561 695	982 975
Titres de transaction et de placement	37 540 273	52 216 361	51 616 324	64 394 199
Bons du Trésor et valeurs assimilées	25 773 986	36 395 703	38 807 089	47 435 037
Autres titres de créances	1 428 155	3 873 126	2 691 012	1 836 634
Titres de propriété	10 338 132	11 947 532	10 118 223	15 122 528
Autres actifs	2 165 642	2 259 048	3 035 592	3 865 011
Titres d'investissement	0	0	10 225 201	10 043 168
Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0	10 225 201	10 043 168
Autres titres de créances	0	0	0	0
Titres de participation et emplois assimilés	12 190 156	12 214 528	12 475 572	12 438 572
Créances subordonnées	0	0	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	695 773	812 977	1 485 490	1 478 946
Immobilisations incorporelles	1 858 483	1 735 941	1 824 486	1 836 842
Immobilisations corporelles	2 340 178	2 228 128	2 291 343	2 423 244
TOTAL ACTIF	253 328 494	276 166 523	292 349 868	307 916 760
En Kdh				

PASSIF	2011	2012	2013	S1. 2014
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	35 638 653	46 972 640	53 993 083	56 137 018
A vue	7 588 676	5 638 961	6 359 784	8 726 388
A terme	28 049 978	41 333 679	47 633 299	47 410 630
Dépôts de la clientèle	165 590 451	171 916 418	174 134 658	186 900 943
Comptes à vue créditeurs	99 859 627	102 630 602	105 275 973	113 370 197
Comptes d'épargne	20 717 644	22 108 436	23 679 523	24 438 046
Dépôts à terme	38 715 162	40 671 312	37 972 152	39 838 461
Autres comptes créditeurs	6 298 019	6 506 068	7 207 010	9 254 239
Titres de créances émis	10 189 227	9 211 756	7 744 448	9 026 319
Titres de créances négociables émis	10 189 227	9 211 756	7 744 448	9 026 319
Emprunts obligataires émis	0	0	0	0
Autres titres de créances émis	0	0	0	0
Autres passifs	9 214 395	11 205 467	17 339 107	17 360 858
Provisions pour risques et charges	880 241	1 277 205	1 726 395	2 352 812
Provisions réglementées	0	0	0	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0	0
Dettes subordonnées	10 370 972	10 369 269	10 034 909	8 559 207
Ecarts de réévaluation	420	420		420
Réserves et primes liées au capital	16 358 000	19 890 529	22 052 401	23 407 000
Capital	1 929 960	2 012 431	2 035 272	2 035 272
Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	1 497	691	-312	1 075
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 154 677	3 309 697	3 289 487	2 135 836
TOTAL PASSIF	253 328 494	276 166 523	292 349 868	307 916 760

En Kdh

II.2. Hors Bilan 2011-S1 2014

ENGAGEMENTS DONNES	2011	2012	2013	S1. 2014
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 183	532	532	532
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 176 841	14 149 816	12 695 610	13 837 720
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 360 666	6 025 258	6 080 971	5 923 700
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	28 058 293	28 965 092	29 816 450	28 730 682
Titres achetés à réméré	0	0	6746319	0
Autres titres à livrer	0	0	79997	239402
Total	47 596 983	49 140 698	55 419 879	48 732 036

En Kdh

ENGAGEMENTS RECUS	2011	2012	2013	S1. 2014
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	266 628	0	0	740 091
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	14 831 908	16 404 756	14 454 051	14 660 408
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	59 078	40 332	50 234	60 667
Titres vendus à réméré	0	0	0	0
Autres titres à recevoir	0	0	0	0
Total	15 157 614	16 445 088	14 504 285	15 461 166

En Kdh

II.3. Comptes de produits et de charges 2011-S1 2014

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2011	2012	2013	S1. 2013	S1. 2014
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	1 112 246	1 036 167	1 095 866	533 323	552 400
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	8 432 809	9 425 291	9 539 872	4 742 250	4 730 781
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	397 555	260 065	568 528	227 853	321 527
Produits sur titres de propriété	886 480	1 272 505	1 324 216	1 258 488	1 259 107
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	146 308	151 931	156 437	69 668	108 363
Commissions sur prestations de service	1 132 225	1 252 387	1 265 049	640 413	585 615
Autres produits bancaires	1 962 113	2 516 119	2 286 956	1 051 827	2 270 307
TOTAL I	14 069 736	15 914 465	16 236 924	8 523 822	9 828 100
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	711 245	1 264 630	1 302 654	613 462	720 109
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	2 488 750	2 648 203	3 022 096	1 508 578	1 505 752
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	420 663	394 061	392 180	180 467	171 361
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	135 418	102 038	96 649	46 523	61 602
Autres charges bancaires	1 340 599	1 840 236	1 287 941	559 363	951 809
TOTAL II	5 096 674	6 249 168	6 101 520	2 908 393	3 410 633
III. PRODUIT NET BANCAIRE	8 973 062	9 665 297	10 135 404	5 615 429	6 417 467
Produits d'exploitation non bancaire	31 413	72 100	129 157	87 700	20 814
Charges d'exploitation non bancaire	1	0	0	0	0
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION					
Charges de personnel	1 540 770	1 610 608	1 683 047	851 339	857 792
Impôts et taxes	101 056	101 681	108 632	53 363	56 577
Charges externes	1 278 854	1 437 987	1 536 632	738 019	778 661
Autres charges générales d'exploitation	7 098	4 627	5 519	3 391	3 124
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	418 130	406 890	402 492	197 313	193 395
TOTAL IV	3 345 908	3 561 793	3 736 322	1 843 425	1 889 549
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES					
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 058 640	1 014 095	1 492 915	796 023	1 003 853
Pertes sur créances irrécouvrables	783 859	266 178	211 614	115 347	156 682
Autres dotations aux provisions	380 658	464 387	604 066	413 028	672 690
TOTAL V	2 223 157	1 744 661	2 308 595	1 324 398	1 833 225
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES					
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	831 081	427 927	489 971	218 261	268 383
Récupérations sur créances amorties	74 056	87 341	47 726	27 432	53 923
Autres reprises de provisions	288 703	59 183	69 500	40 058	19 471
TOTAL VI	1 193 840	574 451	607 197	285 751	341 777
VII. RESULTAT COURANT	4 629 248	5 005 394	4 826 841	2 821 057	3 057 284
Produits non courants	297	1367	4653	2186	1828
Charges non courantes	25 031	187 049	84 430	37 761	47 166
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	4 604 514	4 819 712	4 747 064	2 785 482	3 011 946
Impôts sur les résultats	1 449 837	1 510 015	1 457 578	696 050	876 110
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 154 677	3 309 697	3 289 486	2 089 431	2 135 836
En Kdh					

II.4. État des soldes de gestion 2011-S1 2014

ETAT DES SOLDES DE GESTION	2011	2012	2013	S1. 2013	S1. 2014
Intérêts et produits assimilés	9 942 610	10 721 523	11 204 266	5 503 426	5 604 707
Intérêts et charges assimilés	3 620 657	4 306 894	4 716 930	2 302 507	2 397 221
MARGE D'INTERET	6 321 953	6 414 629	6 487 336	3 200 919	3 207 486
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	146 308	151 931	156 437	69 668	108 363
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	135 418	102 038	96 649	46 523	61 602
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	10 890	49 893	59 788	23 145	46 761
Commissions perçues	1 132 225	1 252 387	1 265 049	640 413	585 615
Commissions servies	0	0	0	0	0
MARGE SUR COMMISSIONS	1 132 225	1 252 387	1 265 049	640 413	585 615
Résultat des opérations sur titres de transaction	694 124	1 016 014	1 459 439	580 513	1 831 120
Résultat des opérations sur titres de placement	3 469	-5 689	-43	-8 137	16 666
Résultat des opérations de change	422 505	269 989	366 722	176 383	162 781
Résultat des opérations sur produits dérivés	170 434	159 225	24 937	161 703	-261 777
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	1 290 533	1 439 539	1 851 055	910 462	1 748 790
Divers autres produits bancaires	886 480	1 285 179	1 324 216	1 258 488	1 259 107
Diverses autres charges bancaires	669 019	776 330	852 042	417 998	430 292
PRODUIT NET BANCAIRE	8 973 062	9 665 297	10 135 403	5 615 429	6 417 467
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-12 765	-20 886	-77 966	-5 467	-47 000
Autres produits d'exploitation non bancaire	26 457	72 100	68 410	26 959	20 814
Autres charges d'exploitation non bancaire	1	0	0	0	0
Charges générales d'exploitation	3 345 908	3 561 793	3 736 322	1 843 426	1 889 550
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 640 845	6 154 718	6 389 526	3 793 495	4 501 731
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-937 362	-765 007	-1 166 832	-665 678	-838 228
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-74 234	-384 317	-395 853	-306 762	-606 218
RESULTAT COURANT	4 629 248	5 005 394	4 826 841	2 821 055	3 057 284
RESULTAT NON COURANT	-24 734	-185 682	-79 777	-35 576	-45 338
Impôt sur les résultats	1 449 837	1 510 015	1 457 578	696 050	876 110
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 154 677	3 309 697	3 289 487	2 089 431	2 135 836

En Kdh

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2011	2012	2013	S1. 2013	S1. 2014
Résultat net de l'exercice	3 154 677	3 309 697	3 289 487	2 089 431	2 135 836
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	418 130	406 890	402 492	197 313	193 395
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	18 910	27 297	142 150	69 673	47 000
Dotations aux provisions pour risques généraux	314 400	337 500	400 000	300 000	550 000
Dotations aux provisions réglementées	0	0	0	0	0
Dotations non courantes	0	0	0	0	0
Reprises de provisions	1 189	6 412	3 437	3 466	0
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	298	0	39 329	13 383	7 599
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	0	0	0	0
Plus-values de cession des immobilisations financières	4 955	0	60 747	60 741	0
Moins-values de cession des immobilisations financières	0	0	0	0	0
Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 899 676	4 074 972	4 130 616	2 578 825	2 918 632
Distribution des bénéfices	1 543 968	1 640 466	1 811 188	0	0
AUTOFINANCEMENT	2 355 708	2 434 506	2 319 428	2 578 825	2 918 632

En Kdh

II.5. Tableau des flux de trésorerie 2011-S1 2014

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2011	2012	2013	S1. 2013	S1. 2014
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	13 183 256	14 641 960	14 585 800	7 160 368	8 351 453
2. (+) Récupérations sur créances amorties	74 056	87 340	47 726	27 432	53 923
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	31 710	73 467	33 734	15 762	15 043
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-5 750 650	-6 829 065	-6 934 854	-3 442 073	-4 107 699
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-1	0	0	0	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 927 778	-3 154 903	-3 333 830	-1 646 112	-1 696 155
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 449 837	-1 510 015	-1 457 578	-696 050	-876 110
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 160 756	3 308 784	2 940 998	1 419 327	1 740 455
Variation des :					
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	141 137	604 431	-3 613 362	-1 323 709	1 080 957
9. (±) Créances sur la clientèle	-19 411 611	-11 842 948	598 559	-2 850 592	-5 653 776
10. (±) Titres de transaction et de placement	-7 631 731	-14 676 088	600 037	4 008 076	-12 777 875
11. (±) Autres actifs	1 559 467	-93 406	-776 479	-1 487 689	-829 419
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-145 369	-117 204	-672 513	-324 065	6 544
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 716 853	11 333 987	7 020 443	-1 106 131	2 143 935
14. (±) Dépôts de la clientèle	8 542 489	6 325 967	2 218 241	7 028 415	12 766 285
15. (±) Titres de créances émis	1 854 968	-977 471	-1 467 308	129 177	1 281 871
16. (±) Autres passifs	-910 367	1 991 072	6 131 811	5 518 518	21 751
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-2 284 164	-7 451 660	10 039 429	9 592 000	-1 959 727
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	876 592	-4 142 876	12 980 427	11 011 327	-219 272
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		0	59 176	58 185	41 023
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	174 104	295 990	134 020	99 174	14 546
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-1 301 275	-29 906	-10 464 277	-10 026 635	-10 000
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-467 914	-469 861	-648 731	-173 247	-344 592
21. (+) Intérêts perçus	0	0	326 908	104 966	358 549
22. (+) Dividendes perçus	886 480	1 272 505	1 324 216	1 258 488	1 259 107
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-708 605	1 068 728	-9 268 688	-8 679 069	1 318 633
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus				0	
24. (+) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	0	-332 600	616 100	-1 475 702
25. (+) Emission d'actions	0	2 099 999	685 242	685 242	0
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0	0	0
27. (-) Intérêts versés	-444 675	-462 352	-465 654	-234 197	-222 052
28. (-) Dividendes versés	-1 543 968	-1 640 466	-1 811 188	-1 811 188	-1 933 508
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-988 643	-2 819	-1 924 200	-744 043	-3 631 262
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-820 656	-3 076 967	1 787 539	1 588 215	-2 531 901
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	9 704 499	8 883 843	5 806 876	5 806 876	7 594 415
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8 883 843	5 806 876	7 594 415	7 395 091	5 062 514

En Kdh

II.6. Tableau État des dérogations (A2) 2013

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.7. Tableau État des changements de méthodes (A3) 2013

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.8. Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2011-2013

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2013	Total 2012	Total 2011
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 749 577	0	2 082 460	3 033 648	9 865 685	10 574 704	12 093 036
VALEURS RECUES EN PENSION							
- au jour le jour							
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE		59 413	10 671 275	2 201 178	12 931 866	11 195 697	11 356 178
- au jour le jour		59 413			59 413		
- à terme		59 413	10 671 275	2 201 178	12 872 453	11 195 697	11 356 178
PRETS FINANCIERS		2 546 494	11 427 908		13 974 402	10 127 257	12 419 244
AUTRES CREANCES		83 638	31 002	362	115 002	124 161	88 674
INTERETS COURUS A RECEVOIR			199 348	5 665	205 013	159 277	163 819
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	4 749 577	2 689 545	24 411 993	5 240 853	37 091 968	32 181 096	36 120 951
En Kdh							

II.9. Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2011-2013

Exercice 2013

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 607 308	416 586	36 502 581	1 843 893	41 370 368
- Comptes à vue débiteurs	1 409 451	416 586	20 657 533	1 480 707	23 964 277
- Créances commerciales sur le Maroc			4 199 048		4 199 048
- Crédits à l'exportation			389 553		389 553
- Autres crédits de trésorerie	1 197 857		11 256 447	363 186	12 817 490
CREDITS A LA CONSOMMATION			545 027	7 928 600	8 473 627
CREDITS A L'EQUIPEMENT	26 739 624		24 305 430	3 687 712	54 732 766
CREDITS IMMOBILIERS	11 380		17 027 320	39 086 780	56 125 480
AUTRES CREDITS	9 074	2 329 464	333 104	1 391 900	4 063 542
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			561 695		561 695
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 438 449	62 996	1 501 445
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 210	25 223	157 438	2 446 265	2 630 136
- Créances pré-douteuses				55 440	55 440
- Créances douteuses			157 438		157 438
- Créances compromises	1 210	25 223		2 390 825	2 417 258
TOTAL	29 368 596	2 771 273	80 871 044	56 448 146	169 459 059
En Kdh					

Exercice 2012

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 446 562	125 741	42 031 748	2 424 873	47 028 924
- Comptes à vue débiteurs	755 413	125 741	22 752 958	1 856 659	25 490 771
- Créances commerciales sur le Maroc	0		5 018 581		5 018 581
- Crédits à l'exportation	0		437 395		437 395
- Autres crédits de trésorerie	1 691 149		13 822 814	568 214	16 082 177
CREDITS A LA CONSOMMATION	0		568 617	7 508 689	8 077 306
CREDITS A L'EQUIPEMENT	23 654 468		24 790 168	4 051 109	52 495 745
CREDITS IMMOBILIERS	13 077		14 214 577	40 121 679	54 349 333
AUTRES CREDITS	0	1 201 259	529 889	1 474 250	3 205 398
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			2 400 812		2 400 812
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 490 367	64 270	1 554 637
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 349	316	335 419	608 374	945 458
- Créances pré-douteuses					0
- Créances douteuses					0
- Créances compromises	1 349	316	335 419	608 374	945 458
					0
TOTAL	26 115 456	1 327 316	86 361 597	56 253 244	170 057 613

En Kdh

Exercice 2011

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 035 961	706 754	41 738 655	1 951 300	46 432 670
- Comptes à vue débiteurs	26 237	706 754	18 429 622	1 481 995	20 644 608
- Créances commerciales sur le Maroc			5 282 574		5 282 574
- Crédits à l'exportation			535 691		535 691
- Autres crédits de trésorerie	2 009 724		17 490 768	469 305	19 969 797
CREDITS A LA CONSOMMATION	11		563 724	6 601 967	7 165 702
CREDITS A L'EQUIPEMENT	17 875 633		27 342 390	3 995 912	49 213 935
CREDITS IMMOBILIERS	4 533		9 945 377	40 304 125	50 254 035
AUTRES CREDITS	4	687 234	1 703 898	31 847	2 422 983
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			608 335		608 335
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 075 527	47 742	1 123 269
CREANCES EN SOUFFRANCE	3 629	13	414 028	576 065	993 735
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
- Créances compromises	3 629	13	414 028	576 065	993 735
TOTAL	19 919 771	1 394 001	83 391 934	53 508 958	158 214 664

En Kdh

II.10. Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2011-2013

Exercice 2013

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			11 609 278	11 333 764				1 251 082
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	30/6/13	47 653	33 145	35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	30/6/13	1 659 971	303 937	500 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	7 936				0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	30/6/13	90 807	23 276	47 604
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	30/6/12	49 808	4 765	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	39 601	30/6/12	39 601	-1 542	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700				0
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000				0
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000				0
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000				0
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000				0
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194				0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/11	585	-18	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/11	-6 692	-20	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/11	24 698	2 543	0
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350				0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	30/6/13	253 189	36 186	30 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 999	31/12/11	9 997	121	0
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	0	31/12/11	1 209	-55	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	135	30/6/12	674	0	0
AL MIFTAH	100	100,00%	243	59	30/6/12	60	-1	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	30/6/12	6 006	1 667	10 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	336	31/12/11	388	-85	0
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 299	30/6/12	2 300	-60	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	15 010				0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/11	5 881	389	0
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/11	1 717	21	0
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/11	2 851	96	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synth. société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 500	30/6/12	1 616	-55	0
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 173	31/12/12	7 173	151	0
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSEFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/12	101 265	40 093	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR "SIBP"	300	50,00%	25	25				0
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	4 592	31/12/12	4 504	49	0
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	3 162				0
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 439	31/12/12	3 663	-223	0
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/12	784	7	0
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	349	31/12/12	311	19	0
AYK	100	100,00%	100	0	30/6/12	-1 110	-3	0
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	7 000				0
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	100,00%	71 686	71 686	30/6/13	58 725	496	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	2 400 KEURO	100,00%	92 442	92 442	30/6/13	17 608 KEURO	1 087 KEURO	26 400
WAFACASH	35 050	99,85%	323 518	323 518	30/6/13	267 953	44 260	69 895
WAFATRUST	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/6/13	95 368	39 809	70 000
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	30/6/13	1 436 736	170 219	193 022
WAFATRUST	20 000	100,00%	20 000	20 000	30/6/13	32 314	8 410	10 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	30/6/13	714 975	71 683	28 916
DAR ASSAFAT LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510				0
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950				0
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	30/6/13	138 600 KEURO	13 667 KEURO	0
ATTIJARIWAFAT EURO FINANCES	39 557 KEURO	100,00%	402 924	402 924	30/6/13	39 351 KEURO	0	0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	30/6/13	5 849 441 KFCFA	1 067 367 KFCFA	0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264	30/6/13	19 542 KUSD	7 005 KUSD	6 337
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	30/6/13	72 418 812 KFCFA	5 088 228 KFCFA	29 843
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	30/6/13	20 935 275 KFCFA	1 911 027 KFCFA	5 847
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE "SIB"	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/6/13	36 829 339 KFCFA	5 934 539 KFCFA	31 857
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	30/6/13	12 767 070 KFCFA	1 114 948 KFCFA	36 124
CREDIT DU CONGO	7 743 670 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	30/6/13	16 231 585 KFCFA	3 088 648 KFCFA	33 268
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	30/6/13	21 174 537 KFCFA	2 272 605 KFCFA	52 441
ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120	30/6/13	9 991 KEURO	0	0
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	10 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	30/6/13	28 024 379 KFCFA	3 792 216 KFCFA	34 527
SOCIETE BIA TOGO	6 000 000 KFCFA		143 872	143 872				
SOCIETE CIVILE IMMOB. TOGO LOME			66 761	66 761				
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synth. société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			523 794	451 495				53 803
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	92 809				0
SONASID			28 391	8 533				0
ATTIJARIWAFABANK			623	580				0
SINCOMAR	300	47,50%						0
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	7 492		26 934	-11	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				0
BOUZNICA MARINA			500	500				0
EUROCHEQUES MAROC			363	364				0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	9 970	407	30/6/12	17 630	-6 559	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/11	299 081	47 525	13 808
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600	31/12/11	257 807	3 068	0
S.E.D. FES	10 000	10,00%						0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714	30/6/12	225 678	3 221	2 042
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	58 221	58 221				0
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				0
WORLD TRADE CENTER								0
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342	31/12/11	215 907	24 686	0
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				0
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	62 616	30/6/12	1 021 479	-6 231	0
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				10 593
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	10 000	9 556	30/6/12	150 647	3 239	0
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	12 087	12 087				0
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	5 247				0
INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				0
WAFABANK ASSISTANCE			15 356	15 356				0
3 P FUND	80 020	5,00%	4 000	4 000				0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	2 583	30/6/12	373 643	27 686	0
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				25 520
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				1 840
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278	31/12/11	86 364	-1 055	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			691 600	690 313				
C/C ASSOCIES		0	675 765	674 478				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES		0	15 835	15 835				
T046 Total Général			12 824 673	12 475 572				1 304 885

Exercice 2012

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			11 291 021	11 142 292		45 970 179	2 434 067	1 217 820
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	30/06/12	49 442	30 362	35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	30/09/12	2 042 891	521 932	570 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108				0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369				47 184
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	30/06/12	49 808	4 765	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	39 601	30/06/12	39 601	-1 542	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700				0
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000				0
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000				0
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000				0
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000				0
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194				0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/11	585	-18	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/11	-6 692	-20	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/11	24 698	2 543	20 000
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350				0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/11	239 165	34 709	30 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 999	31/12/11	9 997	121	0
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	0	31/12/11	1 209	-55	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	134	30/06/12	674	0	0
AL MIFTAH	100	100,00%	243	59	30/06/12	60	-1	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	30/06/12	6 006	1 667	10 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	336	31/12/11	388	-85	0
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 299	30/06/12	2 300	-60	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	15 010				0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/11	5 881	389	0
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/11	1 717	21	0
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/11	2 851	96	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
WAFATRUST		100,00%	1 500	1 500	30/06/12	1 616	-55	0
WAFATRADE	1 000	100,00%	0	0	30/06/12	-2 300	-4	0
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	7 173	31/12/11	7 173	151	0
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/11	101 265	40 093	0
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	3 663	31/12/11	3 663	-223	0
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299	31/12/11	784	7	0
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300	100,00%	2 685	311	31/12/11	311	19	0
AYK	100	100,00%	100	0	30/06/12	-1 110	-3	0
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000				0
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	99,99%	71 686	71 686	30/06/12	64 507	1 841	0
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	2 240 KEURO	100,00%	92 442	92 442				30 313
WAFACASH	35 050	99,74%	323 518	323 518	30/06/12	257 290	32 847	44 932
WAFATRADE	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/06/12	88 651	33 152	58 000
WAFASALAF	113 180	50,91%	634 783	634 783	30/06/12	1 410 237	165 394	152 727
WAFATRADE	20 000	100,00%	20 000	20 000	30/06/12	25 411	3 749	7 800
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	30/06/12	656 596	63 226	28 916
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510				0
ANDALUMAGHREB	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950				0
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504				0
ATTIJARIWAFATRADE EURO FINANCES	39 557 KEURO	100,00%	295 301	295 301				0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508				0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264				34 508
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979				4 948
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	30/06/12	14 451 000	1 499 000	3 829
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE . SIB	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/06/12	26 430 000		20 387
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488				0
CREDIT DU CONGO	5 010 610 KFCFA	91,00%	608 734	608 734				60 470
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	7 400 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842				41 580
ATTIJA AFRIQUE PARTICIPATION	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120				0
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	6 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110				17 226
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			495 265	434 893		2 675 170	95 569	36 932
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	92 809				0
SONASID			28 391	10 098				0
ATTIJARIWAFABANK			623	595				16
SINCOMAR	300	47,50%						0
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	7 492		26 934	-11	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				0
BOUZNICA MARINA			500	500				0
EUROCHEQUES MAROC			363	364				0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	12 782	3 219	30/06/12	17 630	-6 559	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/11	299 081	47 525	15 050
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600	31/12/11	257 807	3 068	0
S.E.D. FES	10 000	10,00%						0
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,25%	991	991				0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714	30/06/12	225 678	3 221	4 046
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	28 306	28 306				3 240
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				0
WORLD TRADE CENTER								0
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342	31/12/11	215 907	24 686	0
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				0
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	72 962	30/06/12	1 021 479	-6 231	0
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				0
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	10 000	9 556	30/06/12	150 647	3 239	0
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	9 670	9 670				0
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	5 247				0
INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				0
WAFABANK ASSISTANCE			15 356	15 356				0
3 P FUND	80 020	5,00%	4 000	4 000				0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	2 583	30/06/12	373 643	27 686	0
VISA								0
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				13 200
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				1 380
SMAEX	37450	0,1142	4278	4278	31/12/11	86364	-1055	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			638 630	637 343				
C/C ASSOCIES			622 795	621 508				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			12 424 916	12 214 528		48645349	2 529 636	1 254 752

Exercice 2011

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			11 306 494	11 134 962		112 222 943	10 855 526	837 575
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/10	54 469	39 676	35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		0	0	190 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		0	0	0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/10	141 834	74 344	49 060
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/10	21 589	2 710	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/10	44 885	-2 430	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700		0	0	0
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194		0	0	0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	33,33%	100	100		0	0	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/10	-6 672	-21	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000		0	0	0
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350		0	0	0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000		0	0	3 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 764		0	0	0
DINERS CLUB DU MAROC	0		1 675	0		0	0	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	135	31/12/10	676	-2	0
AL MIFTAH	100	100,00%	244	64	31/12/10	64	-4	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 396		0	0	10 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	411	31/12/10	474	-238	0
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	1 911	31/12/10	1 911	-102	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	15 010		0	0	0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/10	5 492	-43	0
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/10	1 696	11	0
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/10	2 755	316	0
WAFI TRUST	5 000	100,00%	5 000	526	31/12/10	526	-217	0
WAFI TRADE	1 000	100,00%	0	0	31/12/10	-2 311	303	0
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	6 517		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSEFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/10			

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	3 901		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	1 679		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	4 542		0	0	0
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT AYK	300	100,00%	2 685	255		0	0	0
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/10	-1 107	-5	0
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000	31/12/10	13 613	-19 090	0
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	99,99%	71 686	71 686	31/12/10	77 182	4 408	17 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK		100,00%	92 442	92 442				0
WAFACASH	35 050	99,74%	323 518	323 518	31/12/10	336 791	43 748	119 692
WAFALIMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/10	103 486	53 438	53 000
WAFASALAF	113 179	50,91%	634 783	634 783	31/12/10	1 463 127	299 181	129 642
WAFALD	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/10	28 588	7 013	7 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/10	574 871	88 142	25 000
DAR ASSAFAL LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510		0	0	0
ANDALUMAGHREB	1 000	100,00%	10 950	10 950		0	0	0
ANDALUCARTAGE		100,00%	1 964 504	1 964 504		0	0	0
ATTIJARIWAFAL FINANZARIA SPA		100,00%	6 590	6 590				0
ATTIJARIWAFAL EURO FINANCES	33 907	100,00%	288 711	288 711		0	0	0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508				0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264		0	0	0
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/10	64 493 000	7 559 000	36 287
BIM SA	0		689 599	689 599	31/12/10	18 804 000	1 230 000	0
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	0	51,00%	648 084	648 084		0	0	20 000
CREDIT DU SENEGAL	0	95,00%	292 488	292 488		0	0	38 840
CREDIT DU CONGO	0		608 734	608 734		0	0	49 594
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	0		848 842	848 842		0	0	54 460
ATTIJARIBANK MAURITANI	3 398 600		113 120	113 120	31/12/10	664 004	-2 232 612	0
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE	6 000 000	51,00%	379 110	379 110	31/12/10	25 398 000	3 708 000	0
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			468 148	433 492		2 395 914	223 042	31 427
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	92 809		0	0	0
SONASID	0		28 391	19 027		0	0	0
ATTIJARIWafa BANK	0		623	623		0	0	15
SINCOMAR	300	47,50%	0	0		0	0	0
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	8 187	31/12/10	29 429	-2 165	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000		0	0	1 755
BOUZNICA MARINA	0		500	500		0	0	0
EUROCHEQUES MAROC	0		363	363		0	0	0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,91%	13 238	10 296	31/12/10	21 584	-602	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801		0	0	0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	0		400	400		0	0	0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 343	64 343	31/12/10	291 217	45 628	13 222
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600	31/12/10	254 740	2 190	0
S.E.D. FES	10 000	10,00%	0	0		0	0	0
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,25%	991	991	31/12/10	15 316	-532	0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714	31/12/10	208 658	39 487	2 042
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	28 306	28 306		0	0	4 050
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	0		8 150	7 784		0	0	0
WORLD TRADE CENTER	0		0	0		0	0	0
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342	31/12/10	191 221	30 431	0
HAWAZIN	960	12,50%	704	0		0	0	0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549		0	0	0
EXP SERVICES MAROC S.A.		3,00%	600	600		0	0	0
H PARTNERS	1 050 008	7,14%	75 000	56 963	30/6/11	797 482	-10 174	0
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	0		20 000	20 000		0	0	0
MAROC NUMERIQUE FUND	0		10 000	10 000		0	0	0
FONCIERE EMERGENCE	0		9 670	9 670		0	0	0
ALTERMED MAGHREB EUR	0		6 673	6 673		0	0	0
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	0		894	894		0	0	0
Wafa IMA ASSISTANCE	0		15 356	15 356		0	0	0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	168 750		2 583	2 583	31/12/10	303 447	60 572	0
VISA	0					0	0	63
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/10	195 402	48 147	6 600
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840		0	0	3 680
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278	31/12/10	87 418	10 060	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			622 990	621 702				
C/C ASSOCIES	0		607 155	605 867	0	0	0	0
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES	0		15 835	15 835	0	0	0	0
T046 Total Général			12 397 632	12 190 156				869 002

II.11. Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2013

En milliers de Dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 321 436	739 040	13 254	2 047 222	96 649	561 732				1 485 490
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 293 002	736 903	9 189	2 020 716	96 649	539 796				1 480 920
- Crédit-bail mobilier en cours	393 400	612 993		1 006 393						1 006 393
- Crédit-bail mobilier loué	899 602	123 910	9 189	1 014 323	96 649	539 796				474 527
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	2 787	2 137	4 065	859						859
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 321 436	739 040	13 254	2 047 223	96 649	561 732				1 485 490

Au 31.12.2012

En milliers de Dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>	1 251 751	142 145	72 460	1 321 436	102 038	508 459				812 977
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 221 431	140 223	68 652	1 293 002	102 038	486 523				806 479
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué	1 221 431	140 223	68 652	1 293 002	102 038	486 523				806 479
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
<u>LOYERS RESTRUCTURES</u>										
LOYERS IMPAYES	4 673	1 922	3 808	2 787						2 787
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 251 751	142 145	72 460	1 321 436	102 038	508 459				812 977

Au 31.12.2011

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotation au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>										
	1 116 627	163 345	28 221	1 251 751	135 391	555 978				695 773
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 083 323	162 724	24 616	1 221 431	135 391	534 043				687 388
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué	1 083 323	162 724	24 616	1 221 431	135 391	534 043				687 388
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 935				3 712
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 935				3 712
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
<u>LOYERS RESTRUCTURES</u>										
LOYERS IMPAYES	7 657	621	3 605	4 673						4 673
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 116 627	163 345	28 221	1 251 751	135 391	555 978				695 773
Kdh										

II.12. Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2013

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties			
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	2 543 066	236 810	0	2 779 876	807 125	148 265	0	955 390	1 824 486	
- Droit au bail	307 822	0	0	307 822	0	0	0	0	307 822	
- Immobilisations en recherche et développement		0	0	0	0	0	0	0	0	
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 235 244	236 810	0	2 472 054	807 125	148 265	0	955 390	1 516 664	
- Immobilisations incorporelles hors exploitation		0	0	0	0	0	0	0	0	
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	5 700 712	411 920	122 738	5 989 894	3 472 406	254 227	28 083	3 698 550	2 291 343	
- Immeubles d'exploitation	1 768 670	8 612	24 690	1 752 592	672 058	54 677	17 402	709 334	1 043 258	
. Terrain d'exploitation	297 660	638	3 668	294 630	0	0	0	0	294 630	
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 395 199	7 974	8 279	1 394 894	612 284	52 559	7 374	657 468	737 426	
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811	0	12 743	63 068	59 774	2 119	10 027	51 865	11 203	
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 837 509	90 213	80 097	1 847 625	1 670 968	61 973	5 547	1 727 395	120 230	
. Mobilier de bureau d'exploitation	382 129	14 340	9 221	387 247	348 912	14 094	574	362 432	24 815	
. Matériel de bureau d'exploitation	860 634	39 482	49 303	850 813	784 069	23 903	3 840	804 132	46 681	
. Matériel Informatique	586 559	36 349	21 573	601 335	530 146	23 932	1 132	552 946	48 388	
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 187	43	0	8 230	7 840	44	0	7 884	346	
. Autres matériels d'exploitation		0	0	0	0	0	0	0	0	
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 314 380	118 682	3 185	1 429 877	916 907	116 024	3 174	1 029 756	400 121	
- Immobilisations corporelles hors exploitation	780 153	194 413	14 766	959 800	212 473	21 553	1 960	232 065	727 734	
. Terrains hors exploitation	227 728	0	6 961	220 767	0	0	0	0	220 767	
. Immeubles hors exploitation	377 930	190 000	7 572	560 358	124 660	13 966	1 727	136 899	423 459	
. Mobiliers et matériel hors exploitation	42 903	406	0	43 309	41 645	1 842	0	43 487	-178	
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	131 592	4 007	233	135 366	46 168	5 745	233	51 680	83 686	
TOTAL	8 243 778	648 730	122 738	8 769 770	4 279 530	402 492	28 083	4 653 940	4 115 830	

Kdh

Au 31.12.2012

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 549 091	137 921	143 946	2 543 066	690 607	129 962	13 444	807 125	1 735 941
- Droit au bail	303 705	4 117		307 822					307 822
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 245 386	133 804	143 946	2 235 244	690 607	129 962	13 444	807 125	1 428 119
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 552 253	331 940	183 481	5 700 712	3 212 076	276 928	16 420	3 472 584	2 228 128
- Immeubles d'exploitation	1 753 014	15 656		1 768 670	617 225	55 008		672 233	1 096 437
. Terrain d'exploitation	296 986	674		297 660	0	0			297 660
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 380 217	14 982		1 395 199	559 823	52 531		612 354	782 845
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	57 402	2 477		59 879	15 932
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 889 723	129 695	181 909	1 837 509	1 599 688	87 703	16 420	1 670 971	166 538
. Mobilier de bureau d'exploitation	396 534	22 459	36 864	382 129	330 215	21 241	2 544	348 912	33 217
. Matériel de bureau d'exploitation	877 182	69 124	85 672	860 634	757 721	35 410	9 062	784 069	76 565
. Matériel Informatique	607 899	38 033	59 373	586 559	503 926	31 034	4 814	530 146	56 413
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 108	79		8 187	7 826	18		7 844	343
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 196 649	117 731		1 314 380	801 947	114 960		916 907	397 473
- Immobilisations corporelles hors exploitation	712 867	68 858	1 572	780 153	193 216	19 257		212 473	567 680
. Terrains hors exploitation	222 306	6 994	1 572	227 728					227 728
. Immeubles hors exploitation	324 306	53 624		377 930	112 276	12 384		124 660	253 270
. Mobiliers et matériel hors exploitation	42 287	616		42 903	39 812	1 833		41 645	1 258
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	123 968	7 624		131 592	41 128	5 040		46 168	85 424
TOTAL	8 101 344	469 861	327 427	8 243 778	3 902 683	406 890	29 864	4 279 709	3 964 069

Kdh

Au 31.12.2011

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 334 240	214 851		2 549 091	558 561	132 046		690 607	1 858 483
- Droit au bail	296 066	7 639		303 705					303 705
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 038 174	207 212		2 245 386	558 561	132 046		690 607	1 554 779
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 530 375	253 063	231 185	5 552 253	2 977 501	286 084	51 510	3 212 075	2 340 178
- Immeubles d'exploitation	1 741 173	11 995	154	1 753 014	562 059	55 212	46	617 225	1 135 789
. Terrain d'exploitation	291 868	5 118		296 986					296 986
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 373 494	6 877	154	1 380 217	507 238	52 631	46	559 823	820 394
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	54 821	2 581		57 402	18 409
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 991 171	123 823	225 271	1 889 723	1 541 811	109 341	51 464	1 599 688	290 035
. Mobilier de bureau d'exploitation	423 400	21 834	48 700	396 534	315 297	26 047	11 129	330 215	66 319
. Matériel de bureau d'exploitation	890 997	59 670	73 485	877 182	732 069	41 217	15 565	757 721	119 461
. Matériel Informatique	667 206	42 020	101 327	607 899	485 116	42 022	23 212	503 926	103 973
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 568	299	1 759	8 108	9 329	55	1 558	7 826	282
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 090 333	106 316		1 196 649	697 848	104 098		801 946	394 703
- Immobilisations corporelles hors exploitation	707 698	10 929	5 760	712 867	175 783	17 433		193 216	519 651
. Terrains hors exploitation	221 290	1 592	576	222 306					222 306
. Immeubles hors exploitation	329 490		5 184	324 306	100 323	11 954		112 277	212 029
. Mobiliers et matériel hors exploitation	38 722	3 565		42 287	38 242	1 570		39 812	2 475
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	118 196	5 772		123 968	37 218	3 909		41 127	82 841
TOTAL	7 864 615	467 914	231 185	8 101 344	3 536 062	418 130	51 510	3 902 682	4 198 661

Kdh

II.13. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B 9 bis)

Au 31.12.2013

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</u>	80 097	5 547	74 551	74 551	0	0
déc-13	MOBILIER DE BUREAU	9 221	574	8 647			
déc-13	MATERIEL DE BUREAU	22 031	2 087	19 944			
déc-13	MATERIEL INTERBANK	25 264	1 598	23 667			
déc-13	COFFRE FORT	2 008	155	1 853			
déc-13	MATERIEL INFORMATIQUE	21 573	1 132	20 440			
	<u>IMMOBILIERS</u>	42 640	22 536	20 104	59 469	39 329	0
déc-13	TERRAIN	9 676	0	9 676			
déc-13	APPARTEMENTS	31 065	21 878	9 187			
déc-13	IMMEUBLE	1 900	659	1 241			
TOTAL GENERAL		122 738	28 083	94 655	134 020	39 329	0

Kdh

II.14. Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2013	Total 31.12.2012
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	0	1 988	211 266	1 207 070	1 420 324	940 813
VALEURS DONNEES EN PENSION	35 424 998	1 000 085	0	0	36 425 083	32 557 483
- au jour le jour	3 500 062	0			3 500 062	800 764
- à terme	31 924 936	1 000 085		0	32 925 021	31 756 719
EMPRUNTS DE TRESORERIE	4 060 000	909 139	2 891 847	8 191 266	16 052 252	13 380 266
- au jour le jour	600 000	269 000	166 376	401 775	1 437 151	3 869 382
- à terme	3 460 000	640 139	2 725 471	7 789 491	14 615 101	9 510 884
EMPRUNTS FINANCIERS	2 197			82	2 279	2 690
AUTRES DETTES	48 454	4 084			52 538	53 979
INTERETS COURUS A PAYER			31 420	9 187	40 607	37 409
TOTAL	39 535 649	1 915 296	3 134 533	9 407 605	53 993 083	46 972 640

Kdh

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2012	Total 31.12.2011
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		203	205 030	735 580	940 813	5 797 592
VALEURS DONNEES EN PENSION	32 557 483				32 557 483	19 215 394
- au jour le jour	800 764				800 764	400 095
- à terme	31 756 719				31 756 719	18 815 299
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1 114 650	3 098 937	2 996 817	6 169 862	13 380 266	10 510 818
- au jour le jour		2 419 000	659 156	791 226	3 869 382	1 054 161
- à terme	1 114 650	679 937	2 337 661	5 378 636	9 510 884	9 456 657
EMPRUNTS FINANCIERS	2 608			82	2 690	4 597
AUTRES DETTES	48 093	5 886			53 979	60 117
INTERETS COURUS A PAYER			32 098	5 311	37 409	50 135
TOTAL	33 722 834	3 105 026	3 233 945	6 910 835	46 972 640	35 638 653

Kdh

II.15. Tableau des dépôts de la clientèle (B11)

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2013	Total 31.12.2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 789 867	2 560 092	21 969 609	78 940 148	105 259 716	102 614 499
COMPTES D'EPARGNE				23 463 773	23 463 773	21 944 341
DEPOTS A TERME	1 748 167	4 621 952	10 633 514	20 267 318	37 270 951	39 852 721
AUTRES COMPTES CREDITEURS	30 408	53 363	6 205 552	949 805	7 239 128	6 506 068
INTERETS COURUS A PAYER			900 551	542	901 093	998 789
TOTAL	3 568 442	7 235 407	39 709 226	123 621 586	174 134 661	171 916 418

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2012	Total 31.12.2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 333 076	2 466 447	20 237 233	78 577 743	102 614 499	99 840 613
COMPTES D'EPARGNE				21 944 341	21 944 341	20 567 962
DEPOTS A TERME	6 525 843	3 064 100	12 422 933	17 839 845	39 852 721	38 112 544
AUTRES COMPTES CREDITEURS	13 760	29 501	5 408 160	1 054 647	6 506 068	6 298 019
INTERETS COURUS A PAYER			998 441	348	998 789	771 312
TOTAL	7 872 679	5 560 048	39 066 767	119 416 924	171 916 418	165 590 450

II.16. Tableaux des provisions (B14) 2011-2013

Exercice 2013

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2013
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 184 981	1 574 198	485 661		6 273 518
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 924 953	1 429 708	480 044		5 874 617
Titres de placement	33 263	2 340	2 181		33 423
Titres de participation et emplois assimilés	210 388	142 150	3 437		349 101
Immobilisations en crédit-bail et en location					0
Autres actifs	16377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 277 205	525 123	75 990	57	1 726 394
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	73 239	63 207	9 927		126 519
Provisions pour risques de change					0
Provisions pour risques généraux	823349	400 000			1 223 349
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	117 938	34 300	39 379		112 859
Provisions pour autres risques et charges	262 680	27 616	26 684	57	263 669
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	6 462 186	2 099 321	561 652	57	7 999 912

Exercice 2012

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2012
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4 583 438	1 030 788	429 035	-209	5 184 981
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 333 533	993 126	401 496	-209	4 924 953
Titres de placement	26 053	10 364	3 154		33 263
Titres de participation et emplois assimilés	207 475	27 297	24 385		210 388
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	880 240	458 060	61 230	134	1 277 205
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	78 590	20 970	26 430	109	73 239
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	485849	337 500			823 349
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	93 247	52 968	28 277		117 938
Provisions pour autres risques et charges	222 555	46 622	6 523	25	262 680
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	5 463 678	1 488 847	490 265	-75	6 462 186

Exercice 2011

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2011
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4 287 880	1 062 274	766 604	-112	4 583 438
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 062 281	1 034 701	763 337	-112	4 333 533
Titres de placement	19 468	8 663	2 079		26 053
Titres de participation et emplois assimilés	189 754	18 910	1 189		207 475
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	849 752	385 687	355 258	60	880 240
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	122 292	23 938	67 744	104	78 590
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	390755	314 400	219 306		485 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	89 399	28 500	24 652		93 247
Provisions pour autres risques et charges	247 307	18 848	43 556	-44	222 555
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	5 137 633	1 447 961	1 121 863	-52	5 463 678

II.17. Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2013

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		N/D	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL			

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	26 179 646		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	916 488	AUTRES VALEURS ET SURETES	
TOTAL	27 096 134		

II.18. Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2011-2013

Exercice 2013 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
7	51 244 511

Exercice 2012 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
8	31 785 273

Exercice 2011 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
11	38 893 559

II.19. Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2013

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<u>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</u>				
S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	94 272 485	97 778 582	48,04%
WAFACORP	42 BD ABDELKRIM AL KHATTABI CASA	57 602	58 466	0,03%
AL WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,32%
Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 257 604	13 456 468	6,61%
GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	16 379 156	16 708 318	8,21%
AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	2 778 517	2 036 558	1,00%
PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	10 263 397	7 197 057	3,54%
CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 616 769	4 405 769	2,16%
CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	4 697 256	5 675 608	2,79%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 694 810	3 576 531	1,76%
OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	36 825 934	39 234 313	19,28%
<u>B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</u>				
SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID (ESPAGNE)	10 715 614	10 715 614	5,26%
TOTAL		201 243 086	203 527 226	100,00%

II.20. Tableau d'affectation des résultats (C2) 2011-2013

Exercice 2013

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	691	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 811 188
Résultat net de l'exercice	3 309 697	Autres affectations	1 499 512
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	-312
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 310 388	TOTAL B	3 310 388

Exercice 2012

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	1 497	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 640 466
Résultat net de l'exercice	3 154 677	Autres affectations	1 515 017
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	691
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 156 174	TOTAL B	3 156 174

Exercice 2011

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	909	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 543 968
Résultat net de l'exercice	3 006 525	Autres affectations	1 461 969
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	1 497
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 007 434	TOTAL B	3 007 434

II.21. Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2013

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2013
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	FEVRIER 2014
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
. Défavorables	N E A N T

III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe ATTIJARIWAFABANK à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2014, le Groupe ATTIJARIWAFABANK a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

III.1. Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe ATTIJARIWAFABANK intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ ~ le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ ~ la situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ ~ le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

III.2. Les immobilisations corporelles

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.

ATTIJARIWABA BANK a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

III.3. Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par ATTIJARIWAFABANK est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

III.4. Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- le modèle du coût ;
- le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

III.5. Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

- option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;

- des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- la valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

III.6. Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

III.7. Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien (juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. ATTIJARIWAFABANK est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

III.8. Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts)

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),

- des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le Groupe ATTIJARIWAFABANK applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

III.9. Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater..

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'Etablissement a l'intention de conserver durablement.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement - Obligations et autres titres de créances négociables - Titres de participation	Bons du Trésor	- Dette CAM - Dette CIH

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa Bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Dérivés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Le Groupe ATTIJARIWAFABANK n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à

l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

o CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

o CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

III.10. Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
 1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ ~ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ ~ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
- L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par ATTIJARIWAFABANK

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	- Les actions et parts sociales - Les participations dans les SCI (Panorama...). - Les bons de trésor, les obligations non cotés...	Néant	- Les prêts immobilisés

III.11. Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

III.12. Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

III.13. Avantages au Personnel

Norme

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant ;
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs ;
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories ..

Les avantages à court terme

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge..

Les avantages postérieurs à l'emploi.

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

- Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- ✓ Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant ;
- ✓ En charges.
- Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schoghl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.

- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit », qui est aussi celle à retenir en normes françaises dans le cadre de la méthode préférentielle.

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

III.14. Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

IV. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

IV.1. Bilans consolidés 2011-S1 2014

	2011	2012	2013	S1 2014
ACTIF				
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 817 615	10 697 230	12 830 730	10 256 463
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	36 111 566	47 428 881	40 687 887	56 580 086
Instruments dérivés de couverture		0		0
Actifs financiers disponibles à la vente	25 965 979	27 191 660	29 175 729	29 609 200
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	15 164 488	14 005 154	18 277 416	19 503 206
Prêts et créances sur la clientèle	230 681 667	247 628 093	250 749 882	256 402 022
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance		0	10 225 201	10 043 168
Actifs d'impôt exigible	72 623	87 099	35 435	70 919
Actifs d'impôt différé	381 699	467 125	669 866	628 630
Comptes de régularisation et autres actifs	6 301 601	6 632 060	8 182 804	8 506 587
Actifs non courants destinés à être cédés	150 209	27 698		463 425
Participation des assurés aux bénéfices différée	501 467	0	103 621	99 564
Participations dans des entreprises mises en équivalence	110 980	110 396	112 666	107 961
Immeubles de placement	1 158 463	1 246 494	1 309 214	1 433 485
Immobilisations incorporelles	5 077 373	4 953 658	4 947 698	5 060 811
Immobilisations corporelles	1 339 331	1 208 857	1 552 585	1 581 772
Ecarts d'acquisition	6 616 988	6 620 472	6 718 819	6 717 218
Total actif	343 452 049	368 304 877	385 579 553	407 064 518
PASSIF				
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	227 490	262 444	179 058	153 193
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 591 760	972 159	1 294 521	1 386 624
Instruments dérivés de couverture		0	0	0
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	34 655 547	45 084 894	53 613 257	55 599 692
Dettes envers la clientèle	218 815 270	227 019 046	237 607 910	252 000 456
Titres de créance émis	15 613 534	17 726 877	12 766 065	14 136 536
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		0	0	0
Passifs d'impôt courant	636 759	227 455	471 405	429 452
Passifs d'impôt différé	1 384 100	1 496 691	1 469 254	1 588 715
Comptes de régularisation et autres passifs	8 763 194	9 248 179	8 569 717	11 888 965
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	18 602 128	19 088 075	20 205 854	21 494 203
Provisions pour risques et charges	1 171 295	1 150 289	1 296 878	1 355 374
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	187 587	164 829	135 543	142 871
Dettes subordonnées	10 523 289	10 469 283	10 034 909	8 559 207
Capital et réserves liées	7 366 523	9 466 523	9 466 523	10 151 765
Réserves consolidées	17 132 734	20 500 262	23 385 449	24 929 712
Part du groupe	13 759 424	16 726 955	19 600 550	20 659 949
Part des minoritaires	3 373 310	3 773 307	3 784 900	4 269 763
Gains ou pertes latents ou différés, Part du groupe	478 677	118 799	16 973	576 291
Résultat net de l'exercice	5 302 162	5 309 072	5 066 237	2 671 465
Part du groupe	4 458 745	4 500 769	4 141 115	2 261 048
Part des minoritaires	843 417	808 302	925 122	410 416
Total passif	343 452 049	368 304 877	385 579 553	407 064 518
En Kdh				

IV.2. Comptes de produits et de charges consolidés 2011- S1 2014

	2011	2012	2013	S1 2013	S1 2014
Intérêts et produits assimilés	15 479 302	16 318 750	17 165 140	8 384 191	8 734 457
Intérêts et charges assimilés	5 713 876	6 283 180	6 585 060	3 218 242	3 355 681
Marge d'intérêt	9 765 427	10 035 570	10 580 080	5 165 949	5 378 777
Commissions perçues	3 473 516	3 926 827	4 078 924	2 090 227	2 088 087
Commissions servies	314 261	363 283	349 017	165 093	200 745
Marge sur commissions	3 159 255	3 563 544	3 729 908	1 925 134	1 887 343
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 459 016	2 191 512	2 302 021	1 043 830	2 032 911
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	927 739	508 748	627 053	517 963	226 187
Résultat des activités de marché	2 386 755	2 700 260	2 929 074	1 561 793	2 259 097
Produits des autres activités	5 467 924	5 838 200	5 572 981	2 642 850	2 817 313
Charges des autres activités	4 897 287	5 088 633	4 934 596	2 198 750	2 590 687
Produit net bancaire	15 882 074	17 048 941	17 877 445	9 096 976	9 751 843
Charges générales d'exploitation	6 404 286	6 921 521	7 183 144	3 611 218	3 714 102
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	798 012	762 225	764 660	373 141	405 089
Résultat brut d'exploitation	8 679 776	9 365 195	9 929 641	5 112 617	5 632 652
Coût du risque	-749 701	-1 221 748	-1 866 633	-971 640	-1 567 791
Résultat d'exploitation	7 930 075	8 143 447	8 063 008	4 140 977	4 064 861
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	16 099	14 575	16 626	10 038	11 104
Gains ou pertes nets sur autres actifs	687	15 109	53 551	17 607	14 312
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts	7 946 861	8 173 131	8 133 184	4 168 621	4 090 276
Impôts sur les bénéfices	2 644 699	2 864 059	3 066 948	1 499 551	1 418 812
Résultat net	5 302 162	5 309 072	5 066 237	2 669 070	2 671 465
Résultat hors groupe	843 417	808 302	925 122	448 058	410 416
Résultat net part du groupe	4 458 745	4 500 769	4 141 115	2 221 012	2 261 048

En Kdh

IV.3. Tableau des flux de trésorerie 2011- S1 2014

	2011	2012	2013	S1 2013	S1 2014
Résultat avant impôts	7 946 861	8 173 131	8 133 184	4 168 621	4 090 276
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	961 168	868 847	854 991	419 664	464 818
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations	0	0	0	0	0
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-292 847	-11 689	14 068	-2 985	34 954
dotations nettes aux provisions	1 125 741	1 401 191	1 956 067	1 033 041	1 639 547
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-16 099	-14 575	-16 626	-10 038	-11 104
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-818 873	-356 715	-525 018	-444 519	-265 204
Perte nette / (gain nette) des activités de financement	0	0	0	0	0
Autres mouvements	-445 970	-797 032	-520 093	-1 657 428	-1 506 371
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	513 120	1 090 027	1 763 390	-662 263	356 640
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 340 917	22 327 290	2 704 996	-1 634 884	-7 404 690
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-12 749 320	-8 605 116	5 752 055	5 293 501	8 478 396
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-7 449 274	-14 134 322	6 530 827	9 948 551	-15 139 862
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0	0	0
Impôts versés	-1 736 370	-1 808 260	-2 473 345	-1 432 980	-1 578 657
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-16 594 047	-2 220 408	12 514 533	12 174 188	-15 644 813
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-8 134 066	7 042 750	22 411 107	15 680 546	-11 197 897
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 268 166	-1 455 750	-9 995 785	-10 063 906	165 602
Flux liés aux immeubles de placement	-41 398	-79 165	-215 134	3 332	-151 688
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-746 248	-492 327	-1 042 684	-378 078	-457 387
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 055 813	-2 027 242	-11 253 604	-10 438 653	-443 473
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 809 475	133 724	-1 648 174	-1 662 165	-2 352 933
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 550 462	2 188 174	-5 316 062	717 266	-91 932
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 740 987	2 321 898	-6 964 236	-944 899	-2 444 865
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	61 896	30 036	-123 947	65 494	-44 133
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-7 386 996	7 367 443	4 069 320	4 362 488	-14 130 367
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 677 594	2 290 598	9 658 041	9 658 041	13 727 361
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	13 209 333	13 590 125	10 434 787	10 434 787	12 651 672
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 531 740	-11 299 527	-776 746	-776 746	1 075 689
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 290 598	9 658 041	13 727 361	14 020 529	-403 006
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	13 590 125	10 434 787	12 651 672	11 993 017	10 103 270
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-11 299 527	-776 746	1 075 689	2 027 512	-10 506 276
Variation de la trésorerie nette	-7 386 996	7 367 443	4 069 320	4 362 488	-14 130 367
En Kdh					

IV.4. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2013

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension	23,52032618	
Effets publics et valeurs assimilées	25 871 255	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 214 330	0
<i>Titres cotés</i>	8 942	
<i>Titres non cotés</i>	1 205 388	
Actions et autres titres à revenu variable	12 131 609	83 462
<i>Titres cotés</i>	12 131 609	83 462
<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés	1 245 663	
Créances rattachées	141 544	
Juste valeur au bilan	40 604 425	83 462

En 2012

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-
Valeur reçus en pension	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	29 771 214	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 556 595	-
<i>Titres cotés</i>	13 313	-
<i>Titres non cotés</i>	2 543 282	-
Actions et autres titres à revenu variable	14 087 499	64 696
<i>Titres cotés</i>	14 087 499	64 696
<i>Titres non cotés</i>	-	-
Instruments dérivés	821 644	-
Créances rattachées	127 232	-
Juste valeur au bilan	47 364 185	64 696

En 2011

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	19 989 233	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 077 549	
<i>Titres cotés</i>	0	
<i>Titres non cotés</i>	2 077 549	
Actions et autres titres à revenu variable	12 331 090	122 325
<i>Titres cotés</i>	12 331 090	122 325
<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés	1 479 091	
Créances rattachées	112 278	
Juste valeur au bilan	35 989 241	122 325

IV.5. Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 011	2 012	2 013
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilées	7 832 206	8 255 316	9 346 341
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 526 912	11 155 905	11 587 724
Titres cotés	8 643 909	7 999 277	6 878 590
Titres non cotés	1 883 003	3 156 628	4 709 134
Actions et autres titres à revenu variable	2 837 752	3 301 855	3 158 833
Titres cotés	2 309 906	2 801 247	1 946 608
Titres non cotés	527 846	500 608	1 212 225
Titres de participation non consolidés	5 270 577	4 478 584	5 082 831
Total des titres disponibles à la vente	26 467 446	27 191 660	29 175 729

En Kdh	2 011	2 012	2 013
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilées	7 832 206	8 255 316	9 346 341
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 526 912	11 155 905	11 587 724
Titres cotés	8 643 909	7 999 277	6 878 590
Titres non cotés	1 883 003	3 156 628	4 709 134
Actions et autres titres à revenu variable	2 837 752	3 301 855	3 158 833
Titres cotés	2 309 906	2 801 247	1 946 608
Titres non cotés	527 846	500 608	1 212 225
Titres de participation non consolidés	5 270 577	4 478 584	5 082 831
Total des titres disponibles à la vente	26 467 446	27 191 660	29 175 729

IV.6. Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	13 360 557	2 410 406	2 365 280	78 705	18 214 949

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	78 330 075	37 102 645	69 987 223	57 667 813	243 087 757

IV.7. Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2 010	2 011	2 012	2 013
Autres Actifs	3 730 244	4 106 759	4 260 328	4 917 143
Débiteurs divers	1 748 769	2 029 994	2 142 212	2 779 224
Valeurs et emplois divers	162 766	160 797	216 858	225 660
Autres actifs d'assurance	1 606 461	1 615 003	1 599 789	1 683 938
Autres	212 247	300 965	301 470	228 321
Comptes de régularisation	3 280 913	2 194 842	2 371 731	3 265 662
Produits à recevoir	1 129 515	1 308 514	962 099	1 058 184
Charges constatées d'avance	109 322	179 105	596 927	463 170
Autres comptes de régularisation	2 042 076	707 224	812 706	1 744 309
Total	7 011 157	6 301 601	6 632 060	8 182 804

IV.8. Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2 010	2 011	2 012	2 013
Autres Passifs	6 330 290	6 107 886	6 323 549	5 083 256
Opérations diverses sur titres	18 209	172 005	181 484	4 066
Créditeurs divers	5 909 100	5 646 983	5 858 052	4 769 879
Autres Passifs d'assurance	402 980	288 898	284 013	309 311
Comptes de régularisation	2 019 751	2 655 308	2 924 629	3 486 461
Charges à payer	893 810	1 664 405	1 228 511	1 580 616
Produits constatés d'avance	209 944	141 306	177 671	335 138
Autres comptes de régularisation	915 997	849 596	1 518 448	1 570 706
Total	8 350 041	8 763 194	9 248 179	8 569 717

IV.9. Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	47 787 328	3 246 265	2 504 751		53 538 344

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers la clientèle	188 741 890	24 681 901	16 673 030	6 389 125	236 485 946

IV.10. Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	112 666	49 867	643 928	105 758	16 626
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	112 666	49 867	643 928	105 758	16 626

IV.11. Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2012	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2013
Valeur brute	1 543 846	13 129	207 444	16 391	- 105 193	1 642 835
Amortissements et provisions	297 352	6 488	66 015		-36 594	333 621
Valeur nette au bilan	1 246 494	6 281	141 429	16 391	-68 599	1 309 214

IV.12. Immobilisations corporelles et incorporelles

2013			
En Kdh	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 990 671	989 026	2 001 645
Equip. Mobilier, installation	2 919 843	2 505 441	414 401
Biens mobiliers donnés en location	538 857	207 003	331 854
Autres immobilisations	4 666 525	2 466 727	2 199 798
Total Immobilisations corporelles	11 115 896	6 168 198	4 947 698
Logiciels informatiques acquis	2 171 386	1 266 175	905 211
Autres immobilisations incorporelles	1 158 086	510 712	647 373
Total Immobilisations incorporelles	3 329 472	1 776 887	1 552 585

2012				2011		
En Kdh	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 607 977	927 787	1 680 190	2 585 664	840 606	1 745 058
Equip. Mobilier, installation	2 797 278	2 402 835	394 442	2 795 525	2 165 751	629 774
Biens mobiliers donnés en location	536 233	226 109	310 124	538 808	210 046	328 762
Autres immobilisations	4 756 934	2 188 032	2 568 902	4 367 080	1 993 300	2 373 780
Total Immobilisations corporelles	10 698 422	5 744 763	4 953 658	10 287 077	5 209 704	5 077 373
Logiciels informatiques acquis	1 662 670	1 098 437	564 233	1 648 040	804 390	843 650
Autres immobilisations incorporelles	1 100 220	455 597	644 623	1 059 659	563 978	495 681
Total Immobilisations incorporelles	2 762 891	1 554 034	1 208 857	2 707 699	1 368 368	1 339 331

IV.13. Écarts d'acquisition

En Kdh	31/12/2012	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2013
Valeur brute	6 620 472	90 439	7 909		6 718 819
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	6 620 472	90 439	7 909		6 718 819

IV.14. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	2 011	2 012	2 013
Valeurs données en pension	361 911	323 905	462 242
Instruments dérivés	2 229 849	648 254	832 279
Juste valeur au bilan	2 591 760	972 159	1 294 521

IV.15. Instruments dérivés par type de risque au 31.12.2013

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	343 689	31 523	41 700 833
Instruments dérivés de taux d'intérêt	460 584	419 405	27 784 283
Dérivés sur matières premières	37 578	37 578	914 011
Autres instruments dérivés	403 812	343 773	1 559 665
Total	1 245 663	832 279	71 958 791

IV.16. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2 011	2 012	2 013
Autres dettes représentées par un titre	15 613 534	17 726 877	12 766 065
titres de créances négociables	15 233 013	17 393 883	12 500 760
emprunts obligataires	380 521	332 994	265 304
Dettes subordonnées	10 523 289	10 469 283	10 034 909
Emprunt subordonnés	10 523 289	10 469 283	10 034 909
à durée déterminée	10 523 289	10 469 283	10 034 909
à durée indéterminée			
Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	26 136 823	28 196 160	22 800 973

IV.17. Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2013

En Kdh	Stock au 31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2013
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	90 317	16 543	458	0	30 750	-932	75 636
Provisions pour engagements sociaux	375 109	12 086	70 604	39 379	0	-19 507	398 913
Autres provisions pour risques et charges	684 863	86 238	139 141	16 429	68 203	-3 281	822 329
Provisions pour risques et charges	1 150 289	114 867	210 203	55 808	98 953	-23 720	1 296 878

Au 31 décembre 2012

En Kdh	Stock au 31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2012
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	87 965	0	5 893	0	2 467	-1 074	90 317
Provisions pour engagements sociaux	370 957	0	65 830	28 277	41 205	7 804	375 109
Autres provisions pour risques et charges	712 373	0	181 731	4 574	239 558	34 891	684 863
Provisions pour risques et charges	1 171 295	0	253 454	32 850	283 230	41 621	1 150 289

Au 31 décembre 2011

En Kdh	Stock au 31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2011
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	84 235	3 259	15 761	0	11 209	-4 081	87 965
Provisions pour engagements sociaux	303 671	57 832	62 600	24 652	14 579	-13 914	370 957
Autres provisions pour risques et charges	735 205	18 734	178 515	33 490	134 356	-52 235	712 373
Provisions pour risques et charges	1 123 111	79 824	256 876	58 142	160 144	-70 230	1 171 295

IV.18. Marge d'intérêt

Kdh	2013		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 992 238	3 541 421	11 450 817
Comptes et prêts / emprunts	14 210 655	3 452 283	10 758 372
Opérations de pensions	10 668	89 137	-78 469
Opérations de location-financement	770 914		770 914
Opérations interbancaires	783 964	1 805 419	-1 021 455
Comptes et prêts / emprunts	782 865	1 648 997	-866 132
Opérations de pensions	1 098	156 422	-155 324
Emprunts émis par le groupe	0	1 238 221	-1 238 221
Actifs disponibles à la vente	1 388 938	0	1 388 938
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	17 165 140	6 585 060	10 580 080

Kdh	2012			2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 551 812	3 187 120	11 364 691	13 449 594	3 047 335	10 402 259
Comptes et prêts / emprunts	13 751 315	3 136 747	10 614 568	12 640 891	2 903 567	9 737 324
Opérations de pensions	26 092	50 374	-24 282	765	143 768	-143 003
Opérations de location-financement	774 405	0	774 405	807 938		807 938
Opérations interbancaires	817 010	1 856 015	-1 039 005	918 889	1 344 080	-425 191
Comptes et prêts / emprunts	808 389	1 784 635	-976 246	916 127	1 245 858	-329 731
Opérations de pensions	8 621	71 380	-62 759	2 762	98 222	-95 460
Emprunts émis par le groupe	0	1 240 045	-1 240 045	0	1 322 460	-1 322 460
Actifs disponibles à la vente	949 928	0	949 928	1 110 819	0	1 110 819
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	16 318 750	6 283 180	10 035 570	15 479 302	5 713 876	9 765 427

IV.19. Commissions nettes

Au 31.12.2013

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 862 180	35 480	1 826 701
avec les établissements de crédit	78 485	28 261	50 224
avec la clientèle	1 230 841		1 230 841
sur titres	106 188	3 960	102 229
de change	105 275	65	105 210
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	341 391	3 194	338 197
Prestation de services bancaires et financiers	2 216 744	313 537	1 903 207
Produits nets de gestion d'OPCVM	275 028	20 063	254 965
Produits nets sur moyen de paiement	1 199 856	241 660	958 196
Assurance	18 522		18 522
Autres	723 338	51 814	671 524
Produits nets de commissions	4 078 924	349 017	3 729 908

Au 31.12.2012

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 926 193	46 441	1 879 752
avec les établissements de crédit	81 306	31 455	49 851
avec la clientèle	1 320 385	0	1 320 385
sur titres	91 728	14 986	76 742
de change	98 627	0	98 627
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	334 147	0	334 147
Prestation de services bancaires et financiers	2 000 634	316 842	1 683 792
Produits nets de gestion d'OPCVM	310 256	21 071	289 185
Produits nets sur moyen de paiement	1 026 500	226 399	800 101
Assurance	91 390	0	91 390
Autres	572 488	69 372	503 116
Produits nets de commissions	3 926 827	363 283	3 563 544

Au 31.12.2011

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 757 224	41 560	1 715 663
avec les établissements de crédit	62 385	27 573	34 812
avec la clientèle	1 134 051		1 134 051
sur titres	105 123	12 838	92 285
de change	112 219	1 150	111 069
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	343 446	0	343 446
Prestation de services bancaires et financiers	1 716 292	272 701	1 443 591
Produits nets de gestion d'OPCVM	298 702	23 368	275 334
Produits nets sur moyen de paiement	869 303	199 008	670 294
Assurance	98 427		98 427
Autres	449 860	50 324	399 536
Produits nets de commissions	3 473 516	314 261	3 159 255

IV.20. Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 011	2 012	2 013
Produits des titres à revenu variable	288 359	-205 506	217 895
Résultats de cession	618 114	715 758	418 512
Plus-value	618 114	715 758	437 015
Moins-value	0	0	-18 503
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	21 265	-1 504	-9 354
Total	927 739	508 748	627 053

IV.21. Produits et charges des autres activités

En Kdh	2013			2012		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	5 145 388	4 490 743	654 645	5 154 519	4 648 230	506 288
Produits nets des immeubles de placement	36 598	0	36 598	41 677 0		41 677
Produits nets des immobilisations en location simple	1 832	0	1 832	20 537	0	20 537
Autres produits	389 163	443 853	-54 690	621 467	440 402	181 064
Total des produits et charges des autres activités	5 572 981	4 934 596	638 384	5 838 200	5 088 633	749 567

IV.22. Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2 011	2 012	2 013
Primes acquises brutes	5 292 951	5 699 065	5 707 216
Variation des provisions techniques	-1 140 728	-995 691	-1 079 939
Charges des prestations des contrats	-3 686 773	-3 654 601	-3 282 700
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-115 206	-542 486	-689 932
Total	350 243	506 288	654 645

IV.23. Coût du risque

En Kdh	2 011	2 012	2 013
Dotations aux provisions	-1 172 288	-1 533 748	-2 496 579
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-978 012	-1 346 124	-2 352 891
Provisions engagements par signature	-15 761	-5 893	-458
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	-178 515	-181 731	-143 230
Reprises de provisions	1 545 110	737 450	977 147
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 366 054	495 425	859 070
Reprises de provisions engagements par signature	11 209	2 467	30 750
Reprise des autres provisions pour risques et charges et emplois divers	167 847	239 558	87 326
Variation des provisions	-1 122 523	-425 450	-347 201
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-215 540	-47 788	-29 829
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-968 223	-459 494	-363 290
Récupérations sur prêts et créances amorties	94 730	114 682	62 348
Autres pertes	-33 490	-32 850	-16 429
Coût du risque	-749 701	-1 221 748	-1 866 633

IV.24. Gains et pertes nettes sur les autres actifs

Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	2 011	2 012	2 013
Plus-values de cession	65 634	15 508	54 240
Moins-value de cession	-64 947	-399	-689
Gains ou pertes sur autres actifs	687	15 109	53 551

IV.25. Informations par pôle d'activité

BILAN 2013	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	256 830 408	27 473 050	25 056 661	76 219 433	385 579 553
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	33 809 100	0	6 139 359	739 427	40 687 887
Actifs disponibles à la vente	7 900 580	2 832	12 098 933	9 173 384	29 175 729
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	12 085 992	76 676	24 140	6 090 608	18 277 416
Prêts et créances sur la clientèle	177 289 149	24 568 279	2 686 589	46 205 864	250 749 882
Immobilisations corporelles	2 142 119	545 669	158 014	2 101 896	4 947 698
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	48 049 487	1 592 208	35	3 971 527	53 613 257
Dettes envers la clientèle	176 218 547	2 210 629	2 119	59 176 615	237 607 910
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	20 205 854	0	20 205 854
Dettes subordonnées	10 034 909	0	0	0	10 034 909
Capitaux propres	27 087 445	2 654 665	3 820 052	4 373 021	37 935 183

En Kdh

BILAN 2012	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	248 792 554	28 135 240	23 945 583	67 431 500	368 304 877
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	40 567 454	0	6 658 290	203 137	47 428 881
Actifs disponibles à la vente	7 996 266	28 666	10 756 417	8 410 310	27 191 660
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 133 067	166 521	47 158	4 658 408	14 005 154
Prêts et créances sur la clientèle	178 004 136	25 399 418	2 601 983	41 622 555	247 628 093
Immobilisations corporelles	2 201 447	531 154	143 866	2 077 191	4 953 658
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	40 834 071	1 756 474	0	2 494 349	45 084 894
Dettes envers la clientèle	172 975 532	2 160 302	2 119	51 881 093	227 019 046
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	19 088 075	0	19 088 075
Dettes subordonnées	10 369 269	100 014	0	0	10 469 283
Capitaux propres	24 671 373	2 545 123	3 839 041	4 339 119	35 394 656

En Kdh

BILAN 2011	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	228 040 913	25 430 386	24 095 386	65 885 363	343 452 049
dont					
Eléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 688 287	0	6 272 927	150 353	36 111 566
Actifs disponibles à la vente	6 927 193	52 185	11 314 532	8 173 536	26 467 446
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 863 655	77 145	29 771	5 193 917	15 164 488
Prêts et créances sur la clientèle	165 467 609	22 748 370	2 757 526	39 708 161	230 681 667
Immobilisations corporelles	2 359 533	544 783	204 697	1 968 360	5 077 373
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 908 594	1 743 259	0	3 003 694	34 655 547
Dettes envers la clientèle	166 200 270	1 496 755	2 143	51 116 101	218 815 270
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	18 602 128	0	18 602 128
Dettes subordonnées	10 370 972	100 014	0	52 303	10 523 289
Capitaux propres	20 194 759	2 396 157	3 887 951	3 801 230	30 280 097

En Kdh

IV.26. Compte de produits et charges

Au 31 décembre 2013	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 483 644	1 066 075	409 985	2 765 741	-145 365	10 580 080
Marge sur commissions	1 786 190	724 794	-23 039	1 720 978	-479 015	3 729 908
Produit net bancaire	9 818 337	2 146 985	1 579 898	4 787 029	-454 803	17 877 445
Charges de fonctionnement	4 028 529	747 534	427 480	2 434 404	-454 803	7 183 144
Résultat d'exploitation	3 875 097	1 026 592	1 059 705	2 101 613	-	8 063 008
Résultat net	2 368 065	635 281	577 960	1 484 930	-	5 066 237
Résultat net part du Groupe	2 348 073	471 021	458 257	863 765	-	4 141 115

En Kdh

Au 31 décembre 2012	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 344 665	972 227	258 063	2 460 615		10 035 570
Marge sur commissions	1 769 665	674 176	-34 456	1 585 746	-431 587	3 563 544
Produit net bancaire	9 453 673	2 119 107	1 348 366	4 307 178	-179 382	17 048 941
Charges de fonctionnement	3 741 368	744 435	393 403	2 221 698	-179 382	6 921 521
Résultat d'exploitation	4 678 402	1 021 956	883 319	1 559 769		8 143 447
Résultat net	2 836 675	639 848	727 347	1 105 202		5 309 072
Résultat net part du Groupe	2 811 249	462 086	576 703	650 731		4 500 769

En Kdh

Au 31 décembre 2011	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 245 476	1 061 986	297 577	2 155 460	4 927	9 765 427
Marge sur commissions	1 630 798	538 072	-30 667	1 396 926	-375 874	3 159 255
Produit net bancaire	8 584 892	1 979 247	1 639 626	3 808 296	-129 987	15 882 074
Charges de fonctionnement	3 367 957	666 623	371 102	2 128 590	-129 987	6 404 286
Résultat d'exploitation	4 187 744	931 140	1 270 222	1 540 968		7 930 075
Résultat net	2 729 366	588 760	899 347	1 084 689		5 302 162
Résultat net part du Groupe	2 704 802	421 499	713 080	619 364		4 458 745

En Kdh

V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

V.1. Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

V.2. Principales méthodes d'évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d'investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d'autre part, en fonction de l'intention (titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

V.3. Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,29% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture – cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecarts de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés.

PARTIE IX : BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES ATTIJARIWAFABANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	Attijariwafa bank
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 000 obligations subordonnées
Jouissance	22 décembre 2014
Echéance	22 décembre 2024
Maturité	10 ans
Méthode d'allocation	Au prorata

Taux d'intérêt nominal

Taux révisable annuellement (Tranches B et D)

Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit **3,80%**.

A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon d'au moins 5 jours de bourse.

Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 100 points de base et sera communiqué à la Bourse/porteurs d'obligations au moins 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire.

Taux fixe (Tranches A et C)

Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 100 points de base, soit **4,75%**.

La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).

Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Amortissement / Remboursement normal

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Tranche A Cotée	Tranche B Cotée	Tranche C Non cotée	Tranche D Non cotée
Taux fixe : 4,75%	Taux révisable annuellement, soit 3,80% pour la première année	Taux fixe : 4,75%	Taux révisable annuellement, soit 3,80% pour la première année

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWAFABANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous avons pris connaissance que, si le cumul du montant alloué à la tranche A et à la tranche B est inférieur strictement à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à la tranche A et à la tranche B seront annulées.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWAFABANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWAFABANK.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)